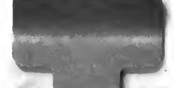



· BIBLIOTECA ·
· LVCCHESI · PALLI ·
Grande Sala O.S.
7 - VIII - 8



L'ESPRIT

DE

L'ENCYCLOPÉDIE.

TOME HUITIEME.

N O P.

L'ESPRIT
DE
L'ENCYCLOPÉDIE,
OU
CHOIX
DES ARTICLES

Les plus agréables, les plus curieux et les plus piquans de ce grand Dictionnaire.

On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement et fournir à toutes sortes de Lecteurs, et sur-tout aux gens du monde, la matière d'une lecture intéressante.

TOME HUITIEME.





A PARIS,
Chez FAUVELLE et SAGNIER, Imprimeurs, rue Pavée-André-des-Arts, n° 28.

AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



mois elle le mit au monde, après avoir souffert les douleurs de l'accouchement pendant deux fois vingt-quatre heures; il étoit long, dans sa naissance, d'environ neuf pouces, et pesoit environ quinze onces. Un sabot, à moitié rempli de laine, lui servit, dit-on, de berceau pendant quelque temps. C'est le fils d'un paysan et d'une paysanne des montagnes des Vosges, sains, bien faits, et travaillans à la terre. Sa mère l'éleva avec beaucoup de peine, sa petite bouche ne pouvant s'appliquer qu'en partie sur le mamelon. Son accroissement fut proportionné à sa petitesse première jusqu'à l'âge de douze ans : à cet âge, la nature parut faire un effort ; mais cet effort n'étant pas uniformément soutenu, l'accroissement fut inégal dans quelques parties. Sa croissance a été jusqu'à environ trente-six pouces. Il a eu la petite vérole à l'âge de trois mois; son visage n'étoit point laid dans son enfance, mais il a bien changé depuis.

Bébé, c'est le nom qu'on lui donnoit à la cour du roi Stanislas, n'a jamais donné que des marques très-imparfaites d'intelligence; on n'a jamais pu lui apprendre à lire : il n'a reçu aucune notion de l'Être-Suprême et de l'immortalité de l'ame, ce qu'il a prouvé pendant la longue maladie dont il est mort. Il paroissoit aimer la musique, et battoit quelquefois la mesure assez juste : on étoit même parvenu à le faire danser; mais, en dansant, il avoit sans cesse les yeux attachés sur son maître qui, par des signes, dirigeoit tous ses mouvemens, ainsi qu'on le remarque dans tous les animaux dressés. Il étoit susceptible de quelques passions, de l'espèce de celles qui sont communes aux autres animaux, telles que la colère et la jalousie; cependant il avoit tous les organes libres, et tout ce qui tient à la physiologie paroissoit exact et selon l'ordre ordinaire de la nature. A l'âge de dix-sept à dix-huit ans, les signes de puberté furent très-évidens, et même très-forts pour sa petite structure; il paroît même prouvé qu'une gouvernante en avoit long-temps abusé, et l'on attribue aux excès de Bébé l'avancement de sa vieillesse : à vingt ans, il avoit déjà le teint flétri et le dos courbé : dès vingt-deux ans, il a commencé à tomber dans une espèce de caducité, et ceux qui en prenoient soin ont cru pouvoir

distinguer une enfance marquée, c'est-à-dire une augmentation de radotage.

La dernière année de sa vie il avoit peine à se soutenir : il paroissoit accablé par le poids des années; il ne pouvoit supporter l'air extérieur que par un temps chaud : on le promenoit au soleil, mais il se trouvoit fatigué dès qu'il avoit fait cent pas. Une petite indigestion, suivie d'un rhume avec un peu de fièvre, l'a fait tomber dans une espèce de léthargie, d'où il revenoit quelques momens, mais sans pouvoir parler. Il a cependant lutté contre la mort pendant trois jours, et ne s'est éteint que lorsque la nature, absolument épuisée, s'est arrêtée d'elle-même.

Voici son épitaphe faite par M. le comte de Tressan, pour être placée dans une église.

Cy gît Nicolas Ferry, Lorrain, jeu de la nature; merveilleux par la petitesse de sa structure, chéri du nouvel Antonin, vieux dans l'âge de sa jeunesse. Cinq lustres furent un siècle pour lui. Il est mort le 9 juin 1764.

Le *nain* de madame Humiecska, nommé M. Borwilaski, gentilhomme polonais, est bien différent de celui du roi Stanislas; et ce jeune gentilhomme peut être regardé comme un être fort singulier dans la nature.

Il a aujourd'hui (1760) vingt-deux ans, sa hauteur est de vingt-huit pouces; il est bien formé dans sa taille; sa tête est bien proportionnée; ses yeux sont assez beaux; sa physionomie est douce; ses genoux, ses jambes et ses pieds sont dans toutes les proportions naturelles : on assure qu'il est en pleine puberté.

Il ne boit que de l'eau, mange peu, dort bien, résiste à la fatigue, et jouit en un mot d'une bonne santé.

Il joint à des manières gracieuses des réparties spirituelles; sa mémoire est bonne; son jugement est sain; son cœur est sensible et capable d'attachement.

Le père et la mère de M. Borwilaski sont d'une taille au dessus de la médiocre; ils ont six enfans; l'aîné n'a que trente-quatre pouces, et est bien fait; le second, nommé Joseph, et qui est celui dont nous parlons ici, n'en a que vingt-huit; trois frères cadets de celui-ci, et qui le suivent tous à un an les uns des autres, ont tous les trois environ

cinq pieds six pouces, et sont forts et bien faits. Le sixième des enfans est une fille âgée de près de six ans, que l'on dit être jolie de taille et de visage, et qui n'a que vingt à vingt-un pouces; elle marche aussi librement que les autres enfans de cet âge, et annonce autant d'esprit que le second de ses frères.

M. Joseph Borwilaski est néanmoins demeuré long-temps sans éducation; ce n'est que depuis deux ans que madame Humiecska en a pris soin. Présentement il sait lire, écrire, l'arithmétique, un peu d'allemand et de français; enfin il est d'une grande adresse pour tous les ouvrages qu'il entreprend.

A l'âge de vingt ans, il devint amoureux d'une jeune demoiselle, aimable et belle, qu'il épousa : deux enfans ont été le fruit de cette union. Sa famille se trouvant ruinée, il se rendit à Londres en 1782, où il reçut des présens de plusieurs personnes de distinction; et il fut enfin obligé, pour subsister, de se faire voir à prix d'argent. C'est ainsi qu'il s'est entretenu décemment pendant les six années qu'il a vécu en Angleterre. Toutes les personnes qui l'ont connu parlent avantageusement de son esprit, de son affabilité et de sa conversation engageante.

Les singularités assez remarquables sur la naissance des enfans de madame de Borwilaski sont qu'elle est toujours accouchée à terme de ses six enfans; mais, dans l'accouchement des trois *nains*, chacun d'eux, en venant au monde, avoit à peine une figure humaine : la tête entre les deux épaules, qui l'égaloient en hauteur, donnoit, dans la partie supérieure, une forme carrée à l'enfant; ses cuisses et ses jambes, croisées et rapprochées de l'os sacrum et du pubis, donnoient une forme ovale à la partie inférieure; le tout ensemble représentoit une masse informe presque aussi large que longue, qui n'avoit rien d'humain que les traits du visage. Ces trois enfans ne se sont déployés que par degrés; cependant aucun d'eux n'est resté difforme, et sont au contraire bien proportionnés; ils n'ont jamais porté de corps, et nul art n'a été employé pour rectifier la nature.

On conçoit que les Eskimaux, les Groëlandois, les Lapons et les Samoyèdes, qui vivent au-delà du soixante-

cinquième degré de latitude nord, doivent rester au dessous de la stature médiocre, par l'impression constante d'un froid rigoureux; et on s'en rapporte sans peine au récit des voyageurs, qui assurent qu'on ne trouve guère parmi ces peuples que des hommes de quatre pieds de haut. On sait en effet que les végétaux y éprouvent la même dégénération; que les bouleaux, les saules et les aulnes, ne font que ramper sur un sol gelé; qu'en un mot, on n'y voit pas un seul végétal de plus de six pieds de hauteur. Le renard y est aussi beaucoup plus petit que celui qui habite sous nos climats tempérés. Mais le phénomène de deux *nains*, dont les trois autres frères étoient au dessus de la taille moyenne de l'homme, paroît bien difficile à expliquer. Il est d'autant plus étonnant que ces individus, qui sont restés, pour la stature, au dessous du type général de l'espèce humaine, n'aient point été distingués d'ailleurs par une organisation vicieuse et imparfaite, et que toutes leurs facultés, soit physiques, soit morales, aient obtenu leur entier développement. Ces déviations légères de la marche de la nature seront toujours pour nous autant un mystère que le modèle général qu'elle paroît suivre dans tous ses ouvrages.

Au mois d'octobre 1686, Louis XIV étant à Fontainebleau, on lui présenta un petit homme dans un plat d'argent, couvert d'une serviette : ce petit homme se leva et fit son compliment au roi, disant qu'il étoit le plus petit de tous ses serviteurs, mais qu'il étoit aussi le plus humble et le plus obéissant; il avoit de la barbe et seize pouces de hauteur : il étoit alors âgé de trente-six ans.

Il s'est fait, en 1766, près d'Herdford, dans le comté de Galwai, un mariage assez singulier, entre le sieur Jean Ford et la demoiselle Bidd-Carr, personnages remarquables par la petitesse de leur structure. Le sieur Ford, âgé de vingt ans, avoit quarante-deux pouces de haut; et la demoiselle Carr, qui touchoit à sa vingt-troisième année, n'avoit pas plus de trente-neuf pouces.

Je trouve dans l'histoire d'Angleterre l'opposé de ces deux *nains*. En 1731, un paysan du comté de Berks amena à Londres son fils, âgé de six ans, qui avoit près de cinq

pieds d'Angleterre de haut, robuste, fort, et à peu près de la grosseur d'un homme fait.

Les nains sont recherchés en Turquie pour les amusemens du grand-seigneur; ils tâchent de le divertir par leurs singeries, et ce prince les honore souvent de quelques coups de pied. Lorsqu'il se trouve un *nain* qui est né sourd, et par conséquent muet, il est regardé comme le phénix du palais; on l'admire plus qu'on ne feroit le plus bel homme du monde, sur-tout si ce magot est eunuque : cependant ces trois défauts, qui devroient rendre un homme méprisable, forment, à ce que dit M. Tournefort, la plus parfaite de toutes les créatures, aux yeux et au jugement des Turcs.

(M. de Jaucourt.)

NAISSANCE.

RACE, extraction illustre et noble; c'est un heureux présent de la fortune, qu'on doit considérer et respecter dans les personnes qui en jouissent, non seulement par un principe de reconnoissance envers ceux qui ont rendu de grands services à l'état, mais aussi pour encourager leurs descendans à suivre leurs exemples. On doit prendre les intérêts des gens de *naissance*, parce qu'il est utile à la république qu'il y ait des hommes dignes de leurs ancêtres. Les droits de la *naissance* doivent encore être révérés, parce qu'elle est le soutien du trône. Si l'on abat les colonnes, que deviendra l'édifice qu'elles appuyoient ? De plus, la *naissance* paroît être un rempart entre le peuple et le prince, et un rempart qui les défend contre les entreprises mutuelles de l'un sur l'autre; enfin la *naissance* donne avec raison des priviléges distinctifs et un grand ascendant sur les membres d'un état qui sont d'une extraction moins élevée. Aussi ceux qui jouissent de ce bonheur n'ont qu'à ne rien gâter par leur conduite, pour être sûrs d'obtenir légitimement de justes préférences sur les autres citoyens.

Mais ceux que la *naissance* démêle heureusement d'avec le peuple, et qu'elle expose davantage à la louange ou à la censure, ne sont-ils pas obligés en conséquence de soutenir dignement leur nom? Quand on se pare des armes de ses pères, ne doit-on pas songer à hériter des vertus qu'ils peuvent avoir eues ? Autrement, ceux qui vantent leurs ancêtres sans imiter leurs belles actions disposent les autres hommes à faire des comparaisons qui tournent au désavantage de telles personnes, et qui déshonorent leur nom. Le peuple est si porté à respecter les gens de *naissance*, qu'il ne tient qu'à eux d'entretenir ce favorable préjugé. En voyant le jour, ils entrent en possession des honneurs : les grands emplois, les dignités, le maniement des affaires, le commandement des armées, tombent naturellement dans leurs mains. De quoi peuvent-ils se plaindre que d'eux-mêmes, quand l'envie et la malignité les attaquent ? Sans doute qu'alors ils ne sont pas

faits pour leur place, quoique la place semblât faite pour eux.

On reprochoit à Cicéron d'être un homme nouveau; sa réponse est toute simple: J'aime mieux, répondit-il, briller par mon propre mérite que par un nom hérité de mes ancêtres; et il est beau de commencer sa noblesse par les exemples de vertu qu'on laisse à sa postérité. A la vérité, on soupçonne les gens qui tiennent ce langage de faire, si l'on peut parler ainsi, de nécessité vertu. Rien n'est donc si digne de nos éloges que les personnes qui, ayant en partage une grande *naissance*, en comptent pour rien l'éclat, s'ils ne la soutiennent et ne l'illustrent de tous leurs efforts par de belles actions.

Les gens de *naissance* doivent être plus attentifs que les autres à donner des exemples de piété et de bonnes mœurs, qui entretiennent parmi le peuple le respect dû à la religion et à la vertu; car rien n'est si propre à détourner le peuple de ses devoirs que lorsqu'il voit y manquer ceux qui sont au dessus de lui.

(M. de JAUCOURT.)

NAITRE.

Naître, c'est venir au monde pour y souffrir tous les maux et éprouver tous les chagrins auxquels l'humanité est sujète, et souvent l'on n'en sort avec d'autre regret que celui d'y être entré.

Le jour de la naissance étoit particulièrement honoré chez les Romains. Des mouvemens de tendresse et de religion consacroient chez eux une journée où il sembloit qu'ils recevoient leurs enfans des dieux même, et, pour ainsi dire, de la main à la main. On les saluoit avec cérémonie : ils invoquoient le génie comme une divinité qui présidoit à la nativité de tous les hommes.

La solemnité du jour de cette naissance se renouveloit tous les ans, et toujours sous les auspices du génie. On dressoit un autel de gazon, entouré de toutes les herbes sacrées, et sur lequel on immoloit un agneau. On étaloit chez les grands tout ce qu'on avoit de plus magnifique, des tables, des cuvettes, des bassins d'or et d'argent, mais dont la matière étoit encore moins précieuse que le travail. Auguste avoit toute l'histoire de sa famille gravée sur des meubles d'or et d'argent. Le sérieux d'une cérémonie religieuse étoit égayé par ce que les fêtes ont de plus galant : toute la maison étoit ornée de fleurs et de couronnes, et la porte étoit ouverte à la compagnie la plus enjouée. Envoyez-moi Philis, dit un berger, dans Virgile, à Iolas; envoyez-moi Philis, car c'est aujourd'hui le jour de ma naissance; mais, pour vous, ne venez ici que lorsque j'immolerai une génisse pour les biens de la terre.

Les amis, ce jour-là, ne manquoient guère d'envoyer des présens; Martial raille finement Clyté, qui, pour en avoir, faisoit revenir le jour de sa naissance sept ou huit fois l'année.

Nasceris octies in anno.

On célébroit même souvent l'honneur de ces grands hommes, dont la vertu consacre la mémoire, et qui, enlevés aux yeux de leurs contemporains, se réveillent pour la postérité qui en connoît le mérite dans toute son

étendue, et quelquefois les dédommage de l'injustice de leur siècle. Pourquoi, dit Sénèque, ne fêterai-je pas le jour de la naissance de ces hommes illustres? Pline, dans le troisième livre de ses épîtres, rapporte que Silius Italicus célébroit le jour de la naissance de Virgile plus scrupuleusement que le sien même.

La flatterie, tenant une coquille de fard à la main, ne manqua pas de solemniser la nativité des personnes que la fortune avoit mises dans les premières places, et par qui se distribuoient les graces et les bienfaits : Horace invite une de ses anciennes maîtresses à venir célébrer chez lui la naissance de Mécènes; et, afin que rien ne trouble la fête, il tâche de la guérir de la passion qu'elle avoit pour Téléphus. Philis, j'ai chez moi, dit-il, du vin de plus de neuf feuilles; mon jardin me fournit de l'ache pour faire des couronnes. J'ai du lierre propre à relever la beauté de vos cheveux : l'autel est couronné de verveine; les jeunes garçons et les jeunes filles qui doivent nous servir courent déjà de tous côtés. Venez donc célébrer le jour des ides qui partage le mois d'avril consacré à Vénus; c'est un jour solemnel pour moi, et presque plus sacré que le jour de ma naissance; car c'est de ce jour-là que Mécènes compte les années de sa vie.

On voit dans ce propos une image bien vive d'une partie destinée à la célébration d'un jour de naissance; il ne s'agit pas de savoir si elle étoit conforme à l'esprit de l'institution : sans doute que ce vin délicieux, cette parure galante, cette propreté, ce luxe, cette liberté d'esprit que le poète recommande à Philis, plus dangereuse que la passion même, enfin cette troupe de jeunes filles et de jeunes garçons, n'étoient guère appelés dans les fêtes religieuses, où on songeoit sérieusement à honorer les dieux.

Le jour de la naissance des princes étoit sur-tout un jour consacré par la piété ou par la flatterie des peuples. Leur caractère, la distinction de leur rang et de leur fortune, devenoient la mesure des honneurs et des réjouissances établies à cette occasion. La tyrannie même, bien loin d'interrompre ces sortes de fêtes, en rendoit l'usage plus nécessaire; et, dans la dureté d'un règne où chacun craignoit de laisser échapper ses sentimens, on entroit

avec une espèce d'émulation dans toutes les choses dont on pouvoit se servir pour couvrir la haine qu'on portoit au prince ; tous ces signes équivoques d'amour et de respect n'empêchèrent pas que les empereurs n'en fussent extrêmement jaloux. Suétone remarque que Caligula fut si piqué de la négligence des consuls, qui oublièrent d'ordonner la célébration du jour de sa naissance, qu'il les dépouilla du consulat, et que la république fut trois jours sans pouvoir exercer l'autorité souveraine.

Ces honneurs eurent aussi leur contraste : on mit quelquefois, avec cérémonie, au rang des jours malheureux, celui de la naissance, et c'étoit là la marque la plus sensible de l'exécration publique. La mémoire d'Agrippine, veuve de Germanicus, fut exposée à cette flétrissure par l'injustice et la cruauté de Tibère. C'est à ce sujet que Racine, si exact dans la peinture des mœurs, fait dire, par Narcisse, à Néron, en parlant de Britannicus et d'Octavie :

Rome, sur les autels prodiguant les victimes,
Fussent-ils innocens, leur trouvera des crimes,
Et saura mettre au rang des jours infortunés
Ceux où jadis la sœur et le frère sont nés.

(ANONYME.)

NAIVETÉ. (Voyez *candeur*.)

NARRATION.

La *narration*, dans l'histoire et dans l'éloquence, est un récit ou relation d'un fait ou d'un événement, comme il est arrivé ou comme on le suppose arrivé.

Il y en a de deux sortes; l'une simple et historique, dans laquelle l'auditeur ou le lecteur est supposé entendre ou lire un fait qui lui est transmis de la seconde main; l'autre, artificielle et fabuleuse, où l'imagination de l'auditeur échauffée prend part au récit d'une chose, comme si elle se passoit en sa présence.

Dans l'histoire, la *narration* fait le corps de l'ouvrage; et si l'on en retranchoit les réflexions incidentes, les épisodes, les digressions, l'histoire se réduit à une simple *narration*.

Cicéron demande quatre qualités dans la *narration;* savoir, clarté, probabilité, brièveté et agrément.

On rend la *narration* claire, en y observant l'ordre des temps, en sorte qu'il ne résulte nulle confusion dans l'enchaînement des faits, en n'employant que des termes propres et usités, et en racontant l'action sans interruption.

Elle devient probable par le degré de confiance que mérite le narrateur, par la simplicité et la sincérité de son récit, par le soin qu'on a de n'y rien faire entrer de contraire au sens commun ou aux opinions reçues, par le détail précis des circonstances et par leur union, en sorte qu'elles n'impliquent point contradiction, et ne se détruisent point mutuellement.

La brièveté consiste à ne point reprendre les choses de plus haut qu'il n'est nécessaire, afin de ne point charger le récit de circonstances triviales et de détails inutiles.

Enfin, on donne à la *narration* de l'agrément, en employant des expressions nombreuses d'un son agréable et doux, en évitant, dans leur arrangement, les hiatus et les dissonances; en choisissant, pour objet de son récit, des choses grandes, nouvelles, inattendues; en embellis-

sant sa diction de tropes et de figures, en tenant l'auditeur en suspens sur certaines circonstances intéressantes, et en excitant des mouvemens de tristesse ou de joie, de terreur ou de pitié.

C'est principalement la *narration* oratoire qui comporte ces ornemens; car la *narration* historique n'exige qu'une simplicité mâle et majestueuse, qui coûte plus à un écrivain que tous les agrémens du style qu'on peut répandre sur les sujets qui sont du ressort de l'éloquence.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici quelques observations sur les qualités propres à la *narration* oratoire.

1° Quoiqu'on recommande dans la *narration* la simplicité, on n'en exclut pas toujours le pathétique. Cicéron, par exemple, remue vivement les passions, en décrivant les circonstances du supplice de Gavius, citoyen romain, qui fut condamné à être battu de verges par l'injustice et par la cruauté de Verrès. Rien n'est plus touchant que le récit qu'il fait de la mort des deux Philodamus, père et fils, tous deux immolés à la fureur du même Verrès; le père déplorant le sort de son fils, et le fils gémissant sur le malheur de son père. Il y a donc des causes qui demandent une *narration* touchante et passionnée, comme il en est qui n'exigent qu'une exacte et tranquille exposition du fait. C'est à l'orateur sensé à distinguer ces convenances, et à varier son style, selon la différence des matières.

2° Pour les causes de peu d'importance, comme sont la plupart des causes privées, il faut relever la médiocrité du sujet par une diction simple en apparence, mais pure, élégante, variée. Sans cette parure, elles paroissent tristes, sèches, ennuyeuses; on doit même y jeter quelques pensées ingénieuses, quelques traits vifs, qui piquent la curiosité, et qui soutiennent l'attention.

3° A l'égard des causes où il s'agit d'un crime ou d'un fait grave, d'un intérêt public, elles admettent des mouvemens plus forts; on y peut ménager des surprises qui tiennent l'esprit en suspens, y faire entrer des mouvemens de joie, d'admiration, d'étonnement, d'indignation, de crainte et d'espérance, pourvu que l'on se souvienne que ce n'est pas là le lieu de terminer ces grands sentimens, et qu'il suffit de les ébaucher; car l'exorde et la

narration ne doivent avoir d'autre fonction que de préparer l'esprit des juges à la preuve et à la péroraison.

(M. l'abbé Mallet.)

Dans la poésie, la *narration* est l'exposé des faits, comme la description est l'exposé des choses ; et celle-ci est comprise dans celle-là, toutes les fois que la description des choses contribue à rendre les faits plus vraisemblables, plus intéressans, plus sensibles.

Il n'est point de genre de poésie où la *narration* ne puisse avoir lieu ; mais, dans le dramatique, elle est accidentelle et passagère, au lieu que dans l'épique elle domine et remplit le fond.

Toutes les règles de la *narration* sont relatives aux convenances et à l'intention du poète.

Quel que soit le sujet, le devoir de celui qui raconte, pour remplir l'attente de celui qui l'écoute, est d'instruire et de persuader : ainsi les premières règles de la *narration* sont la clarté et la vraisemblance.

La clarté consiste à exposer les faits d'un style qui ne laisse aucun nuage dans les idées, aucun embarras dans les esprits. Il y a dans les faits des circonstances qui se supposent, et qu'il seroit superflu d'expliquer. Il peut arriver aussi que celui qui raconte ne soit pas instruit de tout, ou qu'il ne veuille pas tout dire ; mais ce qu'il ignore ou veut dissimuler ne le dispense pas d'être clair dans ce qu'il expose. L'obscurité même qu'il laisse ne doit être que pour les personnages qui sont en scène. Les circonstances des faits, leurs causes, leurs moyens, le spectateur ou le lecteur veut tout savoir ; et si l'acteur est dispensé de tout éclaircir, le poète ne l'est pas. Il est vrai qu'il a droit de jeter un voile sur l'avenir ; mais, s'il est habile, il prend soin que ce voile soit transparent, et qu'il laisse entrevoir ce qui doit arriver dans un lointain confus et vague, comme on découvre les objets éloignés à la foible lumière des étoiles ; c'est un nouvel attrait pour le lecteur, un nouveau charme qui se mêle à l'intérêt qui l'attache et l'attire. A l'égard du présent et du passé, tout doit être aux yeux du lecteur sans nuage et sans équivoque.

Les éclaircissemens sont faciles dans l'épopée, où le poète cède et reprend la parole quand bon lui semble. Dans le dramatique, il faut un peu plus d'art pour mettre l'auditeur dans la confidence; mais ce qu'un acteur ne sait pas ou ne doit pas dire, quelqu'autre peut le savoir et le révéler; ce qu'ils n'osent confier à personne, ils se le disent à eux-mêmes; et comme dans les momens passionnés il est permis de penser tout haut, le spectateur entend la pensée. C'est donc une négligence inexcusable que de laisser dans l'exposition des faits une obscurité qui nous inquiète et qui nuit à l'illusion.

Si les faits sont trop compliqués, la méthode la plus sage, en travaillant, c'est de les réduire d'abord à leur plus grande simplicité; et, à mesure qu'on aperçoit dans leur exposé quelque embarras à prévenir, quelque nuage à dissiper, on y répand quelques traits de lumière. Le comble de l'art est de faire en sorte que ce qui éclaircit la *narration* soit aussi ce qui la décore : c'étoit le talent de Racine.

Le poète est en droit de suspendre la curiosité; mais il faut qu'il la satisfasse : cette suspension n'est même permise qu'autant qu'elle est motivée; et il n'y a qu'un poème folâtre, comme celui de l'Arioste, où l'on soit reçu à se jouer de l'impatience de ses lecteurs.

L'art de ménager l'attention sans l'épuiser consiste à rendre intéressant et comme inévitable l'obstacle qui s'oppose à l'éclaircissement, et de paroître soi-même partager l'impatience que l'on cause. On emploie quelquefois un incident nouveau pour suspendre et différer l'éclaircissement; mais qu'on prenne garde à ne pas laisser voir qu'il est amené tout exprès, et sur-tout à ne pas employer plus d'une fois le même artifice. Le spectateur veut bien qu'on le trompe, mais il ne veut pas s'en apercevoir. La ruse est permise en poésie, comme l'étoit le larcin à Lacédémone; mais on punit les mal-adroits.

Il n'y a que les faits surnaturels dont le poète soit dispensé de rendre raison en les racontant. Œdipe est destiné, dès sa naissance, à tuer son père et à épouser sa mère; Calchas demande qu'on immole Iphigénie sur l'autel de Diane. Qu'a fait Œdipe, qu'a fait Iphigénie pour mériter un

pareil sort ? Telle est la loi de la destinée, telle est la volonté du ciel: le poète n'a pas autre chose à répondre. Il faut avouer que ces traditions populaires, si choquantes pour la raison, étoient commodes pour la poésie.

Les poètes anciens n'ont pas toujours dédaigné de motiver la volonté des dieux; et le merveilleux est bien plus satisfaisant lorsqu'il est fondé, comme dans l'Enéide, le ressentiment de Junon contre les Troyens; et la colère d'Apollon contre les Grecs, dans l'Iliade. Mais, pour motiver la conduite des dieux, il faut une raison plausible: il vaut mieux n'en donner aucune que d'en alléguer de mauvaises. Dans l'Enéide, par exemple, les vaisseaux d'Enée, au moment qu'on va les brûler, sont changés en nymphes: pourquoi? parce qu'ils sont faits des bois du mont Ida consacré à Cybèle; mais, comme un critique l'observe, plusieurs de ces vaisseaux n'en ont pas moins péri sur les mers; et ce qui ne les a pas garantis des eaux ne devoit pas les garantir des flammes.

Ce que je viens de dire de la clarté contribue aussi à la vraisemblance. Un fait n'est incroyable que parce qu'on y voit de l'incompatibilité dans les circonstances, ou de l'impossibilité dans l'exécution. Or, en l'expliquant, tout se concilie, tout s'arrange, tout se rapproche de la vérité. D'un tissu de faits possibles le récit peut être incroyable, si chacun d'eux est si rare, si singulier, qu'il n'y ait pas d'exemple dans la nature d'un tel concours d'événemens. Il peut arriver une fois que la statue d'un homme tombe sur son meurtrier et l'écrase, comme fit celle de Myrtis. Il peut arriver qu'un anneau jeté dans la mer se retrouve dans le ventre d'un poisson, comme celui de Policrate; mais un pareil accident doit être entouré de faits simples et familiers, qui lui communiquent l'air de la vérité. C'est une idée lumineuse d'Aristote, que la croyance que l'on donne à un fait se réfléchit sur l'autre, quand ils sont liés avec art. « Par une espèce de paralogisme ou faux raisonnement qui nous est naturel, nous concluons, dit-il, de ce qu'une chose est véritable, que celle qui la suit doit l'être. » Cette remarque importante prouve combien, dans le récit du merveilleux, il est essentiel d'entre-mêler des circonstances communes.

Ceux

Ceux qui demanderoient qu'un poème fût une suite d'événemens inouis, n'ont pas les premières notions de l'art. Ce qu'ils desirent dans un poème, est le vice des anciens romans. Pour me persuader que les héros qu'on me présente ont fait réellement des prodiges dont je n'ai jamais vu d'exemples, il faut qu'ils fassent des choses qui, tous les jours, se passent sous mes yeux. Il est vrai que, parmi les détails de la vie commune, l'on doit choisir avec goût ceux qui ont le plus de noblesse dans leur naïveté, ceux dont la peinture a le plus de charmes; et en cela les mœurs anciennes étoient plus favorables à la poésie que les nôtres. Les devoirs de l'hospitalité, les cérémonies religieuses, donnoient un air vénérable à des usages domestiques qui n'ont plus rien de touchant parmi nous. Que les Grecs mangent avant le combat, leurs vœux, l'usage de chanter à table les louanges des dieux ou des héros, rendent ce repas auguste. Qu'Henri IV ait pris et fait prendre à ses soldats quelque nourriture avant la bataille d'Ivri, c'est un tableau peu favorable à peindre. Il y a donc de l'avantage à prendre ses sujets dans les temps éloignés, ou, ce qui revient au même, dans les pays lointains; mais dans nos mœurs on peut trouver encore des choses naïves et familières, qui ne laissent pas d'avoir de la noblesse et de la beauté. Et pourquoi ne peindroit-on pas aujourd'hui les adieux d'un guerrier qui se sépare de sa femme et de son fils, avec cette ingénuité naturelle qui rend si touchans les adieux d'Hector? Homère trouveroit parmi nous la nature encore bien féconde, et sauroit bien nous y ramener. Le poète est si fort à son aise lorsqu'il fait des hommes de ses héros! Pourquoi donc ne pas s'attacher à cette nature simple et charmante lorsqu'une fois on l'a saisie? Pourquoi du moins ne pas se relâcher plus souvent de cette dignité factice où l'on tient ses personnages en attitude et comme à la gêne? Le dirai-je? Le défaut dominant de notre poésie héroïque, c'est la roideur. Je la voudrois souple comme la taille des graces. Je ne demande pas que le plaisant s'y joigne au sublime; mais je suis persuadé qu'on ne sauroit trop y mêler le familier noble, et que c'est sur-tout de ces relâches que dépend l'air de vérité.

La troisième qualité de la *narration*, c'est l'à-propos.

Toutes les fois que des personnages qui sont en scène, l'un raconte, et les autres écoutent, ceux-ci doivent être disposés à l'attention et au silence, et celui-là doit avoir eu quelques raisons de prendre, pour le récit dans lequel il s'engage, ce lieu, ce moment, ces personnes même. S'il étoit vrai que Cinna rendit compte à Émilie, dans l'appartement d'Auguste, de ce qui vient de se passer dans l'assemblée des conjurés, la personne et le temps seroient convenables, mais le lieu ne le seroit pas. Théramène raconte à Thésée tout le détail de la mort d'Hypolite : la personne et le lieu sont bien choisis; mais ce n'est point dans le premier accès de la douleur, qu'un père, qui se reproche la mort de son fils, peut entendre la description du prodige qui l'a causée. Les récits dans lesquels s'engagent les héros d'Homère sur le champ de bataille, sont déplacés à tous égards.

Une règle sûre pour éprouver si le récit vient à propos, c'est de se consulter soi-même, de se demander : Si j'étois à la place de celui qui l'écoute, l'écouterois-je de même? le ferois-je à la place de celui qui le fait? est-ce là même, et dans ce même instant, que ma situation, mon caractère, mes sentimens ou mes desseins, me détermineroient à le faire? Cela tient à une qualité de la *narration* plus essentielle que l'à-propos : c'est de l'intérêt que je parle.

La *narration*, purement épique, c'est-à-dire du poète à nous, n'a besoin d'être intéressante que pour nous-mêmes. Qu'elle réunisse, à notre égard, l'agrément et l'utilité, l'objet du poète est rempli; elle peut même se passer d'instruire, pourvu qu'elle attache : le plaisir qu'elle peut causer est celui de l'esprit, de l'imagination ou du sentiment.

Plaisir de l'esprit, lorsqu'elle est une source de réflexions ou de lumières : c'est l'intérêt que nous éprouvons à la lecture de Tacite. Il suffit à l'histoire, il ne suffit pas à la poésie; mais il en fait le plus solide prix, et c'est par-là qu'elle plaît aux sages.

Plaisir de l'imagination, lorsqu'on présente aux yeux de l'ame le tableau de la nature : c'est là ce qui distingue la *narration* du poète de celle de l'historien. Le soin de

la varier et de l'enrichir fait qu'on y mêle souvent des descriptions épisodiques; mais l'art de les enlâcer dans le tissu de la *narration*, de les placer dans les repos, de leur donner une juste étendue, de les faire desirer, ou comme délassemens, ou comme détails curieux, cet art, dis-je, n'est pas facile.

Cet attrait même de la nouveauté, ce plaisir de l'imagination, s'il étoit seul, seroit foible et bientôt insipide : l'ame ne sauroit s'attacher à ce qui ne l'éclaire ni ne l'émeut; et du moins si on la laisse froide, ne faut-il pas la laisser vide?

Plaisir du sentiment, lorsqu'une peinture fidelle et touchante exerce en nous cette faculté de l'ame par les vives impressions de la douleur ou de la joie; qu'elle nous émeut, nous attendrit, nous inquiète et nous étonne, nous épouvante, nous afflige et nous console tour-à-tour; enfin, qu'elle nous fait goûter la satisfaction de nous trouver sensibles, le plus délicat de tous les plaisirs.

De ces trois intérêts, le plus vif est évidemment celui-ci. Le sentiment supplée à tout, et rien ne supplée au sentiment : seul, il se suffit à lui-même, et aucune autre beauté ne se soutient s'il ne l'anime. Voyez ces récits qui se perpétuent d'âge en âge, ces traits dont on est si avide dès l'enfance, et qu'on aime à se rappeler encore dans l'âge le plus avancé : ils sont tous pris dans le sentiment. Mais c'est du concours de ces trois moyens de captiver les esprits, que résulte l'attrait invincible de la *narration*, et la plénitude de l'intérêt. C'est donc sous ces trois points de vue que le poète, avant de s'engager dans ce travail, doit en considérer la matière pour en mieux pressentir l'effet. Il jugera, par la nature du fond, de sa stérilité ou de son abondance; et, glissant sur les endroits qui ne peuvent rien produire, il réservera les forces du génie pour semer en un champ fécond.

Je n'ai considéré jusqu'ici l'intérêt que du poète au lecteur, et tel qu'il est même dans l'épopée; mais, dans le poème dramatique, il est relatif encore aux personnages qui sont en scène, et c'est par eux qu'il doit commencer. Qu'importe, direz-vous, qu'un autre que moi s'intéresse au récit que j'entends? Il importe beaucoup, et on va le

voir. Je conviens que, si le spectateur est intéressé, l'objet du poëte est rempli; mais l'intérêt dépend de l'illusion, et celle-ci de la vraisemblance : or, il n'est pas vraisemblable que deux acteurs, sur la scène, s'occupent, l'un à dire, l'autre à écouter ce qui n'intéresse ni l'un ni l'autre. De plus, l'intérêt du spectateur n'est que celui des personnages; et, selon que ce qu'il entend les affecte plus ou moins, l'impression réfléchie qu'il en reçoit est plus profonde ou plus légère.

Les faits, contenus dans l'éxposition de Rodogune, ne manquent ni d'importance ni de pathétique; mais, des deux personnages qui sont en scène, l'un raconte froidement, l'autre écoute plus froidement encore, et le spectateur s'en ressent.

L'intérêt personnel de celui qui raconte est un besoin de conseil, de secours, de consolation, de soulagement; l'intérêt qui lui vient du dehors est un mouvement d'affection ou de haine pour celui dont la fortune ou la vie est en péril ou comme en suspens. L'intérêt personnel de celui qui écoute est tranquille ou passionné de curiosité ou d'inquiétude; et l'une et l'autre est d'autant plus vive, que l'événement le touche de plus près; l'intérêt, s'il lui est étranger, vient d'un sentiment de bienveillance ou d'inimitié, de compassion ou d'humanité simple.

Plus la *narration* est intéressante pour les acteurs, moins elle a besoin de l'être directement pour les spectateurs : je m'explique. Un fait simple, familier, commun, qui vient de se passer sous nos yeux, n'est rien moins qu'intéressant pour nous à entendre raconter; mais si ce récit va porter la joie dans l'ame d'un malheureux qui nous a fait verser des larmes; s'il le tire de l'abîme où nous avons frémi de le voir tomber; s'il jette la désolation, le désespoir dans l'ame d'une mère, d'un ami, d'un amant; si, par une révolution subite, il change la face des choses, et fait passer le personnage que nous aimons d'une extrémité de fortune à l'autre, il devient très-intéressant, quoiqu'il n'ait rien de merveilleux, rien de curieux en lui-même. Si, au contraire, la *narration* n'a pas cette influence rapide et puissante sur le sort des personnages; si elle ne doit exciter aucunes de ces secousses, dont

l'ébranlement se communique à l'ame des spectateurs, au défaut de cette réaction, elle doit avoir une action directe et relative de l'objet à nous-mêmes. C'est là qu'il faut nous rendre les objets présens par la vivacité des peintures. Enée et Didon, Henri IV et Elizabeth ne sont pas assez émus pour nous émouvoir et nous attendrir; mais le tableau de l'incendie de Troye, et celui du massacre de la Saint-Barthélemy, nous frappent, nous ébranlent directement et sans contre-coup : c'est ainsi qu'agit l'épopée, lorsqu'elle n'est pas dramatique; et alors, pour suppléer à l'action, elle exige les couleurs les plus vives et les plus vraies, les couleurs même de la nature, et sans aucun vernis de l'art.

Plus l'exposé d'un événement tragique est nu, simple et naïf, mieux il fait l'impression de la chose. Toute circonstance qui n'ajoute pas à l'intérêt l'affoiblit; au lieu que dans les récits tranquilles, et qui n'intéressent que l'imagination, le fond n'est rien, la forme est tout : le travail fait le prix de la matière; alors la poésie se répand en descriptions, en comparaisons, ressources qu'elle dédaigne, lorsqu'elle est vraiment pathétique; car ces vains ornemens blesseroient la décence, autre règle que le poète doit s'imposer en racontant.

Quid deceat, quid non, est un point de vue sur lequel il doit avoir sans cesse les yeux attachés. Ce n'est point là ce qu'on vous demande, dit Horace à l'artiste qui prodigue des ornemens étrangers ou superflus. Je lui dis plus : Ce n'est point là ce que vous vous demandez à vous-même. Que faites-vous? C'est le cœur, et non pas les sens que vous devez frapper. Vous voulez nous peindre la nature dans sa touchante simplicité, et vous la chargez d'un voile dont la richesse fait l'épaisseur. Est-ce avec des vers pompeux et de brillantes images que vous prétendez m'arracher des larmes? Est-ce avec cet éclat de paroles qu'une amante, sur le tombeau de son amant; une mère, sur le corps froid et livide d'un fils unique et bien-aimé, vous pénètrent et vous déchirent l'ame? Consultez-vous, écoutez la nature, et jetez au feu ces descriptions fleuries qui la glacent au fond de nos cœurs.

Les décences de la *narration* du poète à nous se bornent à n'y rien mêler d'obscène, de bas, de choquant.

Contre cette règle pèche, dans l'Enéide, la fiction puérile et dégoûtante des harpies; et, dans le Paradis perdu, l'allégorie du péché et de la mort. Le nuage qui, dans l'Iliade, couvre Jupiter et Junon sur le mont Ida, est, pour les poètes, une leçon et un modèle de bienséance.

Les décences d'un acteur à l'autre sont dans le rapport de leur rang, de leur situation respective. Un malheureux, qui, pour émouvoir la pitié, fait le récit de ses aventures, est réservé, timide et modeste, ménager du temps qu'on lui donne, et attentif à ne pas en abuser.

Mérope demande à Egiste quel est l'état, le rang, la fortune de ses parens: vous savez quelle est sa réponse.

Si la vertu suffit pour faire la noblesse,
Ceux dont je tiens le jour, Policlète, Sirris,
Ne sont pas des mortels dignes de vos mépris.
Le sort les avilit, mais leur sage constance
Fait respecter en eux l'honorable indigence;
Sous ses rustiques toits, mon père vertueux
Fait le bien, suit les lois, et ne craint que les dieux.

Ainsi le style, le ton, le caractère de la *narration*, et tout ce qu'on appelle convenance, est dans le rapport de celui qui raconte, avec celui qui l'écoute. Si Virgile a une tempête à décrire, il est naturel qu'il emploie toutes les couleurs de la poésie à la rendre présente à l'esprit du lecteur.

Mais qu'Idoménée, dans la plus cruelle situation où puisse être réduit un père, fasse, à l'un de ses sujets, la confidence de son malheur, il ne s'amusera point à décrire la tempête qu'il a essuyée: son objet n'est pas d'effrayer celui qui l'entend, mais de lui confier sa peine. « Nous » allions périr, lui dira-t-il, j'invoquai les dieux; et, » pour les appaiser, je jurai d'immoler, en arrivant dans » mes états, le premier homme qui s'offrirait à moi. Piété » cruelle et funeste! J'arrive; et le premier objet qui se » présente à ma vue, c'est mon fils. » Voilà le langage de la douleur.

Il en est d'un personnage tranquille à peu près comme du poète: le sujet de la *narration* ne doit pas l'affecter assez pour lui faire négliger les détails: par exemple, il

est naturel qu'Enée, racontant à Didon la mort de Laocoon et de ses enfans, décrive la figure des serpens qui: fendant la mer, vinrent les étouffer. Didon est disposée à l'entendre; au lieu que dans le récit de la mort d'Hypolite, ni la situation de Théramène, ni celle de Thésée, ne comportent ces riches détails:

Cependant sur le dos de la plaine liquide
S'élève à gros bouillons une montagne humide.
L'onde approche, se brise, et vomit, à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
Son front large est armé de cornes menaçantes;
Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes;
Indomptable taureau, dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux;
Ses longs mugissemens font trembler le rivage;
Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage;
La terre s'en émeut, l'air en est infesté;
Le flot qui l'apporta recule épouvanté.

Ces vers sont très-beaux, mais ils sont déplacés. Si le sentiment, dont Théramène est saisi, étoit la frayeur, il seroit naturel qu'il en eût l'objet présent, et qu'il le décrivît comme il l'auroit vu; mais peu importe à sa douleur et à celle de Thésée que le front du dragon fût armé de cornes, et que son corps fût couvert d'écailles. Si Racine eût, dans ce moment, interrogé la nature, lui qui la connoissoit si bien, j'ose croire qu'après ces deux vers,

L'onde approche, se brise, et vomit, à nos yeux,
Parmi des flots d'écume, un monstre furieux,

il eût passé rapidement à ceux-ci:

Tout fuit; et, sans s'armer d'un courage inutile,
Dans le temple voisin chacun cherche un asyle.
Hypolite, lui seul, etc.

Il est dans la nature que la même chose racontée par différens personnages, se présente sous des traits différens, soit qu'ils ne l'aient pas vu de même, soit qu'ils ne se rappellent de ce qu'ils ont vu que ce qui les a vivement frappés, soit que le sentiment qui les domine, ou le dessein

qui les occupe, leur fasse négliger et passer sous silence tout ce qui ne l'intéresse pas. Pour savoir les détails sur lesquels il faut se reposer, ou bien glisser légérement, il n'y a qu'à examiner la situation ou l'intention de celui qui raconte : sa situation, lorsqu'il se livre aux mouvemens de son ame, et qu'il ne raconte que pour se soulager; son intention, lorsqu'il se propose d'émouvoir l'ame de celui qui l'écoute, et d'en disposer à son gré. Là, tout ce qui l'affecte lui-même; ici, tout ce qui peut exciter dans l'autre les sentimens qu'il veut lui inspirer, sera placé dans sa *narration;* tout le reste y sera superflu : la règle est simple; elle est infaillible.

Que l'intention de celui qui raconte soit d'instruire, ou seulement d'émouvoir; qu'il réveille des choses cachées, ou qu'il rappelle des choses connues, les détails ne sont pas les mêmes. Le complot d'Egiste et de Clytemnestre, l'arrivée d'Agamemnon, les embûches qu'on lui a dressées, comment il a été surpris et assassiné dans son palais; Oreste a dû voir tout cela dans le récit que lui a fait Palamède, quand il a voulu l'en instruire; mais s'il ne s'agit plus que de lui rappeler ce crime connu, pour l'exciter à la vengeance, c'est à grands traits qu'il le lui peindra.

Oreste, c'est ici que le barbare Egiste,
Ce monstre détesté, souillé de tant d'horreurs,
Immola votre père à ses noires fureurs.
Là, plus cruelle encor, pleine des Euménides,
Son épouse sur lui porta ses mains perfides.
C'est ici que, sans force et baigné dans son sang,
Il fut long-temps traîné le couteau dans le flanc.

Il en est de même d'un personnage qui, plein de l'objet qui l'intéresse directement, se le rappelle, ou le rappelle à d'autres; il l'effleure, et n'en prend que les traits relatifsà sa situation. Ainsi, dans l'apothéose de Vespasien, Bérénice n'a vu, ne fait voir à Phénice que le triomphe de Titus :

De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur?
Tes yeux ne sont-ils pas tout pleins de sa grandeur?
Ces flambeaux, ce bûcher, cette nuit enflammée,
Ces aigles, ces faisceaux, ce peuple, cette armée,

Cette foule de rois, ces consuls, ce sénat,
Qui tous de mon amant empruntoient leur éclat,
Cette pourpre, cet or, qui rehaussoient sa gloire,
Et ces lauriers encor, témoins de sa victoire;
Tous ces yeux qu'on voyoit venir de toutes parts
Confondre sur lui seul leurs avides regards,
Ce port majestueux, cette douce présence, etc.

Tel est aussi, dans Andromaque, le souvenir de la prise de Troye.

Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle,
Qui fut, pour tout un peuple, une nuit éternelle;
Figure-toi Pyrrhus, les yeux étincelans,
Entrant à la lueur de nos palais brûlans,
Sur tous mes frères morts se faisant un passage,
Et de sang tout couvert échauffant le carnage.
Songe aux cris des vainqueurs; songe aux cris des mourans,
Dans la flamme étouffés, sous le fer expirans;
Peins-toi, dans ces horreurs, Andromaque éperdue.

Dans ce tableau, les yeux d'Andromaque ne se détachent point de Pyrrhus; elle ne distingue que lui; tout le reste est confus et vague: c'est ainsi que tout doit être relatif et subordonné à l'intérêt qui domine dans le moment de la *narration*.

Comme elle n'est jamais plus tranquille, plus désintéressée que dans la bouche du poète, elle n'est jamais plus libre de se parer des fleurs de la poésie: aussi, dans ce calme des esprits, a-t-elle besoin de plus d'ornemens que lorsqu'elle est passionnée. Or ses ornemens les plus familiers sont les descriptions et les comparaisons.

(M. Marmontel.)

NATUREL.

Le *naturel*, dans le style, annonce un auteur qui joint au sentiment de la belle nature une grande facilité pour la peindre : c'est ce sentiment qui nous apprend à dire les choses comme chacun s'imagine qu'il les auroit dites ; un esprit *naturel*, dédaignant les transitions éclatantes qui trahissent l'art et quelquefois l'effort, trouve les sciences dans l'ordre des choses ; ses idées tiennent l'une à l'autre comme d'elles-mêmes : c'est la dépendance de ses pensées qui en forme la liaison ; ce ne sont point des pièces de rapport, l'ouvrage est jeté en fonte : un esprit *naturel*, ennemi de toute contrainte comme de toute affectation, ressemble à ces personnes qui, avec une démarche aisée, des attitudes nobles, mais simples, des ornemens destinés à les vêtir plutôt qu'à les parer, nous plaisent, nous préviennent en leur faveur, et sont d'autant plus sûres de nos suffrages qu'elles ne paroissent pas y prétendre.

Le moyen le plus sûr pour saisir ce ton *naturel* est de ne faire parade ni d'esprit ni d'érudition.

Un de nos poètes a dit ingénieusement que l'esprit qu'on veut avoir nuit à l'esprit qu'on a, et l'on s'imagine difficilement jusqu'à quel point cette manie de paroître ingénieux peut nous rendre ridicules. Dans une oraison funèbre du brave Crillon, prononcée à Avignon il y a environ cent cinquante ans, l'orateur s'écrie : « Je le vois au siége » de la Ferre féru, férir ; battu, battre ; choqué, choquer, » toujours Crillon. Je le vois à Montmeillan bruyant, bril- » lant, brûlant du desir de combattre, toujours Crillon. » Il n'étoit pas seulement fort au pouce droit comme » Pyrrhus, ains en toutes les parties de son corps, fort » en son cœur comme un Léonidas, fort en ses yeux » comme un Haspalicus, fort en sa prestance comme un » Marius, fort en son bras comme un Scanderberg. »

Il est rare que l'affectation d'esprit et d'érudition soit portée à cet excès ; mais, dès qu'elle se laisse apercevoir, elle détruit le *naturel*. Il est cependant, dans nos écrits comme dans nos gestes, la source des graces qui séduisent et de l'intérêt qui passionne : l'antithèse est de toutes les figures celle

qui lui est la plus opposée. J'avouerai que rien ne contribue plus à l'éclaircissement de deux idées que de faire apercevoir leur affinité ou leur différence, et que le contraste de deux objets, en les rendant plus remarquables, soulage notre attention et rend nos sensations plus distinctes.

Mais l'on avouera que l'antithèse, lorsqu'elle est prodiguée, annonce l'effort de l'esprit. Il faut éviter encore plus les jeux de mots, tellement accueillis autrefois qu'ils s'introduisirent jusque dans l'éloquence. Lorsque Pyrrhus dit :

Brûlé de plus de feux que je n'en allumai,

l'on ne peut disconvenir que les jeux de mots ne soient incompatibles avec le naturel, qui disparoît dès que l'esprit veut se montrer. Mais c'est peu de ne pas tomber dans ces abus, il faut encore éviter la prétention de donner de l'éclat au style et du saillant aux pensées.

Le coloris de nos nouveaux peintres, disoit Cicéron, est plus brillant que celui des anciens; cependant la séduction que nous cause la fraîcheur de leurs peintures dure peu, et nous préférons à ces tableaux modernes les tableaux antiques. Les sons pleins et graves ont moins de douceur que les demi-tons et les dièses, et cependant ces agrémens de la musique nous fatiguent lorsqu'ils sont prodigués; les parfums les plus spiritueux ne plaisent pas aussi long-temps que ceux qui frappent moins l'odorat; le toucher même se lasse des objets qu'un trop grand poli rend mols et glissans; et le plus voluptueux des sens, le goût, éprouve bientôt de la satiété pour ce qui le flatte trop délicieusement; les liqueurs qui ont beaucoup d'esprits émoussent les fibres du palais. C'est une loi de la nature que ce qui cause beaucoup de plaisir n'en cause pas long-temps. Concluons-en avec l'orateur romain qu'un discours où tout brille, où tout éclate, fait naître plutôt une espèce d'éblouissement qu'une admiration véritable, et qu'un écrivain déplaît souvent par l'effort même qu'il fait pour plaire.

Le *naturel* est un des caractères distinctifs des écrivains anciens. Dans ce qui nous reste d'Isocrate, on voit un style

doux, coulant, plein de graces *naturelles,* ni trop simple ni trop orné. Il est le premier, selon Cicéron, qui ait introduit dans la langue grecque ce nombre et cette cadence qui en fait la première des langues.

Le *naturel* distinguoit Démosthène comme Isocrate. Ce prince des orateurs avoit une éloquence rapide, forte, sublime; mais ce qu'on remarquoit le plus dans ses harangues, c'est que toutes ses pensées paroissoient naître du sujet, et toutes ses expressions convenir à ses pensées. Eschine, plus abondant, plus fleuri que son rival, savoit cependant réunir le *naturel* à l'élégance; Cicéron excella sur-tout dans l'arrangement des mots et dans l'art de flatter l'oreille par la suspension des phrases artistement cadencées. Personne n'eut à un si haut degré le talent de relever les choses les plus communes, et d'embellir celles qui paroissoient le moins susceptibles d'ornemens; mais tous ses discours sont marqués au coin de cette noble simplicité et de ce *naturel* sublime qui est le premier caractère de l'éloquence et le trait distinctif des orateurs anciens.

Sénèque fut le premier qui accrédita le style recherché : à une grande délicatesse de sentimens, il unissoit beaucoup d'étendue dans l'esprit; mais le desir de donner le ton à son siècle le jeta dans des nouveautés qui corrompirent le goût. Il substitua à l'heureuse simplicité des anciens le fard et la parure de la cour de Néron. Un style semé de pointes, de sentences et de peintures brillantes, mais trop chargées; des expressions nouvelles, des tours ingénieux, mais peu naturels. Peu content de plaire, il voulut éblouir, et il y réussit. Concis, et néanmoins diffus, il n'employa que le moins de termes possibles pour exprimer sa pensée; mais il employa trop de pensées particulières pour développer sa pensée principale. Il afficha l'art, et s'écarta de ce *naturel* qui est le premier charme du style. Cette qualité si précieuse est plus rare dans nos écrivains que dans ceux de l'antiquité. Nous avons cependant des auteurs qui peuvent servir de modèles dans ce genre. A leur tête, on doit placer Lafontaine; c'est le poète de la nature : sagesse du plan, ordonnance des tableaux, fraîcheur du coloris, choix des ornemens, richesse des détails, *naturel* des descriptions, vérité des caractères, finesse de morale, tout

fait sentir dans ses ouvrages une heureuse simplicité peu connue avant lui. Nos jeunes écrivains ne sauroient trop étudier sa versification et son style.

Après Lafontaine, nous placerons Jean Racine. La poésie française, portée au plus haut point de noblesse, d'élégance et de pureté, a consacré son nom à une gloire immortelle. Aucun poète n'a mieux connu, mieux éprouvé, plus vivement exprimé le sentiment par cette heureuse facilité d'animer tout ce qu'il dit, par l'heureux talent de parler intimément au cœur, de l'attendrir, de lui faire éprouver tous les mouvemens des passions; il s'est rendu maître de la scène tragique, en maniant, avec une supériorité sans égale, le plus intéressant de ses ressorts, la pitié : qu'on parcoure ses tragédies; la sagesse et la vérité des caractères, le pathétique et la chaleur qui les vivifie, offrent sans cesse des traits qui émeuvent les spectateurs. Par-tout une poésie noble, tendre, harmonieuse, présente des charmes séduisans, et lui ouvre, par les sens, le chemin de l'ame; et l'on peut dire de lui :

Au flambeau de son cœur échauffant son esprit,
Il voit tout ce qu'il peint et sent tout ce qu'il dit.

Ce qui le distingue sur-tout, c'est le *naturel*; rien de forcé, point d'effort : *je me trouve à mon aise en le lisant*, disoit une femme de la cour : c'est peut-être le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce poète, qui a rappelé parmi nous cette élégante simplicité que nous admirons dans les anciens.

Une pensée *naturelle* est nécessairement vraie; mais toute pensée vraie ne paroit pas toujours *naturelle*, parce que le rapport réel qui peut se trouver entre des idées n'est pas toujours sensible. Nous ne jugeons une pensée *naturelle* que lorsqu'elle se présente d'abord à l'esprit; si elle lui échappe, ou qu'elle ne se laisse qu'entrevoir, nous ne manquons pas de nous en prendre à l'auteur. Notre amour propre nous persuade aisément que ce que nous ne concevons par sans effort n'a pu être produit sans beaucoup de travail.

« Ce que je trouve de cruel dans quelques écrivains

NÉCROLOGE.

LIVRE mortuaire, dans lequel on écrit le nom des morts. Les premiers chrétiens avoient, dans chaque église, leur *nécrologe*, où ils marquoient soigneusement le jour de la mort de leurs évêques. Les moines en ont eu et en ont encore dans leurs monastères. On a donné aussi le nom de *nécrologe* aux catalogues des saints, où le jour de leur mort et de leur mémoire est marqué ; et, à parler exactement, ce nom leur convient mieux que celui de martyrologe qu'on donne communément à ces sortes de recueils, puisque tous ceux dont il y est fait mention ne sont pas morts martyrs. Il faut cependant croire que la dénomination de martyrologe a prévalu, parce que, dans les premiers temps, les chrétiens n'inscrivoient sur ces registres que les noms de ceux qui étoient morts pour la foi, et que, dans la collection qui en a été faite depuis, on y a ajouté ceux des autres personnages qui s'étoient distingués par la sainteté de leur vie.

(M. l'abbé MALLET.)

NÉGOCIATEUR.

MINISTRE chargé de traiter de paix, de guerre, d'alliance et de toute autre affaire d'état plus ou moins importante.

« Le *négociateur* ou le plénipotentiaire, dit la Bruyère, » est un protée qui prend toutes sortes de formes : semblable quelquefois à un joueur habile, il ne montre ni » humeur ni complexion, soit pour ne point donner » lieu aux conjectures ou se laisser pénétrer, soit pour ne » rien laisser échapper de son secret par passion ou par » foiblesse. Quelquefois aussi il sait feindre le caractère le » plus conforme aux vues qu'il a et aux besoins où il se » trouve, et paroître tel qu'il a intérêt que les autres » croient qu'il est en effet. Il parle quelquefois en termes » clairs et formels : il sait encore mieux parler ambiguement, d'une manière enveloppée; user de tours ou de » mots équivoques qu'il peut faire valoir ou diminuer » dans les occasions et selon ses intérêts. Il demande peu » quand il ne veut pas donner beaucoup; il demande » beaucoup pour avoir peu et l'avoir plus sûrement; il » demande trop pour être refusé, mais dans le dessein de » se faire un droit ou une bienséance de refuser lui-même » ce qu'il sait bien qu'on lui demandera et qu'il ne veut » pas octroyer. Il prend directement ou indirectement » l'intérêt d'un allié, s'il y trouve son utilité ou l'avancement de ses prétentions. Il ne parle que de paix, que » d'alliance, que d'intérêts publics; et en effet il ne songe » qu'aux siens, c'est-à-dire à ceux de son maître. Il a son » fait tout digéré par la cour, toutes ses démarches sont » mesurées, les moindres avances qu'il fait lui sont prescrites; et il agit néanmoins dans les points difficiles et » dans les articles contestés, comme s'il se relâchoit de » lui-même sur-le-champ, par un esprit d'accommodement » et de déférence, promettant qu'il fera de son mieux » pour n'être pas désavoué par sa cour. Il ne tend, par ses » intrigues, qu'au solide et à l'essentiel, toujours prêt à » leur sacrifier les points d'honneur imaginaires. Il prend

» conseil

» conseil du temps, du lieu, des occasions, de sa puissance ou de sa foiblesse, du génie des nations avec qui il traite, du tempérament et caractère des personnes avec qui il négocie. Toutes ses vues, toutes ses maximes, toutes les rafineries de sa politique, tendent à une seule fin, qui est de n'être point trompé et de tromper les autres. »

(M. de Jaucourt.)

NÉOLOGISME.

L'on appelle ainsi l'affectation de certaines personnes à se servir d'expressions nouvelles et éloignées de celles que l'usage autorise. Le *néologisme* ne consiste pas seulement à introduire dans le langage des mots nouveaux qui y sont inutiles; c'est le tour affecté des phrases, c'est la jonction téméraire des mots, c'est la bizarrerie des figures, qui caractérisent sur-tout le *néologisme*. Pour en prendre une idée convenable, on n'a qu'à lire le second entretien d'Ariste et d'Eugène sur la langue française. Le père Bouhours y relève, avec beaucoup de justesse, quoique peut-être avec un peu trop d'affectation, le *néologisme* des écrivains de Port-Royal, et il le montre dans un grand nombre d'exemples, dont la plupart sont tirés de la traduction de l'Imitation de Jésus-Christ, donnée par ces solitaires.

Un auteur qui connoît les droits et les décisions de l'usage ne se sert que des mots reçus, ou ne se résout à en introduire de nouveaux que quand il y est forcé par une disette absolue et un besoin indispensable : simple et sans affectation dans ses tours, il ne rejette point les expressions figurées qui s'adaptent naturellement à son sujet; mais il ne les recherche point, et n'a garde de se laisser éblouir par le faux éclat de certains traits plus hardis que solides.

Il ne faut pourtant pas inférer des reproches raisonnables que l'on peut faire au *néologisme*, qu'il ne faille rien oser dans le style. On risque quelquefois avec succès un terme nouveau, un tour extraordinaire, une figure inusitée; mais c'est une ressource pour le génie, dont il faut user avec circonspection et avec retenue; et il faut y être comme forcé par un besoin réel. Rien ne seroit plus dangereux que de passer les bornes.

On appelle néologue celui qui affecte un langage nouveau, des expressions bizarres, des tours recherchés, des figures extraordinaires.

Le célèbre abbé Desfontaines publia, en 1726, un

dictionnaire néologique, c'est-à-dire une liste alphabétique de mots nouveaux, d'expressions extraordinaires, de phrases insolites, qu'il avoit pris dans les ouvrages modernes les plus célèbres, publiés depuis quelques dix ans. Ce dictionnaire est suivi de l'éloge historique de Pantalon-Phébus; plaisanterie pleine d'art, où ce critique a fait usage de la plupart des locutions nouvelles qui étoient l'objet de sa censure: le tour ingénieux qu'il donne à ses expressions en fait mieux sentir le défaut, et le ridicule qu'il y attache en les accumulant n'a pas peu contribué à tenir sur leurs gardes bien des écrivains, qui apparemment auroient suivi et imité ceux que cette contre-vérité a notés comme répréhensibles.

Il y auroit, je crois, quelque utilité à donner, tous les cinquante ans, le dictionnaire néologique du demi-siècle. Cette censure périodique, en réprimant l'audace des néologues, arrêteroit d'autant la corruption du langage, qui est l'effet ordinaire d'un *néologisme* imperceptible dans ses progrès: d'ailleurs la suite de ces dictionnaires deviendroit comme le mémorial des révolutions de la langue, puisqu'on y verroit le temps où les locutions se seroient introduites, et celles qu'elles auroient remplacées. Car telle expression fut autrefois néologique qui est aujourd'hui du bel usage; et il n'y a qu'à comparer l'usage présent de la langue avec les remarques du père Bouhours sur les écrits de Port-Royal, pour reconnoître que plusieurs des expressions risquées par ces auteurs ont reçu le sceau de l'autorité publique, et peuvent être employées aujourd'hui par les puristes les plus scrupuleux.

(ANONYME.)

NIAIS.

Il se dit de quelqu'un qui ignore les usages les plus communs de la société. Ce caractère se remarque dans la physionomie, la voix, le discours, le geste, l'expression, les idées. Il y a de faux *niais* dont on est d'autant plus aisément la dupe qu'on s'en méfie moins. Si la simplicité se remarque dans l'extérieur, et qu'elle soit accompagnée de nonchalance, elle fait le *niais*. La simplicité n'est pas incompatible avec la vivacité; jamais *niais* ne fut actif.

(ANONYME.)

NOBLESSE. *

On peut considérer la *noblesse*, avec le chancelier Bacon, en deux manières, ou comme faisant partie d'un état, ou comme faisant une condition de particuliers.

Comme partie d'un état, toute monarchie où il n'y a point de *noblesse* est une pure tyrannie : la *noblesse* entre, en quelque façon, dans l'essence de la monarchie, dont la maxime fondamentale est : *point de noblesse, point de monarque;* mais on a un despote comme en Turquie.

La *noblesse* tempère la souveraineté, et, par sa propre splendeur, accoutume les yeux du peuple à fixer et à soutenir l'éclat de la royauté, sans en être effrayé. Une *noblesse* grande et puissante augmente la splendeur d'un prince, quoiqu'elle diminue son pouvoir quand elle est trop puissante. Il est bon pour le prince et pour la justice que la *noblesse* n'ait pas trop de puissance, et qu'elle se conserve cependant une grandeur estimable et propre à réprimer l'insolence populaire et l'empêcher d'attaquer la majesté du trône. Dans un état monarchique, le pouvoir intermédiaire subordonné, le plus naturel, est celui de la *noblesse;* abolissez ses prérogatives, vous aurez bientôt un état populaire, ou bien un état despotique.

L'honneur gouverne la *noblesse*, en lui prescrivant l'obéissance aux volontés du prince; mais cet honneur lui dicte en même temps que le prince ne doit jamais lui commander une action déshonorante. Il n'y a rien que l'honneur prescrive plus à la *noblesse* que de servir le prince à la guerre; c'est la profession distinguée qui convient aux nobles, parce que ses hasards, ses succès et ses malheurs même, conduisent à la grandeur.

Il faut donc que, dans une monarchie, les lois travaillent à soutenir la *noblesse* et à la rendre héréditaire, non pas pour être le terme entre le pouvoir du prince et la foiblesse du peuple, mais pour être le lien de tous les deux. Les prérogatives accordées à la *noblesse* lui seront particulières dans la monarchie, et ne passeront point au peuple, si l'on ne veut choquer le principe du gouvernement, si l'on ne veut diminuer la force de la *noblesse* et celle du

peuple. Cependant une *noblesse* trop nombreuse rend d'ordinaire un état monarchique moins puissant; car, outre que c'est une surcharge de dépenses, il arrive que la plupart des nobles deviennent pauvres avec le temps; ce qui fait une espèce de disproportion entre les honneurs et les biens.

La *noblesse*, dans l'aristocratie, tend toujours à jouir d'une autorité sans bornes; c'est pourquoi, lorsque les nobles y sont en grand nombre, il faut un sénat qui règle les affaires que le corps des nobles ne sauroit décider, et qui prépare celles dont il décide. Autant il est aisé au corps des nobles de réprimer les autres dans l'aristocratie, autant est-il difficile qu'il se réprime lui-même; telle est la nature de cette constitution, qu'il semble qu'elle mette les mêmes gens sous la puissance des lois, et qu'elle les en retire : or un corps pareil ne peut se réprimer que de deux manières, ou par une grande vertu, qui fait que les nobles se trouvent en quelque façon égaux à leur peuple, ce qui peut former une sorte de république, ou par une vertu moindre, qui est une certaine modération qui rend les nobles au moins égaux à eux-mêmes; ce qui fait leur conservation.

La pauvreté extrême des nobles et leurs richesses exorbitantes sont deux choses pernicieuses dans l'aristocratie. Pour prévenir leur pauvreté, il faut sur-tout les obliger de bonne heure à payer leurs dettes. Pour modérer leurs richesses, il faut des dispositions sages et insensibles, non pas des confiscations, des lois agraires ni des abolitions de dettes, qui font des maux infinis.

Dans l'aristocratie, les lois doivent ôter le droit d'aînesse entre les nobles, comme il est établi à Venise, afin que, par le partage continuel des successions, les fortunes se remettent toujours dans l'égalité. Il ne faut point, par conséquent, de substitutions, de retraits lignagers, de majorats, d'adoptions; en un mot, tous les moyens inventés pour soutenir la *noblesse* dans les états monarchiques tendroient à établir la tyrannie dans l'aristocratie.

Quand les lois ont égalisé les familles, il leur reste à maintenir l'union entre elles. Les différends des nobles

doivent être promptement décidés ; sans cela, les contestations entre les personnes deviennent des contestations entre les familles. Des arbitres peuvent terminer les procès, ou les empêcher de naître.

Enfin il ne faut point que les lois favorisent les distinctions que la vanité met entre les familles, sous prétexte qu'elles sont plus nobles et plus anciennes; cela doit être mis au rang des petitesses des particuliers.

Les démocraties n'ont pas besoin de *noblesse;* elles sont même plus tranquilles quand il n'y a pas de familles nobles; car alors on regarde à la chose proposée, et non pas à celui qui la propose ; ou quand il arrive qu'on y regarde, ce n'est qu'autant qu'il peut être utile pour la faire, et non pas pour ses armes et sa généalogie. La république des Suisses, par exemple, se soutient fort bien, malgré la diversité de religion et de cantons, parce que l'utilité, et non pas le respect, fait son lien. Le gouvernement des Provinces-Unies a cet avantage que l'égalité dans les personnes produit l'égalité dans les conseils, et fait que les taxes et les contributions sont payées de meilleure volonté.

A l'égard de la *noblesse* dans les particuliers, si l'on a une espèce de respect pour un vieux château, ou pour un bâtiment qui a résisté au temps, ou même pour un bel et grand arbre qui est frais et entier, malgré sa vieillesse, combien en doit-on plus avoir pour une noble et ancienne famille qui s'est maintenue contre les orages des temps? La *noblesse* nouvelle est l'ouvrage du pouvoir du prince; mais l'ancienne est l'ouvrage du temps seul; celle-ci inspire plus de talens, l'autre plus de grandeur d'ame.

Ceux qui sont les premiers élevés à la *noblesse* ont ordinairement plus de génie, mais moins d'innocence que leurs descendans. La route des honneurs est coupée de petits sentiers tortueux, que l'on suit souvent plutôt que de prendre le chemin de la droiture.

Une naissance noble étouffe communément l'industrie et l'émulation. Les nobles n'ont pas tant de chemin à faire que les autres pour monter aux plus hauts degrés; et celui qui est arrêté tandis que les autres montent a connu, pour l'ordinaire, des mouvemens d'envie. Mais la *noblesse*

étant dans la possession de jouir des honneurs, cette possession éteint l'envie qu'on lui porteroit si elle en jouissoit nouvellement. Les rois qui peuvent choisir dans leur *noblesse* des gens prudens et capables trouvent, en les employant, beaucoup d'avantages et de facilité; le peuple se plie naturellement sous eux comme sous des gens qui sont nés pour commander.

La *noblesse* est un titre d'honneur qui distingue du commun des hommes ceux qui en sont décorés, et les fait jouir de plusieurs privilèges.

Cicéron dit que la *noblesse* n'est autre chose qu'une vertu connue, parce qu'en effet le premier établissement de la *noblesse* tire son origine de l'estime et de la considération que l'on doit à la vertu.

C'est principalement à la sagesse et à la vaillance que l'on a d'abord attaché la *noblesse;* mais, quoique le mérite et la vertu soient toujours également estimables, et qu'il fût à desirer qu'il n'y eût point d'autre voie pour acquérir la *noblesse;* qu'elle soit en effet encore quelquefois accordée pour récompense à ceux dont on veut honorer les belles qualités, il s'en faut beaucoup que tous ceux en qui ces mêmes dons brillent soient gratifiés de la même distinction.

La *noblesse* des sentimens ne suffit pas pour attribuer la *noblesse* proprement dite, qui est un état civil que l'on ne peut acquérir que par la loi. Il en est de même de certaines fonctions honorables, qui, dans certains pays, donnent la qualité de noble, sans communiquer les autres titres de vraie *noblesse* ni tous les priviléges attachés à la *noblesse* proprement dite.

La nature a fait tous les hommes égaux; elle n'a établi d'autre distinction parmi eux que celle qui résulte des liens du sang, telle que la puissance des pères et mères sur leurs enfans. Mais les hommes, jaloux chacun de s'élever au dessus de leurs semblables, ont été ingénieux à établir diverses distinctions entre eux, dont la *noblesse* est une des principales. Il n'y a guère de nation policée qui n'ait eu quelque idée de la *noblesse.* Il est parlé des nobles dans le Deutéronome; on entendoit par-là ceux qui étoient connus et distingués du commun, et qui furent

établis princes et tribuns pour gouverner le peuple. Il y avoit dans l'ancienne loi une sorte de *noblesse* attachée aux aînés mâles et à ceux qui étoient destinés au service de Dieu.

Thésée, chef des Athéniens, qui donna chez les Grecs la première idée de la *noblesse*, distingua les nobles des artisans, choisissant les premiers pour connoître des affaires de la religion, et ordonnant qu'ils pourroient seuls être élus magistrats. Solon le législateur en usa de même, au rapport de Denis d'Halicarnasse. On l'a trouvée établie dans les pays les plus éloignés, au Pérou, au Mexique et jusque dans les Indes orientales.

Un gentilhomme japonois ne s'allieroit pas pour tout l'or du monde à une femme roturière.

Les naïres de la côte de Malabar, qui sont les *nobles* du pays, où l'on compte jusqu'à dix-huit sortes de conditions d'hommes, ne se laissent seulement pas toucher ni approcher de leurs inférieurs; ils ont même droit de les tuer, s'ils les trouvent dans leur chemin allant par les champs; ce que ces misérables évitent de tout leur possible, par des cris perpétuels dont ils remplissent la campagne.

Quoique les Turcs ne connoissent pas la *noblesse* telle qu'elle a lieu parmi nous, il y a chez eux une espèce de *noblesse* attachée à ceux de la lignée de Mahomet, que l'on nomme *chérifs;* ils sont en telle vénération, qu'eux seuls ont droit de porter le turban vert; et qu'ils ne peuvent point être reprochés en justice.

Il y a en Russie beaucoup de princes et de gentilshommes. Anciennement, et jusqu'au commencement de ce siècle, la *noblesse* de cet état n'étoit pas appréciée par son ancienneté, mais par le nombre des gens de mérite que chaque famille avoit donnés à l'état. Le czar Théodore porta un terrible coup à toute la *noblesse;* il la convoqua un jour, avec ordre d'apporter à la cour ses chartres et ses priviléges; il s'en empara et les jeta au feu, et déclara qu'à l'avenir les titres de *noblesse* de ses sujets seroient fondés uniquement sur leur mérite, et non pas sur leur naissance. Pierre-le-Grand ordonna pareillement que, sans aucun égard aux familles, on observeroit le rang selon la charge et les mérites de chaque particulier;

cependant, par rapport à la *noblesse* de naissance, on divise les princes en trois classes, selon que leur origine est plus ou moins illustre. La *noblesse* est de même divisée en quatre classes; savoir, celle qui a toujours été regardée comme égale aux princes; celle qui a des alliances avec les czars; celle qui s'est élevée par son mérite sous les règnes d'Alexis et de Pierre I[er]; enfin les familles étrangères qui, sous les mêmes règnes, sont parvenues aux premières charges.

Les Romains, dont nous avons emprunté plusieurs usages, avoient aussi une espèce de *noblesse*, et même héréditaire. Elle fut introduite par Romulus, lequel divisa ses sujets en deux classes, l'une des sénateurs, qu'il appela *pères*, et l'autre classe, composée du reste du peuple, qu'on appela les *plébéiens*, qui étoient comme sont aujourd'hui parmi nous les roturiers.

Par succession de temps, les descendans de ces premiers sénateurs, qu'on appeloit *patriciens*, prétendirent qu'eux seuls étoient habiles à être nommés sénateurs, et conséquemment à remplir toutes les dignités et charges qui étoient affectées aux sénateurs, telles que celles des sacrifices, les magistratures, enfin l'administration presque entière de l'état. La distinction entre les patriciens et les plébéiens étoit si grande, qu'ils ne prenoient point d'alliance ensemble, et, quand tout le peuple étoit convoqué, les patriciens étoient appelés chacun par leur nom et par celui de l'auteur de leur race, au lieu que les plébéiens n'étoient appelés que par curies, centuries ou tribus.

Les patriciens jouirent de ces prérogatives tant que les rois se maintinrent à Rome; mais, après l'expulsion de ceux-ci, les plébéiens, qui étoient en plus grand nombre que les patriciens, acquirent tant d'autorité, qu'ils obtinrent d'abord d'être admis dans le sénat, ensuite aux magistratures, puis au consulat, et enfin jusqu'à la dictature et aux fonctions des sacrifices; de sorte qu'il ne resta d'autre avantage aux patriciens sur les plébéiens qui étoient élevés à ces honneurs, sinon la gloire d'être descendus des premières et des plus anciennes familles nobles de Rome. On peut comparer à ce changement celui qui est

arrivé en France sous la troisième race, lorsque l'on a ennobli des roturiers, et qu'on les a admis à posséder des fiefs et certains offices qui, dans l'origine, étoient affectés aux nobles.

Outre la *noblesse* de dignité, il y avoit chez les Romains une autre espèce de *noblesse* attachée à la naissance, que l'on appeloit *ingénuité*. On n'entendoit autre chose, par ce terme, que ce que nous appelons *une bonne race*, *une bonne famille*. Il y avoit trois degrés d'ingénuité; le premier de ceux qu'on appeloit *ingénus* simplement, c'étoient ceux qui étoient nés de parens libres, et qui eux-mêmes avoient toujours joui de la liberté. Le second degré d'ingénus étoit de ceux appelés *gentiles*, c'est-à-dire qui avoient *gentem et familiam*, qui étoient d'une ancienne famille. Le troisième degré d'ingénuité étoit composé des patriciens qui étoient descendus des deux cents premiers sénateurs institués par Romulus, et aussi, selon quelques-uns, des autres cent sénateurs qui furent ajoutés par Tarquin l'ancien.

De ces trois degrés d'ingénuité il n'y avoit d'abord que le dernier, savoir celui des patriciens, qui eût la *noblesse* proprement dite, qui étoit celle de dignité.

Mais, depuis que les plébéiens furent admis à la magistrature, ceux qui y étoient élevés participèrent à la *noblesse* qui étoit attachée à cet emploi, avec cette différence qu'on les appeloit hommes nouveaux, *novi homines*, pour dire qu'ils étoient nouvellement ennoblis.

Ainsi la *noblesse*, plus ou moins ancienne, provenoit toujours des grands offices qui étoient conférés par tout le peuple assemblé, appelés *magistratus curules*, et *magistratus populi romani*, tels que la place d'édile, de questeur, de censeur, de consul, de dictateur.

Les sénateurs qui n'avoient point eu les grands offices ni leurs prédécesseurs n'étoient pas non plus, au commencement, réputés nobles; mais, depuis que les plébéiens furent admis aux grands offices, la *noblesse* fut donnée aux sénateurs.

La valeur militaire étoit fort estimée; mais elle n'attribuoit qu'une *noblesse* imparfaite, que l'on peut appeler *considération* plutôt qu'une *noblesse* proprement dite.

Les chevaliers romains n'étoient pas non plus réputés nobles, quoique l'on se fît honneur d'être issu *ex equestri familiâ*. Les vrais nobles étoient donc, 1° les patriciens, c'est-à-dire ceux qui étoient descendus des trois cents premiers sénateurs; 2° ceux qui étoient élevés aux grandes magistratures; 3° les sénateurs; 4° ceux dont le père et l'aïeul avoient été successivement sénateurs, ou avoient rempli quelqu'office encore plus élevé : d'où est venue cette façon de parler, que la *noblesse* attachée à la plupart des offices ne se transmet aux descendans que *patre et avo consulibus*.

Mais la *noblesse* des sénateurs ne s'étendoit pas au-delà des petits-enfans, à moins que les enfans ou petits-enfans ne possédassent eux-mêmes quelque place qui leur communiquât la *noblesse*. Ces nobles avoient droit d'images, c'est-à-dire d'avoir leurs images et statues au lieu le plus apparent de leur maison : leur postérité les gardoit soigneusement : elles étoient ornées des attributs de leur magistrature, autour desquels leurs faits et gestes étoient décrits.

Au reste, la *noblesse* romaine ne faisoit pas, comme parmi nous, un ordre à part; ce n'étoit pas non plus un titre que l'on ajoutât à son nom, comme on met aujourd'hui les titres d'écuyer et de chevalier; c'étoit seulement une qualité honorable qui servoit à parvenir aux grandes charges.

Sous les empereurs, les choses changèrent de face : on ne connoissoit plus les anciennes familles patriciennes, qui étoient la plupart éteintes ou confondues avec des familles plébéiennes; les grands offices, d'où procédoit la *noblesse*, furent la plupart supprimés; d'autres, conférés au gré des empereurs : le droit d'images fut peu à peu anéanti, et la *noblesse* qui procédoit des offices de la république fut tout-à-fait abolie. Les empereurs établirent de nouvelles dignités auxquelles elle fut attachée, telles que celles de comte, de préfet, de proconsul, de consul, de patrice.

Les sénateurs de Rome conservèrent seuls un privilége; c'étoit que les enfans des sénateurs qui avoient eu la dignité d'illustres étoient sénateurs nés; ils avoient entrée et

voix délibérative lorsqu'ils étoient en âge ceux des simples sénateurs y avoient entrée, mais non pas voix; de sorte qu'ils n'étoient pas vrais sénateurs, ils avoient seulement la dignité de clarissimes, et étoient exempts des charges et peines auxquelles les plébéiens étoient sujets. Les enfans des décurions et ceux des vieux gendarmes, appelés *veterani*, étoient aussi exempts des charges publiques, mais ils n'avoient pas la *noblesse*.

Au reste, la *noblesse*, chez les Romains, ne pouvoit appartenir qu'aux citoyens de Rome; les étrangers, même ceux qui habitoient d'autres villes sujètes aux Romains, et qui étoient nobles chez eux, étoient appelés *domi nobiles*, c'est-à-dire nobles chez eux; mais on ne les reconnoissoit pas pour nobles à Rome. L'infamie faisoit perdre la *noblesse*, quoiqu'elle ne fît pas perdre l'avantage de l'ingénuité et de la gentilité.

En France, la *noblesse* tire sa première origine des Gaulois, chez lesquels il y avoit l'ordre des chevaliers, distingué des druides et du commun du peuple. Les Romains, ayant fait la conquête des Gaules, y établirent peu à peu les règles de leur *noblesse*. Enfin, lorsque les Francs eurent à leur tour conquis les Gaules sur les Romains, cette nation victorieuse forma le principal corps de la *noblesse* en France.

On sait que les Francs venoient des Germains, chez lesquels la *noblesse* héréditaire étoit déjà établie, puisque Tacite, en son livre II des Mœurs des Germains, dit que l'on choisissoit les rois dans le corps de la *noblesse*. Ce terme ne signifioit pas là valeur militaire; car Tacite distingue clairement l'un et l'autre en disant : *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.*

Les nobles faisoient tous profession de porter les armes; ainsi l'on ne peut douter que les Francs, qui étoient un essaim de Germains, et qui aidèrent Clovis à faire la conquête des Gaules, étoient tous nobles d'une *noblesse* héréditaire, et que le surnom de *Francs* qu'on leur donna, parce qu'ils étoient libres et exempts de toutes impositions, désigne en même temps leur *noblesse*, puisque cette exemption, dont ils jouissoient, étoit fondée sur leur qualité de nobles.

Il y avoit donc, au commencement de la monarchie, trois sortes de nobles; les uns qui descendoient des chevaliers gaulois qui faisoient profession de porter les armes; d'autres qui venoient des magistrats romains, lesquels joignoient l'exercice des armes a l'administration de la justice et au gouvernement civil et des finances; et la troisième sorte de nobles étoit les Francs, qui, faisant tous profession des armes, étoient exempts de toutes servitudes personnelles et impositions; ce qui les fit nommer *Francs*, à la différence du peuple, qui étoit presque tout serf; et cette franchise fut prise pour la *noblesse* même; de sorte que *franc*, *libre* ou *noble*, étoient ordinairement des termes synonymes.

Dans la suite, les Francs, s'étant mêlés avec les Gaulois et les Romains, ne formèrent plus qu'une même nation; tous ceux qui faisoient profession des armes étoient réputés nobles également, de quelque nation qu'ils tirassent leur origine. Toute sorte de *noblesse* fut d'abord exprimée par la seule qualité d'écuyer, laquelle venoit des Romains: l'on appela *gentilhomme* celui qui étoit noble de race, et *chevalier* celui qui a été ennobli par l'accolade, ou qui est de race de chevalier. On distingua aussi les nobles en trois classes; savoir, les chevaliers bannerets, qui avoient droit de porter banière, et soudoyoient cinquante hommes d'armes: le bachelier étoit un chevalier qui, n'ayant pas assez de bien pour lever banière, servoit sous la banière d'autrui: l'écuyer portoit l'écu du chevalier. La haute noblesse fut elle-même divisée en trois classes: dans la première, les princes; dans la seconde, les ducs, comtes, marquis et barons; dans la troisième, les simples chevaliers.

Il y avoit autrefois quatre voies différentes pour acquérir la *noblesse*: la première étoit par la profession des armes; la seconde étoit par l'investiture d'un fief; la troisième étoit par l'exercice des grands offices de la couronne et de la la maison du roi, et des grands offices de judicature; la quatrième étoit par des lettres d'ennoblissement.

Présentement la profession des armes n'ennoblit pas indistinctement tous ceux qui l'exercent; la *noblesse* militaire n'est acquise que par certains grades, et après un certain

temps de service. La possession de fiefs, même de dignités, n'ennoblit plus. Il y a cependant encore quatre sources différentes d'où l'on peut tirer la *noblesse;* savoir, de la naissance ou ancienne extraction; du service militaire, lorsqu'on est dans le cas de l'édit du mois de novembre 1750; de l'exercice de quelque office de judicature, ou autre qui attribue la *noblesse;* enfin par des lettres d'ennoblissement, moyennant finance, ou sans finance, en considération du mérite de celui qui obtient les lettres.

Le roi a seul dans son royaume le pouvoir d'ennoblir. Néanmoins anciennement plusieurs ducs et comtes s'ingéroient de donner des lettres de *noblesse* dans leurs seigneuries; ce qui étoit une entreprise sur les droits de la souveraineté. Les régens du royaume en ont aussi donné : il y avoit même des gouverneurs et lieutenans-généraux de province qui en donnoient, et même quelques évêques ou archevêques. Enfin il n'y eut pas jusqu'à l'université de Toulouse qui en donnoit. François Ier, passant dans cette ville, accorda aux docteurs-régens de cette université le privilége de promouvoir à l'ordre de chevalerie ceux qui auroient accompli le temps d'étude et de résidence dans cette université, ou autres qui seroient par eux promus et agrégés au degré doctoral et ordre de chevalerie. Mais tous ceux qui donnoient ainsi la *noblesse* ne le faisoient que par un pouvoir qu'ils tenoient du roi, ou c'étoit de leur part une usurpation.

La *noblesse* accordée par des princes étrangers à leurs sujets et officiers n'est point reconnue en France à l'effet de jouir des priviléges dont les nobles français jouissent dans le royaume, à moins que l'étranger qui est noble dans son pays n'ait obtenu du roi des lettres portant reconnoissance de sa *noblesse*, ou qu'il ne tienne sa *noblesse* d'un prince dont les sujets soient tenus pour regnicoles en France, et que la *noblesse* de ce pays soit reconnue par réciprocité de priviléges, établie entre les deux nations, comme il y en a quelques exemples.

La *noblesse* d'extraction se prouve tant par titres que par témoins. Il faut prouver, 1° que, depuis cent ans, les ascendans paternels ont pris la qualité de *noble* ou d'*écuyer*, selon l'usage du pays; 2° il faut prouver la filiation. Les

bâtards des princes sont gentilshommes; mais ceux des gentilshommes sont roturiers, à moins qu'ils ne soient légitimés par mariage subséquent.

La *noblesse* se perd par des actes de dérogeance; jamais, en Bretagne, la *noblesse* ne se perd par un commerce dérogeant, quand même il seroit continué pendant plusieurs générations; il n'empêcheroit pas même le partage noble des immeubles venus de succession pendant le commerce; il suspend seulement, pendant sa durée, l'exercice des priviléges de la *noblesse;* et il opère le partage égal des biens acquis pendant le commerce.

Les nobles sont distingués des roturiers par divers priviléges. Ils en avoient autrefois plusieurs dont ils ne jouissent plus à cause des changemens qui sont survenus dans nos mœurs : il est bon néanmoins de les connoître pour l'intelligence des anciens titres et des auteurs.

ANCIENS PRIVILÉGES DES NOBLES.

La *noblesse* étoit autrefois le premier ordre de l'état; présentement le clergé est le premier, la *noblesse* le second. Les nobles portoient tous les armes et ne servoient qu'à cheval; eux seuls, par cette raison, pouvoient porter des éperons; les chevaliers en avoient d'or, les écuyers d'argent; les roturiers servoient à pied: c'est de là qu'on disoit : *Vilain ne sait ce que valent éperons.*

Les anciennes ordonnances disent que les nobles, étant prisonniers de guerre, doivent avoir double portion. Le vilain ou roturier étoit semond pour la guerre ou pour les plaids, du matin au soir ou du soir au matin; pour semondre un noble, il falloit quinzaine. Dans l'origine des fiefs, les nobles étoient seuls capables d'en posséder. La chasse n'étoit permise qu'aux nobles. La femme noble, dès qu'elle avoit un hoir mâle, cessoit d'être propriétaire de sa terre; elle n'en jouissoit plus que comme usufruitière, baillistе, ou gardienne de son fils; en sorte qu'elle ne pouvoit plus la vendre, l'engager, la donner, ni la diminuer à son préjudice, par quelque contrat que ce fût; elle pouvoit seulement en léguer une partie au dessous du quint pour son anniversaire; au lieu que le père noble, soit

soit qu'il eût enfans ou non, pouvoit disposer comme il vouloit du tiers de sa terre.

Le noble, en mariant son fils, ou en le faisant recevoir chevalier, devoit lui donner le tiers de sa terre, et le tiers de la terre de sa mère, si elle en avoit une.

Quand ou demandoit à un noble, qui n'étoit pas encore chevalier, une partie de son héritage, il obtenoit, en le demandant, un répit d'un an et jour.

Du temps que les duels étoient permis, les nobles se battoient en duel, à cheval, entre eux, et contre un roturier, lorsqu'ils étoient défendeurs; mais lorsqu'un noble appeloit un roturier en duel pour crime, il devoit se battre à pied.

Lorsque le seigneur, pour quelque méfait d'un noble son vassal, confisquoit ses meubles, le noble qui portoit les armes avoit droit de garder son palefroi ou cheval de service, le roussin de son écuyer, deux selles, un sommier ou cheval de somme, son lit, sa robe de parure, une boucle de ceinture, un anneau, le lit de sa femme, une de ses robes, son anneau, une ceinture et la boucle, une bourse, ses guimpes ou linges qui servoient à lui couvrir la tête.

La femme noble qui marioit sa fille sans le conseil du seigneur, perdoit ses meubles; mais on lui laissoit une robe de tous les jours, et ses joyaux à l'avenant, si elle en avoit; son lit, sa charette, deux roussins et son palefroi, si elle en avoit un.

Le mineur noble ne défendoit pas en action réelle avant qu'il eût atteint l'âge de majorité féodale, si son père étoit mort saisi des biens que l'on répétoit.

Au commencement les nobles ne payoient point les aides qui s'imposoient pour la guerre, parce qu'ils contribuoient tous de leurs personnes. Dans la suite, lorsqu'on les obligea d'y contribuer, il fut ordonné qu'on les croiroit, aussi bien que les gens d'église, sur la déclaration qu'ils feroient de leurs biens, sauf néanmoins aux élus à ordonner ce qu'ils jugeroient à propos s'il y avoit quelque soupçon de fraude.

Quelques nobles alloient jusqu'à prétendre qu'ils avoient droit d'arrêter la marée et autres provisions destinées pour

Paris, qui passoient sur leurs terres, et de les payer ce qu'ils jugeroient à propos.

Il étoit défendu à toutes personnes de faire sortir de la vaisselle d'argent hors du royaume, excepté aux nobles qui en pouvoient faire sortir, mais néanmoins en petite quantité et pour l'usage de leur maison seulement.

Les plus notables d'entre les nobles devoient avoir un étalon ou patron des monnoies, afin que leurs poids et leur loi ne pussent être changés.

En fait de peines pécuniaires, les nobles étoient punis plus rigoureusement que les roturiers; mais, en fait de crime, c'étoit tout le contraire; le noble perdoit l'honneur et répons en cour, tandis que le vilain, qui n'avoit point d'honneur à perdre, étoit puni en son corps.

En Dauphiné on ne devoit point faire de saisie dans les maisons des nobles, lorsqu'ils avoient hors de leurs maisons des effets que l'on pouvoit saisir.

Les nobles avoient aussi un privilége singulier dans l'université d'Angers; les roturiers qui y étoient devoient payer vingt sous par an; au lieu que les docteurs-régens devoient, pour les nobles ou prélats, se contenter de ce que ceux-ci leur présenteroient volontairement; mais dans la suite les nobles furent taxés à quarante sous par an.

Les nobles demeurant dans le bourg de Carcassone, prétendoient n'être pas tenus de contribuer aux dépenses communes de ce bourg.

L'ordonnance de 1315, pour les nobles de Champagne, dit que nul noble ne sera mis en gehenne, c'est-à-dire à la question ou torture, si ce n'est pour cas dont la mort puisse s'ensuivre, et que les présomptions soient si grandes qu'il convienne le faire par droit et raison.

PRIVILÉGES ACTUELS DES NOBLES.

Ils consistent, 1° à pouvoir prendre la qualité d'écuyer ou de chevalier, selon que leur *noblesse* est plus ou moins qualifiée, et à communiquer les mêmes qualités et priviléges qui y sont attachés à leurs femmes, quoique roturières, et à leurs enfans et autres descendans mâles et femelles.

2° A être admis dans le corps de la *noblesse*, assister aux assemblées de ce corps, et à pouvoir être député pour ce même corps.

3° Les nobles sont présentement le second ordre de l'état, c'est-à-dire que la *noblesse* a rang après le clergé, et avant le tiers-état, lequel est composé des roturiers. Les nobles ont le rang et la préséance dans toutes les assemblées, processions et cérémonies, à moins que les roturiers n'aient quelqu'autre qualité ou fonction qui leur donne la préséance sur ceux qui ne sont pas revêtus du même emploi, ou de quelque emploi supérieur.

4° Les nobles sont seuls capables d'être admis dans certains ordres réguliers, militaires et autres, et dans certains chapitres, bénéfices et offices, tant ecclésiastiques que séculiers, pour lesquels il faut faire preuve de *noblesse;* en cas de concurrence, ils doivent être préférés aux roturiers.

5° Ils ont aussi des priviléges dans les universités, pour abréger le temps d'études et les degrés nécessaires pour obtenir des bénéfices en vertu de leurs grades.

Suivant la pragmatique, le concordat et l'ordonnance de Louis XII, article VIII, les bacheliers en droit canon, s'ils sont nobles *ex utroque parente*, et d'ancienne lignée, sont dispensés d'étudier pendant cinq ans; il suffit qu'ils aient trois ans d'étude; et les religieux même, quoique morts civilement; jouissent en ce cas de la prérogative de leur naissance, lossqu'ils sont nés de parens nobles.

La pragmatique règle aussi que, pour le tiers des prébendes des églises cathédrales on collégiales, réservées aux gradués, les personnes nobles de père et mère, ou d'ancienne famille, ne seront pas sujets aux mêmes règles que les roturiers; qu'il leur suffit d'avoir étudié six ans en théologie, ou trois ans en droit canon ou civil; ou cinq ans dans une université privilégiée, en faisant apparoir aux collateurs de leurs degrés et de leur *noblesse* par des preuves en bonne forme.

Le concile de Latran permet aussi aux nobles de distinction et aux gens de lettres, *sublimibus et litteratis*, de posséder plusieurs dignités ou personnats dans une même église, avec dispense du pape.

6° Ils sont aussi seuls capables de prendre le titre des fiefs, des dignités, tels que ceux de baron, marquis, comte, vicomte, duc.

7° Ils sont personnellement exempts de tailles et de toutes les impositions nécessaires que l'on met sur les roturiers, et peuvent faire valoir par leurs mains une ferme de quatre charrues sans payer de taille. En Dauphiné, et dans quelques autres endroits, les nobles paient moins de dîmes que les roturiers.

8° Ils sont aussi exempts de bannalités, corvées et autres servitudes, lorsqu'elles sont personnelles et non réelles.

9° Ils sont naturellement seuls capables de posséder des fiefs, les roturiers ne pouvant en posséder que par dispense, en payant le droit des franc-fiefs, auquel les nobles ne sont point sujets.

10° Ils ont droit de porter l'épée, et ont seuls droit de porter des armoiries timbrées.

11° Ils ont la garde-noble de leurs enfans.

12° Dans certaines coutumes, leurs successions se partagent noblement, même pour les biens roturiers.

13° Quelques coutumes n'établissent le douaire légal qu'entre nobles; d'autres accordent entre nobles un douaire plns fort qu'entre roturiers.

14° La plupart des coutumes accordent au survivant de deux conjoints nobles un préciput légal, qui consiste en une certaine partie des meubles de la communauté.

15° Les nobles ne sont pas sujets à la milice, parce qu'ils sont obligés de marcher lorsque le roi convoque le ban et l'arrière-ban.

16° Ils ne sont point sujets au logement des gens de guerre, sinon en cas de nécessité.

17° En cas de délit, les nobles sont exempts d'être fustigés; on leur inflige d'autres peines moins ignominieuses; et, s'ils méritent la mort, on les condamne à être décolés, à moins que ce ne soit pour trahison, larcin, parjure, ou pour avoir corrompu des témoins; car l'atrocité de ces délits leur fait perdre le privilége de *noblesse*.

18° La femme noble de son chef, qui épouse un roturier

après la mort de son mari, rentre dans son droit de *noblesse*.

19° Les nobles, comme les roturiers, ne peuvent présentement chasser que sur les terres dont ils ont la seigneurie directe ou la haute-justice; tout ce que les nobles ont de plus, à cet égard, que les roturiers, c'est que l'ordonnance des eaux et forêts permet aux nobles de chasser sur les étangs, marne et rivières du roi : en Dauphiné, les nobles, par un droit particulier à cette province, ont le droit de chasser, tant sur leurs terres que sur celles de leurs voisins.

20° Les nobles peuvent assigner leurs débiteurs nobles au tribunal du point d'honneur, qui se tient chez le doyen des maréchaux de France.

21° Ils peuvent porter leurs causes directement aux baillis et sénéchaux, au préjudice des premiers juges royaux; leurs veuves jouissent du même privilége; mais les nobles et leurs veuves sont sujets à la juridiction des seigneurs.

22° Ils ne sont sujets, en aucun cas, ni pour quelque crime que ce puisse être, à la juridiction des prévôts des maréchaux, ni des juges présidiaux en dernier ressort.

23° En matière criminelle, lorsque leur procès est pendant à la Tournelle, ils peuvent demander, en tout état de cause, d'être jugés, la grand'chambre assemblée, pourvu que les opinions ne soient pas commencées.

Au reste, nous ne prétendons pas que les privilèges des nobles soient limités à ce qui vient d'être dit; il peut y en avoir encore d'autres qui nous soient échappés; nous donnons seulement ceux-ci comme les plus ordinaires et les plus connus.

La *noblesse* se perd par des actes de dérogeance; savoir, par le commerce, l'exercice des arts mécaniques, l'exploitation des fermes d'autrui, l'exercice de certaines charges viles et abjectes, comme de sergent, etc. Mais le commerce maritime ni le commerce en gros ne dérogent pas.

Lorsque le père et l'aïeul, ou tous les deux, ont dérogé à la *noblesse*, les enfans ou les petits-enfans doivent

obtenir des lettres de réhabilitation qui les remettent dans le même état que s'il n'y avoit point eu de dérogeance. Mais s'il y avoit plus de deux ancêtres qui eussent dérogé, il faudroit de nouvelles lettres de *noblesse*.

Le crime de lèse-majesté fait aussi perdre la *noblesse* à l'accusé et à ses descendans; à l'égard des autres crimes, quoique suivis de condamnations infamantes, ils ne font perdre la *noblesse* qu'à l'accusé et non pas à ses enfans.

(M. Boucher d'Argis.)

NOBLESSE *de style.*

Il y a trois mille ans qu'Homère a défini mieux que personne la *noblesse* politique, son objet, ses titres, sa fin, lorsque, dans l'Iliade, Sarpédon dit à Glaucus : « Ami, » pourquoi sommes-nous révérés comme des dieux dans » la Lycie ? pourquoi possédons-nous les plus fertiles » terres et recevons-nous les premiers honneurs dans les » festins ? C'est pour braver les plus grands périls, et » pour occuper au Champ-de-Mars les premières places ; » c'est pour faire dire à nos soldats : De tels princes sont » dignes de commander à la Lycie. »

C'est d'après cette idée d'élévation dans les sentimens, et d'après les habitudes qu'elle suppose, que s'est formée l'idée de *noblesse* dans le langage. Des ames, sans cesse nourries de gloire et de vertu, doivent naturellement avoir une façon de s'exprimer analogue à l'élévation de leurs pensées. Les objets vils et populaires ne leur sont pas assez familiers pour que les termes qui les représentent soient de la langue qu'ils ont apprise. Ou ces objets ne leur viennent pas dans l'esprit, ou, si quelques circonstances leur en présentent l'idée et les obligent à l'exprimer, le mot propre qui les désigne est censé leur être inconnu, et c'est par un mot de leur langue habituelle qu'ils y suppléent. Voilà le caractère primitif du langage et du style noble : on sent bien qu'il a dû varier dans ses degrés et dans ses nuances, selon les temps, les lieux, les mœurs et les usages ; qu'il a dû même recevoir et rejeter tour-à-tour les mêmes idées et leurs signes propres, selon que la même chose a été avilie ou ennoblie par l'opinion ; mais c'est toujours le même rapport de convenance des mœurs avec le langage, qui a décidé de la *noblesse* ou de la bassesse de l'expression.

Qu'elle est donc la marque infaillible pour savoir si, dans les anciens, un tour, une image, une comparaison, un mot, est noble ou ne l'est pas ?

Il n'y a guère d'autre règle de critique à leur égard, que leur exemple et leur témoignage.

Il en est à peu près des étrangers comme des anciens :

c'est aux Anglais, dit-on, qu'il faut demander ce qui est trivial et bas, et ce qui est noble dans leur langue : l'opinion et les mœurs en décident ; et c'est sur-tout en fait de langage qu'on peut dire :

Quand tout le monde a tort, tout le monde a raison.

Il n'en est pas moins vrai qu'il y a dans la nature une infinité d'objets d'un caractère si marqué, ou de grandeur ou de bassesse, que l'expression propre en est essentiellement noble ou basse chez toutes les nations cultivées, et qui ne peuvent être avilis ou relevés que par une sorte d'alliance que l'expression métaphorique fait contracter à l'idée, ou par l'espèce de diversion que le mot vague ou détourné fait à l'imagination.

A notre égard et dans notre langue, le seul moyen de se former une idée juste du langage noble, c'est, quant au familier, de fréquenter le monde cultivé et poli ; et, quant au style plus élevé, de se nourrir de la lecture des écrivains qui ont excellé dans l'éloquence et dans la haute poésie.

Du temps de Montagne et d'Amiot, les Français n'avoient pas encore l'idée du style noble. Comparez ces vers de Racine :

Mais quelque noble orgueil qu'inspire un sang si beau,
Le crime d'une mère est un pesant fardeau.

avec ceux-ci d'Amiot :

Qui sent son père ou sa mère coupable
De quelque tort ou faute réprochable,
Cela de cœur bas et lâche le rend,
Combien qu'il l'eût de sa nature grand.

Et ces vers d'un vieux poète appelé la Grange :

Ceux vraiment sont heureux
Qui n'ont pas le moyen d'être fort malheureux,
Et dont la qualité pour être humble et commune,
Ne peut pas illustrer la rigueur de fortune.

avec ceux que Racine a mis dans la bouche d'Agamemnon :

> Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
> Libre du joug superbe où je suis attaché,
> Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché !

Ce n'a été que depuis Malherbe, Balzac et Corneille, que la différence du style noble et du familier populaire s'est fait sentir; mais, de leur temps même, le style noble étoit trop guindé, et ne se rapprochoit pas assez du familier décent qui lui donne du naturel. Corneille sentoit bien la nécessité d'être simple dans les choses simples; mais alors il descendoit trop bas, comme il s'élevoit quelquefois trop haut, quand il vouloit être sublime. Racine a mieux connu les limites du style héroïque et du familier noble; et, par la facilité des passages qu'il a su se ménager de l'un à l'autre, par le mélange harmonieux qu'il a fait de ces deux nuances, il a fixé pour jamais l'idée de l'élégance et de la *noblesse du style.*

C'est le plus grand service que le goût ait jamais pu rendre au génie; car, tant qu'une langue est vivante, et que l'idée de décence et de *noblesse* dans l'expression est variable d'un siècle à l'autre, il n'y a plus de beauté durable; tout périt successivement. Voyez, dans l'espace d'un demi-siècle, combien le style de la tragédie avoit changé, et comparez aux vers de l'Andromaque de Racine, ces vers de l'Andromaque de Jean Heudon en 1598 :

> O trois et quatre fois plus que très-fortunée
> Celle qui au pays sa misère a bornée,
> Sur la tombe ennemie ayant souffert la mort,
> Et qui n'a comme nous été lottie au sort,
> Pour entrer peu après captive dans la couche
> D'un superbe vainqueur et seigneur trop farouche,
> Et lequel pour une autre, étant saoulé de nous,
> Serve, nous a baillée à un esclave époux !

Que manque-t-il à cela pour être touchant? Une expression élégante et noble. C'est encore pis si l'on compare à

l'Hermione de Racine la Didiame de Heudon. Celle-ci, en apprenant la mort de Pyrrhus, s'écrie :

Ah ! je sens que c'est fait, je suis morte, autant vaut.
Hélas ! je n'en puis plus ; le pauvre cœur me faut.

Dans ce temps-là, voici comment on annonçoit à une reine la mort tragique de son fils :

Votre fils s'est jeté du haut d'une fenestre,
La tête contre bas. Envoyez-le quérir.
Hélas ! madame, il est en danger de mourir.

Aujourd'hui l'on riroit aux éclats si sur la scène on entendoit pareille chose ; et ce qui seroit si ridicule pour nous étoit touchant pour nos aïeux : tant il est vrai que, dans une langue vivante, rien n'est assuré de plaire et de réussir d'un siècle à l'autre, qu'autant que les idées de bienséance et de *noblesse* ont été fixées par des écrits dignes d'en être les modèles. Aujourd'hui même, pour être naturel avec *noblesse*, il faut un goût délicat et sûr.

Il aura donc pour moi combattu par pitié ?

dit Aménaïde en parlant de Tancrède : cela est noble.

Il ne s'est donc pour moi battu que par pitié ?

eût été du style comique.

(M. MARMONTEL.)

NOCES (*secondes*).

Dans quelques provinces, les jeunes gens vont aux portes des nouveaux mariés faire du bruit avec des poiles et des chaudrons; ce qu'on appelle *charivari.*

La canaille et les gens de peu d'importance, dit M. de Thiers dans son Traité des Jeux et Divertissemens, se font quelquefois un grand divertissement de ce qu'ils appellent *charivari*, afin de tirer quelqu'argent des nouveaux mariés, ou de les charger de confusion.

Il y a des lieux où cela ne se fait guère qu'à de *secondes noces* disproportionnées en effet ou en apparence; mais il y en a d'autres où il se fait presque à toutes les *noces*, sur-tout à celles où l'un des mariés est d'un âge fort inégal à l'autre.

Cet abus s'étoit autrefois étendu si loin, que les reines même qui se remarioient n'étoient pas épargnées.

J'apprends de M. Neuré qu'à Aix en Provence, *le prince des amoureux, ou l'abbé des marchands et artisans*, ces deux ridicules personnages, qui tiennent un grand rang à la procession de la fête-dieu, tirent un tribut des nouveaux mariés, ou qu'autrement ils rassemblent tous leurs officiers et toute leur séquelle le lendemain *des noces*, vers le soir, et font le charivari, pendant la nuit, par toutes les rues de la ville; ce qu'ils continuent ensuite avec tant de violence et un si épouvantable tintamarre, que, si on ne leur donne ce qu'ils demandent, ils menacent de mettre le feu à la maison, et ils murent la porte, sans que personne puisse sortir jusqu'à ce qu'ils soient payés.

Ce n'est pas seulement la canaille et les gens de nulle importance qui s'amusent à faire des charivaris, c'est bien souvent un divertissement des jeunes gens de famille; et le motif qui les y conduit est le plus souvent une pétulance toute pure, ou une joie folâtre et portée à la malice, chose fort ordinaire aux *noces*. Non seulement on fait le charivari aux *secondes noces* et à celles qui sont disproportionnées par l'âge ou l'inégalité des conditions, mais aussi à celles des maris qui épousent des femmes coquettes ou méchantes, ou dont les mariés refusent de donner le

bal, etc. Quoi qu'il en soit, on trouve des exemples du charivari dans l'antiquité, et cela n'a rien de surprenant.

M. Thiers prétend trouver dans le charivari une dérision du mariage, et cite, à cette occasion, plusieurs décrets des synodes et conciles, anciens et modernes, qui non seulement défendent le charivari, sous peine d'excommunication, mais ajoutent encore l'amende pécuniaire, après avoir traité ce divertissement de honteux, de préjudiciable aux bonnes mœurs, de contraire à la société. La discipline des églises réformées en France défendoit aussi les charivaris, rançonnemens de mariages, etc. Cependant ce désordre est encore toléré dans quelques villes, où l'on continue le charivari aux *secondes noces*, jusqu'à ce que les nouveaux remariés aient donné un bal aux voisins, et du vin au peuple. Il y a environ soixante ans qu'on n'en souffre plus à Paris. Plusieurs particuliers, étant contrevenus aux réglemens faits à ce sujet, furent condamnés par sentence de police du 13 mai 1735.

(M. Béquillet.)

NONCHALANCE.

PARESSE, négligence, indolence, mollesse, foiblesse d'organisation, ou mépris des choses, qui laisse l'homme en repos dans les momens où les autres se meuvent, s'agitent et se tourmentent. On devient paresseux, mais on naît nonchalant. La *nonchalance* ne se corrige point, sur-tout à un certain âge. Dans les enfans, l'accroissement, fortifiant le corps, peut diminuer la *nonchalance*. La *nonchalance*, qui introduit peu à peu le désordre dans les affaires, a des suites les plus fâcheuses. La *nonchalance* est aussi accompagnée de la volupté. Elle ne répond guère au plaisir, mais elle l'accepte facilement. Les dieux d'Epicure sont des nonchalans, qui laissent aller le monde comme il peut. Il s'échappe des ouvrages de Montagne une *nonchalance* que le lecteur gagne sans s'en apercevoir, et qui le tranquillise sur beaucoup de choses importantes ou terribles au premier coup-d'œil. Il règne dans les poésies de Chaulieu, de Pavillon, de Lafare, une certaine *nonchalance* qui plaît à celui qui a quelque délicatesse d'esprit. On diroit que les choses les plus charmantes ne leur ont rien coûté, qu'ils n'y mettent aucun prix, et qu'ils souhaitent d'être lus avec la même *nonchalance* qu'ils écrivoient. Il faudroit prêcher aux turbulens la *nonchalance*, et la diligence aux nonchalans. C'est par un coup frappé en sens contraire qu'on modère la chûte d'un corps en mouvement, ou frappé dans la direction qu'il suit lentement, qu'on accélère sa vîtesse : pour peu qu'on hâtât les uns ou qu'on arrêtât les autres, ils auroient la vîtesse qui convient aux choses de la vie.

(ANONYME.)

NOVATEUR.

CELUI qui introduit quelques nouveautés. Ce terme se prend presque toujours en mauvaise part, tant les hommes ont d'attachement pour les choses établies. Il y a des *novateurs* en littérature, en religion, en politique. Les *novateurs* en littérature peuvent corrompre ou perfectionner le goût; en religion, exciter ou calmer des troubles; en politique, sauver ou perdre une nation. C'est le temps qui juge les innovations; et si l'innovation est vraiment utile, le mépris retombe sur les mauvais critiques qui l'ont blâmée : on les appelle des sots, et on restitue au *novateur* le titre d'homme de génie qu'il a mérité.

(Voyez *Innovation.*)

(ANONYME.)

NOURRICE.

FEMME qui donne à teter à un enfant, et qui a soin de l'élever dans ses premières années.

Les conditions nécessaires à une bonne *nourrice* se tirent ordinairement de son âge, du temps qu'elle est accouchée, de la constitution de son corps, particulièrement de ses mamelles, de la nature de son lait, et enfin de ses mœurs.

L'âge le plus convenable d'une *nourrice* est depuis vingt à vingt-cinq ans jusqu'à trente-cinq à quarante. Pour le temps dans lequel elle est accouchée, on doit préférer un lait nouveau de quinze ou vingt jours à celui de trois ou quatre mois. La bonne constitution de son corps est une chose des plus essentielles. Il faut nécessairement qu'elle soit saine, d'une santé ferme et d'un bon tempérament, ni trop grasse ni trop maigre. Ses mamelles doivent être entières, sans cicatrices, médiocrement fermes et charnues, assez amples pour contenir une suffisante quantité de lait, sans être néanmoins grosses avec excès. Les bouts des mamelles ne doivent point être trop gros, durs, calleux, enfoncés; il faut au contraire qu'ils soient un peu élevés, de grosseur et fermeté médiocre, bien percés de plusieurs trous, afin que l'enfant n'ait point trop de peine en les suçant et les pressant avec sa bouche. Son lait ne doit être ni trop aqueux ni trop épais, s'épanchant doucement, à proportion qu'on incline la main, laissant la place d'où il s'écoule un peu teinte. Il doit être très-blanc de couleur, de saveur douce et sucrée, sans aucun goût étrange à celui du lait. Enfin, outre les mœurs requises dans la *nourrice*, il faut qu'elle soit vigilante, sage, prudente, douce, joyeuse, gaie, sobre et modérée dans son penchant à l'amour.

La *nourrice* qui aura toutes ou la plus grande partie des conditions dont nous venons de parler, sera très-capable de donner une excellente nourriture à l'enfant qui lui sera confié. Il est sur-tout important qu'elle soit exempte de toutes tristes maladies qui peuvent se communiquer à

l'enfant. On ne voit que trop d'exemples de la communication de ces maladies de la *nourrice* à l'enfant. On a vu des villages entiers infectés du virus vénérien que quelques *nourrices* malades avoient communiqué en donnant à d'autres femmes leurs enfans à allaiter.

Si les mères nourrissoient leurs enfans, il y a apparence qu'ils en seroient plus forts et plus vigoureux : le lait de leur mère doit leur convenir mieux que le lait d'une autre femme; car le fétus se nourrit dans la matrice d'une liqueur laiteuse, qui est fort semblable au lait qui se forme dans les mamelles : l'enfant est donc déjà, pour ainsi dire, accoutumé au lait de sa mère, au lieu que le lait d'une autre *nourrice* est une nourriture nouvelle pour lui, et qui est quelquefois assez différente de la première pour qu'il ne puisse pas s'y accoutumer; car on voit des enfans qui ne peuvent s'accommoder du lait de certaines femmes; ils maigrissent, ils deviennent languissans et malades : dès qu'on s'en aperçoit, il faut prendre une autre *nourrice*. Si l'on n'a pas cette attention, ils périssent en fort peu de temps.

Indépendamment du rapport ordinaire du tempérament de l'enfant à celui de la mère, celle-ci est bien plus propre à prendre un tendre soin de son enfant qu'une femme empruntée qui n'est animée que par la récompense d'un loyer mercenaire, souvent fort modique. Concluons que la mère d'un enfant, quoique moins bonne *nourrice*, est encore préférable à une étrangère. Plutarque et Aulugelle ont autrefois prouvé qu'il étoit fort rare qu'une mère ne pût pas nourrir son fruit. Je ne dirai point, avec les pères de l'église, que toute mère qui refuse d'alaiter son enfant est une marâtre barbare; mais je crois qu'en se laissant entraîner aux exemples du luxe, et en abandonnant son enfant à une *nourrice* étrangère, elle l'expose à sucer un lait qui peut le rendre foible, délicat et infirme pendant toute sa vie. Est-ce donc que les dames romaines, disoit Jules-César à son retour des Gaules, n'ont plus d'enfans à nourrir ni à porter entre leurs bras; je n'y vois que des chiens et des singes? Cette raillerie prouve assez que l'abandon des enfans à des *nourrices* étrangères ne doit son origine qu'à la corruption des mœurs.

En

En Turquie, après la mort d'un père de famille, on lève trois pour cent de tous les biens du défunt; on fait sept lots du reste, dont il y en a deux pour la veuve, trois pour les enfans mâles et deux pour les filles; mais si la veuve a alaité ses enfans elle-même, elle tire encore le tiers des cinq lots. Voilà une loi très-bonne à adopter dans nos pays policés.

(ANONYME)

NOURRITURE.

Cet article est susceptible de plusieurs remarques intéressantes.

La première regarde le maintien d'un aussi grand nombre d'animaux qu'on en trouve répandus dans toutes les parties du monde ; la seconde est prise de la quantité de *nourriture* proportionnée à ceux qui la consument; la troisième, de la variété des alimens convenables à la diversité des animaux; la quatrième, de la pâture particulière qui se trouve dans chaque lieu, et qui convient aux créatures destinées à s'en nourrir; la cinquième, de l'admirable et curieux appareil d'organes qui servent à amasser, à préparer et à digérer la *nourriture*; la sixième enfin, de la sagacité merveilleuse de tous les animaux pour trouver leur *nourriture* propre et pour en faire provision.

En effet, c'est une des grandes actions de la puissance et de la sagesse de Dieu, aussi bien que de sa bonté, de pourvoir ainsi de pâture tout un monde animal, tel que celui qui occupe de toutes parts le globe terrestre, tant les terres que les mers, tant la zône torride et les zônes glaciales que les tempérées; en général il s'en trouve suffisamment en tous lieux, on pourroit même dire abondamment, sans pourtant qu'elle excède au point d'en faire gâter ou corrompre une partie, et de causer par-là des infections dans le monde. Ce qu'il faut particulièrement remarquer ici, c'est que parmi la grande diversité des alimens, les plus utiles sont plus universels et en plus grande quantité; ils croissent et se multiplient le plus facilement, et résistent le mieux aux injures du dehors et aux mauvais temps. Les animaux, par exemple, qui mangent de l'herbe sont en grand nombre, et en dévorent une grande quantité; aussi trouve-t-on la surface de la terre presque par-tout tapissée et couverte d'herbe ou d'autres plantes salutaires, et cela naturellement et sans culture. Il en est de même du grain, sur-tout de celui qui est le plus utile : avec quelle facilité ne le cultive-t-on pas, et combien est abondante la moisson qu'on en recueille? Le froment en fournit une

preuve suffisante. Rien de plus commun que le froment, un seul grain peut en rendre jusqu'à trois cent-soixante. Le blé vient par-tout où le sol ne s'y oppose pas.

Les diverses espèces d'animaux se délectant dans des alimens différens, les uns aiment l'herbe, les autres les grains et les semences: les uns sont carnassiers, les autres mangent des insectes: l'un choisit une sorte d'alimens, l'autre une autre: quelques-uns demandent une *nourriture* délicate et bien préparée; il y en a d'autres plus goulus qui avalent tout ce qu'ils trouvent. Si tous les animaux se portoient vers la même espèce de *nourriture*, et ne pouvoient vivre sans elle, il ne s'en trouveroit pas assez pour leur subsistance; au lieu que cette inclination pour diverses sortes d'alimens, qui fait que les uns ont en aversion la *nourriture* qui fait le plaisir des autres, est un moyen très-sagement ordonné par la providence pour substanter suffisamment chaque sorte d'animaux, et même souvent au-delà du nécessaire. Chaque endroit de la surface de la terre est rempli d'animaux qui lui sont propres, et dont les organes, qui servent à la vie et à leurs actions principales, sont appropriés d'une manière curieuse et singulière à chaque lieu respectif. Une action merveilleuse de la divinité à cet égard, c'est que chacun de ces lieux apporte une *nourriture* propre à l'entretien des créatures qui y vivent. Comme toutes les régions de la terre, ses divers climats et ses différens terroirs, les mers et les autres eaux, même les lieux les plus mal-propres et les plus remplis de putréfaction, sont tous habités par des créatures vivantes, aussi rencontre-t-on dans chacun l'une ou l'autre espèce d'alimens propres à la subsistance des créatures qui y sont. On en peut alléguer mille preuves, comme la grande variété d'herbes, de fruits, de grains, etc., qu'on trouve sur la terre; les essaims nombreux d'insectes qui sont dans l'air.

Mais la manière dont Dieu a pourvu à la *nourriture* des animaux aquatiques, est sur-tout très-remarquable: non seulement il a fait germer diverses plantes dans les eaux, mais il a approprié ces mêmes eaux à servir de matrice à un grand nombre d'animaux, particulièrement à quantité d'insectes, tant aquatiques que de ceux qui appartiennent

à l'eau et à la terre, qui, par la grande affinité qu'ils ont avec les eaux, se délectent souvent dans cet élément, et, de cette manière, deviennent la proie d'autres habitans de l'eau, et leur fournissent une abondante *nourriture*. En effet, quels essaims prodigieux de petis animaux ne voit-on pas dans les eaux! Quelquefois ils sont en si grand nombre qu'ils en troublent même la couleur. Si nous accompagnons des yeux les alimens depuis qu'ils entrent dans la bouche jusqu'à ce qu'ils sortent du corps, nous rencontrerons par-tout une structure et une disposition d'organes où brillent un art exquis et une adresse inconcevable : tout est conforme au lieu où l'animal habite et à la *nourriture* qu'il y trouve.

Prenons pour seul exemple la diversité des dents; si les divers animaux aiment une *nourriture* différente, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, l'on voit aussi constamment que les dents sont toujours proportionnées à cette *nourriture* : celles des bêtes rapaces sont propres à saisir, à empoigner et à déchirer leur proie : dans ceux qui mangent de l'herbe, elles sont construites de manière à pouvoir rassembler et briser les végétaux; ceux qui n'ont point de dents, comme les oiseaux, y suppléent par de petites pierres qu'ils avalent et qui affilent leur bec, par leur jabot et leur gosier dans l'ouvrage de la digestion. L'exemple le plus remarquable sur ce sujet, est celui de quelque genre d'insectes, comme des papillons; tant qu'ils ne sont que dans leur état de nymphes ou de chenilles, et qu'ils ne font que ramper, ils ont des dents dévorantes, et se nourrissent de quelques tendres plantes : dès qu'ils deviennent papillons, ils n'ont plus de dents, mais seulement une espèce de trompe pour sucer le miel des fleurs. Ainsi les parties qui servent à leur *nourriture*, changent avec la *nourriture* même qu'ils vont chercher ailleurs aussitôt que leurs ailes leur permettent de voler. Il y a aussi bien des choses remarquables dans les dents des poissons : dans quelques-uns, elles sont aiguës et emboîtées de telle sorte qu'elles sont penchées en arrière : par là, les dents saisissent et tiennent plus fermement leur proie, et facilitent le passage vers l'estomac; en d'autres, elles sont larges et plates, étant faites ainsi pour rompre les écailles

des serpens ou des poissons dont ils se nourrissent. Quelques-uns ont des sortes de dents placées dans la bouche, d'autres au gosier; les écrevisses de mer et autres les ont dans l'estomac même: on trouve trois de ces dents molaires au fond de leur estomac, accompagnées de muscles qui servent à les mouvoir.

Ce dernier article est un des plus curieux et des plus importans; peut-être à la vérité ne trouvera-t-on rien à cet égard de fort étonnant ni de remarquable dans l'homme, parce qu'il se sert de son entendement et de sa raison, et qu'il a un empire souverain sur toutes les créatures; ce qui lui suffit dans toutes les circonstances où il peut se trouver à l'égard de sa *nourriture*. Mais, ici même, le créateur a donné des marques de sa sagesse, en ne faisant rien d'inutile; il n'a point pourvu l'homme d'un attirail d'organes pour effectuer ce qu'il pouvoit se procurer par la faculté de son entendement, et par le pouvoir de son autorité sur les bêtes. Pour les créatures inférieures, privées de raison, le créateur les a amplement dédommagées de ce défaut par la force de l'instinct ou de la sagacité naturelle qu'il leur a imprimée.

Il s'ouvre ici un vaste champ pour admirer la sagesse, la puissance, le soin et la prévoyance de Dieu: c'est ce qu'on reconnoitra d'abord si l'on fait attention aux divers instincts du gros et du menu bétail, des oiseaux, des insectes et des reptiles; car, dans chaque espèce d'animaux, on découvre des actions très-remarquables que leur sagacité naturelle ou leur instinct leur fait faire, et qui se rapportent aux diverses circonstances de leur *nourriture* et de leur conservation. Dans les animaux même qui trouvent facilement et proche d'eux leur *nourriture*, comme sont ceux qui mangent de l'herbe ou des plantes, et qui par conséquent n'ont pas besoin de beaucoup d'industrie pour la découvrir: cette finesse dans le goût et dans l'odorat, qui leur fait distinguer si promptement et en toute rencontre ce qui est salutaire de ce qui leur seroit pernicieux; cette finesse, dis-je, ne laisse pas de fournir un sujet d'admiration. Mais, dans ceux dont la *nourriture* est plus cachée et plus difficile à trouver, on découvre un instinct merveilleux, et qui se diversifie en

mille manières. Avec quelle sagacité quelques animaux ne vont-ils pas à la poursuite de leur proie ! d'autres ne la guètent-ils pas en lui dressant des embûches ? Avec quelle industrie les uns ne vont-ils pas la chercher au fond des eaux, dans les marécages, dans la boue et dans les vilenies ! les autres ne remuent-ils point la terre à la superficie, et même ne fouillent-ils pas jusque dans ses entrailles ? Quelle structure, quel dessein ne découvre-t-on pas dans les gros nerfs destinés, particulièrement dans ces créatures, à cette fonction ! Quelle admirable faculté que celle d'un grand nombre d'animaux, par laquelle ils découvrent leur proie à de grandes distances ! les uns, par la finesse de l'odorat, la sentent à plusieurs milles d'eux ; les autres, par la subtilité de la vue, l'aperçoivent dans l'air ou ailleurs, quoiqu'encore très-éloignés. Les animaux rapaces, comme les loups, les renards, etc., découvrent leur proie à une grande distance ; les chiens et les corbeaux sentent les charognes de fort loin par la finesse de l'odorat ; et, s'il est vrai, comme quelques personnes superstitieuses se l'imaginent, que les corbeaux, en volant par dessus les maisons, ou en les fréquentant, présagent la mort de quelqu'un, ce sera sans doute par une odeur cadavéreuse qu'ils sentent dans l'air, à l'aide de leur odorat subtil, laquelle est exhalée des corps malades qui ont au dedans d'eux les principes d'une mort prochaine. Les faucons et les milans, qui épient leur proie sur terre, les mouettes et les autres oiseaux, qui la découvrent dans l'eau, aperçoivent, à un grand éloignement et pendant qu'ils volent, les souris, les petits oiseaux et les insectes qui sont sur terre, de même que les petits poissons, comme les chevrettes, sur lesquels ils s'élancent, et qu'ils attrapent dans l'eau. Quel appareil commode l'ouvrier de la nature n'a-t-il pas encore donné aux animaux qui sont obligés de grimper pour atteindre à leur nourriture ! non seulement on voit en eux une structure singulière dans les pieds et dans les jambes, une force extraordinaire dans les muscles et les tendons, qui ont le plus de part à cette action, mais aussi une mécanique particulière dans les principales parties qui agissent dans le temps même qu'ils courent après la nourriture.

Quelle provision d'organes que celle des oiseaux et des bêtes nocturnes ! ils ont la structure des yeux tout-à-fait singulière, et peut-être aussi un odorat extrêmement fin, qui les mettent en état de discerner leur nourriture dans l'obscurité.

Quand on considère avec un peu de réflexion d'aussi grandes merveilles, peut-on s'empêcher d'admirer et de rendre hommage à l'auteur de la nature ? Et comment peut-on concevoir qu'il se trouve encore des créatures assez malheureuses, si effectivement il en existe, pour douter de la divine providence ?

(M. Formey.)

NOUVEAUTÉ.

C'EST, en matière de gouvernement, tout changement, innovation, réforme bonne ou mauvaise, avantageuse ou nuisible : car voilà le caractère d'après lequel on doit adopter ou rejeter, dans un gouvernement, les *nouveautés* qu'on y veut introduire.

Le temps, dit Bacon, est le grand innovateur; mais, si le temps, par sa course, emporte toute chose, et que la sagesse et l'expérience de ceux qui gouvernent n'apportent pas les remèdes convenables, quel fin le mal aura-t-il? Cependant ce qui est établi par coutume, sans être trop bon, peut quelquefois convenir, parce que les choses qui ont marché long-temps ensemble ont contracté, pour ainsi dire, une alliance avec le temps; au lieu que les *nouveautés*, quoique bonnes et utiles, ont souvent de la peine à s'établir : elles ressemblent aux étrangers qui sont plus admirés et moins aimés. D'un autre côté, puisque le temps lui-même marche toujours, son instabilité fait qu'une coutume fixe peut ne plus convenir, et causer autant de trouble que feroit une *nouveauté*. Que faire donc? Admettre les choses nouvelles, et qui sont convenables, peu à peu et, pour ainsi dire, insensiblement : sans cela, tout ce qui est nouveau peut surprendre et bouleverser. Celui qui gagne au changement remercie la fortune et le temps; mais celui qui perd s'en prend à l'auteur de la *nouveauté*. Il est bon de ne pas faire de nouvelles expériences pour raccommoder un état, sans une extrême nécessité et un un avantage visible. Enfin il faut que ce soit le desir éclairé de réformer qui attire le changement, et non pas le desir aveugle du changement qui attire la réforme.

(M. de JAUCOURT.)

NOUVELLES.

AVIS de quelque événement vrai ou faux. C'est une vieille ruse politique qui trouve toujours des dupes, que de débiter et de répandre en temps de guerre de fausses nouvelles en faveur de son pays. Stratoclès, ayant appris que les Athéniens avoient perdu une bataille navale, se hâta de prévenir les porteurs d'une si triste *nouvelle*, se couronna de fleurs, et publia de tous côtés dans Athènes que l'on venoit de remporter une victoire signalée. Le peuple crédule courut en foule au temple, s'empressa de témoigner sa reconnoissance aux dieux par des sacrifices; et le magistrat, trompé par la voix publique, distribua des viandes à chaque tribu : mais au bout de deux jours le retour du débris de l'armée dissipa la joie, et la changea en fureur contre Stratoclès. On le cita, il comparut avec assurance, et, de sang-froid, il répondit : Pourquoi vous plaindre de moi? Me ferez-vous un crime de ce qu'en dépit de la fortune j'ai su, deux jours entiers, vous donner les plaisirs de la victoire, et, par mon artifice, dérober tout ce temps à votre douleur? On se paya de sa réponse, et cette affaire n'eut point d'autre suite. Stratoclès avoit raison. Les Athéniens gagnèrent deux ou trois jours de réjouissance, et s'affligèrent un peu plus tard; ce fut autant de pris sur l'ennemi.

Une autre ruse moins noble, c'est d'inspirer toute la haine possible contre les puissances avec lesquelles on est en guerre : je n'en citerai qu'un exemple, et je ne toucherai point de trop près aux vivans. A la nouvelle de la bataille de la Boine, qui se donna en 1689, le bruit de la mort du prince d'Orange s'étant répandu dans Paris, on se jeta dans tous les excès d'une joie effrénée; on illumina, on tira le canon, on brûla, dans plusieurs quartiers, des figures d'osier qui représentoient le prince d'Orange. Ces réjouissances indécentes, fruit de la haine qu'on avoit inspirée depuis long-temps au peuple français contre le roi Guillaume, faisoient l'éloge de ce prince et la honte de ceux qui se livrèrent à ces témoignages insensés de leur haine. Ils auroient eu besoin de l'avis d'un sage *Phocion*. Un jour

que, sur la *nouvelle* de la mort d'Alexandre, le peuple athénien alloit s'abandonner à l'ivresse de sa joie, Phocion le retint par cette réflexion judicieuse: « Si Alexandre » aujourd'hui est mort, ainsi qu'on le publie, il le sera » encore demain. Que risquez-vous donc à modérer et à » suspendre les mouvemens d'une joie indécente, dont la » précipitation pourroit vous coûter des regrets et de la » honte? »

Je dirois à toutes les personnes capables de sentir et de raisonner: « Savez-vous que la violente joie de la mort » d'un ennemi respectable que vous venez d'apprendre, » a quelque chose de si honteux, qu'on peut appeler cette » joie un crime de lèse-humanité? Savez-vous qu'elle est » aussi glorieuse pour celui qui la cause, qu'infâme pour » celui qui la ressent? » Ce n'est pas du moins avec cette bassesse d'ame que pensoit Montécuculi, quand, apprenant la mort de M. de Turenne, il s'écria: « Quel dommage que » la perte d'un tel homme qui faisoit honneur à la nature! »

(M. de JAUCOURT.)

On attribue à Catherine de Médicis cette maxime, qu'une fausse *nouvelle* crue trois jours pouvoit sauver un état. Les histoires sont remplies de l'utilité des faux bruits. Les chefs de la ligue se maintinrent long-temps par-là dans Paris. Le duc de Mayenne, ayant perdu la bataille d'Ivry, tâchoit de donner le change aux Parisiens, en leur faisant accroire que le Béarnois y avoit été tué, et qu'en d'autres lieux la ligue étoit triomphante. Les peuples ont un merveilleux penchant à concourir à cet artifice: ils croient facilement ce qui les flatte, et ils sont tous semblables à cette multitude dont un cardinal légat disoit, en lui donnant sa sainte bénédiction: *Trompons ces gens-là, puisqu'ils veulent être trompés.* C'est pour cela sans doute qu'on ne s'est jamais piqué d'être sincère dans les relations récentes des malheurs publics. Dans ce cas, la bonne foi seroit presque toujours préjudiciable. Tite-Live a raison de blâmer l'imprudence de ce consul romain, qui, après la journée de Cannes, avoua aux députés des alliés toute la perte qu'on avoit faite. L'effet de cette sin-

cérité fut que les alliés jugèrent que Rome ne pourroit jamais se relever, et qu'ainsi il falloit s'unir avec Annibal. Nous apprenons de Plutarque qu'un Athénien fut cruellement torturé pour avoir débité une mauvaise *nouvelle*, qui étoit pourtant vraie. Ayant su d'un étranger que la flotte de Nicias avoit été battue, il courut à toutes jambes annoncer ce malheur aux magistrats. On lui demanda d'où il tenoit cette *nouvelle ;* et comme il ne put nommer son auteur, on le châtia comme un fourbe et un perturbateur du repos public. On ne cessa de le tourmenter que lorsqu'on sut que ce qu'il avoit dit n'étoit que trop vrai : s'il eût annoncé une fausse victoire, je crois qu'on ne l'eût pas puni. Stratoclès, comme on vient de le dire, ne le fut point pour avoir persuadé aux Athéniens de faire des réjouissances, et d'offrir aux dieux un sacrifice pour les remercier de la défaite de la flotte ennemie, quoiqu'il sût, au contraire, que celle d'Athènes avoit été bien battue.

Cependant il y a ici une chose à considérer : c'est qu'en certain cas ces réjouissances mal fondées n'apportent pour le présent qu'un avantage médiocre, et peuvent causer de fâcheux effets pour l'avenir. Il est souvent dangereux de revenir d'une grande joie ; on en sent bien mieux le poids de l'adversité. D'ailleurs les réjouissances publiques, pour une victoire imaginaire, font mépriser toute une nation, et apprètent bien à rire à ses ennemis. Qu'un particulier en use, comme fit Cicéron, lorsqu'il apprit la *nouvelle* équivoque de la mort de Vatinius, cela n'est pas de conséquence : « Il n'est pas certain, dit-il, que mon ennemi » soit mort, et peut-être que dans peu de jours on ap» prendra qu'il est plein de vie ; mais, en attendant, je » profiterai du bruit qui court : ce sera autant de gagné. » Voilà quel fut le langage de Cicéron. Que ce fût une simple plaisanterie ou une déclaration ingénue de ses pensées, la chose n'importoit pas ; mais un état qui en useroit de la sorte, et qui agiroit en conséquence, s'exposeroit quelquefois à de grands malheurs. Le bruit ayant couru qu'Antiochus avoit battu l'armée romaine, et que les deux Scipions qui la commandoient étoient prisonniers, les Étoliens, sans se donner la patience d'approfondir cette nouvelle, secouèrent le joug des Romains. Le bruit se trouva faux, et ce peuple

crédule ne tarda pas à se repentir de cette démarche précipitée. Ainsi ne pensons pas que Catherine de Médicis ait voulu dire qu'une fausse *nouvelle*, adoptée pendant quelques jours, peut sauver un état en toutes rencontres. Ce n'est pas dans ces sortes de maximes que l'on cherche l'universalité. Une fausse persuasion est quelquefois salutaire et quelquefois pernicieuse. Mais voici une chose d'une vérité plus générale : c'est qu'il est utile de cacher aux peuples une partie du mal dans la perte des batailles et dans les autres disgraces de conséquence. Il ne faut pas mettre cette ruse au rang des grands coups d'état : c'est une ruse ordinaire, c'est une leçon d'alphabet en matière de politique. J'ajoute que personne ne doit blâmer ces déguisemens : le bien public exige que les relations exténuent les pertes que l'on a faites et les avantages de l'ennemi. Mais peut-être seroit-il à souhaiter que ces relations ne fussent que pour les oreilles, ou que du moins on ne les imprimât jamais ; car l'impression les éternise, et ces faux monumens répandent sur l'histoire un chaos impénétrable d'incertitudes qui dérobe aux siècles suivans la connoissance de la vérité. Cet inconvénient sert de grand contre-poids au profit et au plaisir que l'on retire de certains écrits périodiques composés par les nouvellistes. Les esprits les plus chagrins doivent convenir que la lecture de plusieurs de ces journaux contient des instructions utiles et agréables, et qu'elle peut même servir de leçon à des écrivains polis. Mais enfin, dit-on, la sincérité n'y règne point ; ce sont plutot des plaidoyers que des histoires. Or qu'est-ce qu'un plaidoyer ? Un discours où l'on s'étudie à ne montrer que le beau côté de sa cause et que le mauvais côté de la cause de son adversaire. Je sais qu'il y a ici du plus et du moins : les lecteurs intelligens ne s'y trompent point ; ils démêlent fort bien les gazetiers qui approchent le plus de la bonne foi. Mais, après tout, il n'est pas possible de publier dans ces écrits tout ce que l'on sait ; il faut sacrifier quelque chose à l'utilité publique, et quelquefois à l'utilité domestique. D'ailleurs les ruses étant permises dans la guerre, il faut mettre les relations des nouvellistes au rang des bottes sécrètes qu'on porte à l'ennemi. Le soin qu'ils

prennent de contre-carrer les écritures de la partie adverse est une espèce de petite guerre; et de là vient qu'un politique de nos jours compte leurs écrits parmi les munitions qu'il appelle *armes de plume.*

Je terminerai ces réflexions par une pensée de M. Vigneul-Marville. Une chose, selon lui, fait tort aux écrivains des gazettes; *c'est qu'ils ne sont pas les maîtres de leur ouvrage, et que, soumis à des ordres supérieurs, ils ne peuvent dire la vérité avec la sincérité qu'exige l'histoire. Si on leur accordoit ce point-là,* dit-il, *nous n'aurions pas besoin d'autres hitsoriens.* Quoiqu'il y ait un peu d'hyperbole dans ces derniers mots, l'auteur ne laisse pas d'aller à la grande source du mal. Les nouvellistes hebdomadaires, ou de tel autre période qu'on voudra, n'oseroient dire tout ce qu'ils savent; ils y perdroient trop : car, pour ne point parler des châtimens qu'ils auroient à craindre de la part des supérieurs, ils indisposeroient tous les esprits, et verroient diminuer le débit de leur feuille. Le public n'exige pas qu'ils mentent grossièrement en faveur de la patrie; mais, s'ils le font avec adresse, s'ils mêlent dans leurs écrits des réflexions fines, ingénieuses, malignes, on les loue, on les admire, et l'on court apres leur ouvrage. Ainsi ces écrivains savent fort bien ce qu'ils font; ils suivent l'exemple de cet ancien poète comique, qui ne cherchoit autre chose, sinon de plaire au peuple par des récits fabuleux.

(ANALYSE DE BAYLE.)

NUDITÉS.

On nomme *nudités* des figures qui ne sont pas couvertes dans plusieurs parties, ou qui sont entièrement immodestes. Toute *nudité* n'est pas blâmable dans un tableau, parce que souvent le sujet ne permet pas à l'artiste d'agir autrement. Il seroit ridicule de voir Adam et Eve habillés : c'est pour cela que les statues sont presque toutes nues au milieu de nos places et de nos jardins publics, et que dans nos églises même les vierges ont le sein découvert; l'enfant Jésus, ainsi que les anges, sont toujours peints nus. Les tableaux de Raphaël, de Michel-Ange, de Jules-Romain, et de tous les autres grands peintres qui ornent nos églises, ne présentent que des figures d'hommes et de femmes nues, parce que le sujet qu'ils traitoient l'exigeoit nécessairement : il y auroit donc de la foiblesse à en être scandalisé.

Mais il ne faut pas que les *nudités* puissent faire rougir ceux qui les regardent. Il ne faut pas représenter aux yeux des honnêtes gens ce qu'on n'oseroit pas faire entendre à leurs oreilles. Ces peintures impudiques s'appeloient en latin *libidines*. Parrhasius, entre les anciens, n'étoit pas moins répréhensible à cet égard, que l'est, entre les modernes, Marc-Antoine Raimond pour de certaines gravures trop connues.

Il est vrai que c'étoit la coutume de peindre les femmes nues dans les endroits publics de la Grèce et de Rome. La Vénus de Médicis est une *nudité* admirable pour l'élégance et le beau fini; mais toutes les *nudités* des Grecs et des Romains n'étoient pas des *libidines*. Les peintures obscènes dont on porta les représentations en gravure sur l'or, l'argent, et jusque sur les pierres précieuses, ne prirent faveur qu'avec la corruption. Tite-Live raconte qu'on voyoit alors, sur les murs d'un temple détruit de Lavinium, une Hélène et une Atalante nues, d'une si grande beauté, et en même temps peintes si immodestement, que des personnes sages, craignant que ces *nudités* ne fussent propres qu'à allumer des passions criminelles, vouloient

les tirer de là; mais un ancien préjugé ne permit pas de les laisser enlever.

Cependant Lachaussée se justifie très-bien d'avoir mis au jour les monumens obscènes du paganisme, et Léonard Agostini n'a pas craint de dédier au pape ses *gemme antiche*, parmi lesquelles on en voit plusieurs qui représentent les choses les plus immodestes. Enfin, les peintures d'Herculanum ne sont pas exemptes de *nudités* licencieuses; mais il n'étoit pas possible de les supprimer sans tomber dans le ridicule.

(M. de JAUCOURT.)

NUE, NUÉE, NUAGE.

Tous ces mots se disent des vapeurs qui s'élèvent en l'air, et qui, ordinairement, après s'y être condensées, retombent en pluie : cependant il est bien des cas où la justesse ne permet pas d'employer indifféremment l'un ou l'autre.

Il semble que *nue* marque plus particulièrement les vapeurs les plus élevées; que *nuée* désigne mieux une grande quantité de vapeurs étendues dans l'air et promettant de l'orage, et que *nuage* soit plus propre à caractériser un amas de vapeurs fort condensées.

Ainsi l'idée de *nue* fait penser à l'élévation; celle de *nuée*, à la quantité et à l'orage; et celle de *nuage*, à l'obscurité.

On dit donc d'un oiseau qu'il se perd dans les *nues*, pour dire qu'il s'élève fort haut dans la région de l'air; qu'une *nuée* s'étend vers la droite, pour marquer ce qui est exposé aux accidens dont elle menace; et qu'un *nuage* ne tardera point à crever, pour indiquer qu'il est extraordinairement condensé et noir.

Ces idées accessoires deviennent presque les principales dans le sens figuré.

On dit élever quelqu'un jusqu'aux *nues*, pour dire le louer excessivement; faire sauter quelqu'un aux *nues*, pour dire l'impatienter, faire qu'il s'emporte; tomber des *nues*, pour dire être extrêmement surpris et étonné, ou quelquefois embarrassé, comme on l'est quand on tombe de haut; un homme tombé des *nues*, pour désigner un homme qui n'est connu ni avoué de personne sur la terre; se perdre dans les *nues*, en parlant de quelqu'un qui, dans ses discours et dans ses raisonnemens, s'élève de manière à faire perdre aux autres et à perdre lui-même de vue le sujet qu'il traite ou ce qu'il a entrepris de prouver. On voit dominer dans toutes ces phrases l'idée d'élévation, celle des vapeurs a disparu; et, dans tous ces cas, on ne pourroit se servir ni de *nuée* ni de *nuage* qui ne réveilleroit point l'idée d'élévation que l'on envisage principalement.

On dit figurément qu'une *nuée* se forme et ne tardera pas

pas à éclater, pour faire entendre qu'une entreprise, un complot, une conspiration, un projet de punition ou de vengeance, se prépare et n'est pas loin de se manifester par des effets frappans; et l'on dit une *nuée* d'hommes, d'oiseaux, d'animaux, pour une troupe considérable des uns ou des autres. On voit dominer ici l'idée de la quantité ou de quelque chose de sinistre.

Enfin l'on dit un *nuage* de poussière, pour marquer l'obscurcissement de l'air par la quantité de poussière qui y est élevée : avoir un *nuage* devant les yeux, pour désigner quelque chose que ce soit qui empêche de voir distinctement; et, plus figurément encore, on appelle *nuages* les doutes, les incertitudes et les ignorances de l'esprit humain. Ici, c'est l'idée d'obscurité qui est principalement envisagée.

(M. Beauzée.)

O

OBÉISSANCE.

DANS tout état bien constitué, l'obéissance au pouvoir légitime est le devoir le plus indispensable des sujets. Refuser de se soumettre aux souverains, c'est renoncer aux avantages de la société, c'est renverser l'ordre, c'est chercher à introduire l'anarchie. Les peuples, en obéissant à leurs princes, n'obéissent qu'à Dieu, à la raison et aux lois, et ne travaillent qu'au bien de la société. Il n'y a que des tyrans qui commanderoient des choses contraires; ils passeroient les bornes du pouvoir légitime, et les peuples seroient toujours en droit de réclamer contre la violence qui leur seroit faite, mais non pas de se révolter; car la révolte contre le légitime souverain entraîne toujours le peuple dans les plus grands malheurs, et cause à l'état des maux irréparables. Il n'y a qu'une honteuse flatterie et un avilissement odieux qui aient pu faire dire à Tibère par un sénateur romain : *Tibi summum rerum judicium dii dedêre, nobis obsequii gloria relicta est.* Ainsi l'obéissance ne doit point être aveugle; elle ne peut porter les sujets à violer les lois de la nature. Charles IX, dont la politique inhumaine le détermina à immoler à sa religion ceux de ses sujets qui avoient embrassé les opinions de la réforme, non content de l'affreux massacre qu'il en fit faire sous ses yeux et dans sa capitale, envoya des ordres aux gouverneurs des autres villes du royaume, pour qu'on exerçât les mêmes cruautés sur des sujets infortunés. Le brave d'Orte, commandant à Bayonne, ne crut point que son devoir pût l'engager à obéir à ces ordres sanguinaires : « J'ai communiqué, dit-il au roi, » le commandement de votre majesté à ses fidèles habi- » bitans et gens de guerre de la garnison; je n'y ai trouvé » que de bons citoyens et de braves soldats, mais pas un » bourreau : c'est pourquoi eux et moi supplions très-hum- » blement votre majesté de vouloir employer nos bras » et nos vies en choses possibles, quelque hasardeuses

» qu'elles soient , nous y mettrons jusqu'à la dernière » goutte de notre sang. » Le comte de Tendre et Charny répondirent à ceux qui leur apportoient les mêmes ordres qu'ils respectoient trop le roi pour croire que ces ordres inhumains pussent venir de lui. Quel est l'homme vertueux, quel est le chrétien qui puisse blâmer ces sujets généreux d'avoir désobéi ?

Obéir, c'est se soumettre à la volonté d'un autre. Celui qui commande est censé supérieur, et celui qui obéit subalterne. On obéit à Dieu en suivant ses lois ; aux rois, en se soumettant à leurs lois. On obéit à la nécessité, aux passions, etc.

(ANONYME)

OBLIGATION.

On peut définir l'*obligation*, considérée en général, une restriction de la liberté naturelle produite par la raison, dont les conseils sont autant de motifs qui déterminent l'homme à une certaine manière d'agir préférablement à toute autre.

Telle est la nature de l'*obligation* primitive, qui peut être plus ou moins forte, selon que les raisons qui l'établissent ont plus ou moins de poids sur notre volonté ; car il est manifeste que plus les motifs seront puissans, et plus aussi la nécessité d'y conformer nos actions sera forte et indispensable.

M. Barbeyrac établit pour principe de l'*obligation*, proprement ainsi nommée, la volonté d'un être supérieur duquel on se reconnoît dépendant. Il pense qu'il n'y a que cette volonté, ou les ordres d'un tel être, qui puissent mettre un frein à la liberté, et nous assujétir à régler nos actions d'une certaine manière. Il ajoute que ni les rapports de proportion et de convenance, que nous reconnoissons dans les choses même, ni l'approbation que la raison nous donne, ne nous mettent point dans une nécessité indispensable d'en suivre les idées comme des règles de conduite; que notre raison n'étant au fond autre chose que nous-mêmes, personne ne peut, à proprement parler, s'imposer à soi-même une *obligation* : enfin il conclut que les maximes de la raison, considérées en elles-mêmes et indépendamment de la volonté d'un supérieur qui les autorise, n'ont rien d'obligatoire.

Il nous paroît cependant que cette manière d'expliquer la nature de l'*obligation*, et d'en poser le fondement, ne remonte pas jusqu'à la source primitive. Il est vrai que la volonté d'un supérieur oblige ceux qui sont dans sa dépendance ; mais cette volonté ne peut produire cet effet qu'autant qu'elle se trouve approuvée par notre raison, et qu'elle tend à notre bonheur. Sans cela, on ne sauroit concevoir que l'homme se puisse soumettre volontairement aux ordres d'un supérieur, ni se déterminer de bon gré à l'obéissance. J'avoue que, suivant le langage

des jurisconsultes, l'idée d'un supérieur qui commande intervient pour établir l'*obligation* telle qu'on l'envisage ordinairement; mais, si l'on ne fonde l'autorité même de ce supérieur sur l'approbation que la raison lui donne, elle ne produira jamais qu'une contrainte extérieure, bien différente d'une *obligation* morale, qui, par elle-même, a la force de pénétrer la volonté et de la fléchir par un sentiment intérieur; en sorte que l'homme est porté à obéir de son propre mouvement, de son bon gré et sans aucune violence.

Il convient donc de distinguer deux sortes d'*obligations*, l'une interne et l'autre externe. J'entends par *obligation* interne celle qui émane de notre propre raison, considérée pour la règle primitive de notre conduite, et en conséquence de ce qu'une action a en elle-même de bon ou de mauvais. L'*obligation* externe sera celle qui vient de la volonté de quelqu'être dont on se reconnoît dépendant, et qui commande ou défend certaines choses sous la menace de quelque peine: ces deux *obligations* ne sont point opposées entre elles; car comme l'*obligation* externe peut donner une nouvelle force à l'*obligation* interne, aussi toute la force de l'*obligation* externe dépend, en dernier ressort, de l'*obligation* interne; et c'est de l'accord et du concours de ces deux *obligations* que résulte le plus haut degré de nécessité morale, le lien le plus fort ou le motif le plus propre à faire impression sur l'homme pour le déterminer à suivre constamment certaines règles de conduite, et à ne s'en écarter jamais.

On pourroit donc regarder l'*obligation* morale comme un acte du législateur, par lequel il donne à connoître que les actions conformes à sa loi sont nécessaires pour ceux à qui il les prescrit. Une action est regardée comme nécessaire, lorsqu'il est certain qu'elle fait partie des causes absolument indispensables pour parvenir à la félicité que l'homme recherche naturellement, et par conséquent nécessairement. Ainsi nous sommes obligés à rechercher toujours et en toute occasion le bien commun, parce que la nature même des choses nous montre que cette recherche est absolument nécessaire pour la perfection de notre bonheur qui dépend naturellement de l'attachement que

nous mettons à procurer le bien de tous les êtres raisonnables.

L'*obligation* d'avancer le bien commun comme une fin nécessaire, étant une fois établie, il s'ensuit que l'*obligation* commune de tous les hommes à suivre les maximes de la raison sur les moyens nécessaires pour le bonheur de tous est suffisamment connue. Or toutes ces maximes sont renfermées dans la proportion générale sur la bienveillance de chaque être raisonnable envers tous les autres; d'où il paroît clairement qu'une guerre de tous contre tous, ou la volonté que chacun auroit de nuire à tout autre, tendant à la ruine de tout, ne pourroit être un moyen propre à rendre les hommes heureux, ni s'accorder avec les moyens nécessaires pour cette fin, et par conséquent ne peut être ni ordonné ni permis par la droite raison.

(M. de JAUCOURT.)

OBSCENE.

Ce terme signifie tout ce qui est contraire à la pudeur. Un discours *obscène*, une peinture *obscène*, un livre *obscène*. L'*obscénité* du discours marque la corruption du cœur. Il y a peu d'auteurs anciens entièrement exempts d'*obscénités*. La présence d'une honnête femme chasse l'*obscénité* de la compagnie des hommes. L'*obscénité* dans la conversation est la ressource des ignorans, des sots et des libertins. Il y a des esprits mal faits qui entendent à tout de l'*obscénité*. On évite l'*obscénité* en se servant des expressions consacrées par l'art ou la science de la chose.

(ANONYME.)

OBSTINATION.

VOLONTÉ permanente de faire quelque chose de déraisonnable, ou de soutenir un sentiment, une opinion dont l'amour propre nous empêche de reconnoitre la fausseté. L'*obstination* est un vice qui tient au caractère naturel et au défaut de connoissances. Si on se donnoit le temps d'entendre, de regarder et de voir, on se départiroit d'un projet insensé; on ne formeroit pas ce projet si l'on étoit plus éclairé. Si l'on avoit moins d'amour propre, on ne tiendroit pas avec *obstination* à son sentiment. Il y a des hommes qui voient moins d'inconvénient à faire une chose qu'ils reconnoissent mauvaise qu'à revenir sur leurs pas. On dit que la fortune s'obstine à poursuivre un homme; qu'il ne faut pas obstiner les enfans: en ce sens, obstiner signifie s'opposer à leurs volontés, sans aucun motif raisonnable. (Voyez *Opiniâtreté*.)

(ANONYME.)

F 4

OCHLOCRATIE.

ABUS qui se glisse dans le gouvernement démocratique, lorsque la vile populace est seule maîtresse des affaires. Ce terme vient de deux mots grecs qui signifient multitude et puissance.

L'*ochlocratie* doit être regardée comme la dégradation d'un gouvernement démocratique; mais il arrive quelquefois que ce nom, dans l'application qu'on en fait, ne suppose pas tant un véritable défaut ou une maladie réelle de l'état que quelques passions ou mécontentemens particuliers qui sont cause qu'on se prévient contre le gouvernement présent. Des esprits orgueilleux qui ne sauroient souffrir l'égalité d'un état populaire, voyant que, dans ce gouvernement, chacun a droit de suffrage dans les assemblées où l'on traite des affaires de la république, et que cependant la populace y fait le plus grand nombre, appellent à tort cet état une *ochlocratie;* comme qui diroit un gouvernement où la canaille est la maîtresse, et où les personnes d'un mérite distingué, tels qu'ils se croient eux-mêmes, n'ont aucun avantage par dessus les autres; c'est oublier que telle est la constitution essentielle d'un gouvernement populaire, que tous les citoyens ont également leur voix dans les affaires qui concernent le bien public. Mais, dit Cicéron, on auroit raison de traiter d'*ochlocratie* une république où il se feroit quelque ordonnance du peuple, semblable à celle des anciens Ephésiens, qui, en chassant le philosophe Hermodose, déclarèrent que personne chez eux ne devoit se distinguer des autres par son mérite.

Il est vrai de dire que le gouvernement démocratique ou populaire est le pire de tous; qu'il ne peut jamais convenir à un état d'une grande étendue, et que même, dans les plus petits états, il est la source d'une infinité de troubles et de divisions qui ne laissent jouir les citoyens d'aucune tranquillité.

(M. de JAUCOURT.)

ODE.

Dans la poésie grecque et latine, l'*ode* est une pièce de vers qui se chantoit, et dont la lyre accompagnoit la voix. Le mot *ode* signifie chant, chanson, hymne, cantique.

Dans la poésie française, l'*ode* est un poème lyrique, composé d'un nombre égal de rimes plates ou croisées, et qui se distingue par strophes, qui doivent être égales entre elles, et dont la première fixe la mesure des autres.

L'*ode*, avec plus d'éclat et non moins d'énergie,
Elevant jusqu'au ciel son vol ambitieux,
Entretient dans ses vers commerce avec les dieux;
. . . .
Chante un vainqueur poudreux au bout de la carrière;
Mène Achille sanglant au bord du Simoïs,
Ou fait fléchir l'Escaut sous le joug de Louis;
. . . .
Son style impétueux souvent marche au hasard,
Chez elle un beau désordre est un effet de l'art.

C'est Boileau qui parle, et qui, dans ses beaux vers, si dignes de la sublime matière qu'il traite, donne sur cette espèce de poésie des préceptes excellens qu'il a essayé de pratiquer lui-même, mais avec assez peu de succès.

Comme l'*ode* est une poésie faite pour exprimer les sentimens les plus passionnés, elle admet l'enthousiasme, le sublime lyrique, la hardiesse des débuts, les écarts, les digressions, enfin le désordre poétique. Nous pouvons en croire Rousseau sur ce sujet : écoutons-le.

Si pourtant quelque esprit timide
Du Pinde ignorant les détours,
Opposoit les règles d'Euclide
Au désordre de mes discours;
Qu'il sache qu'autrefois Virgile
Fit même aux muses de Sicile
Approuver de pareils transports,
Et qu'enfin cet heureux délire
Des plus grands maîtres de la lyre
Immortalise les accords.

L'enthousiasme ou fureur poétique est ainsi nommée, parce que l'ame, qui en est remplie, est toute entière à l'objet qui la lui inspire. Ce n'est autre chose qu'un sentiment, quel qu'il soit, amour, colère, joie, admiration, tristesse, etc., produit par une idée.

Ce sentiment n'a pas proprement le nom d'enthousiasme, quand il est naturel, c'est-à-dire qu'il existe dans un homme qui l'éprouve par la réalité même de son état, mais seulement quand il se trouve dans un artiste poète, peintre, musicien, et qu'il est l'effet d'une imagination échauffée artificiellement par les objets qu'elle se représente dans la composition.

Ainsi l'enthousiasme des artistes n'est qu'un sentiment vif, produit par une idée vive, dont l'artiste se frappe lui-même.

Il est aussi un enthousiasme doux qu'on éprouve, quand on travaille sur des sujets gracieux, délicats, et qui produisent des sentimens forts, mais paisibles.

Le sublime, qui appartient à l'*ode*, est un trait qui éclaire ou qui brûle. Voici comment il se forme, dit l'auteur des beaux arts réduits au même principe.

Un grand objet frappe le poète : son imagination s'élève et s'allume; elle produit des sentimens vifs, qui agissent à leur tour sur l'imagination, et augmentent encore son feu. De là les plus grands efforts pour exprimer l'état de l'ame; de là les termes riches, forts, hardis, les figures extraordinaires, les tours singuliers. C'est alors que les prophètes voient les collines du monde qui s'abaissent sous les pas de l'éternité, que la mer fuit, que les montagnes tressaillissent ; c'est alors qu'Homère voit le signe de tête que Jupiter fait à Thétis, et le mouvement de son front immortel qui fait balancer l'univers.

Le sublime de l'*ode* consiste donc dans l'éclat des images et dans la vivacité des sentimens. C'est cette vivacité que produisent la hardiesse des débuts, les écarts, les digressions et le désordre lyrique dont nous allons maintenant parler.

Le début de l'*ode* est hardi, parce que, quand le poète saisit sa lyre, on le suppose frappé fortement des objets qu'il se représente. Son sentiment éclate, part comme un torrent qui rompt la digue : en conséquence, il n'est guère

possible que l'*ode* monte plus haut que son début; mais aussi le poète, s'il a du goût, doit s'arrêter précisément à l'endroit où il commence à descendre.

Les écarts de l'*ode* sont une espèce de vide entre deux idées qui n'ont point de liaison immédiate. On sait quelle est la vîtesse de l'esprit. Quand l'ame est échauffée par la passion, cette vîtesse est incomparablement plus grande encore. La fougue presse les pensées et les précipite; et, comme il n'est pas possible de les exprimer toutes, le poète seulement saisit les plus remarquables; et, les exprimant dans le même ordre qu'elles avoient dans son esprit, sans exprimer celles qui leur servoient de liaison, elles ont l'air d'être disparates et décousues. Elles ne se tiennent que de loin, et laissent par conséquent entre elles quelques vides qu'un lecteur remplit aisément, quand il a de l'ame et qu'il a saisi l'esprit du poète.

Les écarts ne doivent se trouver que dans les sujets qui peuvent admettre des passions vives, parce qu'ils sont l'effet d'une ame troublée, et que le trouble ne peut être causé que par des objets importans.

Les digressions dans l'*ode* sont des sorties que l'esprit du poète fait sur d'autres sujets voisins de celui qu'il traite, soit que la beauté de la matière l'ait tenté, ou que la stérilité du sujet l'ait obligé d'aller chercher ailleurs de quoi l'enrichir.

Il y a des digressions de deux sortes; les unes qui sont des lieux communs, des vérités générales, souvent susceptibles des plus grandes beautés poétiques, comme dans l'*ode* où Horace, à propos d'un voyage que Virgile fait par mer, se déchaîne contre la témérité sacrilége du genre humain que rien ne peut arrêter: l'autre espèce est des traits de l'histoire ou de la fable que le poète emploie pour prouver ce qu'il a en vue. Telle est l'histoire de Régulus, et celle d'Europe dans le même poète. Ces digressions sont plus permises aux lyriques qu'aux autres pour la raison que nous avons dite.

Le désordre poétique de l'*ode* consiste à présenter les choses brusquement et sans préparation, ou à les placer dans un ordre qu'elles n'ont pas naturellement: c'est le désordre des choses. Il y a celui des mots d'où résultent des

tours qui, sans être forcés, paroissent extraordinaires et irréguliers.

En général, les écarts, les digressions, le désordre, ne doivent servir qu'à varier, animer, enrichir le sujet. S'ils l'obscurcissent, le chargent, l'embarrassent, ils sont mauvais. La raison ne guidant pas le poète, il faut au moins qu'elle puisse le suivre; sans cela l'enthousiasme n'est qu'un délire, et les égaremens qu'une folie.

Des observations précédentes on peut tirer deux conséquences. La première est que l'*ode* ne doit avoir qu'une étendue médiocre; car si elle est toute dans le sentiment, et dans le sentiment produit à la vue d'un objet, il n'est pas possible qu'elle se soutienne long-temps: aussi voit-on que les meilleurs lyriques se contentent de présenter leur objet sous les différentes faces qui peuvent produire ou entretenir la même impression; après quoi ils l'abandonnent presque aussi brusquement qu'ils l'avoient saisi.

La seconde conséquence est qu'il doit y avoir dans une *ode* unité de sentiment, de même qu'il y a unité d'action dans l'épopée et dans le drame. On peut, on doit même varier les images, les pensées, les tours, mais de manière qu'ils soient toujours analogues à la passion qui règne. Cette passion peut se replier sur elle-même, se développer plus ou moins, se retourner; mais elle ne doit ni changer de nature, ni céder sa place à une autre. Si c'est la joie qui a fait prendre la lyre, elle pourra bien s'égarer dans ses transports, mais ce ne sera jamais en tristesse; ce seroit un défaut impardonnable. Si c'est par un sentiment de haine qu'on débute, on ne finira point par l'amour, ou bien ce sera un amour de la chose opposée à celle qu'on haïssoit; et alors c'est toujours le premier sentiment qui est seulement déguisé. Il en est de même des autres sentimens.

Il y a des *odes* de quatre espèces. L'*ode* sacrée qui s'adresse à Dieu, et qui s'appelle *hymne* ou *cantique*. C'est l'expression d'une ame qui admire avec transport la grandeur, la toute-puissance, la sagesse de l'Etre-Suprême, et qui lui témoigne son ravissement. Tels sont les cantiques de Moïse, ceux des prophètes, et les pseaumes de David.

La seconde espèce est des *odes* héroïques, ainsi nommées, parce qu'elles sont consacrées à la gloire des héros. Telles sont celles de Pindare sur-tout, quelques-unes d'Horace, de Malherbe, de Rousseau.

La troisième espèce peut porter le nom d'*ode* morale ou philosophique. Le poète, frappé des charmes de la vertu ou de la laideur du vice, s'abandonne aux sentimens d'amour ou de haine que ces objets produisent en lui.

La quatrième espèce naît au milieu des plaisirs; c'est l'expression d'un moment de joie. Telles sont les *odes* anacréontiques et la plupart des chansons françaises.

La forme de l'*ode* est différente, suivant le goût des peuples où elle est en usage. Chez les Grecs, elle étoit ordinairement partagée en stances, qu'ils appeloient *formes*.

Alcée, Sapho et d'autres lyriques, avoient inventé, avant Pindare, d'autres formes où ils mêloient des vers de différentes espèces avec une symmétrie qui revenoit beaucoup plus souvent. Ce sont ces formes qu'Horace a suivies. Il est aisé de s'en faire une idée d'après ses poésies lyriques.

Les Français ont des *odes* de deux sortes; les unes qui retiennent le nom générique, et les autres qu'on nomme *cantates*, parce qu'elles sont faites pour être chantées, et que les autres ne se chantent point.

Le caractère de l'*ode*, de quelque espèce qu'elle soit, ce qui la distingue de tous les autres poèmes, consiste dans le plus haut degré de pensée et de sentiment dont l'esprit et le cœur de l'homme soient capables. L'*ode* choisit ce qu'il y a de plus grand dans la religion, de plus surprenant dans les merveilles de la nature, de plus admirable dans les actions des héros, de plus aimable dans les vertus, de plus condamnable dans les vices, de plus vif dans les plaisirs de Bacchus, de plus tendre dans ceux de l'amour; elle ne doit pas seulement plaire, étonner, elle doit ravir et transporter.

Les cantiques de l'écriture et les pseaumes de David célèbrent de grandes merveilles; cependant Rousseau et les autres poètes judicieux n'ont pas traduit toutes ces *odes* sacrées; ils n'ont choisi que celles qui leur ont paru les plus propres à notre poésie lyrique. Tout est admirable

dans l'univers ; mais tous ces phénomènes ne doivent pas entrer également dans l'*ode*. Il faut préférer, dans chaque espèce, les premiers êtres aux êtres moins sensibles et moins bienfaisans; le soleil, par exemple, aux autres astres. Il faut rassembler dans leur description les circonstances les plus intéressantes, et placer, pour ainsi dire, ces êtres dans l'excès des biens et des maux qu'ils peuvent produire. Si vous décrivez un tremblement de terre, il doit paroître seul plus terrible que ceux que l'histoire a jamais fait connoître : si vous peignez un paysage, il faut qu'il réunisse tous les charmes de ceux que la peinture a jamais représentés. Une *ode* doit parler à l'esprit, au jugement, aux sens, au cœur, et leur offrir tour-à-tour les objets les plus capables de les occuper entièrement.

Autant Erato est rebelle à ceux qui, sans autre guide que l'esprit, osent mettre un pied profane dans son sanctuaire, autant elle est favorable à ceux qui y sont introduits par le génie. Elle leur ouvre le champ le plus vaste, le plus noble et le plus beau ; elle leur permet, et leur ordonne même de lâcher la bride à leur imagination, de prendre l'essor le plus rapide et le plus élevé, de se dérober aux regards des foibles mortels à travers les feux et les éclairs, de s'élancer jusqu'au plus haut des cieux ; tels que des aigles intrépides d'aller prendre la foudre dans les mains de Jupiter pour en frapper les impies Salmonées et les orgueilleux Titans, etc.

Des mouvemens imprévus, des idées saillantes, des expressions hardies, des images fortes, mais gracieuses ; un ordre qui soit caché avec art sous le voile d'un désordre apparent ; beaucoup d'harmonie, des écarts éclatans, mais réglés par la raison ; des transports sublimes, de nobles fureurs, etc., voilà les ornemens qui conviennent à l'*ode* : elle abhorre la médiocrité ; si elle n'échauffe, elle glace ; si elle ne nous enlève, si elle ne nous transporte par son divin enthousiasme, elle nous laisse transis et morfondus. C'est dans ce genre qu'on peut presque affirmer qu'il n'est point de degré du médiocre au pire. Le poète, pour donner de la vie aux sujets qu'il traite, doit les animer par la fiction, et les soutenir par les peintures et par la cadence nombreuse. Tous les trésors de la fable, de la poésie, de

l'imagination et de toute la nature, lui sont ouverts ; il peut y puiser à son gré tout ce qu'ils renferment de plus frappant et de plus précieux.

J'ai déjà pris soin d'insinuer, et je le répète encore ici, que tous les sublimes transports de l'*ode* doivent être réglés par la raison, et que tout ce désordre apparent ne doit être en effet qu'un ordre plus caché. Il ne s'agit point de lancer au hasard des idées éblouissantes, ni d'étaler avec emphase un galimatias pompeux. Ce désordre même que l'*ode* exige, ce qui est une de ses plus grandes beautés, ne doit peut-être avoir pour objet que le retranchement des liaisons grammaticales, et de certaines transitions scrupuleuses qui ne feroient qu'énerver la poésie lyrique. Quoi qu'il en soit, c'est à l'art de régler le désordre apparent de l'*ode*. Toutes les figures si variées et si hardies doivent tendre à une même fin, et s'entreprêter des beautés mutuelles.

L'*ode* où l'on chante les dieux ou les héros, doit briller dès le début même. L'hyperbole est son langage favori. Le poète y peut promettre des miracles. La carrière qu'il doit fournir est si courte, qu'il n'aura pas le temps de perdre haleine, ou de refroidir ses lecteurs : c'est là l'*ode* pindarique. Elle commence souvent, dans Pindare, par la description sublime de quelques phénomènes naturels, dont il fait ensuite l'application à son sujet. La surprise est le sentiment qu'elle doit produire. Toutes les *odes* de ce genre, qui ne portent pas ces caractères, ne méritent que le nom de *stances*.

Il est un autre genre d'*ode* moins superbe, moins éclatant, mais non moins agréable ; c'est l'*ode* anacréontique. Elle chante les jeux, les ris folâtres, les plaisirs et les agrémens de la vie champêtre. Jamais la lyre du voluptueux Anacréon ne résonne pour célébrer les héros et les combats. Partagé entre Bacchus et l'Amour, il ne produit que des chansons inspirées par ces deux divinités.

Il tient, parmi les poètes, le même rang qu'Epicure parmi les philosophes. Toutes ses *odes* sont courtes, pleines de douceur, d'élégance, de naïveté, et animées d'une fiction toujours galante, ingénieuse et naturelle ; son imagination, livrée toute entière aux plaisirs, ne lui fournit

que des idées riantes, mais souvent trop capables d'alarmer la vertu.

La dixième muse, la tendre et fidelle Sapho, a composé un petit nombre d'*odes* consacrées aussi à l'Amour. On connoît celle qui a été traduite si élégamment par Catulle, Despréaux et Adisson, trois traductions admirables, sans qu'on ait pu dire laquelle méritoit la préférence.

Horace s'est montré tantôt Pindare et tantôt Anacréon; mais s'il imite Pindare dans ses nobles transports, il le suit aussi quelquefois un peu trop dans son désordre; s'il imite la délicatesse et la douceur naïve d'Anacréon, il adopte aussi sa morale voluptueuse, et la traite d'une manière encore plus libre, mais moins ingénue.

Malherbe s'est distingué par le nombre et l'harmonie : il est inimitable dans la cadence de ses vers, et l'on doit excuser la foiblesse de ceux qu'il n'a faits que pour servir de liaison aux autres. Il faut encore avoir la force de lui passer ses expressions surannées.

Rousseau a été tout-à-la-fois Pindare, Horace, Anacréon, Malherbe, etc. Il a rassemblé tous les talens partagés entre ces grands poètes; son génie vigoureux, né pour la lyre, en a embrassé tous les genres, et y a excellé.

Avant lui, M. de la Motte avoit composé des *odes* pleines d'élégance et de délicatesse dans le goût d'Anacréon. Je ne reprocherai point à cet aimable poète d'avoir été trop moral dans le genre lyrique, parce que Rousseau ne l'est pas moins. Je dirai seulement que l'un moralise en poète, et l'autre en philosophe; l'un est sublime dans ses sentences, et l'autre n'est qu'ingénieux; l'un, en éclairant, échauffe et transporte; l'autre, en instruisant, se contente d'amuser.

Il est sans doute permis, dans le lyrique, d'étaler de belles et de solides maximes; mais il faut qu'elles soient revêtues de brillantes couleurs qui conviennent à ce genre de poésie. Ainsi le vrai défaut de M. de la Motte est de n'être pas assez animé; ce défaut se trouve dans ses descriptions et dans ses peintures qui sont trop uniformes, froides et mortes, en comparaison de la force, de la variété et des belles images de celles du célèbre Rousseau.

Les

Les Anglais seroient sans doute les premiers poètes lyriques du monde, si leur goût et leur choix répondoient à la force de leur esprit et à la fécondité de leur imagination. Ils aperçoivent ordinairement dans un objet plus de faces que nous n'en découvrons; mais ils s'arrêtent trop à celles qui ne méritent point leur attention; ils éteignent et étouffent le feu de notre ame à force d'y entasser idées sur idées, sentimens sur sentimens.

Jamais la Grèce et la république romaine n'ont fourni un aussi vaste champ pour l'*ode* que celui que l'Angleterre offre à ses poètes depuis deux siècles. Le règne florissant d'Elizabeth; la mort tragique de la reine d'Écosse; les trois couronnes réunies sur la tête de Jacques Ier; le despotisme qui renversa le trône de Charles, et qui le fit périr sur un échafaud; l'interrègne odieux, mais brillant de l'usurpateur; le rétablissement du roi légitime; les divisions et les guerres civiles renaissantes sous ce prince; une nouvelle révolution sous son successeur; la nation entière divisée en autant de sectes dans la religion, que de partis dans le gouvernement; le roi chassé de son trône et de sa patrie; un étranger appelé pour régner en sa place; une nation épuisée par des guerres malheureuses et une suite de défaites, mais qui se relève tout-à-coup, et qui monte au plus haut point de sa gloire sous le règne d'une femme: en faudroit-il davantage pour livrer toutes les muses à l'enthousiasme? Rousseau auroit-il été réduit, s'il eût vécu en Angleterre, à adresser une *ode* à M. Duché sur les affaires de sa famille, et une autre à M. Pointis sur un procès que lui firent les flibustiers?

(M. de JAUCOURT.)

Lorsqu'en Italie on entend un habile improvisateur préluder sur le clavecin, se laisser d'abord remuer les fibres par les vibrations harmoniques, et, quand tous les organes du sentiment et de la pensée sont en mouvement, chanter des vers faits impromptu sur un sujet donné, s'animer en chantant, accélérer lui-même le mouvement de l'air sur lequel il compose, et produire alors des idées, des images, des sentimens, quelquefois même d'assez

longs traits, ou de peinture, ou d'éloquence, dont il seroit incapable dans un travail plus réfléchi, tomber enfin dans un épuisement pareil à celui de la pythonisse : on reconnoît l'inspiration et l'enthousiasme des anciens poètes, et l'on est en même temps saisi d'étonnement et de pitié; d'étonnement, de voir réaliser ce délire divin qu'on croyoit fabuleux; et de pitié, de voir ce grand effort de la nature employé à un jeu futile, dont tout le succès pour l'enthousiaste est d'avoir amusé quelques étrangers curieux, sans que des peintures, des sentimens, de beaux vers même qui lui sont échappés, il reste plus de trace que des sons de sa voix.

C'étoit ainsi, sans doute, que s'animoient les poètes lyriques anciens; mais leur verve étoit plus dignement, plus utilement employée : ils ne s'exposoient pas au caprice de l'impromptu, ni au défi d'un sujet stérile, ingrat ou frivole; ils méditoient leurs chants; ils se donnoient eux-mêmes des sujets graves et sublimes : ce n'étoit pas un cercle de curieux oisifs qui excitoit leur enthousiasme, c'étoit une armée, au milieu de laquelle, au son des trompettes guerrières, ils chantoient la valeur, l'amour de la patrie, les charmes de la liberté, les présages de la victoire, ou l'honneur de mourir les armes à la main; c'étoit un peuple, au milieu duquel ils célébroient la majesté des lois, filles du ciel, et l'empire de la vertu; c'étoient des jeux funèbres où, devant un tombeau chargé de trophées et de lauriers, ils recommandoient à l'avenir la mémoire d'un homme vaillant et juste, qui avoit vécu et qui étoit mort pour son pays; c'étoient des festins où, assis à côté des rois, ils chantoient les héros, et donnoient à ces rois la généreuse envie d'être célébrés à leur tour par un chantre aussi éloquent; c'étoit un temple où ce chantre sacré sembloit inspiré par les dieux, dont il exaltoit les bienfaits, dont il faisoit adorer la puissance.

La plus juste idée, en un mot, que l'on puisse avoir d'un poète lyrique ancien, dans le genre élevé de l'*ode*, est celle d'un vertueux enthousiaste qui accouroit, la lyre à la main, ou dans le moment d'une sédition, pour calmer les esprits; ou dans le moment d'un désastre, d'une calamité publique, pour rendre l'espérance et le courage aux

peuples ; ou dans le moment d'un succès glorieux, pour en consacrer la mémoire ; ou dans une solemnité, pour en rehausser la splendeur ; ou dans des jeux, pour exciter l'émulation des combattans par les chants promis au vainqueur, et qu'ils préféroient tous au prix de la victoire : telle étoit l'*ode* chez les Grecs. On a vu, dans l'article *Lyrique*, combien elle a dégénéré chez les Romains et les nations modernes.

L'*ode* française n'est plus qu'un poème de fantaisie, sans autre intention que de traiter en vers plus élevés, plus animés, plus vifs en couleur, plus véhémens et plus rapides, un sujet qu'on choisit soi-même, ou qui, quelquefois, est donné. On sent combien doit être rare un véritable enthousiasme dans la situation tranquille d'un poète qui, de propos délibéré, se dit à lui-même : Faisons une *ode*, imitons le délire, et ayons l'air d'un homme inspiré. Quoi qu'il en soit, voyons quelle est la nature de ce poème.

L'*ode* étoit l'hymne, le cantique et la chanson des anciens ; elle embrasse tous les genres, depuis le sublime jusqu'au familier noble : c'est le sujet qui lui donne le ton, et son caractère est pris dans la nature.

Il est naturel à l'homme de chanter : voilà le genre de l'*ode* établi. Quand, comment et d'où lui vient cette envie de chanter ? voilà ce qui caractérise l'*ode*.

Le chant nous est inspiré par la nature, ou dans l'enthousiasme de l'admiration, ou dans le délire de la joie, ou dans l'ivresse de l'amour, ou dans la douce rêverie d'une ame qui s'abandonne aux sentimens qu'excite en elle l'émotion légère des sens.

Ainsi, quels que soient le sujet et le ton de ce poème, le principe en est invariable ; toutes les règles en sont prises dans la situation de celui qui chante, et dans les règles même du chant. Il est donc bien aisé de distinguer quels sont les sujets qui conviennent essentiellement à l'*ode*. Tout ce qui agite l'ame et l'élève au dessus d'elle-même ; tout ce qui l'émeut voluptueusement ; tout ce qui la plonge dans une douce langueur, dans une tendre mélancolie ; les songes intéressans dont l'imagination l'occupe ; les tableaux variés qu'elle lui retrace ; en un mot, tous les sentimens qu'elle aime à recevoir, et qu'elle se plaît à répandre, sont favorables à ce poème.

On chante pour charmer ses ennuis, comme pour exhaler sa joie; et quoique, dans une douleur profonde, il semble qu'on ait plus de répugnance que d'inclination pour le chant, c'est quelquefois un soulagement que se donne la nature. Orphée se consoloit, dit-on, en exprimant ses regrets sur sa lyre.

La sagesse, la vertu même, n'a pas dédaigné le secours de la lyre; elle a plié ses leçons aux règles du nombre et de la cadence; elle a même permis à la voix d'y mêler l'artifice du chant, soit pour les graver plus avant dans nos ames, soit pour en tempérer la rigueur par le charme des accords, soit pour exercer sur les hommes le double empire de l'éloquence et de l'harmonie, de la raison et du sentiment. Ainsi le genre de l'*ode* s'est étendu, élevé, ennobli; mais on voit que le principe en est toujours et par-tout le même. Pour chanter, il faut être ému; il s'ensuit que l'*ode* est dramatique, c'est-à-dire que ses personnages sont en action. Le poète même est acteur dans l'*ode*; et s'il n'est pas affecté des sentimens qu'il exprime, l'*ode* sera froide et sans ame; elle n'est pas toujours également passionnée; mais elle n'est jamais, comme l'épopée, le récit d'un simple témoin. Dans Anacréon, j'oublie le poète, je ne vois que l'homme voluptueux; de même si l'*ode* s'élève au ton sublime de l'inspiration, je veux croire entendre un homme inspiré; si elle fait l'éloge de la vertu, ou si elle en défend la cause, ce doit être avec l'éloquence d'un zèle ardent et généreux. Il en est des tableaux que l'*ode* peint, comme des sentimens qu'elle exprime: le poète en doit être affecté, comme il veut m'en affecter moi-même. La Motte a connu toutes les règles de l'*ode*, excepté celle-ci: de là vient qu'il a mis dans les siennes tant d'esprit et si peu de chaleur; c'est de tous les poètes lyriques celui qui annonce le plus d'enthousiasme, et qui en a le moins. Le sentiment et le génie ont des mouvemens qui ne s'imitent pas.

Boileau a dit, en parlant de l'*ode*:

Son style impétueux souvent marche au hasard:
Chez elle, un beau désordre est un effet de l'art.

On ne sauroit croire combien ces deux vers mal enten-

dus ont fait faire d'extravagances. On s'est persuadé que l'*ode*, appelée *pindarique*, ne devoit aller qu'en bondissant ; de là tous ces mouvemens qui ne sont qu'au bout de la plume, et ces formules de transports. Qu'entends-je ? où suis-je ? que vois-je ? qui ne se terminent à rien.

Celui des modernes qui a le mieux pris le ton de l'*ode*, sur-tout lorsque David le lui a donné, Rousseau, dans l'*ode* à M. du Luc, commence par se comparer au ministre d'Apollon, possédé du dieu qui l'inspire.

Ce n'est point un mortel, c'est Apollon lui-même
Qui parle par ma voix.

Ce début me semble bien haut pour un poème dont le style finit par être l'expression douce et touchante du sentiment le plus tempéré.

Pindare, en un sujet pareil, a pris un ton beaucoup plus humble : « Je voudrois voir revivre Chiron, ce centaure, ami des hommes, qui nourrit Esculape, et qui » l'instruisit dans l'art divin de guérir nos maux.... Ah ! » s'il habitoit encore sa caverne, et si mes chants pouvoient l'attendrir, j'irois moi-même l'engager à prendre » soin des héros, et j'apporterois à celui qui tient sous ses » lois les campagnes de l'Etna et les bords de l'Aréthuse » deux présens qui lui seroient chers, la santé, plus précieuse que l'or, et un hymne sur son triomphe. »

Rien de plus imposant, de plus majestueux que ce début prophétique du poète français que je viens de citer.

Qu'aux accens de ma voix la terre se réveille.
Rois, soyez attentifs ; peuples, prêtez l'oreille.
Que l'univers se taise et m'écoute parler.
Mes chants vont seconder les accords de ma lyre.
L'esprit saint me pénètre, il m'échauffe et m'inspire
Les grandes vérités que je vais révéler.

Mais quelles sont ces vérités inouies ? Que vainement l'homme se fonde sur ses grandeurs et sur ses richesses ; que nous sommes tous mortels, et que Dieu nous jugera tous. Voilà le précis de cette *ode*.

Si ces vérités ne sont pas nouvelles, au moins elles sont

présentées avec une force inouie; et cependant l'on reproche au poète le ton imposant qu'il a pris; tant il est vrai qu'il faut avoir de grandes leçons à donner au monde pour être en droit de demander silence.

La Motte prétend que ce début, condamné dans un poème épique,

> Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre,

seroit placé dans une *ode*. Oui, s'il étoit soutenu. Cependant, dit-il, dans l'épopée, comme dans l'*ode*, le poète se donne pour inspiré; et de là il conclut que le style de l'*ode* est le même que celui de l'épopée. Cette équivoque est de conséquence; mais il est facile de la lever. Dans l'épopée, on suppose le poète inspiré, au lieu qu'on le croit possédé dans l'*ode*.

> Muse, dis-moi la colère d'Achille.

La muse raconte, et le poète écrit : voilà l'inspiration tranquille.

> Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi?
> C'est lui-même.

Voilà l'inspiration prophétique; mais il faut bien se consulter avant que de prendre un si rapide essor: par exemple, il ne convient pas à celui qui va décrire un cabinet de médailles; et, après avoir dit comme la Motte,

> Docte fureur, divine ivresse,
> En quels lieux m'as-tu transporté!

l'on ne doit pas tomber dans de froides réflexions sur l'incertitude et l'obscurité des inscriptions et des emblêmes.

Le haut ton séduit les jeunes gens, parce qu'il marque l'enthousiasme; mais le difficile est de le soutenir; et plus l'essor est présomptueux, plus la chûte sera risible.

L'air du délire est encore un ridicule que les poètes se donnent, faute d'avoir réfléchi sur la nature de l'*ode*. Il est vrai qu'elle a le choix entre toutes les progressions

naturelles des sentimens et des idées, avec la liberté de franchir les intervalles que la réflexion peut remplir; mais cette liberté a des bornes; et celui qui prend un délire insensé pour l'enthousiasme, ne le connoît pas.

L'enthousiasme est, comme je l'ai dit, la pleine illusion où se plonge l'ame du poète. Si la situation est violente, l'enthousiasme est passionné. Si la situation est voluptueuse, c'est un sentiment doux et calme.

Ainsi, dans l'*ode*, l'ame s'abandonne ou à l'imagination ou au sentiment; mais la marche du sentiment est donnée par la nature; et si l'imagination est plus libre, c'est un nouveau motif pour lui laisser un guide qui l'éclaire dans ses écarts.

On ne doit jamais écrire sans dessein, et ce dessein doit être bien conçu avant que l'on prenne la plume, afin que la réflexion ne vienne pas ralentir la chaleur du génie. Entendez un musicien habile préluder sur des touches harmonieuses, il semble voltiger en liberté d'un mode à l'autre; mais il ne sort point du cercle étroit qui lui est prescrit par la nature. L'art se cache, mais il le conduit; et, dans ce désordre, tout est régulier. Rien ne ressemble mieux à la marche de l'*ode*.

Gravina en donne une idée encore plus grande en parlant de Pindare, dont il semble avoir pris le style pour le louer plus magnifiquement. « Pindare, dit-il, pousse son » vaisseau sur le sein de la mer; il déploie toutes les voiles; » il affronte la tempête et les écueils : les flots se soulè- » vent et sont prêts à l'engloutir : déja il a disparu à la vue » du spectateur, lorsque tout-à-coup il s'élance du milieu » des eaux, et arrive heureusement au rivage. »

Cette allégorie, en déguisant le défaut essentiel de Pindare, ne laisse pas de caractériser l'*ode*, dont l'artifice consiste à cacher une marche régulière sous l'air de l'égarement, comme l'artifice de l'apologue consiste à cacher un dessein rempli de sagesse sous l'air de la naïveté. Mais ces idées vagues dans les préceptes sont plus sensibles dans les exemples. Etudions l'art du poète dans ces belles *odes* d'Horace : *Justum et tenacem*, etc.; *descende cœlo*, etc.; *cœlo tonantem*, etc.

Dans l'une, Horace vouloit combattre le dessein pro-

posé de relever les murs de Troye, et d'y transférer le siége de l'empire. Voyez le détour qu'il a pris. Il commence par louer la constance dans le bien. C'est par là, dit-il, que Pollux, Hercule, Romulus lui-même, se sont élevés au rang des dieux. Mais, quand il fallut y admettre le fondateur de Rome, Junon parla dans le conseil des immortels, et dit qu'elle vouloit bien oublier que Romulus fût le sang des Troyens, et consentit à voir dans leurs neveux les vainqueurs et les maîtres du monde, pourvu que Troye ne sortît jamais de ses ruines, et que Rome en fût séparée par l'immensité des mers. Cette *ode* est, pour la sagesse du dessein, un modèle peut-être unique; mais ce qu'elle a de prodigieux, c'est qu'à mesure que le poète approche de son but, il semble qu'il s'en écarte, et qu'il a rempli son objet lorsqu'on le croit tout-à-fait égaré.

Dans l'autre, il veut faire sentir à Auguste l'obligation qu'il a aux muses, non seulement d'avoir embelli son repos, mais de lui avoir appris à bien user de sa fortune et de sa puissance. Rien n'étoit plus délicat, plus difficile à manier. Que fait le poète? D'abord il s'annonce comme le protégé des muses. Elles ont pris soin de sa vie dès le berceau; elles l'ont sauvé de tous les périls; il est sous la garde de ces divinités tutélaires, et, en actions de grace, il chante leurs louanges. Dès-lors il lui est permis de leur attribuer tout le bien qu'il imagine, et, en particulier, la gloire de présider aux conseils d'Auguste, de lui inspirer la douceur, la générosité, la clémence; mais, de peur que la vanité de son héros n'en soit blessée, il ajoute qu'elles n'ont pas été moins utiles à Jupiter lui-même dans la guerre contre les Titans; et, sous le nom de Jupiter et des divinités célestes qui président aux arts et aux lettres, il représente Auguste environné d'hommes sages, humains, pacifiques, qui modèrent dans ses mains l'usage de la force; *de la force*, dit le poète, *l'instigatrice de tous les forfaits*.

Dans la troisième, veut-il louer les triomphes d'Auguste et l'influence de son génie sur la discipline des armées romaines, il fait voir le soldat fidèle, vaillant, invincible sous ses drapeaux; il le fait voir, sous Crassus, lâche déserteur de sa patrie et de ses dieux, s'alliant avec les

Parthes, et servant sous leurs étendards. Il va plus loin, il remonte aux beaux jours de la république; et, dans un discours plein d'héroïsme qu'il met dans la bouche de Régulus, il représente les anciens Romains posant les armes, et recevant des chaînes de la main des Carthaginois, en opposition avec les Romains du temps d'Auguste, vainqueurs des Parthes, et qui vont, dit-il, subjuguer les Bretons.

Cet art de flatter est comme imperceptible : le poète n'a pas même l'air de s'apercevoir du parallèle qu'il présente. On le prendroit pour un homme qui s'abandonne à son imagination, et qui oublie les triomphes présens pour s'occuper des malheurs passés. Tel est le prestige de l'*ode*.

C'est là qu'un beau désordre est un effet de l'art.

En réfléchissant sur ces exemples, on voit que l'imagination, qui semble égarer le poète, pouvoit prendre mille autres routes; au lieu que, dans l'*ode* où le sentiment domine, la liberté du génie est réglée par les lois que la nature a prescrites aux mouvemens du cœur humain.

L'ame a son tact comme l'oreille; elle a sa méthode comme la raison : or, chaque son a un générateur, chaque conséquence un principe; de même que chaque mouvement de l'ame a une force qui le produit, une impression qui le détermine. Le désordre de l'*ode* pathétique ne consiste donc pas dans le renversement de cette succession ni dans l'interruption de la chaîne, mais dans le choix de celle des progressions naturelles qui est la moins familière, la plus inattendue, et, s'il se peut en même temps, la plus favorable à la poésie : j'en vais donner un exemple pris du même poète latin.

Virgile s'embarque pour Athènes. Horace fait des vœux pour son ami, et recommande à tous les dieux, favorables aux matelots, ce navire où il a déposé la plus chère moitié de lui-même. Mais, tout-à-coup, le voyant en mer, il se peint les dangers qu'il court, et sa frayeur les exagère. Il ne peut concevoir l'audace de celui qui, le premier, osa s'abandonner, sur un fragile bois, à cet élément orageux et perfide. Les dieux avoient séparé les divers climats de la

terre par le profond abîme des mers : l'impiété des hommes a franchi cet obstacle ; et voilà comme leur audace ose enfreindre toutes les lois. Que peut-il y avoir de sacré pour eux ? Ils ont dérobé le feu du ciel ; et de là ce déluge de maux qui ont inondé la terre, et précipité les pas de la mort. N'a-t-on pas vu Dédale traverser les mers, Hercule forcer les demeures sombres ? Il n'est rien de trop pénible, de trop périlleux pour les hommes. Dans notre folie, nous attaquons le ciel, et nos crimes ne permettent pas à Jupiter de poser un moment sa foudre.

Quelle est la cause de cette indignation ? Le danger qui ménace les jours de Virgile. Cette frayeur, ce tendre intérêt qui occupe l'ame du poète, est comme le tón fondamental de toutes les modulations de cette *ode*, à mon gré, le chef-d'œuvre d'Horace dans le genre passionné, qui est le premier de tous les genres.

J'ai dit que la situation du poète et la nature de son sujet déterminent le ton de l'*ode*. Or, sa situation peut être ou celle d'un homme inspiré qui se livre à l'impulsion d'une cause surnaturelle, ou celle d'un homme que l'imagination ou le sentiment dominent, et qui se livre à leurs mouvemens. Dans le premier cas, il doit soutenir le merveilleux de l'inspiration par la hardiesse des images et la sublimité des pensées. On en voit des modèles divins dans les prophètes : tel est le cantique de Moïse que le sage Rollin a cité ; tels sont quelques-uns des pseaumes de David que Rousseau a paraphrasés avec beaucoup d'harmonie et de pompe ; telle est la prophétie de Joad dans l'*Athalie* de l'illustre Racine, le plus beau morceau de poésie lyrique qui soit sorti de la main des hommes, et auquel il ne manque, pour être une *ode* parfaite, que la rondeur des périodes dans la contexture du vers.

Mais d'où vient que mon cœur frémit d'un saint effroi?
Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi?
C'est lui-même: il m'échauffe, il parle, mes yeux s'ouvrent,
Et les siècles obscurs devant moi se découvrent.
Lévites, de vos sons prêtez-moi les accords,
Et de ses mouvemens secondez les transports.
Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille.
Ne dis plus, ô Jacob, que ton seigneur sommeille.
Pécheurs, disparoissez, le seigneur se réveille.



Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?
Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé?
Pleure, Jérusalem; pleure, cité perfide!
Des prophètes divins malheureuse homicide.
De son amour pour toi ton dieu s'est dépouillé:
Ton encens à ses yeux est un encens souillé.
Où menez-vous ces enfans et ces femmes?
Le seigneur a détruit la reine des cités:
Ses prêtres sont captifs, ses rois sont rejetés.
Dieu ne veut plus qu'on vienne à ces solemnités.
Temple, renverse-toi; cèdres, jetez des flammes.
Jérusalem, objet de ma douleur,
Quelle main en ce jour t'a ravi tous tes charmes?
Qui changera mes yeux en deux sources de larmes
Pour pleurer ton malheur?
Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert brillante de clarté,
Et porte sur le front une marque immortelle?
Peuples de la terre, chantez:
Jérusalem renaît plus charmante et plus belle.
D'où lui viennent de tous côtés
Ces enfans qu'en son sein elle n'a point portés?
Lève, Jérusalem, lève ta tête altière;
Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés.
Les rois des nations devant toi prosternés,
De tes pieds baisent la poussière;
Les peuples à l'envi marchent à ta lumière
Heureux qui pour Sion, d'une sainte ferveur
Sentira son ame embrâsée!
Cieux, répandez votre rosée,
Et que la terre enfante son sauveur.

Dans cette inspiration, l'ordre des idées est le même que dans un simple récit : c'est la chaleur, la véhémence, l'élévation, le pathétique; en un mot, c'est le mouvement de l'ame du prophète qui rend comme naturelle, dans l'enthousiasme de Joad, la rapidité des passages; et voilà, dans son effet, le plus hardi, le plus sublime, le seul égarement qui soit permis à l'*ode*.

A plus forte raison, dans l'enthousiasme purement poétique, le délire du sentiment et de l'imagination doit-il cacher, comme je l'ai dit, un dessein régulier et sage, où l'unité se concilie avec la grandeur et la variété. C'est peu de la plénitude, de l'abondance et de l'impétuosité qu'Horace attribue à Pindare, lorsqu'il le compare à un fleuve qui tombe des montagnes, et qui, enflé par les pluies,

traverse des campagnes célèbres : il faut, s'il m'est permis de suivre l'image, que les torrens qui viennent grossir le fleuve se perdent dans son sein ; au lieu que, dans la plupart des *odes* qui nous restent de Pindare, ses sujets sont de foibles ruisseaux qui se perdent dans de grands fleuves. Pindare, il est vrai, mêle à ces récits de grandes idées et de belles images ; c'est d'ailleurs un modèle dans l'art de raconter et de peindre en touches rapides. Mais, pour le dessein de ses *odes*, il a beau dire qu'il rassemble une multitude de choses, afin de prévenir le dégoût de la satiété : il néglige trop l'unité et l'ensemble ; lui-même il ne sait quelquefois comment revenir à son héros, et il l'avoue de bonne foi. Il est facile sans doute de l'excuser par les circonstances ; mais si la nécessité d'enrichir des sujets stériles, et toujours les mêmes, par des épisodes intéressans et variés ; si la gêne où devoit être son génie dans ces poèmes de commande ; si les beautés qui résultent de ses écarts suffisent à son apologie, au moins n'autorisent-elles personne à l'imiter ; c'est ce que j'ai voulu faire entendre.

Du reste, ceux qui ne connoissent Pindare que par tradition s'imaginent qu'il est sans cesse dans le transport, et rien ne lui ressemble moins : son style n'est presque jamais passionné. Il y a lieu de croire que, dans celles de ses poésies où son génie étoit en liberté, il avoit plus de véhémence ; mais, dans ce que nous avons vu de lui, c'est de tous les poètes lyriques le plus tranquille et le plus égal. Quant à ce qu'il devoit être en chantant les héros et les dieux, lorsqu'un sujet sublime et fécond lui donnoit lieu d'exercer son génie, le précis d'une de ses *odes* en va donner une idée : c'est la première des pythiques adressée à Hiéron, tyran de Syracuse, vainqueur dans la course des chars.

« Lyre d'Apollon, dit le poète, c'est toi qui donne le signal » de la joie ; c'est toi qui préludes au concert des muses. » Dès que tes sons se font entendre, la foudre s'éteint, » l'aigle s'endort sous le sceptre de Jupiter ; ses ailes rapides s'abaissent des deux côtés, relâchées par le sommeil ; une sombre vapeur se répand sur le bec recourbé » du roi des oiseaux, et appesantit ses paupières ; son dos » s'élève, et son plumage s'enfle au doux frémissement

» qu'excitent en lui tes accords. Mars, l'implacable Mars, » laisse tomber sa lance, et livre son cœur à la volupté. » Les dieux même sont sensibles au charme des vers » inspirés par le sage Apollon, et émanés du sein pro- » fond des muses. Mais tout ce que Jupiter n'aime pas ne » peut souffrir ces chants divins. Tel est ce géant à cent » têtes, ce Typhée accablé sous le poids de l'Etna, de » ce mont, colonne du ciel, qui nourrit des neiges éter- » nelles, et du sein duquel jaillissent à pleines sources » des feux rapides et brillans. L'Etna vomit le plus souvent » des tourbillons d'une fumée ardente; mais, la nuit, des » vagues enflammées coulent de son sein, et roulent des » rochers avec un bruit horrible jusque dans l'abîme des » mers. C'est ce monstre rampant qui exhale ces torrens » de feu, prodige incroyable pour ceux qui entendent » raconter aux voyageurs comment, enchaîné dans les » gouffres profonds de l'Etna, le dos courbé de ce géant » ébranle et soulève sa prison dont le poids l'écrase sans » cesse. »

De là Pindare passe à l'éloge de la Sicile et d'Hiéron, fait des vœux pour l'une et pour l'autre, et finit par exhorter son héros à fonder son règne sur la justice et sur la vertu.

Il n'est guère possible de rassembler de plus belles images; et la foible esquisse que j'en ai donnée suffit, je crois, pour le persuader. Mais comment sont-elles amenées? Typhée et l'Etna à propos des vers et du chant, l'éloge d'Hiéron à propos de l'Etna et de Typhée, voilà la marche de Pindare. Ses liaisons, le plus souvent, ne sont que dans les mots et dans la rencontre accidentelle et fortuite des idées. Ses ailes, pour me servir de l'image d'Horace, sont attachées avec de la cire; et quiconque voudra l'imiter éprouvera le destin d'Icare. Aussi, voyez dans l'*ode* à la louange de Drusus, avec quelle précaution, quelle sagesse, le poète latin suit les traces du poète grec.

« Tel que le gardien de la foudre, l'aigle à qui le roi » des dieux a donné l'empire des airs, l'aigle est d'abord » chassé de son nid par l'ardeur de la jeunesse et la vigueur » de son naturel. Il ne connoît point encore l'usage de ses » forces, mais déjà les vents lui ont appris à se balancer

» sur ses ailes timides ; bientôt, d'un vol impétueux, il
» fond sur les bergeries; enfin, le desir impatient de la
» proie et des combats le lance contre les dragons qui,
» enlevés dans les airs, se débattent sous ses griffes tran-
» chantes. Ou tel qu'une biche, occupée au pâturage, voit
» tout-à-coup paroître un jeune lion que sa mère a écarté
» de sa mamelle, et qui vient essayer au carnage une dent
» nouvelle encore; tel les habitans des Alpes ont vu dans
» la guerre le jeune Drusus. Ces peuples, long-temps et
» par-tout vainqueurs; ces peuples, vaincus à leur tour
» par l'habileté prématurée de ce héros, ont reconnu ce
» que peut un naturel formé sous de divins auspices, et
» l'influence de l'ame d'Auguste sur les neveux des Nérons.
» Des grands hommes naissent les grands hommes; les
» taureaux, les coursiers, héritent de la vigueur de leurs
» pères; l'aigle audacieux n'engendre point la timide co-
» lombe; mais, dans l'homme, c'est à l'instruction à faire
» éclôre le germe des vertus naturelles, et à la culture à
» leur donner des forces : sans l'habitude des bonnes
» mœurs, la nature est bientôt dégradée. O Rome! que
» ne dois-tu pas aux Nérons? Témoins le fleuve Métaure,
» et Asdrubal vaincu sur ses bords, et l'Italie, dont ce
» beau jour, ce jour serein, dissipa les ténèbres. Jus-
» qu'alors le cruel Africain se répandoit dans nos villes
» comme la flamme dans les forêts, ou le vent d'orient sur
» les mers de Sicile. Mais depuis la jeunesse romaine
» marcha de victoire en victoire; et les temples, saccagés
» par la fureur impie des Carthaginois, virent leurs au-
» tels relevés. Le perfide Annibal dit enfin : Nous sommes
» des cerfs en proie à des loups ravissans; nous les pour-
» suivons, nous, dont le plus beau triomphe est de pou-
» voir leur échapper. Ce peuple qui, fuyant Troye en-
» flammée à travers les flots, apporta dans les villes d'Au-
» sonie ses dieux, ses enfans, ses vieillards; semblable
» aux forêts qui renaissent sous la hache qui les dépouille,
» ce peuple se reproduit au milieu des débris et du car-
» nage, et reçoit, du fer même qui le frappe, une force,
» une vigueur nouvelle. L'hydre mutilée renaissoit moins
» obstinément sous les coups d'Hercule indigné de se voir
» vaincu. Thèbes et Colchos n'ont jamais vu de monstre

» plus terrible. Vous le submergez, il reparoît plus beau ; » vous luttez contre lui, il se relève de sa chûte ; il ter» rasse son vainqueur sans se donner même le temps de » l'affoiblir. Non, je n'enverrai plus à Carthage les nou» velles de mes triomphes ; tout est perdu, tout est déses» péré par la défaite d'Asdrubal. »

Il faut avouer qu'Horace doit à Pindare cet art d'agrandir ses sujets ; mais les éloges qu'il donne à son maître ne l'ont pas aveuglé sur le manque de liaison et d'ensemble, défaut dont il avoit à se garantir en l'imitant.

Nous avons peu de ces exemples d'un délire naturel et vrai : je vois presque par-tout le poète qui compose, et c'est là ce qu'on doit oublier ; je le répéterai sans cesse.

L'air de vérité fait le charme des poésies de Chaulieu ; on voit qu'il pense comme il écrit, et qu'il est tel qu'il se peint lui-même. On ne s'attend pas à le voir cité à côté de Pindare et d'Horace : je ne connois cependant aucune *ode* française qui remplisse mieux l'idée d'un beau délire que ce morceau de son épître au chevalier de Bouillon :

Heureux qui, se livrant à la philosophie,
A trouvé dans son sein un asyle assuré.

jusqu'à ces vers :

Je sais mettre, en dépit de l'âge qui me glace,
Mes souvenirs à la place
De l'ardeur de mes plaisirs.

Passons-lui les négligences, les longueurs, le défaut d'harmonie : quelle marche libre et naturelle ! quels mouvemens ! quels tableaux ! l'heureux enchaînement ! le beau cercle d'idées ! l'aimable et touchante poésie ! Celui qui est sensible aux beautés de l'art est saisi de joie ; et celui qui est sensible aux mouvemens de la nature est saisi d'attendrissement en lisant ce morceau comparable aux plus belles *odes* d'Horace.

Nous avons toujours droit d'exiger du poète qu'il nous parle le langage de la nature, et qu'il nous mène par les routes du sentiment et de la raison. Il vaut cependant mieux s'égarer quelquefois que d'y marcher d'un pas trop craintif,

comme on a fait le plus souvent dans ce genre tempéré, qu'on appelle l'*ode philosophique*. Son mouvement naturel est celui de l'éloquence véhémente, c'est-à-dire du sentiment et de l'imagination animés par de grands objets. Par exemple, Tyrtée appelant aux combats les Spartiates, et Démosthène les Athéniens, doivent parler le même langage, à cela près que l'expression du poète doit être encore plus hardie et plus impétueuse que celle de l'orateur.

Une *ode* froidement raisonnée est le plus mauvais de tous les poèmes : ce n'est pas le fond du raisonnement qu'il en faut bannir, mais la forme didactique. Cet enchaînement de discours, qui n'est lié que par le sens, et que la Bruyère attribue au style des femmes, est celui qui convient ici à l'*ode*. Les pensées y doivent être en images ou en sentimens, les exposés en peintures, les preuves en exemples. Raimond de Saint-Mard a eu quelque raison de reprocher à Rousseau une marche trop didactique; mais il donne à la Motte, sur Rousseau, une préférence évidemment injuste. La première qualité d'un poème est la poésie, c'est-à-dire la chaleur, l'harmonie et le coloris. Il y en a dans les *odes* de Rousseau; il n'y en a point dans celles de la Motte. Il manquoit à Rousseau d'être philosophe et sensible; son génie (s'il en est sans beaucoup d'ame) étoit dans son imagination; mais, avec cette faculté imitative, il s'est élevé au ton de David, et personne, depuis Malherbe, n'a mieux senti que Rousseau la coupe de notre vers lyrique. La Motte pense davantage, mais il ne peint presque jamais, et la dureté de ses vers est un supplice pour l'oreille. On ne conçoit pas comment l'auteur d'*Inès* a si peu de chaleur dans ses *odes*. Il étoit persuadé sans doute qu'il n'y falloit que de l'esprit; et le succès incompréhensible de ses premières *odes* ne fit que l'engager plus avant dans l'opinion qui l'égaroit.

Comment un écrivain aussi judicieux, en étudiant Pindare, Horace, Anacréon, ne s'est-il pas détrompé de la fausse idée qu'il avoit prise du genre dont ils sont les modèles? Comment s'est-il mépris au caractère même de ces poètes en tâchant de les imiter? Il fait de Pindare un extravagant qui parle sans cesse de lui; il fait d'Horace, qui est tout images et sentimens, un froid et subtil moraliste; il fait

fait du voluptueux, du naïf, du léger Anacréon, un bel esprit qui s'étudie à dire des gentillesses.

Si la Motte est didactique, il l'est plus que Rousseau, et l'est avec moins d'agrément : s'il s'égare, c'est avec un sang froid qui rend son enthousiasme risible : les objets qu'il parcourt ne sont liés que par des *que vois-je ?* et *que vois-je encore ?* C'est une galerie de tableaux, et, qui pis est, de tableaux mal peints. Ce n'est pas ainsi que l'imagination d'Horace voltigeoit ; ce n'est pas même ainsi que s'égaroit celle de Pindare. Si l'un ou l'autre abandonnoit son sujet principal, il s'attachoit du moins à son épisode, et ne se jetoit point au hasard sur tout ce qui se présentoit à lui.

La Motte n'est pas plus heureux, lorsqu'il imite Anacréon ; il avoue lui-même qu'il a été obligé de se feindre un amour chimérique, et d'adopter des mœurs qui n'étoient pas les siennes : ce n'étoit pas le moyen d'imiter celui de tous les poètes anciens qui avoit le plus de naturel.

Mais, avant de passer à l'*ode* anacréontique, rendons justice à Malherbe : c'est à lui que l'*ode* est redevable des progrès qu'elle a faits parmi nous. Non seulement il nous a fait sentir le premier de quelle cadence et de quelle harmonie les vers français étoient susceptibles ; mais, ce qui me semble plus précieux encore, il nous a donné des modèles dans l'art de varier et de soutenir les mouvemens de l'*ode*, d'y répandre la chaleur d'une éloquence véhémente, et ce desordre apparent des sentimens et des idées qui fait le style passionné. Lisez les premières stances de l'*ode* qui commence par ces vers :

Que diriez-vous, races futures,
Si quelquefois un vrai discours
Vous recitoit les aventures
De nos plus admirables jours ?

Le style en a vieilli sans doute ; mais, pour les mouvemens de l'ame, il y a peu de chose en notre langue de plus naturel et de plus éloquent.

On a raison de citer avec éloge son *ode* à Louis XIII ; pleine de verve, riche en images, variée dans ses mouvemens, elle a cette marche libre et fière qui convient à

l'*ode* héroïque. Seulement je n'aime pas à voir un poëte animer son roi à la vengeance contre ses sujets. Les muses sont des divinités bienfaisantes et conciliatrices ; il leur appartient d'apprivoiser les tigres, et non pas de rendre les hommes cruels.

Ce n'est pas que l'*ode* ne soit quelquefois guerrière, mais c'est la valeur qu'elle inspire, c'est le mépris de la mort, c'est l'amour de la patrie, de la liberté, de la gloire ; et, dans ce genre, les chants prussiens sont à la fois des modèles d'enthousiasme et de discipline. Le poëte éloquent qui les a faits, et le héros qui prend soin qu'on les chante, ont également bien connu l'art d'émouvoir les esprits.

Si l'on savoit diriger ainsi tous les genres de poésie vers leur objet politique, ce don de séduire et de plaire, d'instruire et de persuader, d'exalter l'imagination, d'attendrir et d'élever l'ame, de dominer enfin les hommes par l'illusion et le plaisir, ne seroit rien moins qu'un frivole jeu.

Je viens de considérer l'*ode* dans toute son étendue; mais quelquefois réduite à un seul mouvement de l'ame, elle n'exprime qu'un tableau. Telles sont les *odes* voluptueuses et bachiques dont Anacréon et Sapho nous ont laissé des modèles parfaits.

La naïveté fait l'essence de ce genre; et celui qui a dit d'Anacréon que la persuasion l'accompagne, a peint le caractère du poëte et du poëme en même temps.

Après Lafontaine, celui de tous les poëtes qui est le mieux dans sa situation, et qui communique le plus l'illusion qu'il se fait à lui-même, c'est, à mon gré, Anacréon. Tout ce qu'il peint, il le voit, et le voit, dis-je, des yeux de l'ame ; et l'image qu'il fait éclôre est plus vive que son objet.

Horace, le digne émule de Pindare et d'Anacréon, a fait le partage des genres de l'*ode*. Il attribue à la lyre de Pindare les louanges des dieux et des héros, et, à celle d'Anacréon, le charme des plaisirs, les artifices de l'amour, ses jaloux transports et ses tendres alarmes.

L'*ode* anacréontique rejette ce que la passion a de sinistre. On peut l'y peindre dans toute sa violence, mais avec les couleurs de la volupté. L'*ode* de Sapho que Longin a

citée, et que Boileau a si bien traduite, est le modèle presque inimitable d'un amour à la fois voluptueux et brûlant.

Du reste, les tableaux les plus rians de la nature, les mouvemens les plus ingénus du cœur humain, l'enjouement, le plaisir, la mollesse, la négligence de l'avenir, le doux emploi du présent, les délices d'une vie dégagée d'inquiétudes, l'homme enfin ramené par la philosophie aux jeux de son enfance, voilà les sujets que choisit la muse d'Anacréon. Le caractère et le génie du Français lui sont favorables, aussi a-t-elle daigné nous sourire.

Nous avons peu d'*odes* anacréontiques dans le genre voluptueux, encore moins dans le genre passionné, mais beaucoup dans le genre galant, délicat, ingénieux et tendre. Tout le monde sait par cœur celle de M. Bernard.

Tendre fruit des pleurs de l'aurore,
. . . .

En voici une du même auteur, qui n'est pas aussi connue, et qu'on peut citer à côté de celles d'Anacréon.

Jupiter, prête-moi ta foudre,
S'écria Lycoris un jour:
Donne que je réduise en poudre
Le temple où j'ai connu l'Amour.

Alcide, que ne suis-je armée
De ta massue et de tes traits,
Pour venger la terre alarmée
Et punir un dieu que je hais!

Médée, enseigne-moi l'usage
De tes plus noirs enchantemens:
Formons pour lui quelque breuvage
Egal au poison des amans.

Ah! si dans ma fureur extrême
Je tenois ce monstre odieux!....
Le voilà, lui dit l'Amour même,
Qui soudain parut à ses yeux.

Venge-toi, punis, si tu l'oses.....
Interdite à ce prompt retour,
Elle prit un bouquet de roses
Pour donner le fouet à l'Amour.

On dit même que la bergère
Dans ses bras n'osant le presser,
En frappant d'une main légère,
Craignoit encor de le blesser.

Le sentiment, la naïveté, l'air de la négligence, et une certaine mollesse voluptueuse dans le style, font le charme de l'*ode* anacréontique; et Chaulieu, dans ce genre, auroit peut-être effacé Anacréon lui-même si, avec ces grâces qui lui étoient naturelles, il eût voulu se donner le soin d'être moins diffus et plus châtié. Quoi de plus doux, de plus élégant que ces vers à M. de la Fare!

O toi qui de mon ame es la chère moitié;
Toi qui joins la délicatesse
Des sentimens d'une maîtresse
A la solidité d'une sûre amitié;
Lafare, il faut bientôt que la parque cruelle
Vienne rompre de si doux nœuds;
Et, malgré nos cris et nos vœux,
Bientôt nous essuierons une absence éternelle.
Chaque jour je sens qu'à grands pas
J'entre dans ce sentier obscur et difficile,
Qui va me conduire là-bas
Rejoindre Catulle et Virgile.
Là, sous des berceaux toujours verds,
Assis à côté de Lesbie,
Je leur parlerai de tes vers
Et de ton aimable génie;
Je leur raconterai comment
Tu recueillis si galamment
La muse qu'ils avoient laissée,
Et comme elle sut sagement,
Par la paresse autorisée,
Préférer avec agrément
Au tour brillant de la pensée
La vérité du sentiment.

M. de Voltaire a joint à ce beau naturel de Chaulieu plus de correction et de coloris; et ses poésies familières sont, pour la plupart, d'excellens modèles de la gaieté noble et de la liberté qui doivent régner dans l'*ode* anacréontique.

Le temps de l'*ode* bachique est passé. C'étoit autrefois la mode de chanter à table. Les poètes composoient, le verre à la main, et leur ivresse n'étoit pas simulée. Cet heureux délire a produit des chansons pleines de verve et d'enthousiasme. J'en ai cité quelques exemples dans l'article *Chanson*. En voici deux qu'Anacréon n'eût pas désavouées :

Je ne changerois pas pour la coupe des rois
Le petit verre que tu vois :
Ami, c'est qu'il est fait de la même fougère,
Sur laquelle cent fois
Reposa ma bergère.

L'autre roule sur la même idée, mais le même sentiment n'y est pas.

Vous n'avez pas, humble fougère,
L'éclat des fleurs qui parent le printemps :
Mais leurs beautés ne durent guère,
Les vôtres plaisent en tout temps.
Vous offrez des secours charmans
Aux plaisirs les plus doux qu'on goûte sur la terre :
Vous servez de lit aux amans,
Aux buveurs vous servez de verre.

Dans tous les genres que je viens de parcourir, non seulement l'*ode* est dramatique dans la bouche du poète ; il est encore permis au poète d'y céder la parole à un personnage qu'il introduit, et l'on en voit des exemples dans Pindare, dans Anacréon, dans Sapho, dans Horace, etc. ; mais celui-ci est, je crois, le premier qui ait mis l'*ode* en dialogue ; et l'exemple qu'il en a laissé, *donec gratus eram tibi*, est un modèle de délicatesse. (Voyez *Lyrique* et *Chanson*.)

(M. MARMONTEL.)

ODIEUX.

DIGNE de haine. Les méchans sont *odieux* même les uns aux autres : de tous les méchans, les tyrans sont les plus *odieux*, puisqu'ils enlèvent aux hommes des biens inaliénables, la liberté, la vie, la fortune, etc. On déguise les procédés les plus *odieux* sous des expressions adroites qui en dérobent la noirceur; ainsi, un homme qui fait le bouffon dans la société est un homme *odieux* qui sait faire rire de son ignominie. Si un homme se rend le délateur d'un autre, celui-ci fût-il coupable, le délateur fera toujours, aux yeux des honnêtes gens, un rôle *odieux*. Combien de droits *odieux* que le souverain n'a point prétendu imposer, et dont l'avidité des traitans surcharge les peuples! Le dévolut est licite, mais il a je ne sais quoi d'*odieux* : celui qui l'exerce paroît envier à un autre le droit de faire l'aumône; et, au lieu d'obéir à l'évangile, qui lui ordonne d'abandonner son manteau à celui qui lui en disputera la moitié, il ne me montre qu'un homme intéressé qui cherche à s'approprier le manteau d'un autre. Mais n'est-ce pas une chose fort étrange que, dans un gouvernement bien ordonné, une action puisse être en même temps licite et *odieuse* ? N'est-ce pas une chose plus étrange encore que les magistrats chargés de la police soient quelquefois forcés d'encourager à ces actions ? et n'est-ce pas là sacrifier l'honneur de quelques citoyens mal nés à la sécurité des autres ? Les médisans sont moins insupportables et plus *odieux* que les sots. *Odieux* se dit des choses et des personnes ; un homme *odieux*, des procédés *odieux*, des applications, des comparaisons *odieuses*, etc.

(ANONYME.)

ODYSSÉE.

Poëme épique d'Homère, dans lequel il a décrit les aventures d'Ulysse retournant à Ithaque après la prise de Troye.

Le but de l'Iliade, selon le père le Bossu, est de faire voir la différence de l'état des Grecs réunis en un seul corps d'avec les Grecs divisés entre eux; et celui de l'*Odyssée* est de nous faire connoître l'état de la Grèce dans ses différentes parties.

Un état consiste en deux parties, dont la première est celle qui commande, la seconde celle qui obéit. Or il y a des instructions nécessaires et propres à l'une et à l'autre; mais il est possible de les réunir dans la même personne.

Voici donc, selon cet auteur, la fable de l'*Odyssée*. Un prince a été obligé de quitter son royaume, et de lever une armée de ses sujets pour une expédition militaire et fameuse. Après l'avoir terminée glorieusement, il veut retourner dans ses états; mais, malgré tous ses efforts, il en est éloigné, pendant plusieurs années, par des tempêtes qui le jettent dans plusieurs contrées différentes pour les mœurs, les coutumes de leurs habitans, etc. Au milieu des dangers qu'il court, il perd ses compagnons, qui périssent par leur faute, et pour n'avoir pas voulu suivre ses conseils. Pendant ce même temps, les grands de son royaume, abusant de son absence, commettent dans son palais les désordres les plus crians, dissipent ses trésors, tendent des piéges à son fils, et veulent contraindre sa femme à choisir l'un d'eux pour epoux, sous prétexte qu'Ulysse étoit mort. Mais enfin il revient, et, s'étant fait connoître à son fils et à quelques amis qui lui étoient restés fidèles, il est lui-même témoin de l'insolence de ses courtisans. Il les punit comme ils le méritoient, et rétablit dans son île la paix et la tranquillité qui en avoient été bannies durant son absence.

La vérité, ou, pour mieux dire, la morale enveloppée sous cette fable, c'est que, quand un homme est hors de sa maison, de manière qu'il ne puisse avoir l'œil à ses

affaires, il s'y introduit de grands désordres. Aussi l'absence d'Ulysse fait, dans l'*Odyssée*, la partie principale et essentielle de l'action, et par conséquent la principale partie du poëme.

L'*Odyssée*, ajoute le père le Bossu, est plus à l'usage du peuple que l'Iliade, dans laquelle les malheurs qui arrivent aux Grecs viennent plutôt de la faute de leurs chefs que de celle des sujets; mais, dans l'*Odyssée*, le grand nom d'Ulysse représente autant un simple citoyen, un pauvre paysan que des princes, etc. Le petit peuple est aussi sujet que les grands à ruiner ses affaires et sa famille par sa négligence, et par conséquent il est autant dans le cas de profiter de la lecture d'Homère que les rois mêmes.

Mais, dira-t-on, à quel propos accumuler tant de fictions et de beaux vers pour établir une maxime aussi triviale que ce proverbe : *Il n'est rien tel que l'œil du maître dans une maison.* D'ailleurs, pour en rendre l'application juste dans l'*Odyssée*, il faudroit qu'Ulysse, pouvant se rendre directement et sans obstacles dans son royaume, s'en fût écarté de propos délibéré; mais les difficultés sans nombre qu'il rencontre lui sont suscitées par des divinités irritées contre lui. Le motif de la gloire, qui l'avoit conduit au siége de Troye, ne devoit pas passer pour condamnable aux yeux des Grecs, et rien, ce me semble, ne paroît moins propre à justifier la vérité et l'application du proverbe que l'absence involontaire d'Ulysse. Il est vrai que les sept ans qu'il passe à soupirer pour Calypso ne l'exemptent pas de reproche; mais on peut observer qu'il est encore retenu par un pouvoir supérieur; et que, dans tout le reste du poëme, il ne tente qu'à regagner Ithaque. Son absence n'est donc tout au plus que l'occasion des désordres qui se passent dans sa cour, et par conséquent la moralite qu'y voit le père le Bossu paroît fort mal fondée.

L'auteur d'un discours sur le poëme épique, qu'on trouve à la tête des dernières éditions du Télémaque, a bien senti cette inconséquence, et trace de l'*Odyssée* un plan bien différent et infiniment plus sensé. « Dans ce » poëme, dit-il, Homère introduit un roi sage revenant » d'une guerre étrangère où il avoit donné des preuves

» éclatantes de sa prudence et de sa valeur : des tem-
» pêtes l'arrêtent en chemin, et le jettent dans divers
» pays dont il apprend les mœurs, les lois et la poli-
» tique. De là naissent naturellement une infinité d'acci-
» dens et de périls. Mais, sachant combien son absence
» causoit de désordres dans son royaume, il surmonte
» tous ces obstacles, méprise tous les plaisirs de la vie;
» l'immortalité même ne le touche point; il renonce à
» tout pour soulager son peuple. »

Le vrai but de l'*Odyssée*, considérée sous ce point de vue, est donc de montrer que la prudence, jointe à la valeur, triomphe des plus grands obstacles; et, envisagé de la sorte, ce poème n'est point le livre du peuple, mais la leçon des rois. A la bonne heure que la moralité qu'y trouve le père le Bossu s'y rencontre, mais comme accessoire et de la même manière qu'une infinité d'autres semblables, telles que la nécessité de l'obéissance des sujets à leurs souverains, la fidélité conjugale, etc.

(ANONYME.)

ŒCONOMIE *politique.*

C'EST l'art et la science de maintenir les hommes en société, et de les y rendre heureux; objet sublime, le plus utile et le plus intéressant qu'il y ait pour le genre humain.

Nous ne parlerons point ici de ce que font ou de ce que devroient faire les puissances de la terre : instruites par les siècles passés, elles seront jugées par ceux qui nous suivront. Renfermons-nous donc dans l'exposition historique des divers gouvernemens qui ont successivement paru, et des divers moyens qui ont été employés pour conduire les nations.

L'on réduit ordinairement à trois genres tous les gouvernemens établis; 1° le despotique, où l'autorité réside dans la volonté d'un seul; 2° le républicain, qui se gouverne par le peuple ou par les premières classes du peuple; et 3° le monarchique, où la puissance d'un souverain est unique, et tempérée par des lois et par des coutumes que la sagesse des monarques et que le respect des peuples ont rendu sacrées et inviolables, parce que, utiles aux uns et aux autres, elles affermissent le trône, défendent le prince, et protègent les sujets.

L'homme attentif et réfléchi, qui aura bien étudié cette matière, et pesé les avantages et les inconvéniens de ces trois sortes de gouvernemens, verra que le dernier seul est le fruit de la raison et du bon sens, et qu'il est l'unique qui soit véritablement fait pour l'homme et pour la terre.

Dès que les hommes commencèrent à se réunir en société, qu'ils se soumirent à des lois écrites, et à une subordination civile et politique, ils reconnurent, dans leurs anciens, des supérieurs, des magistrats, des prêtres : bien plus, ils cherchèrent un souverain, parce qu'ils sentirent dès lors qu'une grande société sans chef ou sans roi n'est qu'un corps sans tête, et même qu'un monstre dont les mouvemens divers ne peuvent avoir entre eux rien de raisonné ni d'harmonique.

Pour s'apercevoir de cette grande vérité, l'homme n'eut besoin que de jeter un coup-d'œil sur cette société

qui s'étoit déjà formée : nous ne pouvons, en effet, à l'aspect d'une assemblée, quelle qu'elle soit, nous empêcher d'y chercher celui qui en est le chef ou le premier ; c'est un sentiment involontaire et vraiment naturel, qui est une suite de l'attrait secret qu'ont pour nous la simplicité et l'unité, qui sont les caractères de l'ordre et de la vérité : c'est une inspiration précieuse de notre raison, par laquelle, tel penchant que nous ayons tous vers l'indépendance, nous savons nous soumettre pour notre bien-être et pour l'amour de l'ordre. Loin que le spectacle de celui qui préside sur une société soit capable de causer aucun déplaisir à ceux qui la composent, la raison privée ne peut le voir sans un retour agréable et flatteur sur elle-même, parce que c'est cette société entière et nous-mêmes qui en faisons partie, que nous considérons dans ce chef et dans cet organe de la raison publique dont il est le miroir, l'image et l'auguste représentation. La première société réglée et policée par les lois, n'a pu sans doute se contempler elle-même sans s'admirer.

L'idée de se donner un roi a donc été une des premières idées de l'homme sociable et raisonnable. Le spectacle de l'univers seconda même la voix de la raison. L'homme, alors inquiet, levoit souvent les yeux vers le ciel pour étudier le mouvement des astres et leur accord, d'où dépendoit la tranquillité de la terre et de ses habitans; et, remarquant sur-tout cet astre unique et éclatant qui semble commander à l'armée des cieux et en être obéi, il crut voir là haut l'image d'un bon gouvernement, et y reconnoître le modèle et le plan que devoit suivre la société sur la terre, pour le rendre heureux et immuable par un semblable concert. La religion enfin appuya tous ces motifs. L'homme ne voyoit dans toute la nature qu'un soleil, il ne connoissoit dans l'univers qu'un Etre-Suprême; il vit donc par-là qu'il manquoit quelque chose à sa législation; que sa société n'étoit point parfaite; en un mot, qu'il lui falloit un roi qui fût le père et le centre de cette grande famille, et le protecteur et l'organe des lois.

Quand les Juifs demandèrent à Samuel de leur donner un roi qui pût marcher à la tête de leurs armées et leur rendre la justice, on sait quelle fut alors la réponse de ce

prophète, et le tableau effrayant qu'il fit au peuple de l'énorme pouvoir et des droits de la souveraine puissance. Mais, comme le peuple ne cherchoit qu'à se dérober aux vexations de ceux qui gouvernoient la république, il fit peu d'attention à l'odieux tableau qui n'étoit fait que pour l'effrayer, et, content d'avoir à l'avenir un seul maître, il s'écria : N'importe, il nous faut un roi qui marche devant nous, qui commande nos armées, et qui nous protège contre tous nos ennemis.

L'unité de Dieu a donné lieu à l'unité de puissance ou au despotisme, c'est-à-dire au titre de monarque universel, que tous les despotes se sont arrogé, et qu'ils ont presque toujours cherché à réaliser en étendant les bornes de leur empire, en détruisant autour d'eux ce qu'ils ne pouvoient posséder, et en méprisant ce que la foiblesse de leurs bras ne pouvoit atteindre sous ce point de vue : leurs vastes conquêtes ont été presque toutes des guerres de religion, et leur intolérance politique n'a été, dans son principe, qu'une intolérance religieuse.

Si nous portons les yeux sur quelques-uns de ces états orientaux, nous y verrons que c'est un dogme reçu en certains lieux de l'Asie, que le grand lama des Tartares et que le kutucha des Calmoucs ne meurent jamais, et qu'ils sont immuables et éternels comme l'Être-Suprême dont ils se disent les organes. Ce dogme, qui se soutient dans l'Asie par l'imposture, depuis une infinité de siècles, est aussi reçu dans l'Abissinie; mais il y est spirituellement plus mitigé, parce qu'on y a éludé l'absurdité par la cruauté : on y empêche le prêtre universel de mourir naturellement; s'il est malade, on l'étouffe; s'il est vieux, on l'assomme; et en cela il est traité comme l'Apis de l'ancienne Memphis, que l'on noyoit dévotement dans le Nil lorsqu'il étoit caduc, de peur sans doute que, par une mort naturelle, il ne choquât l'éternité du dieu qu'il représentoit.

Sur cent despotes qui ont régné dans l'Orient, à peine en peut-on trouver deux ou trois qui aient mérité le nom d'homme; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que les antiques préjugés qui ont donné naissance au despotisme subsistent encore dans l'esprit des Asia-

tiques, et le perpétuent dans la plus belle partie du monde, dont ils n'ont fait qu'un désert malheureux.

Mais quelles folies allons-nous présenter? ce sont tous les despotes commandant à la nature même : là, ils font fouetter les mers indociles et renversent les montagnes qui s'opposent à leur passage; ici, ils se disent les maîtres de toutes les terres, de toutes les mers et de tous les fleuves, et se regardent comme les dieux souverains de tous les dieux de l'univers.

L'Amérique, qui n'a pas moins conservé que l'Asie une multitude de ces extravagances, nous en présente ici une des plus remarquables dans le serment que les souverains du Mexique faisoient à leur couronnement, et dans l'engagement qu'ils contractoient lorsqu'ils montoient sur le trône. Ils juroient et promettoient que, pendant la durée de leur règne, les pluies tomberoient à propos dans leur empire; que les fleuves ni les rivières ne se déborderoient point; que les campagnes seroient fertiles, et que leurs sujets ne recevroient du ciel ni du soleil aucune maligne influence. Tous les historiens moralistes ont remarqué ces traits de folie du despotisme. Le despotisme est devenu une autorité sans bornes, et son énorme puissance l'a conduit à dégrader l'humanité et à lui faire des maux extrêmes.

Nous pouvons mettre aussi au rang des priviléges insensés du despotisme l'abus que les souverains orientaux ont toujours fait de cette foible moitié du genre humain qu'ils enferment dans leurs sérails, moins pour servir à des plaisirs que la polygamie de leur pays semble leur permettre, que comme une étiquette d'une puissance plus qu'humaine et d'une grandeur surnaturelle en tout.

Les abus du despotisme ayant fait gémir l'humanité, les peuples, chez plusieurs nations, se portèrent à la révolte, et établirent le gouvernement républicain, le croyant le plus capable de rendre les hommes heureux et libres.

Mais ce fut dans des principes plus brillans que solides qu'on voulut puiser toutes les institutions qui devoient donner la liberté à chaque citoyen, et l'on fonda cette liberté sur l'égalité de puissance, parce qu'on oublia que,

dans les républiques, ce qu'il y a de plus ordinaire est une égalité de misère. Comme on s'imagina que cette égalité, que mille causes physiques et morales ont toujours écartée et écarteront toujours de la terre; comme on s'imagina, dis-je, que cette égalité étoit de l'essence de la liberté, tous les membres d'une république se dirent égaux; ils furent tous rois, ils furent tous législateurs ou participant à la législation. Pour maintenir ces glorieuses et dangereuses chimères, il n'y eut point d'état républicain qui ne se vit forcé de recourir à des moyens violens et surnaturels. Le mépris des richesses, la communauté des biens, le partage des terres, la suppression de l'or et de l'argent monnoyé, l'abolition des dettes, les repas communs, l'expulsion des étrangers, la prohibition du commerce, les formes de la police et la valeur des voix législatives; enfin une multitude de lois contre le luxe et pour la frugalité publique les occupèrent et les divisèrent sans cesse. On édifioit aujourd'hui ce qu'il falloit détruire peu après; les principes de la société étoient toujours en contradiction avec son état, et les moyens qu'on employoit étoient toujours faux, parce qu'on appliquoit à des nations nombreuses et formées des lois ou plutôt des usages qui ne pouvoient leur convenir.

Les républiques se disoient libres, et la liberté fuyoit devant elles; elles vouloient être tranquilles, elles ne le furent jamais; chacun s'y prétendoit égal, et il n'y eut point d'égalité : enfin ces gouvernemens, pour n'avoir eu pour point de vue que des avantages extrêmes, furent perpétuellement comme ces vaisseaux qui, cherchant des contrées imaginaires, s'exposent sur des mers orageuses, où, après avoir été long-temps tourmentés par d'affreuses tempêtes, vont échouer à la fin sur des écueils, et se briser contre des rochers d'une terre déserte et sauvage. Le système républicain cherche de même une contrée fabuleuse, il fuit le despotisme, et par-tout le despotisme fut sa fin : telle a été et telle sera toujours la mauvaise constitution de ces gouvernemens jaloux de liberté et d'égalité, que ce despotisme, qu'ils haïssent, en est l'asyle et le soutien dans les temps difficiles : il a fallu bien souvent que Rome, pour sa propre conservation, se soumît

volontairement à des dictateurs souverains. Ce remède violent, qui suspendoit l'action de toute loi et de toute magistrature, fut la ressource de cette fameuse république, dans toutes les circonstances malheureuses où le vice de sa constitution la plongeoit. L'héroïsme des premiers temps le rendit d'abord salutaire, mais, sur la fin, cette dictature se fixa dans une famille; elle y devint héréditaire, et ne produisit plus que d'abominables tyrans.

Le gouvernemeent républicain n'a donc été, dans son origine, et ne sera toujours qu'une source d'abus qui finiront par le précipiter dans la servitude. Le vice de ce gouvernement est de n'avoir point donné à la société un lien visible et un centre commun qui le rappelât vers l'unité, et de faire porter par mille têtes un titre qui, ne pouvant représenter cette unité, fait que le peuple indécis est toujours partagé en factions, ou soumis à mille tyrans.

La démocratie où le peuple est souverain est un autre gouvernement aussi pernicieux à la société, et il ne faut pas être né dans l'Orient pour le trouver ridicule et monstrueux. Législateur, sujet et monarque à-la-fois, tantôt tout et tantôt rien, le peuple souverain ne fut jamais qu'un tyran soupçonneux et qu'un sujet indocile, qui entretient dans la société des troubles et des dissensions perpétuelles qui la font enfin succomber sous les ennemis du dedans ou sous ceux du dehors. L'inconstance des républiques et leur courte durée suffiroient seules, indépendamment du vice de leur origine, pour nous faire connoître que ce gouvernement n'est point fait pour la terre, ni proportionné au caractère de l'homme, ni capable de faire ici bas tout son bonheur possible. Les limites étroites des territoires entre lesquelles il a toujours fallu que les républiques se renfermassent pour conserver leur constitution, nous montrent aussi qu'elles sont incapables de rendre heureuses les grandes sociétés. Quand elles ont voulu vivre exactement suivant leurs principes, et les maintenir sans altération, elles ont été obligées de se séparer du reste de la terre; et en effet un désert convient autant autour d'une république qu'autour

d'un empire despotique, parce que tout ce qui a ses principes dans le surnaturel doit vivre seul et séparé du monde. La multitude des districts républicains fait qu'il y a moins d'unité qu'il n'y en eut jamais parmi le genre humain. L'anarchie éclate dans les villes comme entre les particuliers. L'inégalité et la jalousie des républiques entre elles ont fait répandre autant et plus de sang que le despotisme le plus cruel.

Mais l'aspect désavantageux sous lequel nous venons de présenter les républiques, ne doit pas nous faire oublier ce que leur histoire a de beau et d'intéressant dans ces exemples étonnans de force, de vertu et de courage qu'elles ont toutes donnés, et par lesquels elles se sont immortalisées; ces exemples en effet nous ravissent encore d'admiration, et affectent tous les cœurs vertueux; c'est là le beau côté de l'ancienne Rome, d'Athènes et de Lacédémone.

Cependant il faut convenir que les spéculations républicaines, ayant dû élever l'homme au dessus de lui-même, lui donner une ame plus qu'humaine, et lui inspirer tous les sentimens qu'on vouloit renouveler pour faire reparoître sur la terre la vertu, l'égalité et la liberté, il a fallu que le républicain s'élevât pendant un temps au dessus de lui-même; le point de vue de sa législation étant surnaturel, il a fallu qu'il fût vertueux pendant un temps; mais il a fallu à la fin que l'homme redevînt homme, parce qu'il est fait pour l'être. Quelques-uns ont dit que les vertus de ces anciens républicains n'ont été que de fausses vertus; pour nous, nous disons que si elles ont été fausses, c'est parce qu'elles ont été plus qu'humaines; sans ce vice, elles auroient été plus constantes et plus vraies.

L'état des sociétés ne doit point être en effet établi sur le sublime, parce qu'il n'est pas le point fixe ni le caractère moyen de l'homme qui souvent ne peut pratiquer la vertu qu'on lui prêche, et qui, plus souvent encore, en abuse lorsqu'il la pratique, quand il a éteint sa raison, et lorsqu'il a dompté la nature, parce qu'il ne l'a fait que pour s'élever au dessus de l'humanité; et c'est par les mêmes principes que les républiques se sont perdues, après avoir produit des vertus monstrueuses plutôt que de vraies vertus,

vertus, et s'être livrées à des excès contraires à leur bonheur et à la tranquillité du genre humain.

Le sublime, ce mobile si nécessaire et en même temps si impraticable du gouvernement républicain, et de tout gouvernement fondé sur des vues plus qu'humaines, est tellement un ressort disproportionné dans le monde politique, que dans ces austères républiques de la Grèce et de l'Italie, souvent la plus sublime vertu y étoit punie, et presque toujours maltraitée : Rome et Athènes nous en ont donné des preuves qui nous paroissent inconcevables, parce qu'on ne veut jamais prendre l'homme pour ce qu'il est. Le plus grand personnage, les meilleurs citoyens, tous ceux enfin qui avoient le mieux servi leur patrie, étoient bannis ou se bannissoient d'eux-mêmes; c'est qu'ils choquoient cette nature humaine qu'on méconnoissoit, c'est qu'ils étoient coupables envers l'égalité publique par leur trop de vertu. Nous concluerons donc, par le bien et le mal extrêmes dont les républiques anciennes ont été susceptibles, que leur gouvernement étoit vicieux en tout, parce que, préoccupé de principes surnaturels, il ne pouvoit être que très-éloigné de cet état moyen qui seul peut sur la terre arrêter et fixer à leur véritable degré la sûreté, le repos et le bonheur des nations.

Les excès du despotisme, les dangers des républiques, et le faux de ces deux gouvernemens, nous apprennent ce que nous devons penser du gouvernement monarchique, quand même la raison seule ne nous le dicteroit pas. Un état politique, où le trône du monarque qui représente l'unité a pour fondement les lois de la société sur laquelle il règne, doit être le plus sage et le plus heureux de tous. Les principes d'un tel gouvernement sont pris dans la nature de l'homme et de la planète qu'il habite; il est fait pour la terre comme une république n'est faite que pour un pays imaginaire, et comme le despotime n'est fait que pour les enfers. L'honneur et la raison qui lui ont donné l'être sont les vrais mobiles de l'homme, comme cette sublime vertu, dont les républiques n'ont pu nous montrer que des rayons passagers, est le mobile constant des hommes justes, et comme la crainte est le mobile des états despotiques. C'est le gouvernement monarchique qui seul

a trouvé les vrais moyens de nous faire jouir de tout le bonheur possible, de toute la liberté possible, et de tous les avantages dont l'homme en société peut jouir sur la terre. Il n'a point été, comme les autres gouvernemens, en chercher de chimériques dont on ne peut constamment user, et dont on peut abuser sans cesse.

Ce gouvernement doit donc être regardé comme le chef-d'œuvre de la raison humaine, et comme le port où le genre humain, battu de la tempête, en cherchant une félicité imaginaire, a dû enfin se rendre pour en trouver une qui fût faite pour lui. Elle est sans doute moins sublime que celle qu'il avoit en vue, mais elle est plus solide, plus réelle et plus vraie sur la terre. C'est là qu'il a trouvé des rois qui n'affichent plus la divinité, qui ne peuvent oublier qu'ils sont des hommes : c'est là qu'il peut les aimer et les respecter, sans les adorer comme de vaines idoles, et sans les craindre comme des dieux exterminateurs : c'est là que les rois reconnoissent des lois sociales et fondamentales qui rendent leurs trônes inébranlables et leurs sujets heureux, et que les peuples suivent sans peine des lois antiques et respectables que leur ont données de sages monarques, sous lesquels, depuis une longue succession de siècles, ils jouissent de tous les priviléges et de tous les avantages modérés qui distinguent l'homme sociable de l'esclave de l'Asie et du sauvage de l'Amérique.

L'origine de la monarchie ne tient en rien à cette chaîne d'événemens et à ces vices communs qui ont lié jusqu'ici les uns aux autres tous les gouvernemens antérieurs ; et c'est ce qui fait particulièrement son bonheur et sa gloire. Comme les anciens préjugés, qui faisoient encore par-tout le malheur du monde, s'étoient éteints dans les glaces du Nord, nos ancêtres, tout grossiers qu'ils étoient, n'apportèrent dans nos climats que le froid bon sens, avec ce sentiment d'honneur qui s'est transmis jusqu'à nous, pour être à jamais l'ame de la monarchie. Cet honneur n'a été et ne doit être encore, dans son principe, que le sentiment intérieur de la dignité de la nature humaine, que le gouvernement républicain a dédaigné et avili, que le despotique a détruit, mais que le monarchique a toujours respecté, parce que son objet est de gouverner des hommes incapables

de cette vive imagination qui a toujours porté les peuples du Midi aux vices et aux vertus extrêmes. Nos ancêtres trouvèrent ainsi le vrai, qui n'existe que dans un juste milieu; et, loin de reconnoître dans leurs chefs des dons surnaturels et une puissance plus qu'humaine, ils se contentoient, en les couronnant, de les élever sur le pavois et de les porter sur leurs épaules, comme pour faire connoître qu'ils seroient toujours soutenus par la raison publique, conduits par son esprit et inspirés par ses lois. Bien plus, ils placèrent à côté d'eux des hommes sages, auxquels ils donnèrent la dignité de *pairs*, non pour les égaler aux rois, mais pour apprendre à ces rois qu'étant hommes, ils sont égaux à des hommes. Leurs principes humains et modérés n'exigèrent donc point de leurs souverains qu'ils se comportassent en dieux, et ces souverains n'exigèrent point non plus de ces peuples sensés ni ce sublime dont les mortels sont peu capables, ni cet avilissement qui les révolte ou qui les dégrade. Le gouvernement monarchique prit la terre pour ce qu'elle est, et les hommes pour ce qu'ils sont; il les y laissa jouir des droits et des priviléges attachés à leur naissance, à leur état et à leurs facultés; il entretint dans chacun d'eux des sentimens d'honneur, qui font l'harmonie et la contenance de tout le corps politique; et ce qui fait enfin son plus parfait éloge, c'est qu'en soutenant ce noble orgueil de l'humanité, il a su tourner à l'avantage de la société les passions humaines, si funestes à toutes les autres législations qui ont moins cherché à les conduire qu'à les détruire ou à les exalter : constitution admirable, digne de tous nos respects et de tout notre amour! chaque corps, chaque société, chaque particulier même, doit y voir une position d'autant plus constante et d'autant plus heureuse, que cette position n'est point établie sur de faux principes, ni fondée sur des mobiles ou des motifs chimériques, mais sur la raison et sur le caractère des choses d'ici bas. Ce qu'il y a même de plus estimable dans ce gouvernement, c'est qu'il n'a point été une suite d'une législation particulière ni d'un systême médité, mais le fruit lent et tardif de la raison dégagée de ses antiques préjugés.

Nous terminerons tout ce que nous venons de dire sur les différens gouvernemens, par faire remarquer et admirer quelle a été la sagacité d'un des grands hommes de nos jours qui a prescrit à chacun de ces gouvernemens son mobile convenable et ses lois. C'est la vertu, dit M. de Montesquieu, qui doit être le mobile du gouvernement républicain; c'est la crainte qui doit être le mobile du despotisme; c'est l'honneur, a dit enfin ce législateur de notre âge, qui doit être le mobile de la monarchie : et nous avons reconnu en effet que c'est ce gouvernement raisonnable, fait pour la terre, qui, laissant à l'homme tout le sentiment de son état et de son existence, doit être soutenu et conservé par l'honneur, qui n'est autre chose que le sentiment que nous avons tous de la dignité de notre nature. Quoi qu'aient donc pu dire la passion et l'ignorance contre les principes du sublime auteur de l'Esprit des Lois, ils sont aussi vrais que sa sagacité a été grande pour les découvrir et en suivre les effets, sans en avoir cherché l'origine. Tel est le privilége du génie, d'être seul capable de connoître le vrai d'un grand tout, lors même que ce tout lui est inconnu ou qu'il n'en considère qu'une partie.

Voyez *Gouvernement*, *Monarchie*.

(M. Boulanger.)

OFFENSE.

L'OFFENSE est toute action injuste, considérée relativement au tort qu'un autre reçoit ou dans sa personne, ou dans la considération publique, ou dans sa fortune. On *offense* de propos et de fait. Il est des *offenses* qu'on ne peut mépriser; il n'y a que celui qui les a reçues qui en puisse connoître toute la griéveté; on les repousse diversement, selon l'esprit de la nation. Les Romains, qui ne portoient point d'armes durant la paix, traduisoient l'offenseur devant les lois : nous avons des lois comme les Romains, et nous nous vengeons de l'*offense* comme des barbares. Il n'y a presque pas un chrétien qui puisse faire sa prière du matin sans appeler sur lui-même la colère et la vengeance de Dieu, s'il se souvient encore de l'*offense* qu'il a reçue. Quand il prononce ces mots : *Pardonnez-nous nos* offenses *comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*, c'est comme s'il disoit : J'ai la haine dans le fond du cœur, je brûle d'exercer mon ressentiment; Dieu, que j'ai *offensé*, je consens que tu en uses avec moi comme j'en userois envers mon ennemi s'il étoit en ma puissance. La philosophie s'accorde avec la religion pour inviter au pardon de l'*offense*. Les stoïciens, les platoniciens ne vouloient pas qu'on se vengeât. Il n'y a presque aucune proportion entre l'*offense* et la réparation ordonnée par les lois. Une injure et une somme d'argent ou une douleur corporelle sont deux choses hétérogènes et incommensurables. La lumière de la vérité *offense* singulièrement certains hommes accoutumés aux ténèbres; la leur présenter, c'est introduire un rayon de soleil dans un nid de hiboux; il ne sert qu'à blesser leurs yeux et à exciter leurs cris. Pour vivre heureux, il faudroit n'offenser personne et ne s'offenser de rien; mais cela est bien difficile; l'un suppose trop d'attention, et l'autre trop d'insensibilité.

(ANONYME.)

OFFICE.

OFFICE, SERVICE, BIENFAIT : Sénèque distingue assez bien les idées accessoires attachées à ces trois termes. Nous recevons, dit-il, un bienfait de celui qui pourroit nous négliger sans en être blâmé ; nous recevons de bons *offices* de ceux qui auroient eu tort de nous les refuser, quoique nous ne puissions pas les obliger à nous les rendre ; mais tout ce qu'on fait pour notre utilité ne sera qu'un simple service, lorsqu'on est réduit à la nécessité indispensable de s'en acquitter. On a pourtant raison de dire que l'affection avec laquelle on s'acquitte de ce qu'on doit mérite d'être compté pour quelque chose.

Office, pris dans son sens moral, marque un devoir, c'est-à-dire une chose que la vertu et la droite raison engagent à faire.

La vertu, selon Chauvin, est le dessein de bien faire ; ce qui suit ou résulte immédiatement de ce dessein est l'obéissance à la vertu, qu'on appelle aussi devoir; ainsi l'*office* et le devoir sont l'objet de l'obéissance qu'on rend à la vertu.

Cicéron, dans son Traité des *Offices*, reprend Panætius, qui avoit écrit avant lui sur la même matière, d'avoir oublié de définir la chose sur laquelle il écrivoit ; cependant il est tombé lui-même dans une semblable faute. Il s'étend beaucoup sur la division des *offices* ou devoirs ; mais il oublie de les définir. Dans un autre de ses ouvrages, il définit le devoir une action que la raison exige.

Les Grecs, suivant la remarque de Cicéron, distinguent deux espèces de devoirs ou *offices ;* savoir, les devoirs parfaits et les devoirs communs ou indifférens ; ils les distinguent, en disant que ce qui est absolument juste est un *office* parfait, ou devoir absolu ; au lieu que les choses qu'on ne peut faire que par une raison probable sont des devoirs communs ou indifférens.

(M. de JAUCOURT.)

OFFICIEUX.

Qui a le caractère bienfaisant, et qu'on trouve toujours disposé à rendre de bons offices. Les hommes *officieux* sont chers dans la société. Le même mot se prend dans un sens un peu différent : on dit un mensonge *officieux*, c'est-à-dire un mensonge que l'on se permet pour éviter un plus grand mal qu'on auroit fait par une franchise déplacée.

Les *officieux*, à Rome, étoient des gens d'antichambre, fainéans, flatteurs, ambitieux, empoisonneurs, qui venoient, dès le matin, corrompre par des bassesses les grands dont ils obtenoient tôt ou tard quelque récompense.

(ANONYME.)

OISIVETÉ.

Désœuvrement, fainéantise, ou manque d'occupation utile et honnête; car le mot *oisiveté* renferme ces deux idées.

Il y a, dit la Bruyère, des créatures de Dieu, qu'on appelle des hommes, dont toute la vie est occupée, et toute l'attention est réunie à scier du marbre : c'est très-peu de chose. Il y en a beaucoup d'autres qui s'en étonnent, mais qui sont entièrement inutiles, et qui passent les jours à ne rien faire; c'est bien moins que de scier du marbre.

Le désœuvrement dans lequel on languit est une source de désordres. L'esprit humain, étant d'une nature agissante, ne peut pas demeurer dans l'inaction; et, s'il n'est occupé de quelque chose de bon, il s'applique inévitablement au mal; car, quoiqu'il y ait des choses indifférentes, elles deviennent mauvaises lorsqu'elles occupent seules l'esprit, s'il est vrai néanmoins qu'il y ait des personnes oisives qui s'occupent davantage de choses indifférentes que de vicieuses.

On ne sauroit que blâmer ceux qui emploient tout leur temps à des choses inutiles, s'il est encore vrai que les hommes soient créés pour faire du bien; mais on voit par expérience que ceux qui ne s'appliquent à aucune occupation honnête, tombent dans le déréglement.

Les hommes qui ne prennent d'autre soin que de manger, sans aucun travail, les biens que la fortune leur a procurés, sont satisfaits d'eux-mêmes, quand ils ont l'art de régler leurs dépenses suivant leurs revenus; de tels hommes, dis-je, sont inutiles à la société, en ne faisant rien pour elle. La nonchalance dans laquelle ils vivent rétrécit leur esprit, les rend méprisables aux autres, et souvent leur devient funeste à eux-mêmes.

L'*oisiveté* est une chose contraire aux devoirs de l'homme et du citoyen, dont l'obligation générale est d'être bon à quelque chose, et, en particulier, de se rendre utile à la société dont il est membre. Rien ne peut dispenser personne de ce devoir, parce qu'il est imposé par la nature. Le silence de nos lois civiles à cet égard n'est pas plus

capable de disculper ceux qui n'embrassent aucune profession, que de justifier ceux qui recherchent ou qui exercent impunément des emplois qu'ils sont incapables de bien remplir.

Il est honteux de se reposer avant que d'avoir travaillé. Le repos est une récompense qu'il faut avoir méritée. On lit sur une cornaline représentant Hercule cette sentence grecque : *La source de la gloire et du bonheur est dans le travail*, vérité de tous les temps et de tous les âges. Il faut même se persuader que le travail est une des sources du plaisir, et peut-être la plus certaine. Une vie oisive doit être nécessairement une vie triste. Je demande aux gens riches et désœuvrés si leur état est heureux. L'ennui qui les consume me prouve bien le contraire.

L'*oisiveté* est sur-tout fatale au beau sexe. Un empereur chinois tenoit pour maxime que, s'il y avoit dans ses états une femme qui ne s'occupât point, un homme qui ne labourât point, quelqu'un souffriroit le froid ou la faim dans l'empire. Sur ce principe, dit le père Duhalde, il fit détruire une infinité de monastères de bonzes.

Les Egyptiens, les Lacédémoniens, les Lucaniens, avoient des lois contre l'*oisiveté*. Là, chacun étoit tenu de déclarer au magistrat de quoi il vivoit, à quoi il s'occupoit; et ceux qui se trouvoient mentir, ou qui n'avoient aucune profession, étoient châtiés.

Les Athéniens entrèrent encore dans de plus grands détails pour prévenir l'*oisiveté*. Ne devant pas obliger tous les citoyens à s'occuper de choses semblables, à cause de l'inégalité de leurs biens, ils leur firent embrasser des professions conformes à l'état et aux facultés de chacun. Pour cet effet, ils ordonnèrent aux plus pauvres de la république de se tourner du côté de l'agriculture et du négoce; car, n'ignorant pas que l'*oisiveté* est la mère de la pauvreté, et que la pauvreté est la mère des crimes, ils crurent prévenir ces désordres en ôtant la source du mal. Pour les riches, ils leur prescrivirent de s'attacher à l'art de monter à cheval, aux exercices, à la chasse et à la philosophie, étant persuadés que par là ils porteroient ceux-ci à tâcher d'exceller dans quelques-unes de ces

les Romains et les Grecs, est devenue languissante et efféminée parmi nous : aussi voyons-nous peu de gens qui jouissent d'une santé robuste. Le travail est le remède à tous les maux qu'entraîne avec elle l'*oisiveté*. De là vient que le célèbre Locke ordonne d'exercer beaucoup la jeunesse et de l'accoutumer de bonne heure au travail; cette méthode seroit plus utile, et il arriveroit que les gens de lettres s'adonneroient aux différens exercices du corps; ce qui les rendroit plus sains et plus robustes. L'amour du travail des mains, et sa continuité, donne aux gens de la campagne cette vigueur qui ne se trouve point dans les villes, et qui résiste à toutes les maladies dont nous avons parlé. Les médecins devroient donc insister sur la nécessité de changer l'éducation journalière; ils contribueroient en cela à la conservation de la santé.

(M. de JAUCOURT.)

OLIGARCHIE.

C'EST ainsi qu'on nomme la puissance usurpée d'un petit nombre de citoyens qui se sont emparés du pouvoir, lequel, suivant la constitution d'un état, devoit résider, soit dans le peuple, soit dans un conseil ou sénat. Il est bien difficile qu'un peuple soit bien gouverné, lorsque son sort est entre les mains d'un petit nombre d'hommes dont les intérêts diffèrent, et dont la puissance est fondée sur l'usurpation. Chez les Romains, le gouvernement a plusieurs fois dégénéré en *oligarchie;* il étoit tel sous les décemvirs, lorsqu'ils parvinrent à se rendre les seuls maîtres de la république. Cet odieux gouvernement se fit encore sentir d'une façon plus cruelle aux Romains sous les triumvirs, qui, après avoir tyrannisé leurs concitoyens, abattu leur courage et éteint leur amour pour la liberté, préparèrent la voie au gouvernement despotique et arbitraire des empereurs.

(ANONYME.)

OLYMPIQUES (*jeux*).

LES plus fameux, les plus solemnels, et peut-être les plus anciens jeux de la Grèce, étoient les *jeux olympiques* qui se célébroient, tous les quatre ans, à Olympie, ville d'Elide dans le Péloponèse.

Comme l'origine de ces jeux est ensévelie dans la plus profonde antiquité, l'on trouve diverses opinions sur leur établissement. Diodore de Sicile dit que ce fut Hercule de Crète qui les institua, sans nous apprendre ni en quel temps ni à quelle occasion. Le sentiment le plus commun parmi les savans, est que la première célébration s'en fit dans l'Elide l'an du monde 2635, et qu'ils furent alternativement interrompus et renouvelés jusqu'au règne d'Iphitus, roi d'Elide, et contemporain de Lycurgue, qui les rétablit avec beaucoup de lustre l'an 3208. Il ordonna que, pendant la durée des jeux qui se célébroient pendant cinq jours vers le solstice d'été, toutes les affaires cesseroient, afin que chacun eût la liberté de s'y rendre.

Les athlètes combattirent nus dans ces jeux depuis la trente-deuxième olympiade, où il arriva à un nommé Orcipus de perdre la victoire, parce que, dans le fort du combat, son calçon, s'étant dénoué, l'embarrassa de manière à lui ôter la liberté des mouvemens. Ce réglement en exigea un autre; c'est qu'il fut défendu aux femmes et aux filles, sous peine de la vie, d'assister à ces jeux, et même de passer l'Alphée pendant tout le temps de leur célébration.

Cette défense fut si exactement observée, qu'il n'arriva jamais qu'à une seule femme de violer la loi. Cette femme, étant devenue veuve, s'habilla à la manière des maîtres d'exercices, et conduisit elle-même son fils à Olympie. Le jeune homme ayant été déclaré vainqueur, la mère, transportée de joie, jeta son habit d'homme, sauta par dessus la barrière, et elle fut connue pour ce qu'elle étoit. Cependant on lui pardonna cette infraction à la loi, en considération de son père, de ses frères et de son fils, qui tous avoient été couronnés aux mêmes jeux. Depuis ce temps-là, il fut défendu aux maîtres d'exercices de paroître autrement que nus à ces spectacles. La peine,

imposée par la loi, étoit de précipiter les femmes qui oseroient l'enfreindre d'un rocher fort escarpé qu'on appeloit le *mont Typée*, et qui étoit au-delà de l'Alphée.

Le concours prodigieux de monde qu'attiroit à Olympie la célébration de ces jeux, avoit enrichi cette ville et toute l'Elide; aussi n'y avoit-il rien, dans toute la Grèce, de comparable au temple et à la statue de Jupiter Olympien. Autour de ce temple étoit un bois sacré nommé l'*Altis*, dans lequel, avec les chapelles, les autels et les autres monumens consacrés aux dieux, étoient les statues, toutes de la main des sculpteurs les plus célèbres, érigées en l'honneur des vainqueurs.

Les *jeux olympiques* étoient, sans contredit, entre tous les jeux de la Grèce, ceux qui tenoient le premier rang, et cela pour trois raisons : ils étoient consacrés à Jupiter, le plus grand des dieux ; ils avoient été institués par Hercule, le plus grand des héros ; enfin, on les célébroit avec plus de pompe et de magnificence que tous les autres, et ils attiroient un plus grand nombre de spectateurs qu'on y voyoit accourir de tous les endroits de la terre. Aussi les Grecs ne concevoient-ils rien de comparable à la victoire qu'on y remportoit ; ils la regardoient comme le comble de la gloire, et ne croyoient pas qu'il fût permis à un mortel de porter plus loin ses desirs.

Tout le monde sait que les récompenses des vainqueurs, dans ces jeux, étoient une couronne d'olivier. Il faut avouer que celui qui a dit le premier que l'opinion gouverne le monde, avoit bien raison. En effet, qui pourroit croire, si tant de monumens ne l'attestoient, que, pour une couronne d'olivier, toute une nation se dévouât à des combats si pénibles et si hasardeux ? D'un autre côté, les Grecs, par une sage politique, avoient attaché tant d'honneur à cette couronne, qu'il n'est pas étonnant qu'un peuple, qui n'avoit de passion que pour la gloire en général, crût ne pouvoir trop payer celle-ci, qui, de toutes les espèces de gloire, étoit, à leurs yeux, la plus flatteuse. Car nous ne voyons point que ni Miltiade, ni Cimon, ni Thémistocle, ni Epaminondas, ni Philopœmen, ces grands hommes qui ont fait des actions si mémorables, aient été plus distin-

gués parmi leurs concitoyens, qu'un simple athlète qui avoit remporté le prix de la lutte ou de la course.

La statue de l'athlète étoit en marbre ou en bronze à côté de celle du capitaine ou du héros. Ce n'est donc point une exagération que ce que dit Cicéron, dans ses Tusculanes, que la couronne d'olivier, à Olympie, étoit un consulat pour les Grecs; et, dans l'oraison pour Flaccus, que de remporter la victoire aux *jeux olympiques* étoit presque aussi glorieux en Grèce, que l'honneur du triomphe pour un Romain.

Mais Horace parle de ces sortes de victoires dans des termes encore plus forts; il ne craint point de dire qu'elles élevoient les vainqueurs au dessus de la condition humaine: ce n'étoient plus des hommes, c'étoient des dieux. Le vainqueur étoit proclamé par un héraut public; on le nommoit par son nom; on y ajoûtoit celui de son père, celui de la ville d'où il étoit, quelquefois même celui de sa tribu. Il étoit couronné de la main d'un des juges qui présidoient aux jeux de la Grèce, décidoient des victoires, et adjugeoient les couronnes; ensuite on le conduisoit en pompe au Prytanée, où un festin public et somptueux l'attendoit: retournoit-il dans sa ville, ses concitoyens venoient en foule au-devant de lui, et le recevoient avec l'appareil d'une espèce de triomphe, persuadés que la gloire dont il étoit couvert illustroit leur patrie, et rejaillissoit sur chacun d'eux.

Il n'avoit plus à craindre la pauvreté ni ses tristes humiliations; on pourvoyoit à sa subsistance; on éternisoit même sa gloire par ces monumens qui semblent braver l'injure des temps. Les plus célèbres statuaires briguoient l'honneur de le mettre en marbre ou en bronze avec les marques de sa victoire, dans le bois sacré d'Olympie où l'on comptoit jusqu'à plus de cinq cents statues érigées aux dieux et aux athlètes les plus célèbres.

Quel effet ne devoit pas produire cette quantité prodigieuse de belles statues posées dans un même lieu, toutes du ciseau des meilleurs artistes de leur temps? Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu pour les curieux un plus beau spectacle; et c'étoit aussi par ce spectacle que les Grecs entretenoient dans l'ame des particuliers cette noble ému-

lation qui leur faisoit compter pour rien les peines, les fatigues, les dangers et la mort même, quand il s'agissoit d'acquérir de la gloire.

(M. de JAUCOURT.)

La couronne qui ceignoit le front du vainqueur *olympique*, les esclaves, les chevaux, les vases d'airain, les coupes d'argent, artistement ciselées, que plusieurs villes accordoient aux athlètes victorieux, n'étoient que la moindre récompense de leur force et de leur dextérité. Ceux qui avoient mérité les prix, comblés d'éloges et de présens, devenoient, en quelque sorte, l'objet de la vénération publique. Une palme à la main, vêtus d'une robe nuée de fleurs éclatantes, précédés d'un héraut qui proclamoit leur nom, ils fouloient aux pieds, en parcourant l'arène, les roses que l'allégresse semoit sur leurs pas. Un triomphe, plus flatteur encore, les attendoit dans leur patrie. Montés sur un char, environnés de l'élite des citoyens, ils entroient par une brèche dans la ville qui se flattoit de leur avoir donné le jour. Trois cents chars atelés de chevaux blancs précédoient celui de l'athlète couronné. A ces honneurs brillans, mais passagers, les Grecs joignirent les prérogatives les plus avantageuses. Celui qui avoit été vainqueur prenoit la première place au spectacle, et, pendant sa vie, il étoit nourri aux dépens du public. Les athlètes obtinrent les mêmes honneurs à Rome : une triple couronne leur assuroit l'exemption de tous les impôts; et Horace nous apprend que ces concitoyens des maîtres du monde se mettoient au rang des dieux, lorsque, dans la course des chars, ils obtenoient la palme de la victoire.

Nous ignorons si l'enthousiasme pour les jeux d'exercice fut porté aussi loin chez les autres peuples; mais l'histoire ne nous laisse pas douter que, dans presque tous les pays, ils obtinrent la protection du gouvernement.

Pourquoi ces encouragemens unanimes accordés aux jeux et aux exercices publics sont-ils abandonnés de nos jours? devons-nous les regretter? nous féliciterons-nous de leur avoir substitué des amusemens sédentaires? Questions intéresessantes! L'éloquence dédaigne celles qui ne sont qu'oiseuses; mais l'orateur s'enflamme, son génie s'exalte,

s'exalte, ses pensées se précipitent, lorsque le sujet qu'il traite tient à la félicité publique. L'espoir d'être utile le rend éloquent; il satisfait le besoin de son ame. J'éprouve aujourd'hui ce sentiment; et, quand je me propose d'apprécier les jeux et les exercices publics, en développant les bons effets qu'ils ont produits, et qu'ils peuvent produire encore; quand je cherche à démontrer les abus des jeux sédentaires qui les ont remplacés, j'ose espérer qu'ayant le suffrage de mon cœur, je serai moins indigne de celui de mes juges.

L'homme, fatigué par le travail, plus fatigué encore par l'inaction, a besoin de délassement; et, parmi les dissipations qu'il peut se permettre, il doit choisir celles qui lui offrent le plus d'avantages et le moins d'inconvéniens; de là sans doute l'importance que les anciens peuples ont attachée aux jeux et aux exercices publics. La raison et l'expérience se réunissoient pour les faire préférer aux jeux sédentaires.

Par ces espèces d'exercices, le corps acquiert du développement, de la force, de l'agilité : par eux, la voix des passions avilissantes est étouffée; ils ouvrent l'ame à ce calme intérieur qui inspire la gaieté, la fermeté, le courage. Combien ces jeux et ces exercices publics n'influent-ils pas sur la santé !

Lorsque le mouvement des muscles ne seconde pas celui du cœur, il est à craindre que la circulation ne devienne trop foible, que les humeurs n'acquièrent trop de consistance, que les solides ne perdent de leur ressort : mais les exercices préviennent ces maux; ils provoquent la transpiration qui ne peut, ni être diminuée qu'aux dépens de nos forces, ni être supprimée qu'aux dépens de notre vie. Par leur secours, le sang circule avec rapidité, s'épure, se perfectionne; les esprits animaux se distribuent avec plus d'aisance; les fibres acquièrent de jour en jour plus de vigueur, plus d'énergie; les membres deviennent plus agiles; le sentiment intime de notre bien-être et de nos forces transmet à l'ame la douceur inappréciable de la gaieté. Elle naît, disoit Voiture, de l'agitation du corps et du repos de l'esprit.

Aimable gaieté, tu jettes des fleurs sur les épines de la

vie; tu nous disposes à l'indulgence qui excuse les fautes, et à la patience qui les supporte; tu éloignes l'envie qui, s'attristant de la félicité des autres, sourit à leurs fautes et à leurs revers; tu fermes nos cœurs à la vengeance, plus pénible encore pour celui qu'elle anime, que formidable pour ceux qu'elle poursuit; tu bannis la mélancolie, qui est pour nos ames ce que sont pour la nature les ténèbres qui nous voilent ses beautés; tu nous préserves de la maladie morale la plus dangereuse, de cette pente à la volupté, qui détend les ressorts du courage, et communique à l'homme une espèce d'apathie pour les actions généreuses.

Voyez nos jeunes gens qui, traînant aux pieds de nos laïs les langueurs d'une vieillesse précoce, achètent à grands prix les dégoûts de la satiété et les agitations des remords. Leurs corps, exténués par l'excès des plaisirs que leur imagination s'épuise à varier, transmettent à leurs ames la même foiblesse. Essaieront-ils, combineront-ils, entreprendront-ils de grandes choses? Si, au contraire, ils se livroient aux exercices des jeux publics, ils augmenteroient, par une heureuse dissipation d'esprits animaux, le reste des forces dont ils auroient abusé pour les perdre entièrement. Ils distrairoient leur imagination de la peinture séduisante des voluptés. Les applaudissemens accordés à l'adresse ou à la force, la pompe du spectacle qui ennoblit le triomphe, réveilleroient dans leur cœur la passion de la gloire. Elle trouve au fond de nos ames un négociateur éloquent qui nous fait pencher vers elle. Le desir le plus vif de l'homme est celui de la considération; et, dès qu'on lui montre la palme, il quitte les étendards de la volupté pour marcher sous ceux de la victoire.

Tels sont les motifs qui ont déterminé les anciens, et qui devroient engager les modernes à protéger les jeux et les exercices publics. Ces avantages suffiroient sans doute pour leur assurer la préférence qu'ils sollicitent aujourd'hui par ma voix; mais ce ne sont pas les seuls titres qui puissent les faire valoir. Il est prouvé que les exercices publics augmentent nos forces, et la conscience de nos forces anéantit la pusillanimité qui enfante les détours, qui conseille la fraude, qui produit les bassesses.

L'homme, dont le corps est fortifié par l'exercice, dont

l'ame est élevée par le témoignage intérieur de ses forces, devient intrépide, franc, généreux; ne craignez de lui ni méchanceté ni bassesse: le lâche seul est rampant et perfide.

Les anciens gouvernemens avoient donc de puissans motifs pour encourager les exercices publics: la morale leur en faisoit un devoir; et la politique, si respectable, lorsqu'elle s'occupe, non à tromper les hommes, mais à les rendre meilleurs et plus heureux, les pressoit également d'accorder la plus grande faveur à des jeux dont elle retiroit de si précieux avantages.

C'étoit dans les mêmes vues, c'étoit pour donner au corps de la souplesse, de la force et de l'agilité, que les anciens conseilloient la danse: je ne parle ni de ces danses lascives, qui, dès le temps de Plutarque, réduisoient les hommes à l'esclavage d'une volupté avilissante, ni de celles que Platon bannissoit de sa république, comme servant plus à énerver le corps qu'à le fortifier, mais des danses pyrrhiques, dans lesquelles, en imitant les actions des combattans, l'on esquivoit, l'on paroit, l'on portoit des coups avec autant de grace que d'activité. Cet exercice, en imprimant à toutes les parties du corps un mouvement modéré, est peut-être plus propre que les autres espèces de jeux publics à lui communiquer de la vigueur et de l'agilité. Cet art, si cultivé dans l'île de Crète, où Rhéa l'avoit enseigné à ses prêtres; si recommandé à Sparte, où Castor et Pollux en avoient donné des leçons; si honoré chez les Thessaliens, où le soin de le diriger étoit une des plus belles prérogatives du magistrat: cet art, encore plus utile qu'agréable, excitoit la plus grande émulation. Le raisonnement suffiroit sans doute pour nous convaincre des avantages qu'offroient ces jeux publics. Mais l'histoire est d'accord avec la raison pour démontrer que la politique des gouvernemens étoit intéressée à leur accorder la protection la plus distinguée.

A Rome, les amusemens de l'enfance et les occupations de la jeunesse disposoient les citoyens à ne pas succomber sous le poids accablant des armes, à faire, plusieurs jours de suite, quatre milles par heure, et à ne pas moins braver les fatigues que la mort. Combien de Romains se sont

immolés pour leur patrie ! Ces sacrifices supposent de la vigueur dans l'ame, et la force de l'ame dépend presque toujours de celle du corps. La guerre étoit, pour ce peuple de héros, une occupation, et la paix un exercice. Leur gouvernement devoit donc accueillir des jeux qui préparoient des défenseurs à l'état. Aussi, tant que les Romains fortifièrent leurs corps dans les exercices et les jeux publics, ils furent l'effroi et les vainqueurs des nations; mais, dès que le goût pour l'oisiveté eut remplacé l'amour du travail; dès que la volupté eut succédé à la tempérance; dès que les amusemens sédentaires eurent énervé les ames et les corps, Rome perdit ses mœurs et sa considération.

Il est donc évident que non seulement les jeux et les exercices publics doivent donner au corps de la souplesse, de l'agilité, de la force; à l'ame, de la gaieté, de la grandeur, du courage, mais que l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations se réunit au raisonnement pour prouver qu'ils ont produit ces heureux effets toutes les fois qu'ils ont été accueillis et protégés.

Prétendre cependant qu'ils n'ont présenté aucun inconvénient, ce seroit et contredire l'histoire qui nous atteste que les hommes en ont abusé quelquefois, et ne pas connoître le cœur humain dont le propre est d'abuser des meilleures choses. Le goût pour les exercices et les jeux publics, transformé en passion, enfanta des excès qui contribuèrent à les décréditer chez plusieurs nations : la nôtre s'est crue forcée d'interdire les tournois; ils coûtèrent la vie à plusieurs chevaliers qui auroient dû la perdre, non en amusant la cour, mais en défendant l'état. Ces jeux amenèrent en France un luxe qui a augmenté nos vices comme nos besoins. Ils ont tranché les jours de Henri II, dont un plus long règne eût sans doute épargné des remords à ses fils, et des pleurs à son peuple. Mais ne valoit-il pas mieux prévenir ou réformer ces abus que d'interdire des exercices auxquels nos aïeux durent une partie de leurs vertus et de leur gloire.

Ils sont devenus inutiles, dira-t-on, la discipline et les armes à feu nous dispensent aujourd'hui de la force et de l'agilité. La supériorité des troupes n'est plus que le produit de leur nombre. Mais je répondrai que quand même

la dextérité et la vigueur ne seroient d'aucune ressource dans les combats, du moins elles deviendroient nécessaires pour supporter la longueur des marches, l'intempérie des climats, la rigueur des saisons. Eh? que vous sert de braver la mort, si vous redoutez les fatigues? Vous ne tremblez pas devant l'ennemi, mais vous craignez le mal-aise. Du moins les soldats, qui perdent la vie dans une bataille, ont servi la patrie. Mais quelle reconnoissance doit-elle à ces hommes, amollis par les plaisirs de la capitale, exténués, énervés, et qui ne peuvent supporter aucunes privations? Ils ont du courage, mais ce courage est enchaîné par la foiblesse de leur corps. Mais quand ces exercices seroient inutiles dans notre tactique moderne, du moins nos mœurs en tireroient de grands avantages. La gloire des nations dépend de leurs mœurs. Les nôtres sont avilies et énervées par les amusemens sédentaires qui ont remplacé les jeux et les exercices publics.

Il seroit aisé encore de prouver que les arts ont tiré de grands avantages des exercices et des jeux publics. Si les sculpteurs et les peintres grecs ont été le désespoir des modernes qui ont voulu les imiter, ils doivent en partie cette supériorité à l'émulation qu'excitoient les prix destinés aux talens: mais il faut avouer que les exercices du corps leur formoient des modèles dignes de les animer. Ne cherchons pas ces modèles dans nos cercles, où les corps entravés dans d'étroits vêtemens ne présentent que des attitudes viciées par la contrainte; où une bienséance étudiée ôte à la physionomie son caractère; aux mouvemens, leur liberté; aux regards, leur vivacité. C'est dans les combats simulés où les héros grecs développoient leur courage. C'est dans les assemblées où les danses folâtres réunissoient la jeunesse, que les Appelle et les Praxitelle alloient étudier, à travers un vêtement léger, la régularité des formes, la mollesse des contours, l'élégance des gestes, qui cessent d'être agréables, lorsqu'ils ne sont plus naturels. Là, le desir de plaire et l'ivresse de la joie embellissoient encore la beauté, et doubloient les graces que les jeunes Athéniennes avoient reçues de la nature; là, les artistes saisissoient les mouvemens les plus favorables à l'imitation. C'est dans les combats des lutteurs que les

Phydias, lorsqu'ils peignoient Hercule ou Jupiter, alloient étudier l'emmanchement des membres, le jeu des muscles, les mouvemens des nerfs, et ces attitudes aussi vraies qu'étonnantes, qui forcèrent les suffrages de la rivalité même. Ce sont ces fêtes, animées par la joie, qui fournirent à Homère, à Anacréon, à Théocrite, à Virgile, les peintures qui donnent tant d'intérêt à leurs ouvrages. Ils voyoient la nature dans toute son énergie, et ils la peignoient comme ils la voyoient.

Maîtres des hommes, voulez-vous régénérer vos peuples énervés et corrompus, animez, encouragez les exercices publics. Je ne parle point de ceux qui peuvent coûter la vie à des citoyens : sacrifier des hommes à nos amusemens, c'est le comble du délire ou de la barbarie. Mais pourquoi la paume, le ballon, le mail, et mille jeux de cette espèce, en vigueur dans quelques-unes de nos provinces, ne seroient-ils point encouragés dans toutes nos villes, dans tous nos bourgs, dans tous nos villages? pourquoi les courses publiques de chevaux n'exerceroient-elles pas l'activité de notre jeune noblesse? Guerriers efféminés, qui traînez dans les camps le luxe incommode et ridicule de la capitale; vous, que les ressorts lians d'un char somptueux sauvent de l'ennui et de la fatigue du voyage, lisez la vie de ces preux chevaliers, dont vous osez porter les noms, renoncez à leurs titres, ou adoptez leurs mœurs.

(M. l'abbé de LA SERRE.)

OPÉRA.

L'OPÉRA est un spectacle dramatique et lyrique où l'on s'efforce de réunir tous les charmes des beaux arts dans la représentation d'une action passionnée, pour exciter, à l'aide des sensations agréables, l'intérêt et l'illusion. Les parties constitutives d'un *opéra* sont le poëme, la musique, les décorations, les machines et les habits. Par la poésie, on parle à l'esprit; par la musique, à l'oreille; par les décorations et les machines, on parle aux yeux. Le tout doit se réunir pour émouvoir le cœur, et y porter à-la-fois la même impression par ces divers organes. La Bruyère dit que l'*opéra* doit tenir l'esprit, les oreilles et les yeux, dans une espèce d'enchantement; et Saint-Évremond appelle l'*opéra* un chimérique assemblage de poésie et de musique, dans lequel le poète et le musicien se donnent mutuellement la torture.

Nous avons reçu l'*opéra* des Vénitiens, chez lesquels il fait le principal amusement du carnaval. Tandis que les théâtres tragique et comique se formoient en France et en Angleterre, l'*opéra* prit naissance à Venise. L'abbé Perrin, introducteur des ambassadeurs auprès de Gaston, duc d'Orléans, fut le premier qui tenta d'introduire ce spectacle à Paris, et il obtint à cet effet un privilége du roi en 1669. L'*opéra* ne fut pas long-temps à passer de France en Angleterre. L'auteur du Spectateur (Adisson) observe que la musique française convient à l'accent et à la prononciation française, qu'elle est même analogue à l'humeur gaie de la nation, mais que la musique anglaise ne convient pas de même à l'accent et à la prononciation anglaise.

Il est certain que le spectacle que nous nommons *opéra* n'a jamais été connu des anciens, et qu'il n'est, à proprement parler, ni comédie ni tragédie. Quoique Quinault et Lully, et, depuis eux, plusieurs autres poètes et musiciens, en aient donné de fort beaux, on n'en peut citer qu'un très-petit nombre dans lesquels se trouvent tout-à-la-fois réunis le merveilleux des machines, la magnificence des décorations, l'harmonie de la musique, le sublime de la poésie, la conduite du théâtre, la régularité

de l'action et l'intérêt soutenu pendant cinq actes. Il est rare que quelqu'une de ces parties ne se démente. D'ailleurs les ballets, étant composés d'entrées dont les sujets sont différens, n'ont souvent à l'action qu'un rapport arbitraire et très-éloigné, et dont on peut dire avec Despréaux :

Que chaque acte en la pièce est une pièce entière

Cette irrégularité si palpable fait penser que le nom de poème dramatique ne convient pas à l'*opéra*, et qu'on s'exprimeroit beaucoup plus exactement en l'appelant un *spectacle;* car il semble qu'on s'y attache plus à enchanter les yeux et les oreilles qu'à contenter l'esprit.

Il y a à Rome une espèce d'*opéra* spirituel qu'on donne fréquemment pendant le carême. Il consiste en dialogue, duo, trio, ritournelles, chœurs, etc. Le sujet en est toujours pris ou de l'écriture sainte, ou de la vie de quelque saint, ou enfin de quelque matière édifiante. Les Italiens l'appellent *oratorio*. Les paroles sont souvent en latin et quelquefois en italien.

Un *opéra* est, quant à la partie dramatique, la représentation d'une action merveilleuse : c'est le divin de l'épopée mis en spectacle. Comme les acteurs sont des dieux ou des héros demi-dieux, ils doivent s'annoncer aux mortels par des opérations, par un langage, par une inflexion de voix qui surpasse les lois du vraisemblable ordinaire. Leurs opérations ressemblent à des prodiges. C'est le ciel qui s'ouvre, le chaos qui se dissipe, les élémens qui se succèdent, une nuée lumineuse qui apporte un être céleste; c'est un palais enchanté qui disparoît au moindre signe, et se transforme en désert, etc.

Mais comme on a jugé à propos de joindre à ces merveilles le chant et la musique, et que la matière naturelle du chant musical est le sentiment, les artistes ont été obligés de traiter l'action pour arriver aux passions sans lesquelles il n'y a point de musique, plutôt que les passions pour arriver à l'action; et en conséquence il a fallu que le langage des acteurs fût entièrement lyrique, qu'il exprimât

l'extase, l'enthousiasme, l'ivresse du sentiment, afin que la musique pût y produire tous ses effets.

Puisque le plaisir de l'oreille devient le plaisir du cœur, de là est née l'observation qu'on aura faite, que les vers mis en chant affectent davantage que les paroles seules. Cette observation a donné lieu à mettre les récits en musique; enfin l'on est venu successivement à chanter une pièce dramatique toute entière, et à la décorer d'une grande pompe; voilà l'origine de l'exécution de nos *opéra*, spectacle magique,

> Où dans un doux enchantement
> Le citoyen chagrin oublie
> Et la guerre et le parlement,
> Et les impôts et la patrie;
> Et dans l'ivresse du moment
> Croit voir le bonheur de sa vie.

Dans ce genre d'ouvrages, le poète doit suivre, comme ailleurs, les lois d'imitation, en choisissant ce qu'il y a de plus beau et de plus touchant dans la nature. Son talent doit encore consister dans une heureuse versification qui intéresse le cœur et l'esprit.

On veut dans les décorations une variété de scènes et de machines, tandis qu'on exige du musicien une musique savante et propre au poème. Ce que son art ajoute à l'art du poète supplée au manque de vraisemblance qu'on trouve dans des acteurs qui traitent leurs passions, leurs querelles et leurs intérêts en chantant, puisqu'il est vrai que la peine et le plaisir, la joie et la tristesse, s'annoncent toujours ici par des chants et des danses : mais la musique a tant d'empire sur nous, que ses impressions commandent à l'esprit et lui font la loi.

L'intelligence des sons est tellement universelle, qu'ils nous affectent de différentes passions, qu'ils représentent aussi fortement que si elles étoient exprimées dans notre langue maternelle. Le langage humain varie suivant les diverses nations. La nature, plus puissante, et plus attentive aux besoins et aux plaisirs de ses créatures, leur a donné des moyens généraux de les peindre, et ces moyens généraux sont imités merveilleusement par des chants.

S'il est vrai que des sons aigus expriment mieux le besoin de secours dans une crainte violente, ou dans une douleur vive, que des paroles entendues dans une partie du monde, et qui n'ont aucune signification dans l'autre, il n'est pas moins certain que de tendres gémissemens frappent nos cœurs d'une comparaison bien plus efficace que des mots, dont l'arrangement bizarre fait souvent un effet contraire. Les sons vifs et légers de la musique ne portent-ils pas inévitablement dans notre ame un plaisir gai, que le récit d'une histoire divertissante n'y fait jamais naître qu'imparfaitement ?

Mais, dira-t-on, il est fort étrange qu'un homme vienne nous assurer en vers qu'il est accablé de malheurs, et que bientôt après il se tue lui-même en chantant. Je pourrois répondre que l'idée qu'on se fait du chant, et l'habitude où l'on est dès le bas âge de le regarder comme l'enfant unique du plaisir et de la joie, cause en partie cette prévention. Elle se dissiperoit si l'on considéroit le chant dans son essence réelle, c'est-à-dire si l'on réfléchissoit que le chant n'est précisément qu'un arrangement de tons différens; alors il ne paroîtroit pas plus extraordinaire que les tons d'un héros fussent mesurés à l'*opéra*, que d'entendre à la comédie un prince parler en vers à son conseil sur des matières importantes.

Supposons pour un moment que le roi de France envoyât les acteurs et les actrices de l'*opéra* peupler une colonie déserte, et qu'il leur ordonnât de ne se demander les choses les plus nécessaires, et de ne converser ensemble que comme ils se parlent sur le théâtre; les enfans qui naîtroient au bout de quelque temps dans cette colonie bégaieroient des airs, et toutes les inflexions de leur voix seroient mesurées. Les fils des danseurs marcheroient toujours en cadence, pour se rendre en quelque lieu que ce fût; et si cette postérité chantante et dansante venoit jamais dans la patrie de ses pères, ses oreilles seroient choquées de la dissonance qui règne dans les tons de notre conversation, et ses yeux seroient blessés de notre façon de marcher.

L'*opéra* est si brillant par sa magnificence, et si surprenant par ses machines qui font voler un homme aux cieux,

ou le font descendre aux enfers, et qui, dans un instant, placent un palais superbe où étoit un désert affreux, que si les peuples sauvages, voisins de la colonie où, dans ma supposition, j'ai relégué l'*opéra*, venoient à ce spectacle, loin de le trouver ridicule, je ne doute guère qu'ils n'admirassent le génie des acteurs, et qu'ils ne les regardassent comme des intelligences célestes.

Dans nos pays éclairés sur les ressorts qui meuvent toutes les divinités de l'*opéra*, les sens mêmes sont si flattés par le chant des récits, par l'harmonie qui les accompagne, par les chœurs, par la symphonie, par le spectacle entier, que l'ame qui se laisse facilement séduire à leur plaisir veut bien être enchantée par une fiction dont l'illusion est pour ainsi dire palpable.

Il s'en faut pourtant beaucoup que les décorations, la musique, le choix des pièces, leur conduite, et les acteurs qui les jouent, soient sans défauts. Quant à la versification, elle est communément si prosaïque, si monotone, si dénuée du style de la poésie, qu'on n'en peut entreprendre l'éloge. Quinault lui-même, quoique le plus célèbre des poètes lyriques, souvent très-heureux dans les pensées, ne l'est pas toujours dans l'expression. Ses plus belles images sont foibles, comparées à celles de nos meilleurs poètes dramatiques. Je ne choisis point ses moindres vers, lorsque je prends ceux-ci pour exemple :

C'est peut-être trop tard vouloir plaire à vos yeux.
Je ne suis plus au temps de l'aimable jeunesse ;
Mais je suis roi, belle princesse,
Et roi victorieux.
Faites grace à mon âge en faveur de ma gloire.

Mithridate, plein de la même idée, la rend dans Racine par des images toutes poétiques.

Jusqu'ici la fortune et la victoire même
Cachoient mes cheveux blancs sous trente diadêmes ;
Mais ce temps-là n'est plus ; je régnois et je fuis.
Mes ans se sont accrus, mes honneurs sont détruits ;
Et mon front, dépouillé d'un si noble avantage,
Du temps qui l'a flétri laisse voir tout l'outrage.

Ne voit-on pas tomber tant de couronnes de la tête de Mithridate vaincu, ses cheveux blancs, ses rides paroître; et ce roi à qui sa disgrace fait songer à sa vieillesse, honteux de parler d'amour?

L'*opéra* des Bamboches, de l'invention d'un nommé Lagrille, fut établi à Paris vers l'an 1674, et attira tout le monde durant deux hivers. Ce spectacle étoit un *opéra* ordinaire, avec la différence que la partie de l'action s'exécutoit par une grande marionette qui faisoit, sur le théâtre, les gestes convenables aux récits que chantoit un musicien, dont la voix sortoit par une ouverture ménagée dans le plancher de la scène; ces sortes de spectacles ridicules réussiront toujours dans ce pays-ci.

L'*opéra* italien fut inventé, au commencement du dix-septième siècle, à Florence, contrée favorisée alors de la fortune comme de la nature, et à laquelle on doit la reproduction de plusieurs arts anéantis pendant des siècles, et la création de quelques-uns. Les Turcs les avoient bannis de la Grèce, les Médicis les firent revivre dans leurs états. Ce fut en 1646 que le cardinal Mazarin fit représenter en France, pour la première fois, des *opéra* italiens, exécutés par des voix qu'il fit venir d'Italie.

Mais nos premiers compositeurs d'*opéra* ne connurent l'art et le génie de ce genre de poème dramatique qu'après que le goût des Français eût été élevé par les tragédies de Corneille et de Racine. Aussi nous ne saurions plus lire aujourd'hui sans dédain l'*opéra* de Gilbert et la Pomone de l'abbé Perrin. Ces pièces, écrites depuis plus de cent ans, nous paroîtroient des poèmes gothiques, composés cinq ou six générations avant nous. Enfin Quinault, qui travailla pour notre théâtre lyrique, après les auteurs que j'ai cités, excella dans ce genre; et Lully, créateur d'un chant propre à notre langue, rendit, par sa musique, aux poèmes de Quinault, l'immortalité qu'elle en recevoit.

(M. de JAUCOURT.)

L'art de combiner agréablement les sons peut être envisagé sous deux aspects très-différens. Considérée comme une institution de la nature, la musique borne son effet à



la sensation et au plaisir physique qui résulte de la mélodie, de l'harmonie et du rhythme : telle est ordinairement la musique d'église; tels sont les airs à danser et ceux des chansons. Mais comme partie essentielle de la scène lyrique, dont l'objet principal est l'imitation, la musique devient un des beaux arts, capable de peindre tous les tableaux, d'exciter tous les sentimens, de lutter avec la poésie, de lui donner une force nouvelle, de l'embellir de nouveaux charmes, et d'en triompher en la couronnant.

Les sons de la voix parlante n'étant ni soutenus, ni harmoniques, sont inappréciables, et ne peuvent par conséquent s'allier agréablement avec ceux de la voix chantante et des instrumens, au moins dans nos langues, trop éloignées du caractère musical; car on ne sauroit entendre les passages des Grecs sur leur manière de réciter, qu'en supposant leur langue tellement accentuée, que les inflexions du discours, dans la déclamation soutenue, formassent entre elles des intervalles musicaux et appréciables : ainsi l'on peut dire que leurs pièces de théâtre étoient des espèces d'*opéra*; et c'est pour cela même qu'il ne pouvoit y avoir d'*opéra* proprement dit parmi eux.

Par la difficulté d'unir le chant au discours dans nos langues, il est aisé de sentir que l'intervention de la musique, comme partie essentielle, doit donner au poème lyrique un caractère différent de celui de la tragédie et de la comédie, et en faire une troisième espèce de drame qui a ses règles particulières : mais ces différences ne peuvent se déterminer sans une parfaite connoissance de la partie ajoutée, des moyens de l'unir à la parole, et de ses relations naturelles avec le cœur humain : détails qui appartiennent moins à l'artiste qu'au philosophe, et qu'il faut laisser à une plume faite pour éclairer tous les arts, pour montrer à ceux qui les professent les principes de leurs règles, et aux hommes de goût les sources de leurs plaisirs.

En me bornant donc, sur ce sujet, à quelques observations plus historiques que raisonnées, je remarquerai d'abord que les Grecs n'avoient pas au théâtre un genre lyrique, ainsi que nous, et que ce qu'ils appeloient de ce nom, ne ressembloit point au nôtre : comme ils avoient beau-

coup d'accens dans leur langue et peu de fracas dans leurs concerts, toute leur poésie étoit musicale, et toute leur musique déclamatoire; de sorte que leur chant n'étoit presque qu'un discours soutenu, et qu'ils chantoient réellement leurs vers, comme ils l'annoncent à la tête de leurs poëmes; ce qui, par imitation, a donné aux latins, puis à nous, le ridicule usage de dire *je chante*, quand on ne chante point. Quant à ce qu'ils appeloient *genre lyrique* en particulier, c'étoit une poésie héroïque, dont le style étoit pompeux et figuré, laquelle étoit accompagnée de la lyre ou cithare préférablement à tout autre instrument. Il est certain que les tragédies grecques se récitoient d'une manière très-semblable au chant; qu'elles étoient accompagnées d'instrumens, et qu'il y entroit des chœurs.

Mais, si l'on veut pour cela que ce fussent des *opéra* semblables aux nôtres, il faut donc imaginer des *opéra* sans airs: car il me paroît prouvé que la musique grecque, sans en excepter même l'instumentale, n'étoit qu'un véritable récitatif. Il est vrai que ce récitatif, qui réunissoit le charme des sons musicaux à toute l'harmonie de la poésie et à toute la force de la déclamation, devoit avoir beaucoup plus d'énergie que le récitatif moderne, qui ne peut guère ménager un de ses avantages qu'aux dépens des autres. Dans nos langues vivantes, qui se ressentent pour la plupart de la rudesse du climat dont elles sont originaires, l'application de la musique à la parole est beaucoup moins naturelle. Une prosodie incertaine s'accorde mal avec la régularité de la mesure; des syllabes muètes et sourdes, des articulations dures, des sons plus éclatans et moins variés, se prêtent difficilement à la mélodie, et une poésie cadencée uniquement par le nombre des syllabes prend une harmonie peu sensible dans le rhythme musical, et s'oppose sans cesse à la diversité des valeurs et des mouvemens. Voilà des difficultés qu'il fallut vaincre ou éluder dans l'invention du poëme lyrique. On tâcha donc, par un choix de mots, de tours et de vers, de se faire une langue propre; et cette langue, qu'on appela *lyrique*, fut riche ou pauvre, à pro-

portion de la douceur ou de la rudesse de celle dont elle étoit tirée.

Ayant, en quelque sorte, préparé la parole pour la musique, il fut ensuite question d'appliquer la musique à la parole, et de la lui rendre tellement propre sur la scène lyrique, que le tout pût être pris pour un seul et même idiôme; ce qui produisit la nécessité de chanter toujours pour paroître toujours parler; nécessité qui croît en raison de ce qu'une langue est peu musicale; car, moins la langue a de douceur et d'accens, plus le passage alternatif de la parole au chant et du chant à la parole y devient dur et choquant pour l'oreille. De là le besoin de substituer au discours en récit un discours en chant, qui pût l'imiter de si près, qu'il n'y eût que la justesse des accords qui le distinguât de la parole. (Voyez *Récitatif*.)

Cette manière d'unir au théâtre la musique à la poésie qui, chez les Grecs, suffisoit pour l'intérêt et l'illusion, parce qu'elle étoit naturelle, par la raison contraire, ne pouvoit suffire chez nous pour la même fin. En écoutant un langage hypothétique et contraint, nous avons peine à concevoir ce qu'on veut nous dire : avec beaucoup de bruit, on nous donne peu d'émotion ; de là naît la nécessité d'amener le plaisir physique au secours du moral, et de suppléer, par l'attrait de l'harmonie, à l'énergie de l'expression. Ainsi, moins on sait toucher le cœur, plus il faut savoir flatter l'oreille, et nous sommes forcés de chercher dans la sensation le plaisir que le sentiment nous refuse. Voilà l'origine des airs, des chœurs, de la symphonie et de cette mélodie enchanteresse dont la musique moderne s'embellit souvent aux dépens de la poésie, mais que l'homme de goût rebute au théâtre, quand on le flatte sans l'émouvoir.

A la naissance de l'*opéra*, ses inventeurs, voulant éluder ce qu'avoit de peu naturel l'union de la musique au discours dans l'imitation de la vie humaine, s'avisèrent de transporter la scène aux cieux et dans les enfers, et, faute de savoir faire parler les hommes, ils aimèrent mieux faire chanter les dieux et les diables que les héros et les bergers. Bientôt la magie et le merveilleux devinrent les

fondemens du théâtre lyrique, et, content de s'enrichir d'un nouveau genre, on ne songea pas même à rechercher si c'étoit bien celui-là qu'on avoit dû choisir. Pour soutenir une si forte illusion, il fallut épuiser tout ce que l'art humain pouvoit imaginer de plus séduisant chez un peuple où le goût du plaisir et celui des beaux arts régnoient à l'envi. Cette nation célèbre, à laquelle il ne reste de son ancienne grandeur que celle des idées dans les beaux arts, prodigua son goût, ses lumières, pour donner à ce nouveau spectacle tout l'éclat dont il avoit besoin. On vit s'élever par toute l'Italie des théâtres égaux en étendue aux palais des rois, et en élégance aux monumens de l'antiquité dont elle étoit remplie. On inventa, pour les orner, l'art de la perspective et de la décoration. Les artistes, dans chaque genre, y firent à l'envi briller leurs talens. Les machines les plus ingénieuses, les vols les plus hardis, les tempêtes, la foudre, l'éclair et tous les prestiges de la baguette, furent employés à fasciner les yeux, tandis que des multitudes d'instrumens et de voix étonnoient les oreilles.

Avec tout cela, l'action restoit toujours froide, et toutes les situations manquoient d'intérêt : comme il n'y avoit point d'intrigue qu'on ne dénouât facilement à l'aide de quelque dieu, le spectateur, qui connoissoit tout le pouvoir du poète, se reposoit tranquillement sur lui du soin de tirer ses héros des plus grands dangers. Ainsi l'appareil étoit immense et produisoit peu d'effet, parce que l'imitation étoit toujours imparfaite et grossière; que l'action, prise hors de la nature, étoit sans intérêt pour nous, et que les sens se prêtent mal à l'illusion quand le cœur ne s'en mêle pas; de sorte qu'à tout compter, il eût été difficile d'ennuyer une assemblée à plus grands frais.

Ce spectacle, tout imparfait qu'il étoit, fit long-temps l'admiration des contemporains qui n'en connoissoient point de meilleur. Ils se félicitoient même de la découverte d'un si beau genre : voilà, disoient-ils, un nouveau principe joint à ceux d'Aristote; voilà l'admiration ajoutée à la terreur et à la pitié. Ils ne voyoient pas que cette richesse apparente n'étoit au fond qu'un signe de stérilité, comme les fleurs qui couvrent les champs avant la moisson.

C'étoit

C'étoit faute de savoir toucher, qu'ils vouloient surprendre, et cette admiration prétendue n'étoit en effet qu'un étonnement puéril dont ils auroient dû rougir. Un faux air de magnificence, de féerie et d'enchantement, leur en imposoit au point qu'ils ne parloient qu'avec enthousiasme et respect d'un théâtre qui ne méritoit que des huées; ils avoient, de la meilleure foi du monde, autant de vénération pour la scène même que pour les chimériques objets qu'on tâchoit d'y représenter, comme s'il y avoit plus de mérite à faire parler platement le roi des dieux que le dernier des mortels, et que les valets de Molière ne fussent pas préférables aux héros de Pradon.

Quoique les auteurs de ces premiers *opéra* n'eussent guère d'autre but que d'éblouir les yeux et d'étourdir les oreilles, il étoit difficile que le musicien ne fût jamais tenté de chercher à tirer de son art l'expression des sentimens répandus dans le poème. Les chansons des nymphes, les hymnes des prêtres, les cris des guerriers, les hurlemens infernaux, ne remplissoient pas tellement ces drames grossiers qu'il ne s'y trouvât quelqu'un de ces instans d'intérêt et de situation où le spectateur ne demande qu'à s'attendrir. Bientôt on commença de sentir qu'indépendamment de la déclamation musicale, que souvent la langue comportoit mal, le choix du mouvement, de l'harmonie et des chants, n'étoit pas indifférent aux choses qu'on avoit à dire, et que, par conséquent l'effet de la seule musique, borné jusqu'alors aux sens, pouvoit aller jusqu'au cœur. La mélodie, qui ne s'étoit d'abord séparée de la poésie que par nécessité, tira parti de cette indépendance pour se donner des beautés absolues et purement musicales : l'harmonie découverte et perfectionnée lui ouvrit de nouvelles routes pour plaire et pour émouvoir; et la mesure affranchie de la gêne du rhythme poétique, acquit aussi une sorte de cadence à part, qu'elle ne tenoit que d'elle seule.

La musique, étant ainsi devenue un troisième art d'imitation, eut bientôt son langage, son expression, ses tableaux, tout-à-fait indépendans de la poésie. La symphonie même apprit à parler sans le secours des paroles, et souvent il ne sortoit pas des sentimens moins vifs de l'orchestre que de la bouche des acteurs. C'est alors que,

commençant à se dégoûter de tout le clinquant de la féerie, du puéril fracas des machines et de la fantasque image des choses qu'on n'a jamais vues, on chercha dans l'imitation de la nature des tableaux plus intéressans et plus vrais. Jusque-là l'*opéra* avoit été constitué comme il pouvoit l'être; car, quel meilleur usage pouvoit-on faire au théâtre d'une musique qui ne savoit rien peindre que de l'employer à la représentation des choses qui ne pouvoient exister, et sur lesquelles personne n'étoit en état de comparer l'image à l'objet? Il est impossible de savoir si l'on est affecté par la peinture du merveilleux comme on le seroit par sa présence; au lieu que tout homme peut juger par lui-même si l'artiste a bien su faire parler aux passions leur langage, et si les objets de la nature sont bien imités. Aussi, dès que la musique eut appris à peindre et à parler, les charmes du sentiment firent-ils bientôt négliger ceux de la baguette; le théâtre fut purgé du jargon de la mythologie, l'intérêt fut substitué au merveilleux, les machines des poètes et des charpentiers furent détruites, et le drame lyrique prit une forme plus noble et moins gigantesque. Tout ce qui pouvoit émouvoir le cœur y fut employé avec succès; on n'eut plus besoin d'en imposer par des êtres de raison, ou plutôt de folie; et les dieux furent chassés de la scène quand on y sut représenter des hommes. Cette forme, plus sage et plus régulière, se trouve encore la plus propre à l'illusion; l'on sentit que le chef-d'œuvre de la musique étoit de se faire oublier elle-même; qu'en jetant le désordre et le trouble dans l'ame du spectateur, elle l'empêchoit de distinguer les chants tendres et pathétiques d'une héroïne gémissante, des vrais accens de la douleur; qu'Achille en fureur pouvoit nous glacer d'effroi avec le même langage qui nous eût choqués dans sa bouche en tout autre temps.

Ces observations donnèrent lieu à une seconde réforme non moins importante que la première. On sentit qu'il ne falloit à l'*opéra* rien de froid et de raisonné, rien que le spectateur pût écouter assez tranquillement pour réfléchir sur l'absurdité de ce qu'il entendoit; et c'est en cela surtout que consiste la différence essentielle du drame lyrique à la simple tragédie. Toutes les délibérations politiques,

tous les projets de conspirations, les expositions, les récits, les maximes sententieuses, en un mot tout ce qui ne parle qu'à la raison, fut banni du langage du cœur, avec les jeux d'esprit, les madrigaux, et tout ce qui n'est que de pensées. Le ton même de la simple galanterie, qui cadre mal avec les grandes passions, fut à peine admis dans le remplissage des situations tragiques, dont il gâte presque toujours l'effet; car jamais on ne sait mieux que l'acteur chante que lorsqu'il dit une chanson.

L'énergie de tous les sentimens, la violence de toutes les passions, sont l'objet principal du drame lyrique; et l'illusion qui en fait le charme est toujours détruite aussitôt que l'auteur et l'acteur laissent un moment le spectateur à lui-même. Tels sont les principes sur lesquels l'*opéra* moderne est établi. Apostolo-Zeno, le Corneille de l'Italie, son tendre élève qui en est le Racine, ont ouvert et perfectionné cette nouvelle carrière. Ils ont osé mettre les héros de l'histoire sur un théâtre qui sembloit ne convenir qu'aux fantômes de la fable Cyrus, César, Caton même, ont paru sur la scène avec succès; et les spectateurs les plus révoltés d'entendre chanter de tels hommes, ont bientôt oublié qu'ils chantoient, subjugués et ravis par l'éclat d'une musique aussi pleine de noblesse et de dignité que d'enthousiasme et de feu. L'on suppose aisément que des sentimens si différens des nôtres doivent s'exprimer aussi sur un autre ton.

Ces nouveaux poëmes que le génie avoit créés, et que lui seul pouvoit soutenir, écartèrent sans effort les mauvais musiciens qui n'avoient que le mécanisme de leur art, et, privés du feu de l'invention et du don de l'imitation, faisoient des *opéra* comme ils auroient fait des sabots. A peine les cris des bacchantes, les conjurations des sorciers et tous les chants qui n'étoient qu'un vain bruit, furent-ils bannis du théâtre; à peine eut-on tenté de substituer à ce barbare fracas les accens de la colère, de la douleur, des menaces, de la tendresse, des pleurs, des gémissemens, et tous les mouvemens d'une ame agitée, que, forcés de donner des sentimens aux héros, un langage au cœur humain, les Vinci, les Pergolèse, dédaignant la servile imitation de leurs prédécesseurs, et s'ouvrant

une nouvelle carrière, la franchirent sur l'aile du génie, et se trouvèrent au but presque dès les premiers pas. Mais on ne peut marcher long-temps dans la route du bon goût sans monter ou descendre, et la perfection est un point où il est difficile de se maintenir. Après avoir essayé et senti ses forces, la musique en état de marcher seule commence à dédaigner la poésie qu'elle doit accompagner, et croit en valoir mieux en tirant d'elle-même les beautés qu'elle partageoit avec sa compagne. Elle se propose encore, il est vrai, de rendre les idées et les sentimens du poète; mais elle prend, en quelque sorte, un autre langage; et, quoique l'objet soit le même, le poète et le musicien, trop séparés dans leur travail, en offrent à-la-fois deux images ressemblantes, mais distinctes, qui se nuisent mutuellement. L'esprit, forcé de se partager, choisit et se fixe à une image plutôt qu'à l'autre. Alors le musicien, s'il a plus d'art que le poète, l'efface et le fait oublier. L'acteur, voyant que le spectateur sacrifie les paroles à la musique, sacrifie à son tour le geste et l'action théâtrale au chant et au brillant de la voix; ce qui fait tout-à-fait oublier la pièce, et change le spectacle en un véritable concert. Que si l'avantage, au contraire, se trouve du côté du poète, la musique, à son tour, deviendra presque indifférente; et le spectateur, trompé par le bruit, pourra prendre le change au point d'attribuer à un mauvais musicien le mérite d'un excellent poète, et de croire admirer des chef-d'œuvres d'harmonie, en admirant des poèmes bien composés.

Tels sont les défauts que la perfection absolue de la musique et son défaut d'application à la langue peuvent introduire dans les *opéra*, à proportion du concours de ces deux causes. Sur quoi l'on doit remarquer que les langues les plus propres à fléchir sous les lois de la mesure et de la mélodie sont celles où la duplicité dont je viens de parler est la moins apparente, parce que la musique se prêtant seulement aux idées de la poésie, celle-ci se prête à son tour aux inflexions de la mélodie; et que, quand la musique cesse d'observer le rhythme, l'accent et l'harmonie du vers, le vers se plie et s'asservit à la cadence de la mesure et à l'accent musical. Mais lorsque

la langue n'a ni douceur ni flexibilité, l'âpreté de la poésie l'empêche de s'asservir au chant, la douceur même de la mélodie l'empêche de se prêter à la bonne récitation des vers, et l'on sent dans l'union forcée de ces deux arts une contrainte perpétuelle qui choque l'oreille et détruit à-la-fois l'attrait de la mélodie et l'effet de la déclamation. Ce défaut est sans remède; et vouloir à toute force appliquer la musique à une langue qui n'est pas musicale, c'est lui donner plus de rudesse qu'elle n'en auroit sans cela.

Par ce que j'ai dit jusqu'ici, l'on a pu voir qu'il y a plus de rapport entre l'appareil des yeux ou la décoration, et la musique ou l'appareil des oreilles, qu'il n'en paroît entre deux sens qui semblent n'avoir rien de commun, et qu'à certains égards l'*opéra*, constitué comme il est, n'est pas un tout aussi monstrueux qu'il paroît l'être. Nous avons vu que, voulant offrir aux regards l'intérêt et les mouvemens qui manquoient à la musique, on avoit imaginé les grossiers prestiges des machines et des vols, et que, jusqu'à ce qu'on sût émouvoir, on s'étoit contenté de nous surprendre. Il est donc très-naturel que la musique, devenue passionnée et pathétique, ait envoyé sur les théâtres des foires ces mauvais supplémens dont elle n'avoit plus besoin sur le sien. Alors l'*opéra*, purgé de tout ce merveilleux qui l'avilissoit, devint un spectacle également touchant et majestueux, digne de plaire aux gens de goût et d'intéresser les cœurs sensibles.

Il est certain qu'on auroit pu retrancher de la pompe du spectacle autant qu'on ajoutoit à l'intérêt de l'action; car plus on s'occupe des personnages, moins on est occupé des objets qui les entourent : mais il faut cependant que le lieu de la scène soit convenable aux acteurs qu'on y fait parler; et l'imitation de la nature, souvent plus difficile et plus agréable que celle des êtres imaginaires, n'en devient que plus intéressante en devenant plus vraisemblable. Un beau palais, des jardins délicieux, de savantes ruines plaisent encore plus à l'œil que la fantasque image du tartare, de l'olympe, du char du soleil; image d'autant plus inférieure à celle que chacun se trace en lui-même, que, dans les objets chimériques, il n'en coûte rien à l'esprit d'aller au-delà du possible, et de se faire des

modèles au dessus de toute imitation. De là vient que le merveilleux, quoique déplacé dans la tragédie, ne l'est pas dans le poëme épique, où l'imagination, toujours industrieuse et dépensière, se charge de l'exécution, et en tire un tout autre parti que ne peut faire sur nos théâtres le talent du meilleur machiniste et la magnficence du plus puissant roi.

Quoique la musique, prise pour un art d'imitation, ait encore plus de rapport à la poésie qu'à la peinture, celle-ci, de la manière qu'on l'emploie au théâtre, n'est pas aussi sujète que la poésie à faire, avec la musique, une double représentation du même objet, parce que l'une rend les sentimens des hommes, et l'autre seulement l'image du lieu où ils se trouvent, image qui renforce l'illusion, et transporte le spectateur par-tout où l'acteur est supposé être. Mais ce transport d'un lieu à un autre doit avoir des règles et des bornes : il n'est permis de se prévaloir à cet égard de l'agilité de l'imagination qu'en consultant la loi de la vraisemblance; et, quoique le spectateur ne cherche qu'à se prêter à des fictions dont il tire tout son plaisir, il ne faut pas abuser de sa crédulité au point de lui en faire honte. En un mot, on doit songer qu'on parle à des cœurs sensibles, sans oublier qu'on parle à des gens raisonnables. Ce n'est pas que je voulusse transporter l'*opéra* à cette rigoureuse unité de lieu qu'on exige dans la tragédie, et à laquelle on ne peut guère s'asservir qu'aux dépens de l'action, de sorte qu'on n'est exact, à quelque égard, que pour être absurde à mille autres. Ce seroit d'ailleurs s'ôter l'avantage des changemens de scène, lesquels se font valoir mutuellement; ce seroit s'exposer à une vicieuse uniformité, à des oppositions mal conçues entre la scène qui reste toujours, et les situations qui changent; ce seroit gâter l'un par l'autre l'effet de la musique et celui de la décoration, comme de faire entendre des symphonies voluptueuses parmi des rochers, ou des airs gais dans les palais des rois.

C'est donc avec raison qu'on a laissé subsister d'acte en acte les changemens de scène; et, pour qu'ils soient réguliers et admissibles, il suffit qu'on ait pu naturellement se rendre du lieu d'où l'on sort au lieu où l'on

passe, dans l'intervalle de temps qui s'écoule, ou que l'action suppose entre les deux actes ; de sorte que, comme l'unité de temps doit se renfermer à peu près dans la durée de vingt-quatre heures, l'unité de lieu doit se renfermer à peu près dans l'espace d'une journée de chemin. A l'égard des changemens de scène, pratiqués quelquefois dans un même acte, ils me paroissent également contraires à l'illusion et à la raison, et devoir être absolument proscrits du théâtre.

Voilà comment le concours de l'acoustique et de la perspective peut perfectionner l'illusion, flatter les sens par des impressions diverses, mais analogues, et porter à l'ame le même intérêt avec un double plaisir. Ainsi ce seroit une grande erreur de penser que l'ordonnauce du théâtre n'a rien de commun avec celle de la musique, si ce n'est la convenance générale qu'elles tirent du poëme. C'est à l'imagination des deux artistes à déterminer entre eux ce que celle du poète a laissé à leur disposition, et à s'accorder si bien en cela, que le spectateur sente toujours l'accord parfait de ce qu'il voit et de ce qu'il entend. Mais il faut avouer que la tâche du musicien est la plus grande. L'imitation de la peinture est toujours froide, parce qu'elle manque de cette succession d'idées et d'impressions qui échauffe l'ame par degrés, et que tout est dit au premier coup d'œil. La puissance imitative de cet art, avec beaucoup d'objets apparens, se borne en effet à de très-foibles représentations. C'est un des grands avantages du musicien de pouvoir peindre les choses qu'on ne sauroit entendre, tandis qu'il est impossible au peintre de peindre celles qu'on ne sauroit voir; et le plus grand prodige d'un art, qui n'a d'activité que par ses mouvemens, est d'en pouvoir former jusqu'à l'image du repos. Le sommeil, le calme de la nuit, la solitude et le silence même, entrent dans le nombre des tableaux de la musique. Quelquefois le bruit produit l'effet du silence, et le silence l'effet du bruit ; comme quand un homme s'endort à une lecture égale et monotone, et s'éveille à l'instant qu'on se tait ; et il en est de même pour d'autres effets. Mais l'art a des substitutions plus fertiles et bien plus fines que celles-ci ; il sait exciter par un sens des émotions semblables à celles

qu'on peut exciter par un autre ; et, comme le rapport ne peut être sensible que l'impression ne soit forte, la peinture, dénuée de cette force, rend difficilement à la musique les imitations que celle-ci tire d'elle. Que toute la nature soit endormie, celui qui la contemple ne dort pas, et l'art du musicien consiste à substituer à l'image insensible de l'objet celle des mouvemens que sa présence excite dans l'esprit du spectateur : il ne représente pas directement la chose, mais il réveille dans notre ame le même sentiment qu'on éprouve en la voyant.

Ainsi, bien que la peinture n'ait rien à tirer de la partition du musicien, l'habile musicien ne sortira point sans fruit de l'atelier du peintre. Non seulement il agitera la mer à son gré, excitera les flammes d'un incendie, fera couler les ruisseaux, tomber la pluie et grossir les torrens ; mais il augmentera l'horreur d'un désert affreux, rembrunira les murs d'une prison souterraine, calmera l'orage, rendra l'air tranquille, le ciel serein, et répandra de l'orchestre une fraîcheur nouvelle sur les bocages.

Nous venons de voir comment l'union des trois arts, qui constituent la scène lyrique, forme entre eux un tout très-bien lié. On a tenté d'y en introduire un quatrième dont il me reste à parler.

Tous les mouvemens du corps, ordonnés selon certaines lois pour affecter les regards par quelque action, prennent en général le nom de *gestes*. Le geste se divise en deux espèces, dont l'une sert d'accompagnement à la parole, et l'autre de supplément. Le premier, naturel à tout homme qui parle, se modifie différemment, selon les hommes, les langues et les caractères ; le second est l'art de parler aux yeux sans le secours de l'écriture, par des mouvemens du corps devenus signes de convention. Comme ce geste est plus pénible, moins naturel pour nous que l'usage de la parole, et qu'elle le rend inutile, il l'exclut et même en suppose la privation : c'est ce qu'on appelle art des pantomimes. A cet art ajoutez un choix d'attitudes agréables et de mouvemens cadencés, vous aurez ce que nous appelons la danse, qui ne mérite guère le nom d'art, quand elle ne dit rien à l'esprit. Ceci posé, il s'agit de savoir si la danse, étant un langage, et, par conséquent, pouvant être un art d'imitation, peut

entrer avec les trois autres dans la marche de l'action lyrique, ou bien si elle peut interrompre et suspendre cette action, sans gâter l'effet et l'unité de la pièce.

Or, je ne vois pas que ce dernier cas puisse même faire une question; car chacun sent que tout l'intérêt d'une action suivie dépend de l'impression continue et redoublée que sa représentation fait sur nous; que tous les objets qui partagent ou suspendent l'attention, sont autant de contre-charmes qui détruisent celui de l'intérêt; qu'en coupant le spectacle par d'autres spectacles qui lui sont étrangers, on divise le sujet principal en parties indépendantes, qui n'ont rien de commun entre elles que le rapport général de la matière qui les compose, et qu'enfin plus les spectacles insérés seroient agréables, plus la mutilation du tout seroit difforme: de sorte qu'en supposant un *opéra* coupé par quelques divertissemens qu'on pût imaginer, s'ils laissoient oublier le sujet principal, le spectateur, à la fin de chaque fête, se trouveroit aussi peu ému qu'au commencement de la pièce; et, pour l'émouvoir de nouveau et ranimer l'intérêt, ce seroit toujours à recommencer. Voilà pourquoi les Italiens ont enfin banni des entr'actes de leurs *opéra* ces intermèdes comiques qu'ils y avoient insérés; genre de spectacle agréable, piquant et bien pris dans la nature, mais si déplacé dans le milieu d'une action tragique, que les deux pièces se nuisoient mutuellement, et que l'une des deux ne pouvoit jamais intéresser qu'aux dépens de l'autre.

Reste donc à voir si la danse, ne pouvant entrer dans la composition du genre lyrique comme ornement étranger, on ne l'y pourroit pas faire entrer comme partie constitutive, et faire concourir à l'action un art qui ne doit pas la suspendre. Mais comment admettre à la fois deux langages qui s'excluent mutuellement, et joindre l'art pantomime à la parole qui le rend superflu? Le langage du geste, étant la ressource des muets ou des gens qui ne peuvent s'entendre, devient ridicule entre ceux qui parlent. On ne répond pas à des mots par des gambades, ni au geste par des discours; autrement, je ne vois point pourquoi celui qui entend le langage de l'autre ne lui répond pas sur le même ton. Supprimez donc la parole si vous

voulez employer la danse : sitôt que vous introduisez la pantomime dans l'*opéra*, vous en devez bannir la poésie, parce que, de toutes les unités, la plus nécessaire est celle du langage, et qu'il est même absurde et ridicule de dire à la fois la même chose à la même personne, et de bouche et par écrit.

Les deux raisons que je viens d'alléguer se réunissent dans toute leur force pour bannir du drame lyrique les fêtes et les divertissemens, qui non seulement en suspendent l'action, mais ou ne disent rien, ou substituent brusquement au langage adopté un autre langage opposé, dont le contraste détruit la vraisemblance, affoiblit l'intérêt, et, soit dans la même action poursuivie, soit dans un épisode inséré, blesse également la raison. Ce seroit bien pis si ces fêtes n'offroient au spectateur que des sauts sans liaisons, et des danses sans objet, tissu gothique et barbare dans un genre d'ouvrage où tout doit être peinture et imitation.

Il faut avouer cependant que la danse est si avantageusement placée au théâtre, que ce seroit le priver d'un de ses plus grands agrémens que de l'en retrancher tout-à-fait. Aussi, quoiqu'on ne doive point avilir une action tragique par des sauts et des entrechats, c'est terminer très-agréablement le spectacle, que de donner un ballet après l'*opéra*, comme une petite pièce après la tragédie. Dans ce nouveau spectacle, qui ne tient point au précédent, on peut aussi faire choix d'une autre langue : c'est une autre nation qui paroît sur la scène. L'art pantomime ou la danse, devenant alors la langue de convention, la parole en doit être bannie à son tour ; et la musique, restant le moyen de liaison, s'applique à la danse dans la petite pièce, comme elle s'appliquoit, dans la grande, à la poésie ; mais, avant d'employer cette langue nouvelle, il faut la créer. Commencer par donner des ballets en action, sans avoir préalablement établi la convention des gestes, c'est parler une langue à gens qui n'en ont pas le dictionnaire, et qui, par conséquent, ne l'entendent point.

(J. J. Rousseau.)

Sur un théâtre où tout est prodige, il paroît tout simple

que la façon de s'exprimer ait son charme comme tout le reste : le chant est le merveilleux de la parole; mais, à un spectacle où tout se passe comme dans la nature et selon la vérité de l'histoire, par quoi sommes-nous préparés à entendre Fabius, Régulus, Thémistocle, Titus, Adrien, parler en chantant ? Que diroit-on si, sur la scène, on entendoit Auguste, Cornélie, Agrippine ou Brutus, s'exprimer ainsi ? Les Italiens y sont habitués, me direz-vous; ils ne peuvent l'être au point de s'y plaire. Ils ont perdu leur tragédie, et n'en ont point fait un bon *opéra*. Dans les sujets qu'ils ont pris, le merveilleux du chant ne tient à rien, n'est fondé sur rien. Mais il y a plus : ces sujets même ne sont pas faits pour la musique. Le moyen de conduire, de nouer et de dénouer, en chantant, des intrigues aussi compliquées que celles d'Apostolo-Zeno qui, quelquefois, comme dans Andromaque, enlace dans un seul nœud les incidens et les intérêts de deux de nos fables tragiques? Le moyen de chanter avec agrément des conférences politiques, des harangues, etc. ? Métastase est plus concis, plus rapide que Zeno; mais tous les sacrifices qu'il lui en a coûté pour s'accommoder à la musique, n'ont pu changer la nature des choses. Aussi, quelque précision que Métastase ait mise dans la scène, on l'abrège encore, et c'est la mutiler.

Un poème est plus ou moins analogue à la musique, selon qu'elle a plus ou moins la facilité d'exprimer ce qu'il lui présente.

La musique a d'abord les signes naturels de tout ce qui affecte le sens de l'ouie. Pour les objets des autres sens, elle n'a rien qui leur ressemble; mais, au lieu de l'objet même, elle peint le caractère de la sensation qu'il nous cause : par exemple, dans ces vers de Renaud,

Plus j'observe ces lieux, et plus je les admire.
Ce fleuve coule lentement;
Il s'éloigne à regret d'un séjour si charmant.
Les plus aimables fleurs et le plus doux zéphyre,
Parfument l'air qu'on y respire.

la musique ne peut exprimer ni le parfum ni l'éclat des fleurs, mais elle peint l'état de volupté où l'ame, qui

reçoit ces douces impressions, languit amollie et comme enchantée.

Dans ces vers de Castor et Pollux,

> Tristes apprêts, pâles flambeaux,
> Jour plus affreux que les ténèbres!

la musique ne pouvoit jamais rendre l'effet des lampes sépulcrales; mais elle a exprimé la douleur profonde qu'inspire au cœur de Thélaïre la vue du tombeau de Castor. Telle est, d'un sens à l'autre, l'analogie que la musique observe et saisit, lorsqu'elle veut réveiller, par l'organe de l'oreille, la réminiscence des impressions faites sur tel ou tel autre sens: c'est donc aussi cette analogie que la poésie doit rechercher dans les tableaux qu'elle lui donne à peindre.

Quant aux affections et aux mouvemens de l'ame, la musique ne les exprime qu'en imitant l'accent naturel. L'art du musicien est de donner à la mélodie des inflexions qui répondent à celles du langage; et l'art du poète est de donner au musicien des tours et des mouvemens susceptibles de ces inflexions variées, d'où résulte la beauté du chant.

Un poème peut donc être ou n'être pas lyrique, soit par le fond du sujet, soit par les détails et le style.

Tout ce qui n'est qu'esprit et raison est inaccessible pour la musique: elle veut de la poésie toute pure, des images et des sentimens. Tout ce qui exige des discussions, des développemens, des gradations, n'est pas fait pour elle. Faut-il donc mutiler le dialogue, brusquer les passages, précipiter les situations, accumuler les incidens sans les lier l'un avec l'autre, ôter aux détails et à l'ensemble d'un poème cet air d'aisance et de vérité, d'où dépend l'illusion théâtrale, et ne présenter sur la scène que le squelette de l'action? C'est l'excès où l'on donne, et qu'on peut éviter en prenant un sujet analogue au genre lyrique où tout soit simple, clair et précis en action et en sentiment.

Une intrigue nette et facile à nouer et à dénouer, des caractères simples, des incidens qui naissent d'eux-mêmes, des tableaux variés, des passions douces, quelquefois vio-

lentes, mais dont l'accès est passager ; un intérêt vif et touchant, mais qui, par intervalles, laisse respirer l'ame, voilà les sujets que chérit la poésie lyrique, et dont Quinault a fait un si beau choix.

La passion qu'il a préférée est, de toutes, la plus féconde en images et en sentimens, celle où se succèdent, avec le plus de naturel, toutes les nuances de la poésie, et qui réunit le plus de tableaux rians et sombres tour-à-tour.

Les sujets de Quinault sont simples, faciles à exposer, noués et dénoués sans peine. Voyez celui de Roland : ce héros a tout quitté pour Angélique ; Angélique le trahit et l'abandonne pour Médor. Voilà l'intrigue de son poème : un anneau magique en fait le merveilleux ; une fête de village en fait le dénouement. Il n'y a pas dix vers qui ne soient en sentimens ou en images. Le sujet d'Armide est encore plus simple.

La double intrigue d'Atys et celle de Thésée ne sont pas moins faciles à démêler ; et tel est en général la simplicité des plans de ce poète, qu'on peut les exposer en deux mots.

A l'égard des détails et du style, on voit Quinault sans cesse occupé à faciliter au musicien un récit à la fois naturel et mélodieux. Le moyen, par exemple, de ne pas déclamer avec agrément ces vers des premières scènes d'Isis? C'est Hiérax qui se plaint d'Io.

Depuis qu'une nymphe inconstante
A trahi mon amour et m'a manqué de foi,
Ces lieux, jadis si beaux, n'ont plus rien qui m'enchante;
Ce que j'aime a changé, tout a changé pour moi.
L'inconstante n'a plus l'empressement extrême
De cet amour naissant qui répondoit au mien :
Son changement paroît en dépit d'elle-même:
Je ne le connois que trop bien.
Sa bouche quelquefois dit encor qu'elle m'aime;
Mais son cœur ni ses yeux ne m'en disent plus rien.
Ce fut dans ces vallons où, par mille détours,
Inachus prend plaisir à prolonger son cours;
Ce fut sur son charmant rivage
Que sa fille volage
Me promit de m'aimer toujours.

Le zéphyr fut témoin, l'onde fut attentive,
Quand la nymphe jura de ne changer jamais;
Mais le zéphyr léger, et l'onde fugitive,
Ont enfin emporté les sermens qu'elle a faits.

Et en parlant à la nymphe elle-même, écoutez comme ses paroles semblent solliciter une déclamation mélodieuse :

Vous juriez autrefois que cette onde rebelle
Se feroit vers sa source une route nouvelle,
Plutôt qu'on ne verroit votre cœur dégagé.
Voyez couler ces flots dans cette vaste plaine;
C'est le même penchant qui toujours les entraîne.
Leur cours ne change point, et vous avez changé.

IO.

Non, je vous aime encor.

HIÉRAX.

Quelle froideur extrême!
Inconstante, est-ce ainsi qu'on doit dire qu'on aime?

IO.

C'est à tort que vous m'accusez.
Vous avez vu toujours vos rivaux méprisés.

HIÉRAX.

Le mal de mes rivaux n'égale point ma peine.
La douce illusion d'une espérance vaine
Ne les fait point tomber du faîte du bonheur :
Aucun d'eux, comme moi, n'a perdu votre cœur.

On voit encore un exemple plus sensible de la vivacité, de l'aisance et du naturel du dialogue lyrique dans la scène de Cadmus :

Je vais partir, belle Hermione.

Mais un modèle parfait dans ce genre est la scène du cinquième acte d'Armide :

Armide, vous m'allez quitter . . . . .

RENAUD.

D'une vaine terreur pouvez-vous être atteinte,
Vous qui faites trembler le ténébreux séjour !

ARMIDE.

Vous m'apprenez à connoître l'amour ;
L'amour m'apprend à connoître la crainte :
Vous brûliez pour la gloire avant que de m'aimer:
Vous la cherchiez par-tout d'une ardeur sans égale.
La gloire est une rivale
Qui doit toujours m'alarmer.

RENAUD.

Que j'étois insensé de croire
Qu'un vain laurier donné par la victoire
De tous les biens fût le plus précieux !
Tout l'éclat dont brille la gloire,
Vaut-il un regard de vos yeux ?

C'est en étudiant ces modèles qu'on sentira ce que je ne puis définir, le tour élégant et facile, la précision, l'aisance, le naturel, la clarté du style arrondi, cadencé, mélodieux, tel enfin qu'il semble que le poète ait lui-même écrit en chantant : et ce n'est pas seulement dans les choses tendres et voluptueuses que son vers est doux et harmonieux ; il sait réunir, quand il le faut, l'élégance avec l'énergie et même avec la sublimité. Prenons pour exemple le début de Pluton dans l'*opéra* de Proserpine :

Les efforts d'un géant qu'on croyoit accablé,
Ont fait encor frémir le ciel, la terre et l'onde.
Mon empire s'en est troublé.
Jusqu'au centre du monde
Mon trône en a tremblé.
L'affreux Typhée, avec sa vaine rage,
Trébuche enfin dans des gouffres sans fond.
L'éclat du jour ne s'ouvre aucun passage
Pour pénétrer les royaumes profonds
Qui me sont échus en partage.
Le ciel ne craindra plus que ses fiers ennemis
Se relèvent jamais de leur chute mortelle ;
Et du monde ébranlé par leur fureur rebelle,
Les fondemens sont affermis.

Il étoit impossible, je crois, d'imaginer un plus digne intérêt pour amener Pluton sur la terre, et de l'exprimer en de plus beaux vers.

Si l'amour est la passion favorite de Quinault, ce n'est pas la seule qu'il ait exprimée en vers lyriques, c'est-à-dire en vers pleins d'ame et de mouvement. Ecoutez Cérès au désespoir après avoir perdu sa fille, et, la flamme à la main, embrâsant les moissons.

J'ai fait le bien de tous, ma fille est innocente,
Et pour toucher les dieux mes vœux sont impuissans;
J'entendrai sans pitié les cris des innocens.
Que tout se ressente
De la fureur que je ressens.

Ecoutez Méduse dans l'*opéra* de Persée :

Pallas, la barbare Pallas,
Fut jalouse de mes appas,
Et me rendit affreuse autant que j'étois belle;
Mais l'excès étonnant de la difformité
Dont me punit sa cruauté,
Fera connoître, en dépit d'elle,
Quel fut l'excès de ma beauté.
Je ne puis trop montrer sa vengeance cruelle.
Ma tête est fière encor d'avoir pour ornement
Des serpens dont le sifflement
Excite une frayeur mortelle.
Je porte l'épouvante et la mort en tous lieux;
Tout se change en rocher à mon aspect horrible.
Les traits que Jupiter lance du haut des cieux,
N'ont rien de si terrible
Qu'un regard de mes yeux.
Les plus grands dieux du ciel, de la terre et de l'onde,
Du soin de se venger se reposent sur moi.
Si je perds la douceur d'être l'amour du monde,
J'ai le plaisir nouveau d'en devenir l'effroi.

Boileau avoit-il lu ces vers, lorsqu'en se moquant d'un genre dans lequel il s'efforça inutilement lui-même de réussir, il disoit des *opéra* de Quinault :

Et tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique?

Avoit-il

Avoit-il lu le cinquième acte d'Atys?

Quoi! Sganaride est morte! Atys est son bourreau!
Quelle vengeance, ô dieux! Quelle supplice nouveau!
Quelles horreurs sont comparables
Aux horreurs que je sens!
Dieux cruels, dieux impitoyables,
N'êtes-vous tout-puissans
Que pour faire des misérables?

Quelle force! quelle harmonie! quelle incroyable facilité! Que ceux qui refusent à la langue francaise d'être nombreuse et sonore lisent ce poète, et qu'ils décident! Personne n'a croisé les vers, et arrondi la période poétique avec tant d'intelligence et de goût. Mais ce qui lui manque, c'est la partie correspondante au chant périodique et au récitatif obligé, qui, depuis Lulli, a été porté à un si haut degré de beauté dans la musique italienne.

Dans les vers lyriques destinés au récitatif libre et simple, on doit éviter le double excès d'un style ou trop diffus ou trop concis. Les vers, dont le style est diffus, sont lents, pénibles à chanter, et d'une expression monotone; les vers d'un style coupé par des repos fréquens, obligent le musicien à briser de même son style. Cela est réservé au tumulte des passions, et, par conséquent, au récitatif obligé; car alors la chaîne des idées est rompue, et, à chaque instant, il s'élève dans l'ame un mouvement subit et nouveau.

Un style, chargé d'épithètes ou de phrases incidentes, n'est pas celui du poète lyrique. Si vous accumulez ou les tableaux ou les sentimens, le musicien se trouve à la gêne; il manque d'espace; il veut tout peindre; il ne peint rien. C'est dans le vague qu'il se plaît: donnez-lui des esquisses, il les achevera; mais laissez-lui des intervalles. Dans les beaux vers du début des élémens, voyez comme chaque image est détachée par un silence: c'est dans ces silences de la voix que l'harmonie va se faire entendre.

Les temps sont arrivés, cessez, triste chaos.
Paroissez, élémens. Dieux, allez leur prescrire
Le mouvement et le repos.
Tenez-les renfermés chacun dans son empire.

Coulez, ondes, coulez. Volez, rapides feux.
Voile azuré des airs, embrassez la nature.
Terre, enfante des fruits, couvre-toi de verdure.
Naissez, mortels, pour obéir aux dieux.

Si au contraire les sentimens ou les images que l'on peint sont destinés à former un air d'un dessin continu et simple, l'unité de couleur et de ton est essentielle au sujet même, et c'est le vague de l'expression qui facilitera le chant. Pour que l'intelligence fût plus parfaite, on sent bien qu'il seroit à souhaiter que le poète fût musicien lui-même; mais, s'il ne réunit pas les deux talens, au moins doit-il avoir celui de pressentir les effets de la musique, de voir quelle route elle aimeroit à suivre si elle étoit livrée à elle-même; dans quels momens elle presseroit ou ralentiroit ses mouvemens; quel nombre et quelles inflexions elle emploieroit à exprimer tels sentimens ou telle image, et quel tour d'expression lui donnent de plus belles modulations. Tout cela demande une oreille exercée, et de plus un commerce intime, une communication habituelle du poète avec le musicien : mais peut-être aussi la nature a-t-elle mis une intelligence secrète entre le génie de l'un et le génie de l'autre; peut-être est-ce au défaut de cette sympathie que nos poètes les plus célèbres n'ont pas réussi dans le genre lyrique. Il est vrai du moins qu'en voyant la poésie médiatrice entre la nature et l'art, obligée d'imiter l'une et de favoriser l'autre, de prendre le langage qui convient le mieux à celui-ci, et qui peint le mieux celle-là, de leur ménager, en un mot, tous les moyens de se rapprocher et de s'embellir mutuellement, le talent du poète lyrique, au plus haut degré, doit paroître un prodige. Que sera-ce donc si l'on considère l'*opéra* français comme un poème, où la danse, la peinture et la mécanique doivent concourir, avec la poésie et la musique, à charmer l'oreille et les yeux ? Or, telle est l'idée hardie qu'en avoit conçue le fondateur de notre théâtre lyrique; et l'on peut dire qu'en la concevant, il a eu la gloire de la remplir. L'*opéra* italien avoit commencé comme le nôtre; mais, par économie, on y renonça bientôt au merveilleux. Notre ancien théâtre, long-temps avant Quinault, avoit essayé de donner dans la tragédie le même genre de spec-

tacle ; mais non seulement ce merveilleux étoit déplacé, il étoit burlesque : on peut voir, par les vers suivans, quel étoit le langage de l'Aurore, de Vénus de Circé. Par exemple, voici comme on évoquoit les démons :

Sus Belial, Satan et Mildefaut,
Trochebinet, Sanciezain, Gribaut,
Franchipoulain, Noricot et Graincelle,
Asmodéus et toute la séquelle.

Cette évocation est un peu différente de celle-ci :

Sortez, démons, sortez de la nuit infernale,
Voyez le jour pour le troubler.

On juge bien que le langage des démons n'étoit pas moins différent de celui que Quinault leur a fait parler,

Goûtons le seul plaisir des cœurs infortunés.
Ne soyons pas seuls misérables,

Il est donc bien certain qu'à tous égards Quinault a été le créateur de ce théâtre,

Où les beaux vers, la danse, la musique,
L'art de tromper les yeux par les couleurs,
L'art plus heureux de séduire les cœurs,
De cent plaisirs font un plaisir unique.

La danse ne peut avoir lieu décemment que dans des fêtes ; elle est donc essentiellement exclue de l'*opéra* italien, grave et tragique d'un bout à l'autre. Aussi les ballets qu'on y a introduits dans les entr'actes sont-ils absolument détachés du sujet, souvent même d'un genre contraire, et ce n'est alors qu'un bizarre ornement.

Dans l'*opéra* français, les fêtes doivent tenir à l'action comme incidens au moins vraisemblables ; et il est difficile, mais non pas impossible, de les y amener à propos. Il est naturel que les plaisirs, les amours et les graces, présentent, en dansant, à Enée, les armes dont Vénus lui fait don ; il est naturel que les démons, formant un complot

funeste au repos du monde, expriment leur joie par des mouvemens furieux et terribles.

Il y a des danses de culte; il y en a de réjouissance: les unes sont mystérieuses, les autres sont analogues aux mœurs. Les fêtes d'une cour et celles d'un hameau n'ont pas le même caractère.

Il faut distinguer en général la danse qui n'est que danse, et celle qui peint une action. L'une est florissante sur notre théâtre; mais l'autre, qui peut avoir lieu quelquefois, n'a pas été assez cultivée; et il existe en Europe un homme de génie qui lui fait exprimer des tableaux ravissans.

Voyez *Pantomime*.

S'il y a des exemples de fêtes ingénieusement amenées, il y en a bien plus encore de fêtes placées mal à propos. Ce n'est pas seulement sur la scène, c'est dans l'ame des acteurs et des spectateurs qu'il faut trouver place à des réjouissances.

Dans l'*opéra* de *Callirhoé*, la désolation règne dans les murs de Callidon.

> Une noire fureur transporte les esprits;
> Le fils infortuné s'arme contre le père;
> Le père furieux perce le sein du fils;
> L'enfant est immolé dans les bras de sa mère.

Or, c'est dans ce moment que les Satyres et les Dryades viennent célébrer la fête du dieu Pan; et la reine, pour consulter le dieu sur les malheurs de son peuple, attend que l'on ait bien dansé.

Dans l'acte suivant, Callirhoé vient d'annoncer qu'elle est la victime qui doit être immolée. Son amant au désespoir la laisse et court lui-même à l'autel.

> Le bûcher brûle; et moi, j'éteins sa flamme impie
> Dans le sang du cruel qui veut vous immoler.....
> J'attaquerai vos dieux, je briserai leur temple,
> Dût leur ruine m'accabler.

Dans ce moment, les bergers des coteaux voisins viennent danser et chanter dans la plaine, et Callirhoé assiste à leurs jeux. Il est évident que si le spectateur est dans l'in-

quiétude et la crainte, ces fêtes doivent l'importuner; et, s'il s'en amuse, c'est qu'il n'est point ému.

Cette difficulté de placer des fêtes vient de ce que le tissu de l'action est trop resserré. Il est de l'essence de la tragédie que l'action n'ait point de relâche, que tout y inspire la crainte ou la pitié, et que le danger ou le malheur des personnages intéressans croisse et redouble de scène en scène. Au contraire, il est de l'essence de l'*opéra* que l'action n'en soit affligeante ou terrible que par intervalles, et que les passions qui l'animent aient des momens de calme et de bonheur, comme on voit dans les jours d'orage des momens de sérénité. Il faut seulement prendre soin que tout se passe comme dans la nature, que l'espoir succède à la crainte, la peine au plaisir, le plaisir à la peine, avec la même facilité que dans le cours des choses de la vie.

Quinault n'a presque pas une fable qu'on ne pût citer pour modèle de cette variété harmonieuse; je me borne à l'exemple de l'*opéra d'Alceste :* on y va voir réduite en pratique la théorie que je viens d'exposer.

Le théâtre s'ouvre par les noces d'Alceste et d'Admète, et l'alégresse publique règne autour de ces heureux époux. Lycomède, roi de Scyros, désespéré de voir Alceste au pouvoir de son rival, feint de leur donner une fête; il attire Alceste sur son vaisseau, et l'enlève aux yeux d'Admète et d'Alcide. Le trouble et la douleur prennent la place de la joie. Alcide s'embarque avec Admète pour aller délivrer Alceste, et punir son ravisseur. Lycomède, assiégé dans Scyros, résiste et refuse de rendre sa captive : l'effroi règne durant l'assaut. Alcide enfin brise les portes, la ville est prise, Alceste est délivrée, et la joie reparoît avec elle. Mais à l'instant la douleur lui succède : on ramène Admète mortellement blessé; il est expirant dans les bras d'Alceste. Alors Apollon descend des cieux; il lui annonce que si quelqu'un veut se dévouer à la mort pour lui, les destins consentent qu'il vive, et l'espérance vient suspendre sa douleur : cependant nul ne se présente pour mourir à la place d'Admète, et l'on voit l'instant où il va expirer. Tout-à-coup il paroît environné de son peuple, qui

célèbre son retour à la vie. Apollon a promis que les arts éleveroient un monument à la gloire de la victime qui se seroit immolée pour lui : ce monument s'élève, et, dans l'image de celle qui s'est dévouée à la mort, Admète reconnoît sa femme. A l'instant même, tout le palais retentit de ce cri de douleur : *Alceste est morte !* L'alégresse se change en deuil, et Admète lui-même ne peut souffrir la vie que le ciel lui rend à ce prix ; mais vient Alcide, qui lui déclare l'amour qu'il a pour Alceste, et lui propose, s'il veut la lui céder, d'aller forcer l'enfer à la lui rendre. Admète y consent, pourvu qu'elle vive, et l'espoir de revoir Alceste suspend les regrets de sa mort. Pluton, touché du courage et de l'amour d'Alcide, lui permet de ramener Alceste à la lumière, et ce triomphe répand la joie dans tous les cœurs. Mais, à peine Admète a-t-il revu son épouse, qu'il se voit obligé de la céder, et leurs adieux sont mêlés de larmes. Alceste tend la main à son libérateur ; Admète veut s'éloigner, Alcide l'arrête, et refuse le prix qu'il avoit demandé.

Non, non, vous ne devez pas croire
Qu'un vainqueur des tyrans soit tyran à son tour.
Sur l'enfer, sur la mort, j'emporte la victoire ;
Il ne manquoit plus à ma gloire
Que de triompher de l'amour.

A la place d'une fable ainsi variée, prenez l'intrigue d'une tragédie dont l'intérêt soit continu, pressant, et rapide ; retranchez-en tous les developpemens, toutes les gradations, tous les morceaux d'éloquence poétique, et serrez les situations de manière qu'elles se succèdent sans aucun relâche, alors vous aurez une suite de tableaux et de scènes pathétiques ; rien ne languira, je l'avoue, le spectateur se sentira remué d'un bout à l'autre de l'action, il aura un plaisir approchant de celui que lui feroit la tragédie ; mais ce plaisir ne sera pas celui de la musique. Il entendra des traits d'harmonie épars et mutilés, des coups d'archets pleins d'énergie, mais il n'entendra point de chant. Un tel spectacle pourra plaire dans sa nouveauté, mais, à la longue, il paroîtra monotone et triste,

et il laissera desirer le charme d'un spectacle fait pour enivrer tous les sens.

Il a été long-temps d'usage de diviser l'*opéra* en cinq actes. Les Italiens l'ont réduit à trois : c'est un exemple bon à suivre. Il seroit à souhaiter qu'*Armide* eût un acte de moins. Le poète, séduit par son imagination, a trop présumé des secours de la musique, de la danse, de la peinture et de la mécanique, lorsqu'il a fait un acte des Chevaliers Danois. *Isis* ne demandoit peut-être guère plus d'étendue que le nouvel *opéra* de *Psyché ;* car la différence des climats où la malheureuse Io se voit traînée ne change pas sa situation. Si l'*opéra* est coupé en trois actes, que l'un des trois actes représente un grand et magnifique tableau, que chacun des deux autres soit orné d'une fête, l'intérêt de l'action ne sera suspendu que deux fois par la danse; on y emploiera les talens d'élite, les ressources de l'art ne s'y épuiseront pas, et le public applaudira lui-même au soin qu'on prendra d'économiser ses plaisirs. Le rassassier de ce qu'il aime, ce n'est pas vouloir l'amuser long-temps.

Les décorations de l'*opéra* font une partie essentielle des plaisirs de la vue, et l'on sent combien les sujets pris dans le merveilleux sont plus favorables au décorateur et au machiniste que les sujets pris de l'histoire. Le changement de lieu, que les poètes italiens se sont permis non seulement d'un acte à l'autre, mais de scène en scène et à tout propos, occasionne des décorations où l'architecture, la peinture et la perspective, peuvent éclater avec magnificence; et la grandeur des théâtres d'Italie donne un champ libre et vaste au génie des décorateurs. Mais des sujets où tout s'exécute naturellement ne sont guère susceptibles du merveilleux des machines; et le passage d'un lieu à un autre, réduit à la possibilité physique, rétrécit le cercle des décorations.

Dans un poème, quel qu'il soit, si les évènemens sont conduits par des moyens naturels, le lieu ne peut changer que par ces moyens même. Or, dans la nature, le temps, l'espace et la vitesse, ont des rapports immuables. On peut donner quelque chose à la vitesse : on peut aussi étendre un peu le temps fictif au-delà du réel; mais, à

cela près, le changement de lieu n'est permis qu'autant qu'il est possible dans les intervalles donnés. Le poëme épique a la liberté de franchir l'espace, parce qu'il a celle de franchir la durée. Il n'en est pas de même du poëme dramatique : le temps lui mesure l'espace, et la nature le mouvement. Un char, un vaisseau, peut aller un peu plus ou un peu moins vîte, le temps fictif qu'on lui donne peut être un peu plus ou un peu moins long; mais cela se borne à peu de chose. Ainsi, par exemple, si le premier acte du *Régulus* de Métastase se passoit à Carthage et le second à Rome, ce poëme auroit beau être lyrique, cette licence choqueroit le bon sens.

Mais, dans un spectacle où le merveilleux règne, il y a deux moyens de changer de lieu qui ne sont pas dans la nature. Le premier est un changement passif : c'est le lieu même qui se transforme, non par un accident naturel, comme lorsqu'un palais s'embrâse ou qu'un temple s'écroule, mais par un pouvoir surnaturel, comme lorsqu'à la place du palais et des jardins d'Armide paroissent tout-à-coup un désert, des torrens, des précipices. Voilà ce qui ne peut s'opérer sans le secours du merveilleux. Le second changement est actif, et c'est dans la vîtesse du passage qu'est le prodige. On ne demande pas quel temps le char de Cybèle emploie à passer de Sicile en Phrygie, et de Phrygie en Sicile, ni s'il est possible que les dragons d'Armide traversent en un instant les airs. Leur vîtesse n'a d'autre règle que la pensée qui les suit.

Quinault, en formant le projet de réunir tous les moyens d'enchanter les yeux et les oreilles, sentit donc bien qu'il devoit prendre ses sujets dans le système de la fable ou dans celui de la magie. Par-là il rendit son théâtre fécond en prodiges, il se facilita le passage de la terre aux cieux et des cieux aux enfers, se soumit la nature et la fiction, ouvrit à la tragédie la carrière de l'épopée, et réunit les avantages de l'un et de l'autre poëme en un seul.

Je ne dis pas que le poëme lyrique ait toute la liberté de l'épopée; il est gêné par l'unité du temps. Mais tout ce qui, dans le temps donné, se passeroit avec vraisemblance selon le système du merveilleux, se passe en action sur le théâtre. Du reste, pour juger du genre qu'a pris

notre poète, il ne faut pas se borner à ce qu'il a fait : aucun des arts qui devoit le seconder n'étoit au même degré que le sien ; il a été obligé de remplir souvent avec de froids épisodes un temps qu'il eût mieux employé s'il avoit eu plus de secours. Il ne faut pas même le juger tel que nous le voyons au théâtre ; et, sans parler de la musique, il seroit ridicule de borner l'idée qu'on doit avoir du spectacle de *Persée* et de *Phaéton* à ce qu'on peut exécuter dans un espace aussi étroit, et avec aussi peu de moyens. Mais qu'on suppose la musique, la danse, la décoration, les machines, le talent des acteurs, soit pour le chant, soit pour l'action, au même degré que la partie essentielle des poèmes d'*Atys*, de *Thésée* et d'*Armide*, on aura l'idée de ce spectacle tel que je le conçois, et tel qu'il doit être pour remplir l'idée que Quinault lui-même en avoit conçue.

Depuis ce poète on a suivi ses traces ; et le poème de *Jephté*, celui de *Dardanus*, celui même d'*Issé*, quoique pastoral, peuvent être cités après les siens, mais, à une grande distance : je ne vois que *Castor* et *Pollux* qui se soutienne, par sa richesse, à côté des poèmes de Quinault.

On a imaginé depuis un genre d'*opéra* plus facile, et qui plaît sur-tout par sa variété : ce sont des actes détachés et réunis sous un titre commun. La Motte en a été l'inventeur. L'*Europe Galante* en fut l'essai, et mérita d'en être le modèle. L'avantage de ces petits poèmes lyriques est de n'exiger qu'une action très-simple, qui donne un tableau, qui amène une fête, et qui, par le peu d'espace qu'elle occupe, permet de rassembler dans un même spectacle trois *opéra* de genres différens. L'acte de *Coronis*, celui de *Pigmalion*, celui de *Zélindor*, sont remarquables dans ce genre. On peut citer aussi comme modèles l'acte de la vue dans le ballet des *Sens*, et presque tout le ballet des *Elémens*. Le choix des sujets, dans ces petits *opéra*, se décide par les mêmes qualités que dans les grands : des tableaux, des sentimens, des images, c'est là que seroient insoutenables les détails qui ne sont pas faits pour le chant. Les épisodes sur-tout n'y doivent jamais avoir lieu. Ce poème, à raison du peu d'espace qu'il occupe, exige moins de

diversité dans les incidens et dans les peintures; mais le plus petit tableau doit avoir un certain mélange d'ombre et de lumière; l'intrigue la plus simple a ses gradations; les détails même ont des nuances qui les font valoir l'un par l'autre; et, en petit comme en grand, il faut, pour plaire, concilier l'ensemble et la variété.

L'*opéra* ne s'est pas borné aux sujets tragiques et merveilleux. La galanterie noble, la pastorale, la bergerie, le comique, le bouffon même, sont embellis par la musique, et chacun de ces genres a ses agrémens. Mais l'on sent bien qu'ils ne sont faits que pour occuper un instant la scène. Les plus animés sont les plus favorables : le comique sur-tout, par ses mouvemens, ses saillies, ses traits naïfs, ses peintures vivantes, donne à la musique un jeu et un essor que les Italiens nous ont fait connoître, et dont, avant la *Serva Padrona*, l'on ne se doutoit point en France. Mais les arts connoissent-ils la différence des climats, leur patrie est par-tout où l'on sait les goûter. Les beautés de l'*opéra* italien seront celles du nôtre, quand il nous plaira. Déjà, dans le comique, nous avons réussi; en élevant ce genre au dessus du bouffon, nous en avons étendu la sphère. Il dépend de nous, en donnant à Quinault de légères formes lyriques, de faire, de ses beaux poèmes l'objet de l'émulation des plus célèbres compositeurs. Laissons aux voix brillantes et légères que l'Italie admire, les ariettes qui déparent les scènes les plus touchantes; mais tâchons d'imiter ces accens si vrais, si sensibles, ces accords si simples et si expressifs, ces modulations dont le dessin est si pur, si facile et si beau, enfin ce chant qui, pour émouvoir, n'a presque pas besoin d'être chanté, et qui, avec un clavecin et une voix foible, a le pouvoir d'arracher des larmes.

Mais gardons-nous de renoncer à ce beau genre de Quinault; encourageons les jeunes poètes à l'accommoder au goût d'une musique qui lui fut inconnue, et dont il est si digne; et n'allons pas croire que, dans ce nouveau genre, le récitatif, quelque bien fait qu'il soit, et de quelque harmonie que son expression soit soutenue, ait seul assez d'attrait et assez de charme pour nous. La période musicale, le chant mélodieux, dessiné, arrondi, décrivant

son cercle avec grace, l'air enfin, une fois connu, fera par-tout et dans tous les temps les délices de l'oreille, et jamais des phrases tronquées, des mouvemens rompus, des dessins avortés, en un mot un chant mutilé ne satisfera pleinement. Les Italiens le disent, et l'on doit les en croire. L'excellence de la musique est dans le chant, et la mélodie en est l'ame. (Voyez *Lyrique.*)

(M. Marmontel.)

L'*opéra* français, dit un auteur moderne, est parmi les drames ce que l'orlando est parmi les poèmes épiques. Lully et Quinault peuvent en être regardés comme les créateurs.

La danse remplit aujourd'hui tellement les divers actes de nos *opéra*, que ce théâtre paroît dressé moins pour la représentation d'un poème lyrique que pour une académie de danse. La longueur de notre récitatif n'est pas la moindre cause de ce goût vif des spectatenrs pour la danse : aussi un homme d'esprit, à qui on demandoit un moyen pour sontenir un *opéra* prêt à tomber, répondit assez plaisamment qu'il n'y avoit qu'à allonger les danses et raccourcir les jupes.

Dans le temps qu'on jouoit Arion, *opéra* de roi, il y avoit, au fond du cul-de-sac de l'*opéra*, sur une affiche : *Marion vend de la glace.* On ne fit qu'effacer la première lettre M.

(Anonyme.)

OPINIATRETÉ, OBSTINATION.

Ces deux mots présenteut à l'esprit un fort et déraisonnable attachement à ce qu'on a une fois conçu ou résolu d'exécuter.

L'*opiniâtreté* est un entêtement aveugle pour un sujet injuste ou de peu d'importance : elle part communément d'un caractère rétif, d'un esprit sot ou méchant, ou méchant et sot tout ensemble, qui croiroit sa gloire ternie s'il revenoit sur ses pas, lorsqu'on l'avertit qu'il s'égare. Ce défaut est l'effet d'une fermeté mal entendue, qui confirme un homme *opiniâtre* dans ses volontés, et qui, lui faisant trouver de la honte à avouer son tort, l'empêche de se rétracter.

L'*obstination* consiste aussi dans un trop grand attachement à son sens, sans aucune raison solide. Cependant ce défaut semble provenir plus particulièrement d'une espèce de mutinerie affectée qui rend un homme intraitable, et fait qu'il ne veut jamais céder. L'effet particulier de l'*opiniâtreté* et de l'*obstination* tend directement à ne point se rendre aux idées des autres, malgré toutes lumières contraires : avec cette différence que l'*opiniâtre* refuse ordinairement d'écouter la raison par une opposition à céder qui lui est comme naturelle et de tempérament, au lieu que l'*obstiné* ne s'en défend souvent que par une volonté de pur caprice et de propos délibéré.

(M. de Jaucourt.)

OPPOSITION.

En terme de rhétorique, l'*opposition* est une figure par laquelle on joint deux choses qui, en apparence, sont incompatibles; comme quand Horace parle d'une folle sagesse; qu'Anacréon dit que l'amour est une aimable folie. Cette figure, qui semble nier ce qu'elle établit, et se contredire dans ses termes, est cependant très-élégante; elle réveille plus que toute autre l'attention et l'admiration des lecteurs, et donne de la grace au discours quand elle n'est point recherchée et qu'elle est placée à propos. Voulez-vous un exemple d'une *opposition* brillante moins marquée dans les mots que dans la pensée, je n'en puis guère citer de plus heureuse que celle de ces beaux vers de la Henriade, chant IX :

Les amours enfantins désarmoient ce héros.
L'un tenoit sa cuirasse encor de sang trempée,
L'autre avoit détaché sa redoutable épée,
Et rioit en tenant dans *ses débiles mains*
Ce fer, *l'appui du trône et l'effroi des humains.*

Il falloit dire peut-être, *l'effroi des ennemis.*

(M. de Jaucourt.)

OPPRESSION.

PAR un malheur attaché à la condition humaine, les sujets sont quelquefois soumis à des souverains qui, abusant du pouvoir qui leur a été confié, leur font éprouver des rigueurs que la violence seule autorise. L'*oppression* est toujours le fruit d'une mauvaise administration. Lorsque le souverain est injuste, ou lorsque ses représentans se prévalent de son autorité, ils regardent les peuples comme des animaux vils, qui ne sont faits que pour ramper et pour satisfaire, aux dépens de leur sang, de leur travail et de leurs trésors, leurs projets ambitieux ou leurs caprices ridicules. En vain l'innocence gémit, en vain elle implore la protection des lois, la force triomphe et insulte à ses pleurs. Domitien disoit *omnia sibi in homines licere;* maxime digne d'un monstre, et qui pourtant n'a été que trop suivie par quelques souverains.

On opprime, on mérite le nom d'oppresseur, on fait gémir sous l'*oppression*, lorsque le poids de l'autorité pèse sur les sujets d'une manière qui les écrase et qui leur rend l'existence odieuse. On rend l'existence odieuse en envahissant la liberté, en épuisant la fortune, en gênant les opinions, etc. Un peuple peut être opprimé par son souverain; un peuple par un autre peuple. Fléchier dit qu'il y a peu de sûreté pour les oppresseurs de la liberté des peuples; mais c'est seulement dans les premiers instans de l'*oppression*. A la longue on perd tout sentiment, on s'abrutit, et l'on en vient jusqu'à adorer la tyrannie, et à diviniser ses actions les plus atroces. Alors il n'y a plus de ressource pour une nation que dans une grande révolution qui la régénère. Il lui faut une crise.

(ANONYME.)

OPPROBRE.

C'EST le mépris que l'on s'attire dans la société où l'on est, par une conduite irrégulière et opposée aux bonnes mœurs. Ce terme me semble du moins avoir rapport à une certaine collection d'hommes. Ceux qui se conduisent d'une manière opposée à leur état en sont l'*opprobre ;* on est l'*opprobre* de l'église, de la nation, de sa famille, de la littérature, de la magistrature, de l'état militaire. Pour compléter l'acception du mot *opprobre*, à cette idée il faut encore en ajouter une autre ; c'est l'extrême degré de la honte et du mépris encouru par un homme déshonoré par des bassesses et de viles actions. Il se dit aussi d'une injure griève. Les juifs firent souffrir à Jésus-Christ mille *opprobres*.

(ANONYME.)

OPTIMISME.

On appelle ainsi l'opinion des philosophes qui prétendent que ce monde-ci est le meilleur que Dieu pût créer. Le père Mallebranche, et sur-tout M. Léibnitz, ont fort contribué à accréditer cette opinion. C'est principalement dans sa Théodicée que le dernier de ces philosophes a expliqué et développé son systême. On peut en voir une idée dans son éloge par M. de Fontenelle. Il prétend, par exemple, que le crime de Tarquin, qui viola Lucrèce, étoit accessoire à la beauté et à la perfection de ce monde moral, parce que ce crime a produit la liberté de Rome, et par conséquent toutes les vertus de la république romaine. Mais pourquoi les vertus de la république romaine avoient-elles besoin d'être précédées et produites par un crime? Voilà ce qu'on ne nous dit pas et ce qu'on seroit bien embarrassé de nous dire. Et puis comment accorder cet *optimisme* avec la liberté de Dieu? Autre question non moins embarrassante. Comment tant d'hommes s'égorgent-ils dans le meilleur des mondes possibles? Et si c'est là le meilleur des mondes possibles, pourquoi Dieu l'a-t-il créé? La réponse à toutes ces questions est en deux mots: *ô altitudo!* etc. Il faut avouer que toute cette métaphysique de l'*optimisme* est bien creuse.

(M. d'Alembert.)

OR

OR (*âge d'*).

Age heureux où régnoient l'innocence et la justice, où jamais le souffle empoisonné des soucis rongeurs ne corrompit l'air pur qu'on respiroit! Dans cet *âge*, le sang humain n'étoit point formé de chair immonde. L'homme étranger à l'art cruel de la guerre, aux rapines, au carnage, aux excès, aux maladies, étoit le maître des autres êtres de l'univers, et n'étoit pas le bourreau de ses semblables.

Le crépuscule éveilloit alors la race heureuse de ces hommes bienfaisans: il ne rougissoit point comme aujourd'hui de répandre ses rayons sacrés sur des gens livrés à l'empire du sommeil, du luxe et de la débauche. Leur assoupissement léger s'évanouissoit encore plus légérement. Renaissans entiers comme le soleil, ils se levoient pour admirer la beauté de la nature. Occupés de chants, de danses et de doux plaisirs, leurs heures s'écouloient avec rapidité dans des entretiens pleins de douceur et de joie; tandis que, dans le vallon semé de roses, l'amour faisoit entendre ses soupirs enfantins. Libres de toutes inquiétudes, ils ne connoissoient que les tendres peines qui rendent le bonheur encore plus grand. Ces fortunés enfans du ciel n'avoient d'autres lois que la raison et l'équité, qui régloient toutes leurs actions : aussi la nature bienfaisante les traitoit-elle en mère tendre et satisfaite.

Aucuns voiles n'obscurcissoient le firmament : des zéphyrs éternels parfumoient l'air des présens de Flore : le soleil n'avoit que des rayons favorables : les influences du ciel, répandues en douce rosée, engraissoient la terre et la rendoient fertile. Les troupeaux mêlés ensemble bondissoient en sûreté dans les gras pâturages, et l'agneau égaré dormoit tranquillement au milieu des loups. Le lion étincelant n'alarmoit pas les foibles animaux qui paissoient dans les vallons; considérant d'abord dans sa retraite sombre le concert de la nature, son terrible cœur en fut adouci, et se vit forcé d'y joindre le tribut de sa triste joie, tant l'harmonie tenoit toutes choses dans une union

parfaite : la flûte soupiroit doucement ; la mélodie des voix suspendoit toute agitation. L'écho des montagnes répétoit ces sons harmonieux ; le murmure des vents et celui des eaux s'unissoient à tous ces accords.

Les orages n'osoient souffler, ni les ouragans paroître : les eaux argentines couloient tranquillement. Les matières sulfureuses ne s'élevoient pas dans les airs pour y former les terribles météores : l'humidité mal-saine, et les brouillards encore plus dangereux, ne corrompoient pas les sources de la vie. Tels étoient les premiers jours du monde en son enfance : alors, pour m'exprimer dans le langage des dieux,

La terre féconde et parée
Marioit l'automne au printemps ;
L'ardeut Phœbus, le froid Borée,
Respectoient l'honneur de nos champs.
Par-tout les dons brillans de Flore
Sous les pas s'empressoient d'éclôre
Au gré des zéphyrs amoureux ;
Les moissons inondant nos plaines
N'étoient ni le fruit de nos peines
Ni le prix tardif de nos vœux.

Alors l'homme ne cherchoit pas sa félicité dans le superflu ; et la faim des richesses n'allumoit pas en lui des desirs insatiables.

Mais bientôt ces temps heureux et trop rapides ont fait place au siècle de fer : disciples de la nature, vous connoissez cependant encore cet *âge* brillant que les poètes ont imaginé. Le ciel, il est vrai, ne vous a pas placés dans les vallées délicieuses de la Thessalie, d'où l'*âge d'or* tira son origine ; mais du moins la vertu vous fait trouver la santé dans la tempérance, le plaisir dans le travail, et le bonheur dans la modération. Heureux ceux qui prennent assez d'empire sur leurs passions pour jouir, du moins en idée, de cet *âge d'or* imaginaire qui n'exista jamais sur la terre !

(M. de Jaucourt.)

ORAGE.

GROSSE pluie, ordinairement de peu de durée, mais accompagnée d'un vent impétueux, et quelquefois de grêle, d'éclairs et de tonnerres. Le lecteur sera peut-être bien aise de trouver ici la description que fait M. Thompson d'un *orage* d'automne dans les îles britanniques : c'est un tableau plein de poésie et de sentimens d'humanité.

« Le sud brûlant s'arme d'un souffle puissant qui dé-
» truit les travaux de l'année.

» A peine voit-on d'abord la pointe des arbres trem-
» bler, un murmure tranquille se glisse au long des
» moissons qui s'inclinent doucement ; mais la tempête
» croît, s'élève, l'atmosphère s'ébranle et se remplit d'une
» humidité pénétrante, invisible et immense, qui se pré-
» cipite avec impétuosité sur la terre. Les forêts agitées
» jettent au loin des nuées de feuilles bruyantes. Les
» montagnes voisines, battues de l'*orage*, poussent la
» tempête brisée, et la renvoient en torrens dans le
» vallon. La plaine fertile flotte en ondes, découverte et
» exposée à la plus grande fureur du vent. La mer de la
» moisson ne peut éviter le coup qui la menace ; quoi-
» qu'elle plie à l'*orage*, elle est arrachée et enlevée dans
» l'air, ou réduite en chaume inutile par l'ébranlement
» qui la détruit.

» Quelquefois l'horison noircit, fond et descend en
» fleuve précipité, tandis que la tempête semble se re-
» produire. L'obscurité s'augmente, le déluge s'accroît,
» les champs, noyés de toutes parts, perdent leurs fruits
» couchés sous l'inondation. Tout-à-coup des ruisseaux
» sans nombre se précipitent tumultueusement, rougis,
» jaunis ou blanchis par la terre des collines qu'ils en-
» traînent ; la rivière s'enfle et quitte ses bords. Les bre-
» bis, la moisson, les cabanes, roulent ensemble emportées
» par la cruelle vague. Tout ce que les vents ont épargné
» cède à ce dernier effort, qui ruine en un instant les
» plus hautes espérances, et dissipe les trésors mérités,
» fruits de l'année laborieuse.

» Le laboureur sans secours fuit sur les hauteurs, con-
» sidère le malheureux naufrage de tout son bien, ses
» troupeaux noyés, et tous ses travaux dispersés. Les be-
» soins de l'hiver s'offrent en ce cruel moment à sa pensée
» tremblante : il frémit, il croit entendre les cris de ses
» chers enfans affamés.

» Vous, maîtres, accourez, consolez-le, séchez ses
» larmes, et ne soyez alors occupés que de soutenir la
» main rude et laborieuse qui vous procurera l'aisance
» dans laquelle vous vivez : donnez du moins des vête-
» mens grossiers à ceux dont le travail a fourni la chaleur
» et la parure de vos habits : veillez encore au soin de
» cette pauvre table qui a couvert la vôtre de luxe et
» d'abondance : soyez compatissans enfin, et gardez-vous
» d'exiger ce que les vents orageux et les affreuses pluies
» viennent de moissonner sans retour. »

(M. de Jaucourt.)

ORAISON *funèbre*.

Discours prononcé ou imprimé à l'honneur funèbre d'un prince, d'une princesse ou d'une personne éminente par la naissance, le rang ou la dignité dont elle jouissoit pendant sa vie.

On croit que le fameux Bertrand Duguesclin, mort en 1380, et enterré à Saint-Denis à côté de nos rois, est le premier dont on ait fait l'*oraison funèbre* dans ce royaume; mais cette *oraison* n'a point passé jusqu'à nous; ce n'est proprement qu'à la renaissance des lettres qu'on commença d'appliquer l'art oratoire à la louange des morts illustres par leur naissance ou par leurs actions. Muret prononça à Rome, en latin, l'*oraison funèbre* de Charles IX; enfin, sous le siècle de Louis XIV, on vit les Français exceller en ce genre dans leur propre langue; et M. Bossuet remporta la palme sur tous ses concurrens. C'est dans ces sortes de discours que doit se déployer l'art de la parole; les actions éclatantes ne doivent s'y trouver louées que quand elles ont des motifs vertueux; et la gravité de l'évangile n'y doit rien perdre de ses priviléges. Toutes ces conditions se trouvent remplies dans les *oraisons* de l'évêque de Meaux.

Il s'appliqua de bonne heure, dit M. de Voltaire, à ce genre d'éloquence qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoique avec discrétion, quand on tend au sublime. L'*oraison funèbre* de la reine-mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom; mais ce discours n'étoit pas encore digne de lui, et il ne fut pas imprimé. L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, qu'il fit en 1669, parut, presque en tout, un chef-d'œuvre. Les sujets de ces pièces d'éloquence sont heureux, à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'est en quelque façon comme dans les tragédies, où les grandes infortunes des différens personnages sont ce qui intéresse davantage.

L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur de son âge, et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus

rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour. Il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : « O nuit désas» treuse, nuit effroyable, où retentit tout-à-coup comme » un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle ! Madame » se meurt, Madame est morte, etc. » L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses larmes.

M. Bossuet naquit à Dijon en 1627, et mourut à Paris en 1704.

Fléchier (Esprit), né en 1632, au comtat d'Avignon, évêque de Lavaur, et puis de Nîmes, mort en 1710, est sur-tout connu par ses belles *oraisons funèbres*.

Mascaron (Jules), né à Marseille en 1634, mort évêque d'Agen en 1703. Ses *oraisons funèbres* sont celle d'Anne d'Autriche, reine de France, prononcée en 1669; celle d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans; celle du duc de Beaufort; celle du chancelier Séguier, et celle de M. de Turenne. Les *oraisons* que nous venons de citer balancèrent d'abord celles de Bossuet; mais aujourd'hui elles ne servent qu'à faire voir combien Bossuet étoit un grand homme.

Depuis cinquante ans, il ne s'est point élevé d'orateurs à côté de ces grands maîtres; et ceux qui viendront dans la suite trouveront la carrière remplie. Les tableaux des misères humaines, de la vanité, de la grandeur, des ravages de la mort, ont été faits par tant de mains habiles, qu'on est réduit à les copier ou à s'égarer. Aussi les *oraisons funèbres* de nos jours ne sont que d'ennuyeuses déclamations de sophistes, et, ce qui est pis encore, de bas éloges où l'on n'a point de honte de trahir indignement la vérité.

(M. de JAUCOURT.)

L'*oraison funèbre*, telle qu'elle est parmi nous, appartient, ainsi que le sermon, au seul christianisme. C'est une espèce de panégyrique religieux, dont l'origine est très-ancienne, et qui a un double objet chez les peuples chrétiens, celui de proposer à l'admiration, à la reconnoissance, à l'émulation, les vertus et les talens qui ont brillé dans les premiers rangs de la société, et en même

temps de faire sentir à toutes les conditions le néant de toutes les grandeurs de ce monde au moment où il faut passer dans l'autre. La philosophie de nos jours, qui blâme souvent et sans peine, parce qu'elle s'attache de préférence au côté défectueux de toutes les choses humaines, a réprouvé ce genre d'éloquence, parce qu'il n'est pas toujours conforme à la vérité, comme si elle étoit plus rigoureusement observée dans les autres genres qu'elle-même autorise ou fait valoir. Les éloges académiques sont-ils d'une véracité plus sévère que les *oraisons funèbres*? A Dieu ne plaise que je veuille, en aucun cas, justifier le mensonge. Mais d'abord il y a dans toute espèce de discours oratoires des convenances et des conventions qui sont du genre. On n'attend pas, on n'exige pas de l'orateur qui loue, la même fidélite, la même rigueur, que de l'historien qui raconte. L'éloquence de l'un a pour objet de donner plus de force à l'exemple du bien : le but principal de l'autre est de se servir également de l'exemple du bien et de celui du mal, et de faire voir que tous les deux, en quelque rang que l'on soit, n'échappent point aux regards de la postérité. D'après ces données reconnues, tout ce qu'on demande au panégyriste, c'est qu'il ne loue que ce qui est louable, et que son art, qui est celui de faire aimer la vertu, ne soit jamais celui d'excuser le vice. Ce n'est point à lui de montrer l'homme tout entier : il n'a pas devant lui l'espace de l'histoire; il n'a qu'une heure à parler, et ce doit être pour saisir dans son sujet tout ce qui peut agrandir en nous l'amour du devoir et l'idée du beau. S'il obtient cet effet, il a rempli sa mission et l'objet du panégyrique.

Je ne prétends pas qu'en atteignant à ce but d'utilité, les Bossuet, les Fléchier, les Mascaron et leurs successeurs, n'aient jamais présenté les choses et les hommes que dans leur vrai point de vue; mais quand ils y ont manqué, ce qui est rare, leurs erreurs étoient celles du siècle; et quel siècle n'a pas les siennes? et quel écrivain ne s'y laisse pas aller plus ou moins? C'est là le cas où la vraie philosophie sait reconnoître et excuser l'influence de l'opinion.

On a fait à l'*oraison funèbre* un autre reproche, celui de

n'être réservée que pour les rois et les grands, et l'on a demandé pourquoi la religion même accordoit au rang ce qui ne devoit appartenir qu'à la vertu. Cette question spécieuse, et qui peut prêter beaucoup au facile étalage des phrases, rentre, comme beaucoup de questions semblables, dans le système d'*égalité* mal entendue, qui est l'opposé de tout système politique et social. On ne fait pas attention que la religion, qui est temporellement dans l'état, doit se conformer au gouvernement dans tout ce qui n'est pas contraire aux dogmes et à la discipline. Or l'*oraison funèbre*, avec les caractères que je viens de marquer, et qui sont les siens, est un honneur public qui non seulement ne répugne en rien au christianisme, mais qui même est conforme à son esprit. L'évangile ordonne d'honorer les puissances, et nous enseigne qu'elles sont instituées de Dieu. Ce dernier hommage que l'église leur rend, ne tend, comme tous les autres, qu'à l'édification, et sur-tout à entretenir et fortifier le respect qu'elle nous prescrit pour ceux que la providence a placés au dessus de nous; respect que Montesquieu regarde comme un des grands bienfaits de notre religion. Si elle ne décerne point ces honneurs solemnels à des particuliers, c'est que l'état n'en décerne aucun aux conditions privées, et qu'elle doit, dans les choses extérieures et temporelles, suivre la marche du gouvernement. Ne pourrois-je pas demander aussi pourquoi les académies ne décernent d'éloges qu'à leurs membres, quoiqu'il y ait hors de leur sein des talens et du mérite ? Mais c'est que les choses d'ordre public ne sont pas et ne peuvent pas être réglées et mesurées sur une sorte d'autorité qui n'a elle-même ni règle ni mesure certaine, c'est-à-dire sur l'opinion. Un ordre quelconque est de tous les momens, et doit être fixe : l'opinion est incertaine et variable, et ne se fixe tout au plus qu'avec le temps. Aussi tous ces honneurs convenus n'en sont ni le témoignage assuré ni l'expression infaillible : ils ont, comme je l'ai fait voir, un autre dessein et un dessein utile; et, s'ils sont susceptibles d'abus, c'est cette même opinion qui en est le remède. Car on sait que tous ces honneurs ne lui commandent point, qu'elle sait bien se faire entendre, et parle plus haut que tous les panégyriques de cérémonie.

La vertu n'en a pas besoin : si elle est obscure, elle se suffit à elle-même, et Dieu la voit : si elle est connue, elle occupe les cent voix de la renommée, plus fidelle encore et plus prompte à célébrer les talens. Ainsi tout est à sa place, et les choses restent ce qu'elles sont.

Au reste, on a vu des exceptions à cette attribution exclusive de l'*oraison funèbre* aux princes du monde et de l'église, et une, entre autres, dans nos jours, qui a également honoré le panégyriste et le héros ; car c'en étoit un et de la religion et de l'humanité. Je veux parler du curé de Saint-André, le vénérable *Léger*, cet homme de Dieu, qui passa quarante ans à faire du bien dans une paroisse pauvre, qui n'en perdra jamais la mémoire. Il a été célébré et dignement célébré par un éloquent évêque, M. de Senez, qui avoit été son élève, et qui prononça son éloge funèbre dans la chaire évangélique, devant le plus nombreux auditoire et devant une foule de prélats, la plupart élèves aussi de ce même pasteur, et formés sous sa direction à toutes les vertus du sacerdoce, dans la communauté de Saint-André, l'un des plus illustres séminaires de l'épiscopat. C'est une preuve qu'il y a des hommes privilégiés, pour qui le monde même déroge à ses usages, et il est beau que ce soit en faveur de la vertu modeste et presque ignorée ; car cet homme respectable n'étoit guère connu que des pauvres, et de cette classe de pauvres dont la reconnoissance n'a rien à donner à la vanité.

Faite pour la chaire, l'*oraison funèbre* tient beaucoup du sermon, et doit être fondée comme lui sur une doctrine céleste, qui ne connoit de vraiment bon, de vraiment grand, que ce qui est sanctifié par la grace, et qui foudroie toutes les grandeurs du temps avec le seul mot d'éternité. Il en résulte pour l'orateur un double devoir : il faut que, pour remplir son sujet, il exalte magnifiquement tout ce que fut son héros selon le monde ; et que, pour remplir son ministère, il termine tout cet héroïsme au néant, selon la religion, si la piété ou la pénitence ne l'ont pas consacré devant Dieu. Ce plan n'est contradictoire que pour l'irréflexion, et difficile que pour la médiocrité ; c'est au contraire une grande vue en morale, et un puissant véhicule pour le talent oratoire. En abattant d'une main

ce qu'il a élevé de l'autre, l'orateur chrétien ne se combat point lui-même; il ne combat que des illusions, et avec d'autant plus de supériorité, qu'après avoir, comme par complaisance, accordé ce qu'il devoit au siècle et à ses coutumes, il semble se jouer de toute la pompe qu'il a étalée un moment, et fait voir à ses auditeurs détrompés combien ce qu'ils admirent est peu de chose, puisqu'il ne faut qu'un mot pour en montrer le vide, et qu'un instant pour en marquer le terme.

Ce genre d'écrire a donc de merveilleuses ressources pour l'imagination et pour l'instruction : il est plus étendu, plus élevé, plus varié que le sermon. Dans la peinture des talens, des vertus, des travaux, qui ont illustré les empires, et servi ou embelli la société, il devance l'histoire, et peut prendre un ton plus haut qu'elle. Heureux quand elle n'a pas ensuite à le démentir ! Mais combien imposante et majestueuse doit être la voix qui se fait entendre aux hommes entre la tombe des rois et l'autel du Dieu qui les juge ! Ailleurs, le panégyriste des héros est d'autant plus intimidé qu'il a plus à faire ; il borne son ambition et ses efforts à n'être pas au dessous de son sujet, à égaler les paroles aux choses : ici, l'orateur sacré, planant au dessus de toutes les grandeurs, les voit d'en haut, tient d'une main la couronne qu'il pose sur leur tête, et de l'autre l'évangile qui renverse toutes les couronnes devant celle de l'éternité. Mais combien aussi ces mains doivent être fermes et sûres ! Si elles sont incertaines et vacillantes ; si tous les mouvemens n'en sont pas justes et décidés, tout l'effet est perdu. La tribune sainte est pour l'éloquence un théâtre auguste ; d'où elle peut de toute manière dominer sur les hommes ; mais il faut que l'orateur sache y tenir sa place. S'il vous laisse trop vous souvenir que c'est un homme qui parle ; si Dieu n'est pas toujours à côté de lui, on ne verra plus qu'un rhéteur mondain, qui adresse à des cendres les derniers mensonges de la flatterie. Au contraire, s'il est capable d'avoir toujours l'œil vers les cieux, même en louant les héros de la terre ; si, en célébrant ce qui passe, il porte toujours sa pensée et la nôtre vers ce qui ne passe point ; s'il ne perd jamais de vue ce mélange heureux, qui est à la fois le comble de l'art et de la force, alors ce sera

en effet l'orateur de l'évangile, le juge des puissances, l'interprète des révélations divines; en un mot, ce sera Bossuet.

Ce nom rappelle un de ces hommes rares que le siècle de Louis XIV a réunis dans le vaste domaine de sa gloire; et je ne parle pas ici du théologien profond, de l'infatigable controversiste, dont la plume féconde et victorieuse étoit tour-à-tour l'épée et le bouclier de la religion : ces travaux apostoliques n'entrent point dans l'objet qui m'occupe.

Quatre discours, qui sont quatre chef-d'œuvres d'une éloquence qui ne pouvoit pas avoir de modèles dans l'antiquité, et que personne n'a depuis égalée, les *oraisons funèbres* de la reine d'Angleterre, de Madame, du grand Condé et de la princesse Palatine, sur-tout les trois premières, ont placé Bossuet à la tête de tous les orateurs français, non pas, comme on voit par le nombre, mais par la supériorité des compositions. On les met sous les yeux de tous les jeunes rhétoriciens, et c'est peut-être ce qui fait qu'on les lit moins daus la suite. On croit connoître assez ce qu'on a eu long-temps entre les mains : on ne songe pas que ce n'est pas trop de toutes les connoissances que donne la maturité de l'esprit pour bien goûter et bien apprécier ces inimitables morceaux. Qu'un homme de goût les relise, qu'il les médite, il sera terrassé d'admiration. Je ne saurois autrement exprimer la mienne pour Bossuet. Si quelque chose, indépendamment de leur mérite propre, pouvoit d'ailleurs les faire valoir encore plus, ce seroit le contraste qui se présente de soi-même entre cette éloquence si simple et si forte, toujours naturelle et toujours originale, et la malheureuse rhétorique qui de nos jours en prend si souvent la place. Dans Bossuet, pas la moindre apparence d'effort ni d'apprêt; rien qui vous fasse songer à l'auteur; il vous échappe entièrement, et ne vous attache qu'à ce qu'il dit. C'est là sur-tout, on ne sauroit trop le répéter, la différence essentielle du grand talent et de la médiocrité, du bon et du mauvais goût; c'est que tout effet est manqué, si je vous vois trop vous arranger pour en produire; c'est que vous n'êtes plus rien, si vous ne vous faites pas oublier; c'est que vos efforts trop visibles ne montrent que votre

foiblesse; c'est qu'on ne se guinde que parce qu'on est petit. Au contraire, si vous êtes emporté par un élan naturel et comme involontaire, vous m'entraînez à votre suite; si votre imagination vous domine, vous dominez la mienne; si votre imagination vous commande, vous me commandez; et, dans ce cas, je ne verrai rien dans vous qui démente cette impression; je ne vous verrai rien chercher, rien affecter, rien contourner. Suivez de l'œil l'aigle au plus haut des airs, traversant toute l'étendue de l'horison: il vole, et ses ailes semblent immobiles; on croiroit que les airs le portent: c'est l'emblême de l'orateur et du poète dans le genre sublime; c'est celui de Bossuet.

Que cet homme est un puissant orateur! En vérité, il ne se sert point de la langue des autres hommes; il fait la sienne; il la fait telle qu'il la lui faut pour la manière de penser et de sentir qui est à lui; expressions, tournures, mouvemens, constructions, harmonie, tout lui appartient. D'autres écrivains, et même d'un grand mérite, font sans cesse du langage l'ornement de leur pensée, la relèvent par l'expression. La pensée de Bossuet au contraire est d'un ordre si élevé qu'il est obligé de modifier la langue d'une manière nouvelle, et de la rehausser jusqu'à lui. Mais comme elle semble être à sa disposition! comme il en fait ce qu'il veut! quel caractère il lui donne! Nulle part, sans exception, elle n'est ni plus vigoureuse, ni plus hardie, ni plus fière que dans les beaux vers de Corneille et dans la prose de Bossuet. C'est ce qui distinguera toujours ces deux écrivains à qui notre langue a tant d'obligations; c'est ce qui soutiendra toujours Corneille en présence de ceux de nos poètes qui ont eu sur lui d'autres avantages, et Bossuet, contre ceux qui se rendent détracteurs de son talent, parce qu'ils le sont de sa croyance. J'ai vu de durs mécréans, et sur-tout des athées, dégoûtés de ses écrits et de ceux de Massillon, et tout prêts à effacer leurs titres qui sont les nôtres: incrédules! laissez-nous nos grands hommes, car vous ne les remplacerez pas.

De quel ton il débute dans l'*oraison funèbre* de la reine d'Angleterre, femme de l'infortuné Charles I[er]! A la vérité, quel sujet! mais comme il est exposé dans cet exorde qui le contient tout entier! Bossuet parloit dans l'église

de Sainte-Marie-de-Chaillot, où reposoit le cœur de cette reine. Il prend pour son texte : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.*

« Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous » les empires, à qui seul appartiennent la gloire, la majesté » et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire » la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, » de grandes et terribles leçons, soit qu'il élève les trônes, » soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance » aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur » laisse que leur propre foiblesse; il leur apprend leurs » devoirs d'une manière souveraine et digne de lui : car, » en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en » user, comme il le fait lui-même, pour le bien du monde, » et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté » est empruntee, et que, pour être assis sur le trône, » ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité » suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non seu- » lement par des discours et par des paroles, mais encore » par des effets et par des exemples. Chrétiens, que la » mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de rois » si puissans et souverains de trois royaumes, appelle de » tous côtés à cette triste cérémonie, ce discours vous » fera paroître un de ces exemples redoutables qui » étalent aux yeux du monde sa vanité toute entière : » vous verrez, dans une seule vie, toutes les extrémités » des choses humaines, la félicité sans bornes, aussi bien » que les misères, une longue et paisible jouissance d'une » des plus nobles couronnes de l'univers; tout ce que » peuvent donner de glorieux la naissance et la grandeur » accumulées sur une tête, qui ensuite est exposée à tous » les outrages de la fortune; la bonne cause, d'abord sui- » vie de bons succès, et depuis des retours soudains, » des changemens inouis; la rebellion, long-temps rete- » nue, et à la fin tout-à-fait maîtresse; nul frein à la li- » cence, les lois abolies, la majesté violée par des attentats » jusqu'alors inconnus, l'usurpation et la tyrannie sous » le nom de liberté; une reine fugitive, qui ne trouve » aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre » patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil; neuf voyages

» sur mer entrepris par une princesse, malgré les tempêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli : voilà les enseignemens que Dieu donne aux rois; ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout-à-coup dans un abime d'amertume, parlera assez haut; et, s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événemens si étranges, un roi me prête ses paroles pour leur dire : *Entendez, ô grands de la terre! instruisez-vous, arbitres du monde.* »

Est-ce là entrer, dès les premières paroles, au milieu de son sujet, et y transporter tout de suite l'auditeur? Que cet exorde est majestueux, sombre et religieux! Notre ame n'est-elle pas déjà troublée de ce fracas d'événemens sinistres, de révolutions désastreuses, remplie d'une grande scène d'infortunes? Pourquoi? C'est qu'en effet il a fait parler les choses même; pas un mot qui ne porte; pas un qui ne soit une image ou une idée, un tableau ou une leçon, et, au milieu de cet assemblage si imposant, la grande idée de Dieu qui domine tout! Qu'on se représente, après un semblable exorde, des auditeurs dans un temple qui ajoute encore à son effet, et qu'on se demande si quelqu'un d'eux pouvoit songer à Bossuet? Non, l'imagination, assaillie par tant d'objets de douleur et de réflexion, n'a vu, n'a pu voir que le renversement des trônes, les coups de la fortune, les tempêtes, l'Océan. Le lecteur même est entraîné, quoiqu'avec bien moins de moyens pour l'être, et ce n'est qu'après avoir été tout d'une haleine jusqu'au bout de ce discours, qui est à peu près par-tout de la même force, qu'il peut revenir à lui-même, et s'interroger sur tant de beaux détails et sur toutes les ressources de l'orateur. Observons encore que la plupart de ces ressources, empruntées depuis

par de nombreux imitateurs, ont dû perdre avec le temps quelque chose de leur effet, mais qu'alors elles avoient toutes un caractère de nouveauté, et que personne avant Bossuet n'avoit parlé de ce ton ni écrit de ce style.

Nul écrivain n'a tiré un plus grand parti que lui des idées de mort, de destruction, d'anéantissement, fréquentes chez les anciens qui connoissoient le pouvoir qu'elles ont sur notre imagination, sur cette étrange faculté qui règne dans nous si impérieusement, qu'elle nous rend avides des impressions même qui effraient notre raison, et qui humilient notre orgueil. Mais ces idées lugubres ont ici un autre résultat que chez les anciens : ils appeloient la pensée de la mort comme un avertissement de jouir du moment qui passe et qui peut être le dernier. On conçoit au contraire qu'une religion qui ne considère le temps que comme un passage à l'éternité peut fournir à l'éloquence des instructions d'un ordre bien plus relevé, et nulle part elles ne sont plus frappantes que dans Bossuet. On pourroit dire de lui, si l'on osoit hasarder des expressions qui se présentent quand on le lit, et qui semblent dans son goût, que nul homme ne s'est avancé plus loin dans l'éternité, et ne s'est enfoncé plus avant dans les profondeurs de notre néant.

La France peut se vanter d'avoir eu en Bossuet son Démosthène, comme dans Massillon elle a eu son Cicéron; ainsi c'est à la religion que nous devons ce que la langue française a de plus parfait dans l'éloquence; c'est à elle que nous devons Athalie, ce qu'il y a de plus parfait dans notre poésie; c'est à elle que nous devons le discours sur l'Histoire Universelle, le plus beau monument historique dans toutes les langues; c'est à elle que nous devons les Provinciales, le chef-d'œuvre de la critique; c'est à elle enfin que nous devons les Lettres philosophiques de Fénélon, ce que nous avons de plus éloquent en philosophie : voilà ce qu'a produit le siècle de la religion, qui a été celui du génie : que le nôtre avoue qu'il lui a été plus facile d'en être le détracteur que le rival, ou qu'il ose nous produire en concurrence les chef-d'œuvres de l'impiété.

Bossuet et Massillon sont les modèles par excellence

que l'on doit considérer principalement dans l'éloquence chrétienne ; l'un dans l'*oraison funèbre*, et l'autre dans le sermon; mais il est à propos de présenter ici quelques réflexions que l'esprit du moment a rendues nécessaires par rapport aux différentes dispositions que chacun peut apporter à ces objets, suivant les diverses manières de penser. On ne peut se dissimuler que le degré d'attention et d'intérêt pour le talent de l'orateur dépend un peu, en ces matières, et sur-tout aujourd'hui, du degré de respect pour les choses, et, pour tout dire en un mot, de la croyance ou de l'incrédulité. Celle-ci, devenue plus intolérante à mesure qu'elle est plus répandue, en vient enfin, depuis quelques années, jusqu'à vouloir détourner nos yeux des plus beaux monumens de notre langue, dès qu'elle y voit empreint le sceau de la religion. Je laisse de côté les opinions que personne n'a le droit de forcer; mais je réclame contre cette espèce de proscription que personne n'a le droit de prononcer. Il faut se rappeler que tous ces discours sont du siècle de Louis XIV, et qu'ainsi l'on doit considérer à la fois, dans ce qui nous en reste, et l'esprit des écrivains et celui de leur siècle. Il étoit tout religieux : le nôtre ne l'est pas ; mais, de quelque manière qu'on juge l'un et l'autre, on ne peut nier du moins que les écrivains et les orateurs ont dû écrire et parler pour ceux qui les lisoient et les écoutoient. C'est un principe de raison et d'équité que j'oppose d'abord à l'impérieux dédain de ceux qui voudroient qu'on n'eût jamais écrit et parlé que dans leur sens. Je n'examine point non plus si ce sens est le bon sens; mais je puis avancer que, dans ce siècle des grandeurs de la France, la religion, à ne la considérer même que sous les rapports humains, fut grande comme tout le reste, et que la France, son monarque et sa cour, furent, pour l'Europe entière, dans la religion comme dans tout le reste, un spectacle et un modèle. Il n'est permis ni de l'ignorer ni de l'oublier. Il faut donc avoir devant les yeux un Bossuet convertissant un Turenne ; un Fénélon montant dans la chaire pour donner l'exemple de la soumission à l'église ; un Luxembourg, au lit de la mort, préférant à toutes ses victoires le souvenir d'un

d'un verre d'eau donné au nom du Dieu des pauvres; un Condé, un cardinal de Retz, une princesse palatine, donnant, après avoir joué de si grands rôles dans le monde, à la guerre, à la cour, l'exemple de la piété et du repentir, au pied des autels; une Lavalière allant pleurer aux Carmélites, jusqu'à son dernier jour, le malheur d'avoir aimé le plus aimable des rois; enfin ce roi lui-même, regardé comme le premier des hommes, humiliant tous les jours dans les temples un diadème de lauriers, et se reprochant ses foiblesses au milieu de ses triomphes. Revoyez, dans les Lettres de Sévigné, ces fidèles images des mœurs de son temps; par-tout la religion en honneur, par-tout le devoir de se retirer du monde à temps, de se préparer à la mort, mis au nombre des devoirs, non pas seulement de conscience, mais encore de bienséance; ce qu'étoient la solemnité des fêtes et l'observance du jeûne prescrit; enfin un duc de Bourgogne, un prince de vingt ans, refusant au respect qu'il avoit pour le roi son aïeul d'assister à un bal qu'il regardoit comme une assemblée trop mondaine. Tel étoit l'empire de la religion : ceux qui n'en avoient pas (et ils étoient rares) gardoient au moins beaucoup de réserve, et ceux qui avoient de la religion en avoient avec dignité. Voilà les auditeurs qu'ont eus les Bossuet, les Fléchier, les Massillon : seroit-il juste de les juger sur ceux qu'ils auroient aujourd'hui?

(M. de LA HARPE.)

L'*oraison funèbre*, ou discours oratoire en l'honneur des morts, semble n'avoir commencé en Grèce qu'après la bataille de Marathon, qui précéda de seize ans la mort de Brutus. Dans Homère on célèbre des jeux aux obsèques de Patrocle, comme Hercule avoit fait auparavant aux funérailles de Pélops; mais nul orateur ne prononça son éloge.

Les poètes tragiques d'Athènes supposoient, il est vrai, que Thésée avoit fait un discours aux funérailles des enfans d'Œdipe; mais c'est une pure flatterie pour la ville d'Athènes. Enfin, quoique le rhéteur Anaximènes attribue

à Solon l'invention des *oraisons funèbres*, il n'en apporte aucune preuve. Thucydide est le premier qui nous parle des *oraisons funèbres* des Grecs. Il raconte dans son second livre que les Athéniens firent des obsèques publiques à ceux qui avoient été tués au commencement de la guerre du Péloponèse. Il détaille ensuite cette solemnité, et dit qu'après que les ossemens furent couverts de terre, le personnage le plus illustre de la ville, tant en éloquence qu'en dignité, passa du sépulcre sur la tribune, et fit l'*oraison funèbre* des citoyens qui étoient morts à la guerre de Samos. Le personnage illustre qui fit cet éloge est Périclès, si célèbre par ses talens dans les trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire et le démonstratif.

Dans ce dernier genre, l'orateur pouvoit sans crainte étaler toutes les fleurs et toutes les richesses de la poésie. Il s'agissoit de louer les Athéniens en général sur les qualités qui les distinguoient des autres peuples de la Grèce; de célébrer la vertu et le courage de ceux qui étoient morts pour le service de la patrie; d'élever leurs exploits au dessus de ce que leurs ancêtres avoient fait de plus glorieux; de les proposer pour exemple aux vivans; d'inviter leurs enfans et leurs frères à se rendre dignes d'eux; et de mettre en usage, pour la consolation des pères et des mères, les raisons les plus capables de diminuer le sentiment de leurs pertes. Platon, qui nous présente l'image d'un discours parfait dans le genre dont il s'agit, l'avoit vraisemblablement formé sur l'éloge funèbre que Périclès prononça dans cette occasion.

Il plut tellement qu'on choisit dans la suite les plus habiles orateurs pour ces sortes d'*oraisons*; on leur accordoit tout le temps de préparer leurs discours, et ils n'oublioient rien pour répondre à ce qu'on attendoit de leurs talens. Le beau choix des expressions, la variété des tours et des figures, la brillante harmonie des phrases, faisoient sur l'ame des auditeurs une impression de joie et de surprise qui tenoit de l'enchantement. Chaque citoyen s'appliquoit en particulier les louanges qu'on donnoit à tous les citoyens morts pour la patrie; et, se croyant tout-à-coup transformé en un autre homme, il se paroissoit à lui-même plus grand, plus respectable, et jouissoit du

plaisir flatteur de s'imaginer que les étrangers qui assistoient à la cérémonie avoient pour lui les mêmes sentimens de respect et d'admiration. L'impression duroit quelques jours, et il ne se détachoit qu'avec peine de cette aimable illusion, qui l'avoit comme transporté en quelque sorte dans les îles fortunées. Telle étoit, selon Socrate, l'habileté des orateurs chargés de ces éloges funèbres. C'est ainsi qu'à la faveur de l'éloquence, leurs discours pénétroient jusqu'au fond de l'ame, et y causoient ces admirables transports.

Le premier qui harangua à Rome aux funérailles des citoyens fut Valérius Publicola. Polybe raconte qu'après la mort de Junius Brutus, son collègue, qui avoit été tué, le jour précédent, à la bataille contre les Étrusques, il fit apporter son corps dans la place publique et monta sur la tribune, où il exposa les belles actions de sa vie. Le peuple, touché, attendri, comprit alors de quelle utilité il pouvoit être à la république de récompenser le mérite, en le peignant avec tous les traits de l'éloquence. Il ordonna sur-le-champ que le même usage seroit perpétuellement observé à la mort des grands hommes qui auroient rendu des services importans à l'état.

Cette ordonnance fut exécutée ; et Quintus Fabius Maximus fit *l'oraison funèbre* de Scipion. Souvent les enfans s'acquittoient de ce devoir, ou bien le sénat choisissoit un orateur pour composer l'éloge du mort. Auguste, à l'âge de douze ans, récita publiquement l'éloge de son aïeul, et prononca celui de Germanicus, son neveu, étant empereur. Tibère suivit le même exemple pour son fils, et Néron à l'égard de l'empereur Claude, son prédécesseur.

Sur la fin de la république, l'usage s'établit chez les Romains de faire l'*oraison funèbre* des femmes illustres qui mouroient dans un âge un peu avancé. La première dame romaine qui reçut cet honneur fut Popilia, dont Crassus, son fils, prononça l'*oraison funèbre*. César, étant questeur, fut le premier qui fit celle de sa première femme, morte jeune. Cicéron écrivit aussi l'éloge de Porcia, sœur de Caton, mais il ne le prononça pas.

Il résulte de ce détail que l'invention des *oraisons*

funèbres paroît appartenir aux Romains; ils ont du moins cet avantage d'en avoir étendu la gloire avec plus de justice et d'équité que les Grecs. Dans Athènes, on ne louoit qu'une sorte de mérite, la valeur militaire ; à Rome, toutes sortes de vertus étoient honorées dans cet éloge public : les politiques comme les guerriers, les femmes comme les hommes, avoient droit d'y prétendre; et les empereurs eux-mêmes ne dédaignèrent point de monter sur la tribune pour y prononcer des *oraisons funèbres*.

Après cela, qui ne croiroit que cette partie de l'art oratoire n'ait été poussée à Rome jusqu'à sa perfection? Cependant il y a toute apparence qu'elle y fut très-négligée : les rhéteurs latins n'ont laissé aucun traité sur cette matière, ou n'en ont écrit que très-superficiellement. Cicéron en parle comme à regret, parce que, dit-il, les *oraisons funèbres* ne font point partie de l'éloquence. Les Grecs, au contraire, aimoient passionnément à s'exercer en ce genre; leurs savans écrivoient continuellement les *oraisons funèbres* de Thémistocle, d'Aristide, d'Agésilas, d'Épaminondas, de Philippe, d'Alexandre, et d'autres grands hommes. Épris de la gloire du bel esprit, ils laissoient au vulgaire les affaires et les procès; au lieu que les Romains, toujours attachés aux anciennes mœurs, ignoroient ou méprisoient ces sortes d'écrits d'appareil.

(ANONYME)

ORATEUR.

Ce mot, dans son étymologie, s'étend fort loin, signifiant en général tout homme qui harangue. Ici, il désigne un homme éloquent qui fait un discours public préparé avec art pour opérer la persuasion.

Quelque sujet que traite un tel *orateur*, il a nécessairement trois fonctions à remplir; la première est de trouver les choses qu'il doit dire; la seconde est de les mettre dans un ordre convenable; la troisième de les exprimer avec éloquence: c'est ce qu'on appelle invention, disposition, exprsssion. La seconde opération tient presque à la première, parce que le génie, lorsqu'il enfante, étant mené par la nature, va d'une chose à celle qui doit la suivre. L'expression est l'effet de l'art et du goût.

On distingue trois devoirs de l'*orateur*, ou, si l'on veut, trois objets qu'il ne doit jamais perdre de vue: instruire, plaire et émouvoir. Le premier est indispensable; car, à moins que les auditeurs ne soient instruits d'ailleurs, il faut nécessairement que l'*orateur* les instruise: cette instruction est quelquefois capable de plaire par elle-même; il y a pourtant des agrémens qu'on y peut répandre, ainsi que dans les autres parties du discours; c'est à quoi l'on obligé l'*orateur* par le second devoir qu'on lui prescrit, qui est de plaire. Il y en a un troisième, qui est d'émouvoir; c'est en y satisfaisant que l'*orateur* s'élève au plus haut degré de gloire auquel il puisse parvenir; c'est ce qui le fait triompher, c'est ce qui brise les cœurs et les entraîne.

> Le secret est d'abord de plaire et de toucher;
> Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.

Ces ressorts sont d'employer les passions, instrument dangereux quand il n'est pas manié par la raison; mais plus efficace que la raison même quand il l'accompagne et qu'il la sert. C'est par les passions que l'éloquence triomphe, qu'elle règne sur les cœurs; quiconque sait exciter les passions à propos maîtrise à son gré les esprits, il les fait

passer de la tristesse à la joie, de la pitié à la colère. Aussi véhément que l'orage, aussi pénétrant que la foudre, aussi rapide que les torrens, il emporte, il renverse tout par les flots de sa vive éloquence : c'est par-là que Démosthène a régné dans l'aréopage, et Cicéron dans les tribunes.

Personne n'ignore que les *orateurs*, chez les Grecs et les Romains, étoient des hommes d'état, des ministres non moins considérables que les généraux qui manioient les affaires publiques, et qui entroient dans presque toutes les révolutions. Leur histoire n'est point celle de quelques particuliers, ni les matières qu'ils traitoient le spectacle d'un art inutile. Les harangues de Démosthène et de Cicéron offrent des tableaux vivans du gouvernement, des intérêts, des mœurs et du génie des deux peuples.

Bossuet, Fléchier, Bourdaloue, ont été, dans le dernier siècle, de grands *orateurs* chrétiens. Les oraisons funèbres des deux premiers les ont conduits à l'immortalité; et Bourdaloue devint bientôt le modèle de la plupart des prédicateurs. Mais rien parmi nous n'engage aujourd'hui personne à cultiver le talent d'*orateur* au barreau. C'est ce qui a fait dire à un de nos auteurs modernes :

Egaré dans le noir dédale
Où le fantôme de Thémis,
Couché sur la pourpre et les lis,
Penche la balance inégale,
Et tire d'une urne vénale
Des arrêts dictés par Cypris.
Irois-je, *orateur* mercenaire
Du faux et de la vérité,
Chargé d'une haine étrangère,
Vendre aux querelles du vulgaire
Ma voix et ma tranquillité.

Il me paroît important de tracer ici avec quelque étendue le caractère des *orateurs* d'Athènes et de Rome : ce sera l'histoire de l'éloquence même.

ORATEURS GRECS.

Pour mettre de la méthode dans ce discours, nous partagerons les *orateurs* grecs en trois âges, conformément aux trois âges de l'éloquence d'Athènes.

PREMIER AGE.

Périclès fut proprement le premier *orateur* de la Grèce. Avant lui, nul discours, nul ornement oratoire. Quelques sophistes, sortis des colonies grecques, avec un style sententieux, des termes emphatiques, un ton ampoulé, et un amas fastueux d'hyperboles, éblouirent quelque temps les Grecs. Les Athéniens, frappés du style fleuri et métaphorique de Gorgias de Léontium, le respectèrent comme un enfant des dieux; ses talens lui méritèrent une statue d'or massif dans le temple de Delphes. Hyppias d'Elée, fameux par sa prodigieuse mémoire, étoit comme l'*orateur* commun de toutes les républiques grecques. Périclès, guidé par un génie supérieur, et formé par de plus habiles maîtres, vint tout-à-coup éclipser la réputation que ces vains harangueurs avoient usurpée, et détromper ses compatriotes : ses vertus, ses exploits, son savoir profond et ses rares qualités, donnèrent de l'éclat à cette magnifique éloquence qui, pendant quarante ans, le rendit le maître absolu de sa patrie et l'arbitre de la Grèce. Il n'a laissé aucun discours; mais les poètes comiques de son temps rapportent que la déesse de la persuasion, avec toutes ses graces, résidoit sur ses lèvres; qu'il foudroyoit, qu'il renversoit, qu'il mettoit en combustion toute la Grèce.

Socrate, sans être *orateur* ni maître de rhétorique, continua cette brillante réforme, et soutint ces heureux commencemens. Jules-César, dans le traité qu'il composa pour répondre à l'éloge historique que Cicéron avoit fait de Caton d'Utique, comparoit le discours de la vie de ce Romain à la conduite de Périclès, et au discours de Théramène par Socrate; éloge accompli dans la bouche d'un si grand homme qui, dit Plutarque, auroit effacé Cicéron même, si le barreau avoit pu être un théâtre assez vaste pour son ambition.

Lysias brilla dans le genre simple et tranquille; il effaça, par un style élégant et précis, tous ses devanciers, et laissa peu d'imitateurs. Athènes s'applaudit de sa diction pure et délicate, et toute la Grèce lui adjugea plus d'une

fois le prix d'éloquence à Olympie. Les graces de l'atticisme dont il orne ses discours, dit Denis d'Halycarnasse, sont prises dans la nature et dans le langage ordinaire. Il flatte agréablement l'oreille par la clarté, le choix et l'élégance de ses termes, et par l'arrangement harmonieux de ses périodes. Chez lui, chaque âge, chaque passion, chaque personnage a, pour ainsi dire, sa voix qui le distingue et le caractérise. Ses péroraisons sont exactes et mesurées, mais elles n'ont point ce pathétique qui ébranle et qui entraîne. Ce qu'on trouve de surprenant dans cet *orateur*, c'est une fécondité prodigieuse de génie. Dans environ deux cents plaidoyers qu'il débita ou composa pour d'autres, on ne remarquoit ni mêmes lieux, ni mêmes pensées, ni mêmes réflexions. Il trouva, ou au moins perfectionna l'art de donner aux choses une énergie, une force, et un caractère qui se reconnoit dans les pensées, dans l'expression, et dans l'arrangement de toutes les parties de ses discours.

Thucydide vint frapper l'esprit des Grecs par un nouvel éclat et un nouveau genre d'éloquence. A une naissance illustre, à un génie élevé, à une fierté de républicain, à un caractère sombre et austère, à un tempérament chagrin et inquiet, son éducation et ses malheurs ajoutèrent cette noblesse de sentimens, ce choix de paroles, cette hardiesse d'imagination, cette vigueur de discours, cette profondeur de raisonnement, ces traits, ces expressions, qui le constituent le premier et le plus digne historien des républiques. Son style singulier ne participe que trop à une humeur violente et agitée par les revers de la fortune. Il emploie l'ancien dialecte attique. Il crée des mots nouveaux, et en affecte d'anciens pour donner un air mystérieux à certaines pensées qu'il ne fait que montrer. Il change les cas, les temps, les personnes, les choses mêmes, suivant les mouvemens de son imagination, le besoin des affaires et les circonstances de son récit. Une figure qui lui est propre, et qui porte avec soi le caractère véritable d'une passion forte et violente, c'est l'hyperbate, qui n'est autre chose que la transposition des pensées et des paroles dans l'ordre et la suite d'un discours. Sa méthode de raisonner le distingue de tous les écrivains précédens.

Ses idées, d'un ordre supérieur, n'ont rien que de noble, et présentent même une espèce d'élévation dans les choses les plus communes; on ne sait pas si ce sont les pensées qui ornent les mots, ou les mots qui ornent les pensées; ses termes sont, pour ainsi dire, au même niveau que les affaires: vif, serré, concis, on diroit qu'il court avec la même impétuosité que la foudre qu'il allume sous les pas des guerriers dont il décrit les exploits.

Cicéron et Denis d'Halycarnasse exigeoient un grand discernement dans la lecture de ses harangues, parce qu'ils n'y trouvoient pas un style ni assez harmonieux, ni assez lié, ni assez arrondi; ils lui reprochoient d'avoir quelquefois des pensées obscures et enveloppées, des raisonnemens vicieux et des caractères forcés.

DEUXIÈME AGE.

Isocrate ouvrit ce beau siècle, et parut à la tête des *orateurs* qui s'y distinguèrent, comme un guide éclairé qui mène une troupe de sages par des chemins rians et fleuris. De son école, comme du cheval de Troye, dit Cicéron, sortit une foule de grands maîtres. Le genre d'éloquence qu'il introduisit est agréable, doux, dégagé, coulant, plein de pensées fines et d'expressions harmonieuses; mais il est plus propre aux matières de pur appareil qu'aux affaires épineuses du barreau.

La multiplicité de ses anthitèses, ses phrases de même étendue, de mêmes membres, fatiguent le lecteur par leur monotonie. Il sacrifie la solidité du raisonnement aux charmes du bel esprit. Par une sotte ambition de ne vouloir rien dire qu'avec emphase, il est tombé, dit Longin, dans une faute de petit écolier. Quand on lit ses écrits, on se sent aussi peu ému que si on assistoit à un simple concert. Ses réflexions n'ont rien de ce merveilleux qui enlève; Philippe de Macédoine disoit qu'il ne s'escrimoit qu'avec le fleuret.

Isocrate naquit quatre-cent-trente-six ans avant J. C., et mourut de douleur à l'âge de quatre-vingt-dix ans, en apprenant que les Athéniens avoient perdu la bataille de Chéronée. Il nous reste de lui vingt-une harangues, qui

ont été traduites du grec en latin. Il y a deux de ses oraisons pour Nicoclès, roi de Chypre, qui sont parvenues jusqu'à nous. La première traite des devoirs des princes envers leurs sujets, et la seconde de ceux des sujets envers leurs princes. Nicoclès, pour lui en témoigner sa reconnoissance, lui fit présent de vingt talens, c'est-à-dire de plus de quatre-vingt-trois mille livres de notre monnoie.

Platon, comme un nouvel athlète, vint, les armes à la main, disputer à Homère le prix de l'éloquence. Le dialecte dont il se sert est l'ancien dialecte attique qu'il écrit dans sa plus grande pureté. Son style est exact, aisé, coulant, naturel, tel qu'un clair ruisseau qui promène, sans bruit et sans fierté, ses eaux argentines à travers d'une prairie émaillée de fleurs. Speusippe, son neveu, fit placer les statues des Graces dans l'académie où ce philosophe avoit coutume de dicter ses leçons, voulant par-là fixer le jugement qu'on devoit prononcer sur ses écrits, et l'idée véritable qu'il en falloit concevoir. Son défaut est de se répandre trop en métaphores; emporté par son imagination, il court après les figures, et surcharge ses écrits d'épithètes. Ses métaphores sont sans analogie, et ses allégories sans mesure; du moins c'est ainsi qu'en juge Denis d'Halycarnasse, après Démétrius de Phalère, et d'autres savans, dans sa lettre à Pompée.

Isée montra une diction pure, exacte, claire, forte, énergique, concise, propre au sujet, arrondie, et convenable au barreau. On aperçoit, dans les dix plaidoyers qui nous restent des cinquante qu'il avoit écrits, les premiers coups de l'art, et cette source où Démosthène forgea ces foudres et ces éclairs qui le rendirent si terrible à Philippe et à Eschine.

Hypéride joignit dans ses discours les douceurs et les graces de Lysias. Il y a dans ses ouvrages, dit Longin, un nombre infini de choses plaisamment dites: sa manière de railler est fine et a quelque chose de noble.

Eschine, enfant de la fortune et de la politique, est un de ces hommes rares qui paroissent sur la scène comme par une espèce d'enchantement. La poussière de l'école et du greffe, le théâtre, la tribune, la Grèce, la Macédoine, lui virent jouer tour-à-tour différens rôles. Maître d'école,

greffier, acteur, ministre, sa vie fut un tissu d'aventures; sa vieillesse ne fut pas moins singulière que sa jeunesse : il se fit philosophe, mais philosophe souple, adroit, ingénieux, délicat, enjoué. Il charma ses compatriotes, et fut admiré et estimé de Philippe. L'obscurité de sa naissance, l'amour des richesses et de la gloire, piquèrent son ambition; il éprouva des malheurs qui n'altérèrent jamais les charmes et les graces de son esprit : il l'avoit extrêmement orné.

Une heureuse facilité, que la nature seule peut donner, règne par-tout dans ses écrits; l'art et le travail ne s'y font point sentir. Il est brillant et solide; sa diction, ornée des plus nobles et des plus magnifiques figures, est assaisonnée des traits les plus vifs et les plus piquans. La finesse de l'art ne se fait pas tant admirer en lui que la beauté du génie. Le sublime qui règne dans ses harangues n'altère point le naturel. Son style simple et net n'a rien de lâche ni de languissant, rien de resserré ni de contraint. Ses figures sortent du sujet sans être forcées par l'effort de la réflexion. Son langage châtié, pur, élégant, a toute la douceur du langage populaire. Il s'élève sans se guinder; il s'abaisse sans s'avilir ni se dégrader.

Une voix sonore et éclatante, une déclamation brillante, des manières aimables et polies, un air libre et aisé, une capacité profonde, une étude réfléchie des lois, une pénétration étendue, lui concilièrent les suffrages des tribus assemblées et l'admiration des connoisseurs. Par tous ces talens, que la nature lui prodigua, et que son génie sut merveilleusement cultiver, Eschine devint le digne rival de Démosthène et le compagnon des rois.

Démosthène, le premier des *orateurs grecs*, mérite bien de nous arrêter quelque temps. Il naquit à Athènes, trois cent quatre-vingt-un ans avant Jésus-Christ. Il n'étoit point fils d'un forgeron, comme Juvénal veut le faire entendre, mais d'un homme assez riche pour faire valoir des forges. Il fut disciple d'Isocrate, de Platon et d'Isée, et fit, sous ces grands maîtres, de tels progrès, qu'à l'âge de dix-sept ans il plaida contre ses tuteurs, et les fit condamner à lui payer trente talens qu'il leur remit.

Né pour fixer le vrai point de l'éloquence grecque, il

eut ce qui forme les grands hommes, l'enthousiasme de la gloire et l'amour de la liberté; c'est peut-être le républicain qui s'est montré le plus grand ennemi de toute dépendance et de toute servitude, et jamais Philippe, roi de Macédoine, ne seroit parvenu au degré de puissance qui causa la perte de la Grèce, si les Athéniens eussent voulu suivre les avis de cet orateur; mais il adressoit la voix à l'amour de la patrie, et cette belle passion n'échauffoit plus le cœur des Athéniens.

« Ce qui caractérise Démosthène plus que tout le reste, » dit M. Rollin, et en quoi il n'a point d'imitateurs, est » un oubli si parfait de lui-même, une exactitude si scru- » puleuse à ne faire jamais parade d'esprit, un soin si » perpétuel de ne rendre l'auditeur attentif qu'à la cause, » et point du tout à l'orateur, que jamais il ne lui échappe » une expression, un tour, une pensée, qui n'ait pour » but simplement que de plaire et de briller. Cette re- » tenue, cette sobriété dans un aussi beau génie qu'étoit » Démosthène, dans des matières si susceptibles de graces » et d'élégance, met le comble à son mérite, et est au » dessus de toutes les louanges. »

Quelqu'un l'interrogea, à trois différentes reprises, sur la qualité qu'il jugeoit la plus nécessaire à l'orateur; il ne dit autre chose, sinon que c'étoit la déclamation, voulant insinuer, par cette réponse répétée jusqu'à trois fois, que cette qualité étoit celle dont le défaut pouvoit le moins se couvrir, et celle qui étoit la plus capable de suppléer aux autres.

Un Athénien, qui étoit venu trouver Démosthène pour qu'il prit en main sa défense contre un homme qui l'avoit maltraité, lui faisoit tranquillement le récit des injures qu'il en avoit reçues; mais Démosthène se contenta de répondre *qu'il n'en étoit rien. Comment,* s'écria cet homme avec colère, *je n'ai point été maltraité! Oh! présentement,* répliqua Démosthène, *j'entends la voix d'un homme qui a été véritablement insulté.* Cet *orateur* étoit persuadé que le ton et le geste de celui qui parle sont nécessaires pour rendre croyable tout ce qu'il dit.

Quel *orateur* en effet posséda à un plus haut degré cette partie importante de l'art oratoire? Le feu de ses yeux,

l'action de son visage, la véhémence de sa voix, d'accord avec ses expressions et ses pensées, et la vivacité de ses gestes, étoient comme un poids qui accabloit ses adversaires; et quiconque venoit l'entendre étoit comme transporté d'étonnement et d'admiration. Démétrius de Phalère, qui avoit été son disciple, assure qu'il haranguoit comme un sage plein de l'esprit du dieu de Delphes.

Démosthène eut à combattre en même temps les obstacles de la nature et de la fortune. L'étude et la vertu s'efforcèrent, comme à l'envi, de le placer à la tête des *orateurs*, et de lui soumettre ses rivaux. Point d'homme qui ait été tant contredit, et point d'homme qui ait été tant admiré; point d'*orateur* plus mal partagé du côté de la nature, et plus aidé du côté de l'art; point de politique qui ait eu moins de loisir, et qui ait su mieux employer le temps. Son éloquence et sa vertu peuvent être regardées comme un prodige de la raison et le plus grand effort du génie.

C'est en effet un génie supérieur qui s'est ouvert une nouvelle carrière qu'il a franchie d'un pas audacieux, sans laisser aux autres que la seule consolation de l'admirer et le désespoir de ne pouvoir l'atteindre. Lorsqu'il entra dans les affaires, et qu'il commença à parler en public, quatre *orateurs* célèbres s'étoient déjà emparés de l'admiration publique; Lysias, par un style simple et châtié; Isocrate, par une diction ornée et fleurie; Platon, par une élocution noble, pompeuse et sonore; Thucydide, par un style serré, brusque et impétueux. Démosthène réunit tous ces caractères, et, prenant ce qu'il y avoit de plus louable en chaque genre, il s'en forma un style sublime et simple, étendu et serré, pompeux et naturel, fleuri et sans fard, austère et enjoué, véhément et diffus, délicat et brusque, propre à tracer un portrait, et à enflammer une passion.

Tout ce que l'esprit a de plus subtil et de plus brillant, tout ce que l'art a de plus fin et, pour ainsi dire, de plus rusé, il le trouve et le manie admirablement bien. Rien de plus délicat, de plus serré, de plus lumineux, de plus châtié que son style; rien de plus sublime ni de plus véhément que ses pensées, soit par la majesté qui les accom-

pagne, soit par le tour vif et animé dont il les exprime. Nul n'a porté plus loin la perfection des trois styles ; nul n'a été plus élevé dans le genre sublime, ni plus délicat dans le simple, ni plus sage dans le tempéré.

Dans sa méthode de raisonner, il sait prendre des détours et marcher par des chemins couverts, pour arriver plus sûrement au but qu'il se propose : c'est ainsi que, dans la harangue de la flotte qu'il faisoit équiper contre le roi de Perse, il rend au peuple la difficulté de l'entreprise si grande, que, voulant la lui persuader en apparence, il l'en dissuade en effet, comme c'étoit son dessein. Il supprime quelquefois adroitement des actions glorieuses à sa patrie, lorsqu'en les rapportant, il pourroit choquer des alliés. Dans la quatrième Philippique, il dit qu'Athènes sauva deux fois la Grèce des plus grands dangers, à Marathon, à Salamine. Il étoit trop habile pour rappeler l'honneur qu'Athènes s'étoit acquis en affranchissant la Grèce de l'empire de Sparte, parce qu'il avoit tout à ménager dans les conjonctures critiques où il parloit. Il aime mieux dérober quelque chose à la gloire de sa république, que de faire revivre un souvenir injurieux à Lacédémone, alors alliée d'Athènes.

Ce qu'on doit sur-tout admirer en lui, ce sont ces couleurs vives, ces traits touchans et pénétrans, ces terribles images qui abattent et effraient, ce ton de majesté qui impose, ces mouvemens impétueux qui entraînent, ces figures véhémentes, ces fréquentes apostrophes, ces interrogations réitérées qui animent et élèvent un discours ; en sorte que l'on peut dire que jamais *orateur* n'a donné tant de force à la colère, à la haine, à l'indignation, à tous ses mouvemens, ni à toutes ses passions.

Démosthène n'est point un déclamateur qui joue librement sur des sujets de fantaisie, et qui, selon le reproche calomnieux de ses ennemis, s'inquiète bien plus de la cadence d'une période que de la chute d'une république. C'est un *orateur* dont le zèle infatigable ne cesse de réveiller les esprits léthargiques, de rassurer les timides, d'intimider les téméraires, de ranimer les voluptueux, qui ne vouloient ni servir la patrie ni qu'il la servît : c'est enfin un ami du genre humain, qui ne s'occupe

qu'à refondre des hommes accoutumés à n'user de la liberté et de la puissance que pour se mettre au dessus de la raison.

Les effets de son éloquence tiennent du prodige. Philippe de Macédoine, par menaces, par ruses, par intrigues, par tromperies, pénètre jusqu'aux Thermopiles, et vient montrer à la Grèce les fers qu'il avoit forgés pour elle. Athènes et ses voisins, sans conseils, sans chefs, sans finances, sans vaisseaux, sans soldats, sans courage, pâlissent et restent interdits. Démosthène monte à la tribune; il parle; aussitôt les troupes marchent, les mers sont couvertes de vaisseaux; Olynthe, Bysance, l'Eubée, Mégare, la Béotie, Rhodes, Chios, l'Hellespont, sont secourus, ou rentrent dans l'ancienne alliance: Philippe lui-même tremble au milieu de sa redoutable phalange.

La prise d'Elatée par le même Philippe réduisit une seconde fois les Athéniens au désespoir. Démosthène les rassure, et se charge de faire rentrer les Thébains dans la ligue commune. Son éloquence, dit Théopompe, souffla dans leur cœur comme un vent impétueux, et y ralluma l'amour de la liberté avec tant d'ardeur, que, transportés comme par une espèce d'enthousiasme et de fureur, ils coururent aux armes, et marchèrent avec audace contre le commun tyran de la Grèce: crainte, réflexion, politique, prudence, tout est oublié pour ne plus se laisser enflammer que par le feu de la gloire.

Antipater, un des successeurs de Philippe, comptoit pour rien les galères d'Athènes, le Pirée et les ports. Sans Démosthène, disoit-il, nous aurions pris cette ville avec plus de facilité que nous ne nous sommes emparés de Thèbes et de la Béotie; lui seul fait la garde sur les remparts, tandis que ses citoyens dorment: comme un rocher immobile, il se rit de nos menaces, et repousse tous nos efforts. Il n'a pas tenu à lui qu'Amphipolis, Olynthe, Pyle, la Phocide, la Chersonnèse, la côte de l'Hellespont, ne nous passent. Plus redoutable lui seul que toutes les flottes de sa république, il est aux Athéniens d'aujourd'hui ce qu'étoient à leurs ancêtres Thémistocle et Périclès. S'il avoit eu en sa disposition les troupes, les vaisseaux, les finances et les occasions favo-

rables, que n'auroit pas eu à craindre notre Macédoine, puisque, par une seule harangue, il soulève toute la Grèce contre nous, et fait sortir des armées de terre ?

Le roi de Perse donnoit ordre à ses satrapes de lui prodiguer l'or à pleines mains, afin de l'engager à susciter de nouveaux embarras à Philippe, et d'arrêter les progrès d'une nation qui, sortie à peine de la poussière, osoit déjà menacer son trône. Alexandre trouva dans Sardes les réponses de Démosthène et le bordereau des sommes qu'on lui envoyoit régulièrement, par distinction entre tous les Grecs.

Longin, dans son Traité du Sublime, donne les plus grandes louanges à Démosthène, et cite comme un des morceaux les plus sublimes cet endroit où l'orateur athénien, dans sa harangue pour la couronne, veut justifier sa conduite, et prouver aux Athéniens qu'ils n'ont point fait une faute en suivant le conseil qu'il leur avoit donné de livrer bataille à Philippe : il ne se contente pas d'apporter froidement l'exemple des grands hommes qui ont combattu, pour la même cause, dans les plaines de Marathon, à Salamine et devant Platée. Il en use bien d'une autre sorte, dit Longin; et tout d'un coup, comme s'il étoit inspiré d'un dieu et possédé de l'esprit d'Apollon même, il s'écrie en jurant par ces vaillans défenseurs de la Grèce : « Non, messieurs, non, vous n'avez point failli, j'en jure » par ces grands hommes qui ont combattu sur terre à » Marathon et à Platée; sur mer, devant Salamine et » Arthémise ; et tant d'autres qui tous ont reçu de la » république les mêmes honneurs de la sépulture, et » non ceux-là seulement qui ont réussi et remporté la » victoire ». Ne diroit-on pas, ajoute Longin, qu'en changeant l'air naturel de la preuve en cette grande et pathétique manière d'affirmer par des sermens extraordinaires, il déifie, en quelque sorte, ces anciens citoyens, et fait regarder tous ceux qui meurent de la sorte comme autant de dieux, par le nom desquels on doit jurer ?

Mais nous ne pouvons trouver une idée plus juste ni plus belle de la perfection de l'éloquence grecque, que la réplique de Démosthène au plaidoyer d'Eschine contre Ctésiphon : l'antiquité ne nous fournit point de discours plus

plus parfait. Cicéron paroît enchanté de l'exorde d'Eschine, et Quintilien parle avec étonnement de celui de Démosthène.

Quelques sophistes ont cependant trouvé des taches essentielles dans ces deux harangues; mais est-il à présumer que deux *orateurs* qui s'observoient mutuellement, qui connoissoient le génie de leurs compatriotes, formés tous deux par la nature, perfectionnés par l'art, distingués par leurs emplois, consommés par l'expérience, et, de plus, animés par une inimitié personnelle, aient dit des choses nuisibles à leur cause? Dans une affaire aussi critique, où il s'agissoit de leur fortune et de leur réputation, qui croira que ces deux grands hommes auroient posé des principes faux, suspects, plus dignes d'un déclamateur qui ne cherche qu'à en imposer par des mots, que d'un politique à qui il est essentiel de ménager l'estime de sa république et sa propre gloire! Avouons plutôt qu'ils n'ont jeté dans leurs discours que le degré de chaleur qui leur convenoit: c'est la moindre justice qu'on puisse rendre à leur mémoire.

Il est vrai qu'ils se chargent d'injures atroces, sans aucun ménagement. La politesse de nos mœurs et les lumières de notre religion condamnent ces manières féroces et barbares; mais plaçons-nous dans le même point de vue et dans la même situation, nous en jugerons différemment. Ce style étoit ordinaire au barreau d'Athènes, et passa même aux Romains; il est familier à Cicéron, ce modèle accompli de l'urbanité romaine, cet orateur si exact à observer les bienséances de son art et de sa nation: je ne vois pas qu'aucun ancien ait repris en lui ses invectives atroces contre Marc-Antoine. En général, un républicain se donne plus de liberté, et parle avec moins de ménagement qu'un courtisan de la monarchie.

Les envieux et les rhéteurs font encore d'autres reproches à Démosthène, mais qui ne sont que de légers défauts, et qui n'ont jamais pu nuire à sa réputation: je m'arrêterois plus volontiers au parallèle que les anciens et les modernes ont fait d'Eschine et de lui; mais je dirai seulement que Démosthène ne pouvoit avoir un plus digne rival qu'Eschine, ni Eschine un plus digne vainqueur que

Démosthène. Si l'un tient le premier rang entre les *orateurs grecs;* l'autre tient, sans contredit, le second. Trois des harangues d'Eschine furent nommées les *trois graces*, et neuf de ses lettres méritèrent le surnom des *neuf muses.* Il nous en est resté quelques-unes qui sont fort supérieures à celles de son rival. Démosthène harangue dans ses lettres; Eschine parle, converse dans les siennes.

Ayant succombé dans son accusation contre Ctésiphon, il paya de l'exil une accusation témérairement intentée. Il alla s'établir à Rhodes, et ouvrit dans cette ville une nouvelle école d'éloquence, dont la gloire se soutint pendant plusieurs siècles. Il commença ses leçons par lire à ses auditeurs les deux harangues qui avoient causé son bannissement. Tout le monde donna les plus grands applaudissemens à la sienne qu'il prononça la première; mais quand il vint à celle de Démosthène, les battemens de mains et les acclamations redoublèrent. Ce fut alors qu'il dit ce mot si louable dans la bouche d'un ennemi et d'un rival : *Eh! que seroit-ce donc, messieurs, si vous l'aviez entendu lui-même!*

Eschine, en partant pour son exil, se trouvoit sans argent et sans aucun secours; son vainqueur l'apprend, vole à lui la bourse à la main, et met tant de noblesse dans ses offres qu'il l'oblige à les accepter. Eschine, frappé de cette grandeur d'ame, s'écria alors : « Comment ne regretterois-« je pas une patrie où je laisse un ennemi si généreux? Que « je désespère de rencontrer ailleurs des amis qui lui res-« semblent! » Il arriva cependant que les Asiatiques étonnés plaignirent ses disgraces, adoucirent ses malheurs, et rendirent justice à ses talens.

Pour ce qui regarde Démosthène, Antipater, victorieux des Grecs, imposa, pour une des conditions de la paix qu'on lui demandoit, que cet *orateur* lui seroit livré entre les mains. Mais, à l'approche des soldats envoyés pour le prendre, Démosthène termina ses jours par le poison qu'il portoit toujours sur lui; et cet homme, qui ne pouvoit envisager la mort sur un champ de bataille, l'appela tranquillement à son secours. Les Athéniens lui firent ériger une statue de bronze, et ordonnèrent par un décret que, d'âge en âge, l'aîné de sa famille seroit nourri dans le Prytanée. Au bas de sa statue étoit gravée cette inscrip-

tion : *Démosthène, si la force avoit égalé en toi le génie et l'éloquence, jamais Mars le Macédonien n'auroit triomphé de la Grèce.* Lorsqu'on raconta à Antipater la manière généreuse dont il avoit quitté la vie, pour s'arracher aux fers qu'on lui préparoit, il prononça en quelque sorte son éloge funèbre en deux mots : *Ce grand homme*, dit-il, *a quitté la vie pour se hâter d'habiter dans les îles des bienheureux, ou pour marcher au ciel à la suite de Jupiter, protecteur de la liberté.*

Je ne parlerai point ici de Dinarque, de Démade et autres qui ont paru avec réputation, parce que ceux-ci ne nous ont laissé aucun écrit; qu'ils n'ont inventé aucun genre de style particulier, et n'en ont perfectionné aucun. D'ailleurs, je ne me suis proposé que de crayonner quelques traits des principaux *orateurs grecs*, pour pouvoir tracer en passant la suite des progrès, et finalement la chute de l'éloquence dans ce beau pays du monde.

TROISIÈME AGE.

La perte de plusieurs grands hommes qui se détruisirent respectivement par les intrigues des princes de Macédoine, entraîna la chute de l'éloquence avec la ruine de la république. Des *orateurs* d'esprit et de mérite occupèrent encore le barreau avec éclat; mais ce n'étoit plus ni le même génie, ni la même liberté, ni la même grandeur : ils imposèrent quelques temps à la multitude, et parurent avoir remplacé les Eschine et les Démosthène; mais les connoisseurs s'aperçurent bientôt du faux brillant qu'ils introduisoient, et du terrible déchet dont l'éloquence antique étoit ménacée. Au lieu de cette éloquence noble et philosophique des anciens, on vit s'insinuer peu à peu, depuis la mort d'Alexandre, une éloquence insolente, sans retenue, sans philosophie, sans sagesse, qui, détruisant jusqu'aux moindres trophées de la première, s'empara de toute la Grèce : sortie des contrées délicieuses de l'Asie, elle travailla sourdement à supplanter l'ancienne, et y réussit en faisant illusion, et trompant l'imagination par des couleurs empruntées. Au lieu de ce vêtement majestueux, mais modeste, qui ornoit l'ancienne éloquence, elle prit une

robe toute brillante et bigarrée de diverses couleurs, peu convenable à la poussière du barreau. Ce ne fut plus que jeux d'esprit, que pointes, qu'antithèses, que figures, que métaphores, que termes sonores, mais vides de sens.

Démétrius de Phalère, grand homme d'état, aussi versé dans les lettres et la philosophie que dans la politique, donna la première atteinte au goût solide qu'il avoit puisé dans l'école de Démosthène, dont il se faisoit honneur d'avoir été l'élève. Cet *orateur*, soit par affectation, soit par goût, soit par nécessité, s'appliquoit plutôt à plaire au peuple et à l'amuser, qu'à l'instruire et qu'à exciter en lui de vives impressions, comme faisoit Périclès, pour aiguillonner en quelque sorte son courage, et le tirer de sa léthargie. Ecrivain poli, il s'étudioit à charmer les esprits, et non à les enflammer; à faire illusion, et non à convaincre. C'est plutôt un athlète de parade, formé pour figurer dans les jeux et les spectacles, qu'un guerrier terrible qui s'élance de sa tente pour frapper l'ennemi. Son style, rempli de douceur et d'agrément, mais dénué de force et de vigueur, avec tout son brillant et son éclat, ne s'élevoit point au dessus du médiocre. C'étoient des graces légères et superficielles, qui disparoissoient à la vue de l'éloquence sublime et magnifique de Démosthène. On le fait aussi auteur de la déclamation, genre d'exercice plus convenable à un sophiste qui cherche à faire parade d'esprit à l'ombre de l'école, qu'à un homme sensé, nourri et formé dans les affaires.

Cette nouveauté fut d'un exemple pernicieux; car ce style devint à la mode. Les sophistes qui succédèrent à Démétrius, raffinèrent encore cette invention, et ne s'occupèrent plus qu'à subtiliser, qu'à terminer leurs périodes par des jeux de mots, des antithèses, des pointes d'esprit, des métaphores outrées, des subtilités puériles. Mais dévoilons plus particulièrement les causes de la chute de l'éloquence.

1° La perte de la liberté, dans Athènes, fut celle de l'éloquence. Un homme né dans l'esclavage, dit Longin, est capable des autres sciences, mais il ne peut jamais

devenir *orateur* (1); car un esprit abattu et comme dompté par la servitude, n'a pas le courage de s'élever à quelque chose de grand : tout ce qu'il pourroit avoir de vigueur s'évapore de soi-même, et il demeure toujours comme enchaîné dans une prison. La servitude la plus légitime est une espèce de prison où l'ame décroît et se rapetisse en quelque sorte; au lieu que la liberté élève l'ame des grands hommes, anime, excite puissamment en eux l'émulation, et entretient cette noble ardeur qui les encourage à s'élever au dessus des autres; joignez-y les motifs intéressans dont les républiques piquent leurs *orateurs*. Par eux leur esprit achève de se polir, et se prête à leur faire cultiver avec une merveilleuse facilité les talens qu'ils ont reçus de la nature, sans les écarter un moment de ce goût de la liberté qui se fait sentir dans leurs discours, et jusque dans leurs moindres actions.

2° A cet amour désintéressé de la liberté dans les républicains succéda, sous une domination étrangère, un desir passionné des richesses; on oublia tout sentiment de gloire et d'honneur pour mendier servilement les faveurs des nouveaux maîtres, et ramper à leurs pieds. Or, dit encore Longin, comme il est impossible qu'un juge corrompu juge sans passion et sainement de tout ce qui est juste et honnête, parce qu'un esprit qui s'est laissé gagner aux présens ne connoît de juste et d'honnête que ce qui lui est utile, comment pourrions-nous trouver de grandes actions dignes de la postérité dans ce malheureux siècle où nous ne nous occupons qu'à tromper celui-ci pour nous approprier sa succession, qu'à tendre des piéges à cet autre pour nous faire écrire dans son testament, et qu'à faire un trafic infâme de tout ce qui peut nous apporter du gain?

3° La corruption des mœurs engloutit, pour ainsi dire,

(1) Si Longin, qui regardoit sans doute comme esclaves les sujets d'un roi, eût vécu dans le siècle de Louis XIV, on doit croire qu'il n'auroit pas dit que les Daguesseau, les Cochin, les Pascal, les Bossuet, les Fénélon, les Bourdaloue, les Massillon, etc., n'étoient pas des *orateurs*. (*Note de l'éditeur.*)

tous les talens. Les esprits, comme abâtardis par le luxe, se jetèrent dans un désordre affreux. Si on donnoit quelque temps à l'étude, ce n'étoit que par un pur amusement, ou pour faire une vaine parade de sa science, et non par une noble émulation, ni pour en tirer quelque profit louable et solide. Les Grecs, sous l'empire des étrangers, furent comme une nouvelle nation vendue à la mollesse et à la volupté. Vils instrumens des passions de leurs maîtres, ils trafiquèrent honteusement leurs vrais intérêts et leur réputation pour goûter les fades douceurs d'un lâche repos : nulle émulation, nul desir de la vraie gloire; tout étoit sacrifié au plaisir. Or, dès qu'un homme oublie les leçons de la vertu, il n'est plus capable que d'admirer les choses frivoles ; il ne sauroit plus lever les yeux pour regarder au dessus de soi ; il ne peut plus s'élever dans ses discours au dessus du commun : tout ce qu'il pouvoit avoir de noble et de grand se fanne, se sèche, et n'attire plus que le mépris.

4° La mauvaise éducation suivit de près la servitude et le luxe. Les études furent négligées et altérées, parce qu'elles ne conduisoient plus aux premiers postes de l'état. On vouloit qu'un précepteur coûtât moins qu'un esclave. On sait à ce sujet le beau mot d'un philosophe : comme il demandoit mille dragmes pour instruire un jeune homme, c'est trop, répondit le père, il n'en coûte pas plus pour acheter un esclave. Eh bien ! à ce prix vous en aurez deux, reprit le philosophe, votre fils et celui que vous achetrez.

Les rhéteurs, avec un manteau de pourpre des mieux travaillés, avec des chaussures attiques, comme les dames les portoient, avec des sandales de sycione, arrêtées par une courroie blanche, apprenoient aux enfans une centaine de mots, et leur expliquoient les plus ridicules impertinences qu'ils enveloppoient sous des termes mêlés de barbarismes et de solécismes, et autorisés du nom d'un poète ou d'un écrivain inconnus. Ils n'avoient à la bouche, et ne donnoient pour sujet de composition que le mont Athos percé par Xercès; l'Hellespont couvert de vaisseaux; l'air obscurci par les flèches des Perses; les batailles de Salamine, d'Arthémise et de Platée; la mort de Léonidas et

la fuite de Xercès. Quelquefois ils déclamoient et chantoient la guerre de Troye, les noces de Deucalion et de Pyrrha, et se démenoient comme des forcénés pour se faire croire remplis de l'esprit des dieux : c'étoit à quoi aboutissoit toute leur rhétorique; certes, je crois que celle de quelques-uns de nos colléges en est la copie.

5° Les anciens *orateurs grecs* n'étoient pas de ces spéculatifs qui repaissoient leur curiosité de connoissances stériles et singulières; ils travailloient pour le public, et se regardoient placés dans le monde par la providence, pour l'éclairer et l'instruire utilement. En vrais savans, ils appliquoient les préceptes de la philosophie au maniement des affaires. Mais, depuis la mort de Démosthène, les *orateurs* et les savans n'écoutoient plus que leurs fantaisies et leurs idées : chacun suivoit son intérêt particulier, et négligeoit le bien commun. On ne raisonnoit plus dans les écoles que sur des chimères; les matières absurdes qu'on y traitoit jetoient nécessairement la confusion dans les idées et dans le langage.

6° La nécessité du commerce avec les Barbares, sujets de la Macédoine ou des Romains, introduisit les mauvaises mœurs et le mauvais goût : jusque là les Grecs, élevés au grand et à l'honnête, s'étoient défendus de la corruption qui régnoit dans les provinces de l'Asie mineure, dont ils avoient tant de fois triomphé; mais bientôt le mélange avec les étrangers corrompit tout. Un je ne sais quel mauvais air infecta l'éloquence comme les mœurs. Dès qu'elle sortit du Pyrée, dit Cicéron, et qu'elle se répandit dans les îles et dans l'Asie, elle perdit cet air de santé et d'embonpoint qu'elle avoit conservé si long-temps dans son terroir naturel, et désapprit presque à parler : de là ce style pesant et surchargé d'une abondance fastidieuse, qui fut en usage chez les Phrygiens, les Cariens, les Misiens, peuples grossiers et sans politesse.

7° Les discussions et les jalousies éternelles des petites républiques, qui changèrent la face des affaires, altérèrent aussi étrangement l'éloquence. Les Grecs des petits états, corrompus par l'or des étrangers, étoient autant d'espions qui observoient d'un œil malin les citoyens des plus grandes villes. Une parole forte et libre, un terme noble et élevé,

échappés dans un discours et dans le feu de la déclamation, étoient un crime pour ceux à qui on ne pouvoit pas en imputer d'autres. On n'osoit plus raisonner, ni proposer un avis salutaire, parce que tout étoit suspecté. Dans les lieux même où les savans, chassés de leur patrie par la cabale, ouvrirent des écoles de belles lettres pour se ménager quelques ressources contre les rigueurs du sort, ce n'étoit que fureur et acharnement. Souvent un prince détruisoit les établissemens de son devancier dans les pays possédés par les successeurs d'Alexandre. Or si les délices d'une trop longue paix, dit Longin, sont capables de corrompre les plus belles ames, à plus forte raison cette guerre sans fin, qui trouble depuis si long-temps toute la terre, est-elle un puissant obstacle à nos desirs.

Il est vrai que Rome ouvrit une retraite honorable à ces illustres bannis, et que le palais des Césars leur fut souvent un asyle assuré; mais ils n'y parurent qu'en qualité de philosophes et de grammairiens. Leurs occupations consistoient à expliquer les écrits des anciens, suivant les règles de la grammaire et de la rhétorique, mais non à composer des harangues grecques. Leur langue naturelle leur devenoit inutile dans une ville où la seule langue latine étoit en usage dans les tribunaux, et ils n'avoient aucune part aux affaires. Les peuples d'Italie, encore du temps des enfans de Théodose, méprisoient souverainement le grec : en un mot, c'étoient des gens d'esprit, des savans, des philosophes; mais ce n'étoient pas des *orateurs.*

8° Les dissensions civiles avoient passé jusque dans les écoles : les maîtres entre eux formoient des partis et des sectes; chaque opinion avoit ses disciples et ses défenseurs; on disputoit avec autant de fureur sur une question de rhétorique que sur une affaire d'état. Tout avoit été converti en problême; l'esprit de faction avoit comme saisi tous les Grecs, et ils étoient divisés entre eux pour l'éloquence et les belles lettres encore plus qu'ils ne l'étoient pour le gouvernement de leurs républiques. Les maîtres s'applaudissoient puérilement de paroître à la tête d'une nouvelle troupe, et montroient avec une affectation ridicule leurs nouveaux élèves : ces disciples, comme des

gens initiés à de nouveaux mystères, ne parloient qu'avec insolence du parti opposé. Les plus célèbres de ces maîtres furent Apollodore de Pergame et Théodore de Gadar; le premier instruisit Auguste, et le second donna des leçons à Tibère. Peut-être que le génie différent de ces deux empereurs servit à étendre leur secte et à lui donner du crédit. Quoi qu'il en soit, on distinguoit les sectateurs d'Apollodore d'avec ceux de Théodore, comme on distinguoit les philosophes du portique d'avec ceux de l'académie.

9° L'arrangement des mots dans un discours est à l'oreille ce que les couleurs sont à l'œil dans la peinture. Les écrivains des beaux siècles, convaincus de ce principe, s'appliquèrent sur-tout à acquérir ce talent qui donnoit tant de grace à leurs compositions; mais les derniers écrivains, contens de raisonner, ont regardé le brillant de l'élocution comme peu nécessaire. Les sophistes, moins habiles et moins solides qu'eux, ont, au contraire, quitté le raisonnement pour se répandre en paroles; ils composèrent des mots, refondirent de vieilles phrases, imaginèrent de nouveaux tours. Incapables d'inventer par eux-mêmes, ce fut assez pour eux de coudre des lambeaux de Démosthène, de Lysias, d'Eschine; de fabriquer de nouvelles périodes, et d'emprunter des expressions et des couleurs poétiques pour voiler plus artificieusement leur indigence. On y remarquoit bien le ton et la voix des anciens Grecs, mais on n'y reconnoissoit plus leur esprit. Athènes elle-même, dit Cicéron, n'étoit plus respectée qu'à cause de ses premiers savans, dont la doctrine étoit entièrement évanouie. Les Athéniens n'avoient plus conservé que la douceur de la prononciation qu'ils tenoient de la bonté de leur climat : c'étoit la seule chose qui les distinguoit des Asiatiques; mais ils avoient laissé flétrir ces fleurs et ces graces du véritable atticisme que leurs pères avoient cultivées avec tant de soin.

10° Les célèbres *orateurs* de la Grèce possédoient au souverain degré toutes les parties de l'éloquence, la subtilité de la dialectique, la majesté de la philosophie, le brillant de la poésie, la mémoire des jurisconsultes, la voix et les gestes des plus fameux acteurs; ils en faisoient

une étude particulière. Les rhéteurs des derniers temps, au contraire, n'étoient que de purs dialecticiens, de frivoles grammairiens, occupés à éplucher des syllabes et à forger des termes sonores.

11° Ces maîtres, éloignés des grandes affaires et exclus des grandes assemblées, se renfermoient dans des matières aussi bornées que leurs écoles, et peu susceptibles de ces efforts dignes de la véritable éloquence; car on sait, dit Cicéron, que les grandes assemblées sont comme un vaste théâtre où l'*orateur* déploie toutes les forces de son génie et toutes les règles de son art; et que, comme un habile musicien ne peut rien sans instrument, l'*orateur* ne sauroit être éloquent s'il ne parle devant un grand peuple.

12° Cette contrainte les resserroit dans une seule espèce de science; en sorte que, quand ils vouloient traiter de plus grands sujets, ils apportoient toujours le même esprit et la même méthode : ils ne savoient pas se diversifier selon les différentes matières qu'ils avoient à traiter; ils parloient des actions d'un empereur, d'un traité de paix, comme d'une question scholastique; ils s'obstinoient avec opiniâtreté à une opinion, comme des soldats liés par serment, ou des gens entêtés de certaines cérémonies. Il ne faut pas, dit Quintilien, que l'*orateur* épouse jamais ces sortes de querelles philosophiques; le rang où il aspire le met au dessus de ces tracasseries de l'école. Auroit-on admiré une aussi grande abondance et une aussi grande étendue de génie dans Cicéron, s'il se fût renfermé dans les chicanes du barreau, et qu'il ne se fût pas donné le même essor que la nature même.

Telle fut l'éloquence attique; amie de la liberté, elle se forma, sous la république, dans les écoles des philosophes, et cessa de régner dès qu'elle cessa d'être libre. La philosophie lui inspira ces sentimens généreux, cette majesté qui sait imposer à la raison sans la contraindre; et l'état républicain lui donna ces manières fières, cette confiance, cette hardiesse qui la fit triompher des souverains. Elle régna tant que les hommes eurent la liberté de penser; dès que la servitude changea les sentimens et les mœurs, elle disparut, et s'éclipsa sans retour.

Dans les beaux siècles, elle parla en reine, parce qu'elle avoit des rois à combattre; dans son déclin, elle prit le ton affecté et doucereux d'une courtisane, parce qu'elle avoit à plaire à des tyrans. Les célèbres *orateurs* d'Athènes étoient des philosophes nourris dans la liberté; les sophistes n'étoient que des esclaves, prêts à adorer quiconque les achetoit. Démosthène et les savans magistrats qui partagèrent les mêmes travaux et coururent la même carrière pouvoient être appelés, à juste titre, *les enfans des héros*. Les *orateurs* des derniers temps étoient moins que des hommes.

Dans Athènes, un *orateur* étoit, pour ainsi dire, un ministre d'état, chargé de représenter à l'assemblée les intérêts de sa tribu, et de soutenir la majesté de la république devant les étrangers.

Les lois avoient séparé les *orateurs* d'avec le vulgaire, et on les regardoit comme une compagnie respectable, consacrée pour veiller à la garde de la liberté et au bon ordre de la république. Toutes les affaires importantes leur passoient par les mains, ou leur étoient renvoyées. Dans les délibérations intéressantes, on recueilloit leurs avis, et on les appeloit par un hérault au nom de la patrie pour expliquer leurs sentimens, et répondre aux ministres étrangers. Presque toujours on leur confioit à eux-mêmes le plan d'une affaire qu'ils venoient de tracer, avec un ample pouvoir de traiter suivant leurs lumières et les circonstances : c'étoient des espèces de souverains qui maîtrisoient les esprits avec un empire absolu, mais fondé sur leur grande capacité et sur leur droiture.

Tel fut le fameux Périclès pendant un gouvernement de quarante années : il sut se maintenir, par les seules forces de son éloquence, contre tous les efforts d'une foule de rivaux, la plupart d'un mérite et d'un rang distingué; il sut captiver l'inconstance de la multitude, et rendre son nom respectable au peuple, et terrible aux étrangers. Il fut roi sans en avoir le titre. Finances, places, alliés, îles, troupes, flottes, tout obéissoit à ses ordres. Ce pouvoir immense étoit le fruit de cette éloquence supérieure qui lui fit donner le surnom d'*Olympien*. Comme un autre Jupiter, au seul son de sa voix, il ébranloit la Grèce, et fou-

droyoit toutes les puissances conjurées contre sa république.

Les *orateurs* qui lui succédèrent, quoiqu'avec moins d'habileté et de vertu, se conservèrent néanmoins la même autorité et une grande partie de ce crédit étonnant jusque dans les colonies et chez les peuples tributaires et alliés. Antiphon, guérissant les malades dans Corinthe par sa seule éloquence, fut regardé comme le dieu de consolation. Isocrate, réfugié dans l'île de Chio pour se soustraire aux poursuites de ses envieux, devint le législateur de toute l'île; sa plume, au défaut de sa voix, dictoit aux rois, aux généraux, leurs devoirs, prescrivoit les règles de leurs dignités, et fixoit leur bonheur. Timothée, fils de Conon; Dioclès, roi de Chypre; et Philippe, roi de Macédoine, s'applaudirent de ses sages conseils. Hypéride fut chargé de plaider la cause des Athéniens contre les habitans de Délos, qui prétendoient avoir l'intendance du temple d'Apollon dans leur île, et celle de l'athlète Callide contre les peuples de l'Elide. En un mot, quel crédit n'eurent pas les *orateurs* au temps de Philippe ! Une seule parole de ce prince en fait foi : « Je frissonne, dit-il à ses » courtisans, quand je pense au péril auquel Démosthène » nous a exposés par la ligue de Chéronée : cette seule » journée mettoit à deux doigts de sa perte notre empire » et notre couronne. Nous ne devons notre salut qu'aux » faveurs de la fortune. »

Cet *orateur* avoit en effet toutes les qualités les plus belles pour persuader, indépendamment de son éloquence. A un fond admirable de philosophie et de vertu, il joignoit un zèle infatigable pour les intérêts de sa patrie, une haine irréconciliable contre la tyrannie et les tyrans, un amour de la liberté à toute épreuve, une sagacité merveilleuse pour percer dans l'avenir, et dévoiler les mystères de la politique; une vaste érudition, une connoissance exacte de l'histoire et des droits de la nation, une retenue, une sobriété qui brilloit jusque dans ses paroles, une droiture, une justesse de raisonnement que rien n'étoit capable d'altérer, une dignité admirable quand il traitoit les affaires. Démosthène étoit ferme pour résister aux attraits de la cupidité, intègre pour maintenir l'autorité des conseils et la liberté de l'état; éclairé pour dissiper les

préjugés d'une populace aveugle ; hardi pour écarter les factieux, et plein de courage pour affronter les périls. Il n'est donc pas étonnant qu'avec de tels talens il ait enchaîné les volontés des citoyens, fixé leurs irrésolutions, et gagné la confiance générale.

Rien ne prouve mieux la dignité des *orateurs grecs* en général que la manière dont leur élection se faisoit à Athènes. Chaque année on en choisissoit dix, un dans chaque tribu, ou l'on continuoit les anciens. D'abord on commençoit par tirer au sort ceux qui se présentoient, et on les menoit devant les juges préposés pour informer juridiquement de leurs mœurs et de leur mérite, suivant les réglemens établis par Solon. Il falloit avoir environ trente ans pour traiter les affaires d'état. Il falloit de plus avoir servi avec distinction, s'être élevé aux grades militaires par sa valeur, et n'avoir jamais jeté son bouclier. Eschine emploie fort adroitement ce motif dans sa harangue contre Ctésiphon, en reprochant à Démosthène sa fuite de Chéronée. Pour être élu, il falloit épouser une Athénienne, et avoir ses possessions dans l'Attique, et non ailleurs. Démosthène accuse Eschine de posséder des terres en Béotie. Enfin on examinoit rigidement le récipiendaire sur sa capacité, sur ses études et sur sa science. Il avoit encore besoin du témoignage des tribus assemblées pour être élevé à la dignité d'*orateur*, et il confirmoit leur aveu public en jurant sur les autels.

Je finirai par dire un mot de leurs récompenses. Les *orateurs* tiroient leurs honoraires du trésor public ; chaque fois qu'ils parloient pour l'état ou pour les particuliers, ils recevoient une dragme, somme modique par rapport à notre temps, mais fort considérable pour lors. En les gageant sur l'état, on vouloit mettre des bornes sur l'avarice des particuliers, et leur apprendre à traiter la parole avec une vraie grandeur d'ame.

Cet emploi ne devoit cependant pas être stérile, si l'on en croit Plutarque. Il rapporte que deux Athéniens s'exhortoient à devenir *orateurs*, en se disant mutuellement : « Ami, efforçons-nous de parvenir à la moisson d'or qui y nous attend au barreau. » Le besoin que l'on avoit de

leurs lumières et de leurs talens piquoit la reconnoissance des particuliers. Isocrate prenoit mille dragmes, c'est-à-dire environ 730 livres pour quelques leçons de rhétorique. L'éloquence étoit hors de prix. Gorgias de Léontium avoit fixé son cours de leçons à cent mines pour chaque écolier (environ 7,200 liv.) : Protagore d'Abdère amassa dans cette profession plus d'argent que n'auroient jamais pu faire dix Phidias réunis. Lucien appelle plaisamment ces *orateurs* marchands, des Argonautes qui cherchoient la toison d'or. Mais j'aime la générosité d'Isée qui, charmé du génie de Démosthène, et curieux de laisser un digne successeur, lui donna toutes ses leçons gratuites.

Les honneurs qu'on leur prodiguoit pendant leur vie et après leur mort, chatouilloient encore plus l'ambition que le salaire ne flattoit la cupidité. Au sortir de l'assemblée et du barreau, on les reconduisoit en cérémonie jusqu'en leur logis, et le peuple les suivoit au bruit des acclamations : les parties assembloient leurs amis pour faire un nombreux cortége, et montrer à toute la ville leur protecteur : on leur permettoit de porter la couronne dont ils étoient ornés, lorsqu'ils avoient prononcé des oracles salutaires à leur patrie : on les couronnoit publiquement en plein sénat, ou dans l'assemblée du peuple, ou sur le théâtre. L'officier qui présidoit aux jeux sacrés, revêtu d'un habit de pourpre, et tenant en main un sceptre d'or, annonçoit à haute voix sur le bord du théâtre le motif pour lequel il décernoit la couronne, et présentoit en même temps le citoyen qui devoit la recevoir : tout le parterre répondoit par des applaudissemens redoublés à cette proclamation, et les plus distingués des citoyens jetoient aux pieds de l'*orateur* les plus riches présens. Démosthène, qui fut couronné plus d'une fois, nous apprend, dans sa harangue pour Ctésiphon, que cet honneur ne s'accordoit qu'aux souverains et aux républiques.

Sous Marc-Aurèle, Polémon, que toute la Grèce, assemblée à Olympie, appela *un autre Démosthène*, reçut, dès sa jeunesse, les couronnes que la ville de Smirne vint, comme à l'envi, mettre sur sa tête. On vit, d'après le même usage, des empereurs romains monter sur le théâtre

pour y proclamer les savans dans les spectacles de la Grèce. En un mot, Athènes ne croyoit rien faire de trop en égalant ses *orateurs* aux souverains, et en prêtant à l'éloquence l'éclat du diadème; tandis qu'elle refusoit à Miltiade une couronne d'olivier, elle prodiguoit des couronnes d'or à des citoyens puissans en paroles.

Non content de cette pompe extérieure, le peuple d'Athènes nourrissoit ses *orateurs* dans le Prytanée, leur accordoit des priviléges, des revenus et des fonds; les portes de leur logis étoient ornées de lauriers; privilége singulier, qui, chez les Romains, n'appartenoit qu'aux Flamines, aux Césars et aux hommes les plus célèbres, comme le droit de porter la couronne sur la tête.

Après leur mort, le public ou des particuliers consacroient dans les temples, à leur honneur, les couronnes qu'ils avoient portées, ou érigeoient quelque monument fameux dans les places ou sur leurs tombeaux. Timothée fit placer à Eleusine, à l'entrée du portique, la statue d'Isocrate, sculptée de la main de Léochares. On y lisoit cette inscription simple et noble : *Timothée a consacré cette statue d'Isocrate aux déesses pour marque de sa reconnoissance et de son amitié.* Quelque temps avant Plutarque, on voyoit sur le tombeau de cet *orateur* une colonne de trente coudées, surmontée d'une syrène de sept coudées, pour désigner la douceur et les charmes de son éloquence. Tout auprès étoient ses maîtres. Gorgias, entre autres, tenant à ses côtés Isocrate, examinoit une sphère, et l'expliquoit à ce jeune élève. Enfin, dans le Céramique, on avoit érigé une statue à la mémoire de l'*orateur* Lycurgue, qui, avant que d'entrer dans le tombeau, prit à témoin de son désintéressement le sénat et toutes les tribus assemblées.

Je supprime à regret plusieurs autres détails sur les *orateurs* de la Grèce; mais j'ose croire qu'on ne désapprouvera pas cette esquisse tirée d'un des plus agréables tableaux qu'on ait fait du barreau d'Athènes. C'est à M. l'abbé d'Orgival qu'il est dû. Passons à la peinture des *orateurs romains* : elle n'est pas moins intéressante; je crains seulement de la trop affoiblir dans mon extrait.

ORATEURS ROMAINS.

Je révolterai bien des gens en établissant des *orateurs* à Rome dès le commencement de la république; cependant plusieurs raisons me semblent assez plausibles pour ne point regarder cette idée comme chimérique, sous un gouvernement où rien ne se décidoit que par la raison et par la parole; car, sans vouloir donner les premiers Romains pour un peuple de philosophes, on est forcé de convenir qu'ils agissoient avec plus de prudence, plus de circonspection, plus de solidité qu'aucun autre peuple, et que leur plan de gouvernement étoit plus suivi. A la tête des légions, ils plaçoient des chefs hardis, intrépides, entendus: dans la tribune aux harangues, ils vouloient des hommes éloquens et versés dans le droit.

En effet, les historiens ne célèbrent pas moins l'éloquence des magistrats romains que l'habileté des généraux. Valérius-Publicola prononça l'oraison funèbre de Brutus son collègue. Valère-Maxime dit que l'éloquence du dictateur Marcus - Valérius sauva l'empire, que les discordes des patriciens et du peuple alloient étouffer dans son berceau. Tite-Live reconnoit des graces dans le vieux style de Menennius-Agrippa. Tullus, général des Volsques, ne permit pas à Coriolan de parler dans l'assemblée de la nation, parce qu'il redoutoit son talent dans la parole. Caïus-Flavius, élevé dans la poussière du greffe, fut créé édile-curule, à cause de la beauté de son élocution. Enfin Cicéron range dans la classe des *orateurs* romains les premiers magistrats de cet âge, et prouve par-là la perpétuité de l'éloquence dans la république.

Mais Cicéron ne parle-t-il point sur ce ton pour faire honneur à sa patrie, ou pour exciter, par des exemples, la jeunesse romaine à s'appliquer à un art qui rend les hommes qui le possèdent si supérieurs aux autres? Je le veux bien: cependant peut-on refuser le talent de la parole au tribun Marcus-Génucius, le premier auteur de la loi agraire; à Aulus-Virginius, qui triomphe de tout l'ordre des patriciens dans l'affaire de Cœson; à Lucius-Sextus, qui transmet le consulat aux plébéiens, malgré les efforts et l'éloquence d'Appius

d'Appius-Claudius? L'opposition éternelle entre les patriciens et les tribuns exigeoit beaucoup de talent, de génie, de politique et d'art. Ces deux corps s'éclairoient mutuellement avec une jalousie sans exemple, et cherchoient à se supplanter auprès du peuple par la voie de l'éloquence.

D'ailleurs le savoir étoit estimé dans ces premiers siècles de la république; on y remarque déjà le goût et l'étude des langues étrangères. Scævola savoit parler étrusque: c'étoit alors l'usage d'apprendre cette langue, comme l'observe Tite-Live. On ne mettoit auprès des enfans que des domestiques qui la sussent parler. L'insulte faite à un ambassadeur romain dans la Tarente, parce qu'il ne parloit pas purement le grec, montre qu'on l'étudioit au moins, et qu'on parloit les langues des autres peuples pour traiter avec eux. Dans les écoles publiques, des littérateurs enseignoient les belles-lettres. Du temps de nos aïeux, dit Suétone, lorsqu'on vendoit les esclaves de quelque citoyen, on annonçoit qu'ils étoient littérateurs, pour marquer qu'ils avoient quelque teinture des sciences.

Je conviens que les séditions et les jalousies réciproques des deux corps qui agitèrent l'état, répandirent l'aigreur, le fiel et la violence dans les harangues des tribuns; un esprit farouche s'étoit emparé de ces harangueurs impétueux: mais, sous les Scipion, avec un nouvel ordre d'affaires, les mœurs changèrent, et les emportemens du premier âge disparurent. Annibal vaincu et Carthage humiliée, des rois traînés au capitole, des provinces ajoutées à l'empire, la pompe des triomphes et des prospérités toujours plus éclatantes, inspirèrent des sentimens plus généreux et des manières moins sauvages. L'air brusque des Iciliens céda à l'urbanité et à la sagesse de Lælius. La tribune admira des *orateurs* non moins fermes, ni moins hardis que dans les premiers temps, mais plus insinuans, plus ingénieux, plus polis; l'âcreté d'humeur s'étant adoucie comme par enchantement, les reproches amers se convertirent en un sel fin et délicat: aux emportemens farouches des tribuns succédèrent des saillies heureuses et spirituelles. Les *orateurs*, transportés d'un nouveau feu, et changés en d'autres hommes, traitèrent les affaires avec magnificence en présence des rois et des peuples conquis,

semèrent de la variété et de l'agrément dans leurs discours, et les assaisonnèrent de cette urbanité qui fit aimer les Romains, respecter leur puissance, et qui les rend encore l'admiration de l'univers.

L'illustre famille des Scipion produisit les plus grands hommes de la république. Ces génies supérieurs, nés pour être les maîtres des autres, saisirent tout d'un coup l'idée de la véritable grandeur et du vrai mérite; ils surent adoucir les mœurs de leurs concitoyens par la politesse, et orner leur esprit par la délicatesse du goût. Instruits par l'expérience et par la connoissance du cœur humain, ils s'aperçurent aisément qu'on ne gagne un peuple libre que par des raisons solides, et qu'on ne s'attache des cœurs généreux que par des manières douces et nobles; ils joignirent donc à la fermeté des siècles précédens le charme de l'insinuation. Leur siècle fut l'aurore de la belle littérature et le règne de la véritable vertu romaine. La probité et la noblesse des sentimens réglèrent leurs discours comme leurs actions; leurs termes répondirent en quelque sorte à leurs hauts faits; ils ne furent pas moins grands, moins admirables dans la tribune, qu'ils ne furent terribles à la tête des légions: ils surent foudroyer l'ennemi armé et réduire les soldats rebelles: les souverains et l'étranger furent frappés par l'éclat de leurs vertus; le citoyen ne put résister à la force de leurs raisons.

Les Romains qui approchèrent le plus près de ces grands hommes, leurs amis, leurs cliens, prirent insensiblement leur esprit, et le communiquèrent aux autres parties de la république. On accorda à Lælius un des premiers rangs entre les *orateurs*. Caïus-Galba, gendre de Publius-Crassus, et qui avoit pour maxime de ne marier ses filles qu'à des savans et à des *orateurs*, étoit si estimé du temps de Cicéron, qu'on donnoit aux jeunes gens, pour les former à l'éloquence, la péroraison d'un de ses discours. Les harangues de Fabius-Maximus, graves, majestueuses, et remplies de solidité et de traits lumineux, marchoient de pair avec celles de Thucydide. L'éloquence harmonieuse de M.-Cornélius-Cétégus fut chantée par le premier Homère latin.

Le génie de l'éloquence s'étoit emparé des tribunes

où il n'étoit plus permis de parler qu'avec élégance et avec dignité. Le sénat, entraîné par l'éloquence du député d'Athènes, n'a pas la force de refuser la paix aux Etoliens. Léon, fils de Stésias, comparoit, dans sa harangue, les communes d'Etolie à une mer dont la puissance romaine avoit maintenu le calme, et dont le souffle impétueux de Thoas avoit poussé les flots vers Antiochus, comme contre un écueil dangereux. Cette comparaison flatteuse et brillante charma cette auguste compagnie : on n'admira pas avec moins d'étonnement les éloquens discours des trois philosophes grecs que les Athéniens avoient envoyés au sénat pour demander la remise d'une amende de cinq cents talens qui leur avoit été imposée pour avoir pillé les terres de la ville d'Orope. A peine pouvoit-on en croire le sénateur Cœcilius qui leur servoit d'interprète, et qui traduisit leur harangue. La conversation de ces Grecs et la lecture de leurs écrits allumèrent une ardeur violente pour l'étude d'un art aussi puissant sur les cœurs.

Les deux Gracchus s'attirèrent toute l'autorité par le talent de la parole, et firent trembler le sénat par cette seule voie. Sans diadême et sans sceptre, ils furent les rois de leur patrie. Elevés par une mère qui leur tint lieu de maître, ils puisèrent dans son cœur grand et élevé une ambition sans bornes, et dans ses préceptes le goût de la saine éloquence et de la pureté du langage qu'elle possédoit au souverain degré Ils ajoutèrent à cette éducation domestique leurs propres réflexions, et y mêlèrent quelque chose de leur humeur et de leur tempérament.

Tibérius-Gracchus avoit toutes les graces de la nature, qui, sans être le mérite, l'annoncent avec eclat. Des mœurs intègres, de vastes connoissances, un génie brillant et une éloquence séduisante, attiroient sur lui les yeux de tous ses concitoyens. Caïus, voulant, comme son frère, abaisser les patriciens, parloit avec plus de fierté et plus de véhémence, redemandant au sénat un frère dont le sang couloit encore sur les degrés du capitole, et reprochant au peuple sa lâcheté et sa foiblesse, de laisser égorger à ses yeux le soutien de sa liberté.

Caton le censeur, non moins véhément que le dernier

des Gracchus, montra tout le brillant de l'imagination et toute l'élévation des sentimens; il ne lui manquoit qu'une certaine fleur de style et un coloris qu'on n'imaginoit pas encore de son temps. Toujours aux prises avec les deux Africains et les deux Gracchus, avec le sénat et le peuple, huit fois accusé et huit fois absous, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il maîtrisoit encore le barreau; et, aussi respectable que Nestor par ses années et par le talent de la parole, il conserva jusque dans le tombeau l'estime et la vénération de tous ses concitoyens.

Les dames même profitèrent de cette heureuse réforme, et parurent sur les rangs avec autant de distinction que les plus grands *orateurs :* on en vit plaider leurs causes avec tant d'énergie, de délicatesse et de grace, qu'elles méritèrent un applaudissement universel. Amæsia-Sentia, accusée d'un crime, soutint son innocence avec toute la précision et la force du plus habile avocat, et se concilia tous les suffrages dès la première audience. Au temps de Quintilien, les savans lisoient, comme un modèle de la pureté de l'éloquence romaine, les lettres de la célèbre Cornélie, mère des Gracchus. La fille de Lælius et, dans l'âge suivant, celle d'Hortensius, ne furent pas moins héritières du génie éloquent de leurs pères que de leurs vertus et de leurs richesses.

L'esprit dominant de ce siècle étoit une noble fierté qui animoit tous les cœurs, et c'est ce qui fit que la plupart des *orateurs* de ce temps-là n'eurent pas la même politesse ni la même délicatesse que les Scipion et les Lælius. Le style de Caton étoit sec et dur; celui de Caïus-Gracchus étoit marqué au coin de la violence de son caractère: enfin les *orateurs* de cet âge ébauchèrent seulement les premiers traits de l'éloquence romaine; elle attendoit sa perfection du siècle suivant, je veux dire celui où régnèrent les dictateurs perpétuels.

Jamais on ne vit les Romains plus grands ni plus magnifiques que dans ce troisième âge: arts, sciences, philosophie, grammaire, rhétorique, tout se ressentit de l'éclat de l'empire, et eut, pour ainsi dire, part à la même élévation. Tout ce qu'il y avoit de brillant au-delà des mers se réfugioit, comme à l'envi, dans Rome, à la suite

des triomphes. A côté des rois enchaînés, et parmi les dépouilles des provinces conquises, on voyoit avec étonnement des philosophes, des rhéteurs, et des savans, couverts des mêmes lauriers que le vainqueur, monter, en quelque sorte, sur le même char, et triompher avec lui. Du sein de la Grèce sortoient des essaims de savans qui, comme d'autres Carnéades, venoient faire dans Rome des leçons de sagesse, et y transplanter, si j'ose ainsi parler, les talens des Isocrate et des Démosthène. On ouvrit de nouvelles écoles; on expliqua les secrets de l'art; on développa les finesses de la rhétorique; on étala avec pompe les beautés d'Homère; on ralluma ces foudres à demi-éteintes, qui avoient causé tant d'alarmes à Philippe de Macédoine. Les Romains, enchantés, entrèrent dans la même carrière pour disputer le prix à leurs nouveaux maîtres, et les effacer dans l'éloquence comme ils les surpassoient dans le métier des armes.

Quatre *orateurs* commencèrent cette espèce de défi; ce furent Antoine, Crassus, Sulpicius et Cotta, tous quatre rivaux; et, ce qui paroîtra surprenant, tous quatre amis.

Antoine, aïeul du célèbre Marc-Antoine, fut comme le chef de cette illustre troupe, et leva, pour ainsi dire, la barrière. Une mémoire prodigieuse lui rappeloit sur-le-champ tout ce qu'il avoit à dire. On croyoit qu'il n'empruntoit de secours que de la nature, dans le temps même qu'il mettoit en usage toutes les finesses et les subtilités de l'art pour séduire les juges les plus attentifs et les plus éclairés. Il affectoit une certaine négligence dans son style, pour ôter tout soupçon qu'il eût appris les préceptes des Grecs, ou qu'il voulût surprendre la religion de ses juges. Une déclamation brillante embellissoit tous ses discours, et le pathétique qu'il avoit le secret d'y répandre attendrissoit tous les cœurs.

C'est principalement dans la cause de Caïus-Norbanus et dans celle de Marcus-Aquilius que son art et ses talens sont le plus développés: le plan de ces deux pièces est tracé dans l'*Orateur* de Cicéron. Dans l'exorde de la première, Antoine paroît chancelant, timide, incertain; mais, lorsque l'on ne croit qu'excuser son embarras et la triste nécessité où il se trouve de défendre un méchant citoyen

dont il est l'ami, on le voit tout d'un coup s'animer contre Cœpion, justifier la sédition de Norbanus, la rejeter sur le peuple romain, et forcer les juges, à demi-séduits par le charme de son discours, à se rendre à la commisération qu'il excite dans leur cœur. Il avoue lui-même qu'il arracha le coupable à la sévérité des lois, moins par l'évidence des raisons que par la force des passions qu'il sut exciter à propos.

Dans la péroraison de la seconde pièce, il représente d'une manière pathétique Marcus-Aquilius consterné et fondant en larmes : il conjure Marius, présent à cette cause, de s'unir à lui pour défendre un ami, un collègue, et soutenir l'intérêt commun des généraux romains; il invoque les dieux et les hommes, les citoyens et les alliés : au défaut de la bonté de sa cause, il excite les larmes du peuple romain, l'attendrit à la vue des cicatrices que ce vieillard avoit reçues en combattant pour le salut de sa patrie. Les soupirs, les gémissemens, les pleurs de cet *orateur*, et les plaies d'un guerrier vainqueur des esclaves et des Cimbres, conservèrent un homme que des crimes trop avérés bannissoient de la société de ses concitoyens et du territoire de tout l'empire.

Lucius-Crassus n'avoit que vingt-un ans, ou, selon Tacite, dix-neuf, quand il plaida sa première cause contre le plus célèbre avocat de son temps. Son caractère propre étoit un air de gravité et de noblesse, tempéré par une douceur insinuante, une délicatesse aisée et une fine raillerie. Son expression étoit pure, exacte, élégante, sans affectation; son discours étoit véhément, plein de répliques ingénieuses, par-tout semé d'agrémens, et toujours fort court. Il ne paroissoit jamais sans s'être long-temps préparé; on l'attendoit avec empressement, on l'écoutoit avec admiration. Après sa mort, les *orateurs* venoient au barreau recueillir cet esprit libre et romain, à la place même où, par les seules forces de son éloquence, il avoit abattu la témérité du consul Philippe, et rétabli la puissance du sénat consterné. Il paroît qu'il ne se chargeoit que de causes justes; car toute sa vie il témoigna un regret sensible d'avoir parlé contre Caïus-Carbon, et il se reprochoit, à cette occasion, sa témérité et sa trop

grande ardeur de paroître. Antoine, au contraire, se chargeoit indifféremment de toutes les causes, et avoit toujours la foule. Crassus mourut, pour ainsi dire, les armes à la main; il fut enséveli dans son propre triomphe, et honoré des larmes de tout le sénat, dont il avoit pris la défense.

Cotta brilloit par une élocution pure et coulante. Plein de sa cause, il déduisoit ses motifs avec clarté et par ordre; il écartoit avec soin tout ce qui étoit étranger à son sujet, pour n'envisager que son affaire, et les moyens qui pouvoient persuader les juges; mais il avoit peu de force et de véhémence, et en cela il s'étoit sagement réglé sur la foiblesse de sa poitrine, qui l'obligeoit d'éviter de trop grands efforts de voix.

Sulpicius étoit *orateur*, pour ainsi dire, avant que de savoir parler; un heureux hasard contribua à sa perfection. Antoine, s'amusant un jour à le voir plaider une petite cause parmi ses compagnons, fut étonné de trouver dans un âge si tendre un discours si vif et si rapide, des gestes si nobles, et des termes pathétiques qui, dans une espèce de jeu et de badinage, dénotoient un génie supérieur. Il l'exhorta de fréquenter le barreau, et de s'attacher à Crassus ou à quelqu'autre *orateur;* il alla même jusqu'à s'offrir de lui servir de maître dans cet art. Sulpicius, reconnoissant, sut tirer parti des instructions qu'il venoit de recevoir. Antoine fut bien étonné de le voir paroître, quelque temps après, contre lui, dans l'affaire de Caïus-Norbanus, dont j'ai déjà parlé. Frappé de retrouver un autre Crassus, et non un novice dans la même carrière, il étoit sur le point d'abandonner son ami dans la questure, tant il désespéroit de pouvoir triompher de la force et du pathétique de son jeune rival. Sulpicius, à la grandeur du style, joignoit une voix douce et sonore, le geste et le mouvement du corps, pleins d'agrémens qui n'empruntoient rien du théâtre, et se ressentoient de toute la noblesse qui convient au barreau. Ses expressions graves et abondantes sembloient couler de source; c'étoit un don de la nature qui ne devoit rien à l'art.

Les exemples et les succès de ces fameux *orateurs* attirèrent sur leurs pas une foule de rivaux qui briguèrent

le même titre. Au défaut de la naissance et des richesses, qui ne donnent jamais le mérite, on s'efforça de parvenir par les talens de l'esprit. Dans un gouvernement mixte, où chacun veut être éclairé et a intérêt de l'être, l'art de la parole devient une affaire d'état. Les vieillards, consommés par l'expérience, se faisoient un devoir d'y former leurs enfans, et de leur frayer par ce moyen la route des honneurs. Ils admettoient même à leurs leçons leurs esclaves, comme fit Caton le censeur, afin que, nourris dans des sentimens vertueux, leurs mauvais exemples ne corrompissent point leur famille. Les dames, aussi attentives que leurs maris, se faisoient une occupation sérieuse de perpétuer le vrai goût de l'urbanité, qui distingua toujours les Romains. Dans les Gracchus, on reconnoissoit la fierté de Cornélie et la magnificence des Scipion; dans les filles de Lælius et les petites filles de Crassus, la politesse et la pureté de leurs pères. Vrais enfans de la sagesse, elles soutinrent, par leurs paroles comme par leurs sentimens, l'éclat et la gloire de leurs maisons.

Comme on vit que l'art militaire sans l'étude ne suffisoit pas pour parvenir, ceux des plébéiens que leur naissance et leur pauvreté condamnoient à languir dans les honneurs obscurs d'une légion, se rejetèrent du côté du barreau pour percer la foule et tâcher d'avoir part aux affaires. D'un autre côté, les patriciens, par émulation, s'efforçoient de conserver parmi eux un art qui avoit toujours été un des plus puissans moyens d'assurer la prépondérance à leur ordre. C'étoit peu pour eux que de combattre des barbares; ils vouloient encore soumettre, par le secours de l'éloquence, des cœurs républicains jaloux de leur liberté. Enfin, jamais siècle ne fut si brillant que le dernier de la république romaine, par le nombre d'*orateurs* célèbres qu'il produisit. Cependant Callidius, César, Hortensius, mais sur-tout Cicéron, ont laissé bien loin derrière eux leurs devanciers et leurs contemporains. Développons avec un peu de détail le caractère de leur éloquence.

Marcus-Callidius brilla par des pensées nobles qu'il savoit revêtir de toute la finesse de l'expression. Rien de plus pur ni de plus coulant que son langage. La mé-

taphore étoit sa figure favorite, et il savoit l'employer si naturellement qu'il sembloit que tout autre terme auroit été déplacé. Il possédoit au souverain degré l'art d'instruire et de plaire, et n'avoit négligé que l'art de toucher et d'émouvoir les esprits. Il eut tout lieu de reconnoître son erreur dans une cause qu'il plaida contre Cicéron, je veux dire celle où il accusoit Quintus-Gallius de l'avoir voulu empoisonner. Il développa bien toutes les circonstances de ce crime avec ses graces ordinaires, mais avec une froideur et une indolence qui lui fit perdre sa cause. Cicéron triompha de toute l'élégance de son rival par une réplique impétueuse, qui, comme une grêle subite, abattit toutes ses fleurs.

Jules-César, né pour donner des lois aux maîtres du monde, puisa à l'école de Rhodes, dans les préceptes du célèbre Molon, l'art victorieux d'assujétir les cœurs et les esprits. S'il eut des égaux en ce genre, il n'eût jamais de supérieur : dans sa bouche, les choses tragiques, tristes et sévères, se paroient d'enjouement; et le sérieux du barreau s'embellissoit de tout l'agrément du théâtre, sans cependant affoiblir la gravité de ses matières ni fatiguer par ses plaisanteries. Il possédoit au souverain degré toutes les parties de l'art oratoire. Comme il avoit hérité de ses pères la pureté du langage, et qu'il l'avoit encore perfectionnée par une étude sérieuse, ses termes étoient choisis et placés à propos. Sa voix étoit éclatante et sonore, et ses gestes nobles et grands. Ses discours respiroient le même feu qui l'animoit dans les combats : il joignit à cette force, à cette vivacité, à cette véhémence, tous les ornemens de l'art, et le talent merveilleux de peindre les objets et de les représenter au naturel. Il quitta bientôt une carrière où il ne trouvoit personne qui pût lui disputer le premier rang; et, digne émule de Pompée, il se mit à la tête des légions pour combattre les Barbares. Pompée, qui auroit pu aussi se distinguer dans la carrière de l'éloquence, avoit choisi par goût celle des armes.

Déjà un fantôme de gloire éblouissoit les jeunes patriciens, et leur faisoit négliger l'honneur tranquille qu'on acquiert au barreau, pour les entraîner sur les pas des

Cyrus et des Alexandre. La fureur des conquêtes les avoit comme enivrés; ils abandonnoient les affaires civiles pour se livrer aux travaux militaires. C'est ainsi que Publius-Crassus, d'un esprit pénétrant, soutenu par un grand fonds d'érudition, et lié par un commerce de lettres avec Cicéron, renonça aux éloges qu'il avoit déjà mérités par son éloquence, pour se livrer aux périls de la guerre, comme plus conformes à son goût et à son ambition.

Hortensius, à l'âge de dix-neuf ans, plaida sa première cause en présence de l'*orateur* Crassus et des consulaires qui s'étoient distingués dans le même genre : il enleva leurs suffrages. Avec un génie vif et élevé, il avoit une ardeur infatigable pour le travail; ce qui lui procura une érudition peu commune, qu'une mémoire prodigieuse savoit faire valoir. Les graces de sa déclamation attiroient au barreau les fameux acteurs Ésope et Roscius, pour se former sur le modèle de celui qu'ils regardoient comme leur maître dans les finesses de leur art. Il mit le premier en usage les divisions et les récapitulations. Ses preuves et ses réfutations étoient semées de fleurs, et plus conformes au goût asiatique qu'au style romain. Sa mémoire lui rappeloit sur-le-champ toutes ses idées en ordre et les preuves de ses adversaires. De plus, son extérieur composé, sa voix sonore et agréable, la beauté de son geste et une propreté recherchée, prévenoient tout le monde en sa faveur. Il paroît cependant que la déclamation faisoit comme le fonds de son mérite et son principal talent; car ses écrits ne soutenoient pas à la lecture la haute réputation qu'il s'étoit acquise.

Toutes les plus belles causes lui étoient confiées, et il amassa des richesses prodigieuses sans aucun scrupule. Insensible aux sentimens de la probité, il se glissoit dans les testamens, et en soutenoit le faux pour partager les dépouilles du mort. L'esprit de rapine et de somptuosité, vice dominant de ses contemporains, fut sa passion favorite. Ses maisons de plaisance renfermoient des viviers d'une immense étendue. Au goût de la bonne chère, il joignoit la passion pour les beaux arts. Comme il acquéroit sans honneur, il dépensoit sans mesure. On trouva dix milles muids de vin dans ses caves après sa mort. Il est vrai que ses grands

biens furent bientôt dissipés par les débauches de son fils ; et ses petits neveux languirent dans une affreuse pauvreté. Auguste, touché du sort d'une famille dont le chef avoit tant fait d'honneur à l'éloquence romaine, fit donner à Marcus-Hortensius-Hortalus, neveu de cet *orateur*, dix mille sesterces pour s'établir, et perpétuer la postérité d'un homme si célèbre. Tibère, montant sur le trône, oublia totalement les Hortense ; seulement, pour ne pas déplaire au sénat, il leur distribua une seule fois deux cents sesterces, environ cinq mille gros écus.

Mais l'illustre Hortensia, fille d'Hortensius, fit admirer ses talens ; héritière de l'éloquence de son père, elle en sut faire usage dans la fureur des guerres civiles. Les triumvirs, épuisés d'argent et pleins de nouveaux projets, avoient imposé une taxe exorbitante sur les dames romaines : elles implorèrent en vain la voix des avocats pour plaider leur cause ; aucun ne voulut leur prêter son ministère : la seule Hortensia se chargea de leur défense, et obtint pour elles une remise considérable. Les triumvirs, touchés de son courage, et enchantés de la beauté de sa harangue, oublièrent leur férocité par admiration pour son éloquence. Hortensius plaida pendant quarante ans, et mourut un peu avant le commencement des guerres civiles entre Pompée et César. Jusqu'à Cicéron personne ne lui avoit disputé le premier rang au barreau ; et, quand ce nouvel *orateur* parut, Hortensius mérita toujours le second, avec la réputation d'un des plus beaux déclamateurs de son temps.

La Grèce, soumise à la fortune des Romains, se vantoit encore de forcer ses vainqueurs à la reconnoître comme maîtresse de l'éloquence ; mais elle vit transporter à Rome ces précieux restes de son ancien lustre, et fut surprise de trouver réunies dans le seul Cicéron toutes les qualités qui avoient immortalisé ses plus fameux *orateurs*.

Cicéron apporta en naissant les talens les plus propres à prévenir le public, et trouva des hommes tout préparés à les admirer : un génie heureux, une imagination féconde et brillante, une raison solide et lumineuse, des vues nobles et magnifiques, un amour passionné pour les sciences, et une ardeur incroyable pour la gloire. La fortune seconda

ces heureuses dispositions, et lui ouvrit tous les cœurs. L'*orateur* Crassus se chargea de ses études, et cultiva avec soin un génie qui devoit faire la gloire de l'empire romain, et l'admiration de la postérité. Ses compagnons, comme par pressentiment de sa gloire future, le reconduisoient en pompe, au sortir des écoles, jusque chez ses parens, et rendoient par-là un hommage public à sa capacité. Sans se laisser éblouir par ces applaudissemens, qui chatouilloient déjà son cœur si sensible à la gloire, il se prépara, par son travail et son application, à paroître sur un théâtre plus éclatant et plus digne de son ambition.

Comme il étoit seulement d'une famille ancienne et de rang équestre, il passoit pour un homme nouveau, parce que ses ancêtres, contens de leur fortune, avoient négligé de venir à Rome y briguer des honneurs. Pour Cicéron, il visa aux premières charges de la république, et se flatta d'y parvenir par son éloquence : mais il conçut qu'un parfait *orateur* ne devoit rien ignorer ; aussi s'appliqua-t-il, avec un travail assidu, à l'étude du droit, de la philosophie et de l'histoire. Toutes les sciences étoient de son ressort, et il consultoit sans cesse tous les maîtres de qui il pouvoit apprendre quelque chose d'utile. Enfin, par une fréquente conversation avec les plus habiles *orateurs* de son temps, et par la lecture assidue des ouvrages de ceux qui avoient fait honneur à Athènes, il se forma un style et un genre d'éloquence qui le placèrent à la tête du barreau, et le rendirent l'oracle de ses concitoyens. On admire en lui la force de Démosthène, l'abondance de Platon et la douceur d'Isocrate. Ce qu'il a recueilli de ces fameux originaux lui devient propre et comme naturel, ou plutôt la fécondité de son divin génie crée des pensées nouvelles, et donne de l'ame à celles des autres.

Le premier adversaire avec lequel il entra en lice fut Hortensius. A l'âge de vingt-sept ans, il plaida contre lui pour Roscius d'Améric, et ce plaidoyer plut infiniment par une foule de pensées brillantes, d'antithèses et d'oppositions. La multitude enchantée admira ce style asiatique, peigné, fardé et peu digne de la gravité romaine. Cicéron connoissoit bien tous les défauts de ce mauvais goût ; il

convient que si son plaidoyer avoit été applaudi, c'étoit moins par la beauté réelle de son discours que par l'espérance qu'il donnoit pour l'avenir. Ce qui est vrai, c'est qu'il craignit de fronder d'abord l'opinion publique : il lui falloit plus de crédit, plus d'autorité et plus d'expérience. Desirant d'y parvenir, il quitta Rome pour aller puiser dans les vraies sources les trésors dont il vouloit enrichir sa patrie. Athènes, Rhodes et les plus fameuses villes de l'Asie, l'occupèrent tour-à-tour. Il examina les règles de l'art avec les célèbres *orateurs* de ces cantons, séjour de la véritable éloquence ; et, à force de soins, il vint à bout de retrancher cette superfluité excessive de style qui, semblable à un fleuve qui se déborde, ne connoissoit ni bornes ni mesures. Après quelques années d'absence, devenu un nouvel homme, enrichi des précieuses dépouilles de la Grèce, il reparut au barreau avec un nouvel éclat, réforma l'éloquence romaine, et la porta au plus haut point de perfection où elle pût atteindre : il en embrassa toutes les parties, et n'en négligea aucune; l'élégance naturelle du style simple, les graces du style tempéré, la hardiesse et la magnificence du sublime. A ces rares qualités, il joignoit la pureté du langage, le choix des expressions, l'éclat des métaphores, l'harmonie des périodes, la finesse des pensées, la délicatesse des railleries, la force du raisonnement; enfin, une véhémence de mouvemens et de figures étonnoit et flattoit également la raison de tous ses auditeurs. Il n'appartenoit qu'à lui de s'insinuer jusqu'au fond de l'ame, et d'y répandre des charmes imperceptibles.

La nature, qui se plaît à partager les espèces de mérite et de goût, les avoit tous réunis en sa personne. Un air gracieux, une voix sonore, des manières touchantes, une ame grande, une raison élevée, une imagination brillante, riche, féconde; un cœur noble et sensible, lui préparoient tous les suffrages. A cette solidité qui renfermoit tant de sens et de prudence, il joignoit, dit le père Rupin, une fleur d'esprit qui lui donnoit l'art d'embellir tout ce qu'il disoit; et il ne passoit rien par son imagination qui ne prît le tour le plus gracieux, et qui ne se parât des couleurs les plus brillantes. Tout ce qu'il traitoit, jusqu'aux matières les plus sombres de la dialec-

tique, les questions les plus arbitraires de la physique, ce que la jurisprudence a de plus épineux, et ce qu'il y avoit de plus embarrassé dans les affaires, se coloroit, dans ses discours, de cet enjouement d'esprit et de ces graces qui lui étoient si naturelles. Jamais personne n'a eu l'art d'écrire si judicieusement ni si agréablement en tout genre : il possédoit dans un degré éminent le talent singulier de remuer les passions et d'émouvoir les cœurs. Dans les grandes affaires, où plusieurs *orateurs* parloient, on lui laissoit toujours les endroits pathétiques à traiter ; et il les manioit avec tant de succès, qu'il faisoit quelquefois retentir tout le barreau de larmes et de soupirs.

La fortune, comme étonnée de tant de hautes qualités, s'empressa de lui applanir la route des honneurs ; toutes les dignités vinrent au-devant de lui. A peine sa réputation commença-t-elle à naître, qu'il obtint la questure de la Sicile par les suffrages unanimes du peuple. Cette province, dévorée par une famine cruelle et par les vexations énormes du préteur, trouva en lui un père, un ami, un protecteur. Sa vigilance remédia à la stérilité des récoltes, et son éloquence arrêta les rapines de Verrès. Ces discours, où brillent d'un éclat immortel la force de son imagination, la magnificence de son élocution, la justesse de ses raisonnemens, la solidité de ses principes, l'enchaînement de ses preuves, l'étendue de ses connoissances, son savoir prodigieux, et son goût pour les arts, lui attirèrent plus de visites que les richesses et les triomphes n'en procurèrent à Crassus et à Pompée, les premiers des Romains. Les étrangers passoient les mers pour venir entendre et admirer un *orateur* si surprenant ; les philosophes quittoient leurs écoles pour écouter ses leçons de sagesse ; les généraux mendioient ses talens pour maintenir leur autorité, et fixer les suffrages de la multitude ; les tribunaux le redemandoient pour développer le chaos des lois ; et par-tout, comme un astre bienfaisant, il portoit la lumière, et ramenoit l'ordre et la paix.

On admira dans sa préture sa fermeté romaine pour la défense des lois et de l'équité, et son humanité pour les malheureux. La patrie l'appela à son secours contre les subtilités de Rullus et les violences de Catilina ; et il mérita

le premier d'en être appelé le père. Le sénat, les tribunes, les tribunaux, les académies, se laissoient gouverner par les douces influences de son beau génie. Il étoit l'ame des conseils, l'oracle du peuple, la voix de la république; et, comme s'il eût eu seul l'intelligence et la raison en partage, on ne se décidoit ordinairement que par ses lumières.

Ses malheurs même devenoient ceux de l'état; et son exil fut déploré comme une calamité publique. Les chevaliers, les sénateurs, les *orateurs*, les tribuns, le peuple, prirent des habits de deuil, et regrettèrent sa perte comme celle d'un dieu tutélaire. Les rois, les villes, les républiques, s'intéressèrent à son rappel, et célébrèrent avec pompe le jour de son retour. Telle fut sa gloire dans Rome et dans l'Italie, au-delà des mers et aux extrémités de l'empire. Les villes de son gouvernement enrichies par le commerce, les campagnes couvertes de moissons, les arts rétablis, les sciences cultivées, les forêts purgées des bêtes sauvages qui ravageoient l'espérance du moissonneur; les publicains réduits à de justes profits; les usures éteintes; les impôts diminués; la vertu et le mérite estimés et récompensés; le vice proscrit et puni, firent adorer le règne philosophique de Cicéron, digne du temps de l'âge d'or, et lui élevèrent des trophées plus glorieux que les triomphes qu'on avoit décernés aux destructeurs du genre humain.

Mais dans le monde il n'est point de vertu que n'attaque l'envie; on a accusé Cicéron d'avoir trop de confiance dans la prospérité, trop d'abattement dans la disgrace. Il convient lui-même qu'il étoit timide; mais il prétend que cette timidité servoit plutôt à lui faire prévoir le danger qu'à l'abattre quand il étoit arrivé, ce qui nous est confirmé par le courage et la fermeté qu'il fit éclater aux yeux même de ses bourreaux. On ne lui fait pas grace de son amour désordonné pour la gloire; il n'en disconvient pas, et il explique quelle sorte de gloire il recherchoit. La vraie gloire, selon lui, ne consiste pas dans la vaine fumée de la faveur populaire, ni dans les applaudissemens d'une aveugle multitude pour laquelle on ne doit avoir que du mépris; c'est une grande réputation fondée sur les services qu'on a rendus à sa patrie, à ses amis, au genre

humain : l'abondance, les plaisirs et la tranquillité, ne sont pas les fruits qu'on doive s'en promettre, puisqu'on doit au contraire sacrifier pour elle son repos et ses plaisirs ; mais l'estime et l'approbation de tous les honnêtes gens en sont la récompense et la dette que l'on a droit d'en exiger.

Par rapport aux louanges qu'il se donnoit à lui-même, et auxquelles il étoit si sensible, c'étoit moins pour sa gloire, dit Quintilien, que pour sa défense : il n'avoit que ses grandes actions à opposer aux calomnies de ses ennemis ; il se servoit, pour les faire taire, du moyen qu'avoit autrefois employé le grand Scipion ; mais enfin la force fit périr celui qu'elle ne put déranger de ses principes. Une politique peut-être trop timide par la crainte de troubler la tranquillité publique ; un amour ardent pour la liberté qu'il avoit conservée à ses concitoyens ; l'extrême ambition de maintenir son autorité par laquelle il étoit l'ame et le soutien de la république ; une haine irréconciliable contre l'ennemi de sa patrie, creusèrent à cet illustre citoyen de Rome le précipice dans lequel Marc-Antoine avoit plutôt mérité d'être enseveli : Cicéron fut tué à l'âge de soixante-quatre ans, victime de ses projets salutaires et de ses services. Rome, en proie à la fureur des triumvirs, vit attachées à la tribune aux harangues des mains qui avoient tant de fois rompu les fers que lui forgeoient les séditieux : perte d'autant plus déplorable, dit Valère-Maxime, qu'on ne trouve plus de Cicéron pour faire couler nos larmes sur une pareille mort.

On dit cependant que le sénat, pendant le consulat de son fils, et par ses propres mains, brisa toutes les statues de Marc-Antoine, qu'il arracha ses portraits, et défendit qu'aucun de sa famille portât le nom de Marc. On ajoute encore qu'Auguste, ayant surpris dans les mains de son petit-fils un Traité de Cicéron, que cet enfant cachoit dans sa robe dans la crainte de lui déplaire, prit le livre, le parcourut, et le rendit à ce jeune homme en lui disant : « C'étoit un grand homme, mon fils, un amateur zélé de » la patrie. »

Quoi qu'il en soit de cet éloge de la part d'Auguste, c'est assez pour nous d'avoir établi que Cicéron mérite d'être regardé comme un des plus grands esprits de la république

république romaine, et en particulier comme le plus excellent de tous les maîtres d'éloquence, excepté le seul Démosthène; on sait aussi qu'il en est l'éternel panégyriste et le constant imitateur. « Je ne m'aviserai point, dit » Plutarque, d'entreprendre la comparaison de ces deux » grands hommes; je dirai seulement que s'il étoit pos- » sible que la nature et la fortune entrassent en dispute sur » leur sujet, il seroit difficile de juger laquelle des deux » les a rendus plus semblables, ou la nature dans leurs » mœurs et dans leur génie, ou la fortune dans leurs » aventures et dans tous les accidens de leur vie. »

Les écrits, les succès et l'exemple de Cicéron, sembloient devoir promettre à l'éloquence romaine une durée éternelle; il en arriva néanmoins tout autrement. En vain donna-t-il les plus excellens préceptes pour fixer le goût; il les donna dans un temps où le barreau, ébranlé par l'anarchie du gouvernement, touchoit à sa décrépitude.

Les Romains avoient déjà éprouvé les atteintes de l'esclavage; la liberté avoit été menacée de sa ruine prochaine par les fers que Sylla avoit forgés. Le corps de la république chanceloit comme un vaste colosse accablé sous le poids de sa grandeur. Les grands, attachés à leur seul intérêt, trahissoient le sénat. Le sénat, énervé par sa timidité, confioit à des particuliers redoutables des emplois qu'il n'osoit pas leur refuser, et qui leur donnoient des droits dangereux. Les tribuns s'efforçoient vainement de rétablir leur puissance anéantie. Le peuple vendoit ses suffrages au plus hardi, au plus fort, ou au plus riche. Rome, terrible aux Barbares, n'avoit plus dans son sein que des citoyens corrompus, avides de la domination suprême, et ennemis de la liberté. La flatterie, la dépravation des mœurs, la servitude, avoient gagné tous les membres de l'état. Enfin la solidité et la magnificence de l'éloquence romaine descendirent dans le même tombeau que Cicéron. Après lui, le barreau ne retentit plus que des clameurs des sophistes qui, désespérés de ne pouvoir atteindre un si grand maître, déchirèrent une réputation qui ternissoit la leur, et firent tous leurs efforts pour en effacer le souvenir; c'est ainsi que, par leur odieuse critique, ils vinrent à bout d'avilir l'éloquence et de l'éteindre

sans retour. Mais développons toutes les causes de ce changement.

1° Les empereurs eux-mêmes, sans posséder le génie de l'éloquence, étoient jaloux d'obtenir le premier rang parmi les *orateurs*. Lorsque Tibère apportoit au sénat quelque discours préparé dans son cabinet, on n'y reconnoissoit que les ténèbres et les replis tortueux de sa politique. Il découvroit dans ses lettres la même inquiétude que dans le maniement des affaires; il vouloit que ses paroles fussent comme les mystères de l'oracle, et que les hommes en devinassent le sens comme on conjecture la volonté des dieux. Il craignoit de profaner sa dignité et de découvrir sa tyrannie, en se montrant trop à découvert. Il relégua Montanus aux îles Baléares, et fit brûler le discours de Scaurus et les écrits de Crémutius-Cordus. Caligula pensa faire périr Sénèque, parce qu'il avoit prononcé en sa présence un plaidoyer qui mérita les applaudissemens du sénat. Sans une de ses maîtresses, qui assura que cet *orateur* avoit une phthisie qui le meneroit bientôt au tombeau, il alloit le condamner à mort.

2° Il falloit penser comme eux pour parvenir à la fortune ou pour la conserver, parce qu'ils s'étoient réservés de donner le titre d'éloquent à celui des *orateurs* qu'ils en jugeroient le plus digne, comme autrefois les censeurs nommoient le prince du sénat.

3° La grandeur de l'éloquence romaine avoit pour fondement la liberté, et s'étoit formée avec l'esprit républicain; une force de courage et une fermeté héroïque étoient le propre de ces beaux siècles. Tout étoit grand, parce qu'on pensoit sans contrainte. Sous les Césars, il fallut changer de ton, parce que tout leur étoit suspect et leur portoit ombrage. Crémutius-Cordus fut accusé d'avoir loué Brutus dans ses histoires, et d'avoir appelé Cassius le dernier des Romains.

4° Le mérite sans richesses étoit abandonné : un *orateur* pauvre n'avoit aucune considération, et restoit sans cause : un plaideur examinoit la magnificence de celui qu'il avoit dessein de choisir pour avocat, la richesse de ses habits, de son train, de ses équipages; il comptoit le nombre de ses domestiques et de ses cliens. Il falloit imposer

par des dehors somptueux, et s'annoncer par un fastueux appareil; c'est ce qui obligeoit les *orateurs* de surprendre des testamens, ou d'emprunter des habillemens, des bijoux, des équipages, pour paroître avec plus d'éclat.

5° Le bel-esprit avoit pris la place d'une noble et solide érudition, et une fausse philosophie avoit succédé à la sage raison. Le style éclatant et sonore des vains déclamateurs imposoit à une jeunesse oisive, et éblouissoit un peuple entièrement livré au goût des spectacles. Il falloit du brillant, du pompeux, pour réveiller des hommes affadis par le plaisir et par le luxe. Sénèque plaisoit à ces esprits gâtés, à cause de ses défauts, et chacun tâchoit de l'imiter dans la partie qu'il aimoit davantage : on quittoit, on méprisoit même les anciens, pour ne lire et n'admirer que Sénèque.

6° Les juges, ennuyés d'une profession qui devenoit pour eux un supplice depuis la monarchie, vouloient être divertis comme au théâtre; voilà pourquoi les *orateurs romains* ne cherchoient plus qu'à amuser, qu'à réjouir par des figures hyperboliques, par des termes ampoulés, par des réparties ingénieuses, mais malignes et piquantes, et par un déluge de bons mots. Junius-Bassus répondit à l'avocat de Domitia, qui lui reprochoit d'avoir vendu de vieux souliers : *Je ne m'en suis jamais vanté; mais j'ai dit que c'étoit votre coutume d'en acheter.*

7° Le nom respectable d'*orateur* étoit perdu; on les nommoit *avocats*, *patrons*, tant ils étoient tombés dans le mépris; l'éloquence étoit même regardée comme une partie de la servitude. Agricola, pour humaniser les peuples de la Grande-Bretagne, leur communiqua les arts et les sciences des Romains, et instruisit leur noblesse dans l'éloquence romaine. Les gens peu habiles, dit Tacite, regardoient cet avilissement de l'éloquence comme des traits d'humanité, pendant que c'étoit une suite de leur esclavage.

8° Les mêmes chaînes qui accabloient la république opprimoient aussi le talent de la parole. Avant les dictateurs, l'*orateur* pouvoit occuper toute une séance; le temps n'étoit pas fixé : il étoit le maître de sa matière, et parloit sans aucune contrainte. Pompée viola le premier cette liberté

du barreau, et mit comme un frein à l'éloquence. Sous les empereurs, la servitude devint encore plus dure; on fixoit le jour de l'audience, le nombre des avocats et la manière de parler. Il falloit attendre la commodité du juge pour plaider : souvent il imposoit silence au milieu d'un plaidoyer, et quelquefois il obligeoit *l'orateur* de laisser ses preuves par écrit ; enfin, pour mieux marquer leur asservissement, on les dépouilla de la toge, et on les revêtit de l'habit des esclaves.

9° Ainsi l'éloquence, abâtardie, privée de ses nobles exercices, disparut sans retour. Les grands sujets qui firent triompher Antoine, Crassus, Cicéron, ne subsistoient plus. Le sénat étoit sans autorité, le peuple sans émulation. Le tribun n'osoit plus parler de la liberté, ni le consul étaler son ambition. On ne louoit plus de héros ni de vainqueur, et on ne présentoit plus à la tribune aux harangues les enfans des grands capitaines ; personne n'y disputoit plus ses prétentions; on ne recommandoit plus des rois malheureux ni des républiques opprimées. Les altercations de quelques vils plaideurs et la défense de quelques misérables étoient les sujets que traitoient ordinairement les *orateurs*. Ils ne plaidoient plus que sur les rapines des droits de péage par les chevaliers, sur les testamens, les servitudes et les gouttières. Quelles ressources pour l'imagination et pour le génie que de n'avoir à parler que de vol, d'usurpation, de succession, de partage, de formalités ! mais de quel feu n'est-on pas animé quand on attaque des guerriers chargés des dépouilles des ennemis vaincus, quand on brigue la souveraine magistrature de son pays, quand on s'élève contre l'ambition désordonnée d'un corps formidable, quand on soulève un peuple qui commande à l'univers, qu'on réforme les lois, qu'on soutient les alliés ? C'est alors qu'on déploie toutes ses forces, que l'esprit devient créateur, et que l'éloquence prend tout son essor.

Un génie sublime ne peut s'étendre qu'à proportion de son objet. Les héros ne se forment pas à l'ombre*, ni l'*orateur* dans la poussière d'un greffe.

10° Quels sentimens n'inspiroit point à un *orateur*, dans le temps que la république subsistoit, la vue d'un peuple entier qui distribuoit les graces et les honneurs; d'un

sénat qui formoit les conseils et dirigeoit le plan des conquêtes; d'une foule de consulaires illustrés par vingt triomphes; d'une multitude de cliens qui composoient leur cortége; d'une suite nombreuse d'ambassadeurs, d'étrangers qui imploroient la protection des Romains? L'homme le plus froid ne seroit-il point échauffé à la vue d'un spectacle aussi auguste? Sous les empereurs, quelle solitude dans les tribunaux, et quels gens les composoient!

Cependant, après l'extinction des premiers Césars, sous le règne de Vespasien et celui de Trajan, deux *orateurs* vinrent encore lutter contre le mauvais goût de leur siècle et rappeler l'ancienne éloquence; ce furent Quintilien et Pline le jeune. Traçons leur caractère en deux mots, et cet article sera fini.

Le premier brilloit par une grande netteté, par un esprit d'ordre et par l'art singulier d'émouvoir les passions. On le chargeoit, pour l'ordinaire, du soin d'exposer le fait, quand on distribuoit les différentes parties d'une cause à différens *orateurs*. On le voyoit souvent, en plaidant, verser des larmes, changer de visage, pâlir, et donner toutes les marques d'une vive et sincère douleur. Il avoue que c'est à ce talent qu'il doit toute sa réputation. Il étoit comme l'avocat né des souverains: il eut l'honneur de parler devant la reine Bérénice pour les intérêts de cette princesse même. Non content d'instruire par son exemple, et de marquer du doigt la route de l'éloquence, il voulut aussi en fixer les principes par ses leçons, et verser dans l'esprit des jeunes patriciens qui aspiroient à la gloire du barreau, et consultoient ses lumières, le goût solide des anciens maîtres.

Ses *Institutions*, monument éternel de la beauté de son génie, peuvent nous donner une idée de ses talens et de ses mœurs: c'est là où, au défaut des pièces que les injures du temps n'ont pas laissé parvenir jusqu'à nous, il nous trace, avec une franchise et une modestie qui lui étoient naturelles, le plan de la méthode qu'il suivoit dans ses narrations et ses péroraisons. Cependant il y a tout lieu de soupçonner que, pour obéir à la coutume qu'il avoit trouvée établie, et pour donner quelque chose

au goût de son siècle, il employoit des armes brillantes, et ne rejetoit pas toujours les pensées fleuries, les antithèses et les pointes. Loin de réprouver totalement la déclamation, qui, comme chez les Grecs, ruina l'éloquence latine, il la juge très-utile. Il est vrai qu'il lui prescrit des bornes étroites, et qu'il ne s'y soumet que par condescendance : mais enfin auroit-il été entendu, s'il eût tenu un langage différent ? Il faut parler la langue de ses auditeurs, et prendre, en quelque sorte, leur esprit pour les persuader et les convaincre. Les hommes, soit que ce soit un don de la nature, soit que ce soit un préjugé de l'éducation, n'approuvent ordinairement que ce qu'ils trouvent dans eux-mêmes.

Pline le jeune s'étoit proposé pour modèles Démosthène et Calvus; il chérissoit une éloquence impétueuse, abondante, étendue, mais égayée par des fleurs autant que la matière le permettoit; il vouloit être grave et non pas chagrin; il aimoit à frapper avec force et avec éclat; il n'aimoit pas moins à surprendre la raison par des agrémens étudiés qu'à l'accabler par le poids de ses foudres. Les armes brillantes étoient autant de son goût que celles qui ont de la force : poli, humain, tendre, enjoué, droit, grand, noble, brillant; son esprit avoit le même caractère que son cœur. Sa composition tenoit comme le milieu entre le siècle de Cicéron et celui de Sénèque; en sorte qu'il auroit plu dans le premier comme il plaisoit dans le second. Son plaidoyer pour les peuples de la Bétique montre toute la fermeté de son courage et toute la beauté de son génie. Ses conclusions furent modestes, et firent admirer encore l'équité des premiers siècles.

Mais dans son panégyrique de Trajan, il prodigua trop toutes les fleurs de son esprit, affectant sans cesse des antithèses et des tours recherchés. Les richesses de l'imagination, la pompe des descriptions, y sont étalées sans mesure; et cette abondance excessive répand sur le tribut de justes louanges que la reconnoissance exigeoit, le dégoût qu'inspire la flatterie. Quelle beauté dans les éloges que Cicéron fait de Pompée et de César! Tout le barreau retentit de bruyantes acclamations. Que de fadeur dans le

panégyrique de Trajan! Il choque par l'excès de ses louanges, et fatigue par sa prolixité.

Malgré ces défauts de Pline, qui étoient ceux de son siècle, plusieurs fois cet *orateur*, admirable à bien d'autres égards, eut la satisfaction de voir assister à ses plaidoyers une si grande foule de personnes, qu'il ne pouvoit parvenir qu'avec peine au barreau; souvent même il étoit obligé de passer au travers du tribunal des juges pour arriver à sa place. A sa suite marchoit une troupe choisie de jeunes avocats de famille, en qui il avoit remarqué des talens; il se faisoit un plaisir de les produire et de les couvrir de ses propres lauriers. L'amour de la patrie, un noble désintéressement, une protection déclarée pour la vertu et pour les sciences, un cœur généreux et magnanime; ses vertus, ses bienfaits, sa fidélité à ses devoirs, sa bonté pour les peuples, son attachement aux gens de lettres, le rendirent précieux et aimable à tout le monde. Il étoit l'admiration des philosophes et les délices de ses concitoyens. Goûté, estimé et respecté, il régnoit au barreau en maître, et il commandoit en père dans les provinces. Il fut le dernier *orateur romain*; et, malgré ses soins et son attention pour former des élèves, il n'eut point d'imitateurs. Plus Rome vieillisoit, plus l'éloquence approchoit de sa chute.

Je sais bien qu'après le siècle heureux de Trajan, on vit encore quelques empereurs qui tâchèrent de la ranimer par leur voix et par leur générosité; mais malheureusement le goût de ces princes étoit mauvais, et leur politique incertaine. Adrien, successeur immédiat de Trajan, n'aimoit que l'extraordinaire et le bizarre: esprit romancier, il couroit après le faux et après l'hyperbole. Antonin le philosophe, transporté de l'enthousiasme du portique, n'avoit de considération que pour des philosophes et des jurisconsultes, et ne s'attachoit qu'aux Grecs. Enfin leurs établissemens n'avoient aucune stabilité. Comme un empereur n'héritoit point du diadême, qu'il le tenoit de la fortune, de sa politique, de son argent ou de ses violences, il effaçoit jusqu'aux vestiges des graces et des récompenses répandues par son devancier. Des savans, placés à côté du trône, sous un règne, se voyoient contraints, sous un autre,

de mendier dans les places les moyens de subsister. Les sciences, chancelantes comme l'état, essuyoient les mêmes revers.

Ainsi dégénéra et finit avant l'empire l'éloquence romaine ; arrachée de son élément, c'est-à-dire privée de la liberté, et asservie aux caprices des grands, elle s'affoiblit tout d'un coup ; et, après quelques efforts impuissans, qui montroient plutôt un véritable épuisement qu'un fonds solide, elle s'ensévelit dans l'oubli : semblable à un grand fleuve qui s'étend au loin dès sa source, s'avance d'un pas majestueux à l'approche des grandes villes, et va se perdre avec fracas dans l'immense abîme des mers.

(M. de JAUCOURT.)

ORGIES.

Nom des fêtes de Bacchus, autrement appelées *bacchanales* et *dionysiaques;* mais le nom d'*orgies* étoit commun à plusieurs autres fêtes, comme à celle des Muses, à celle de Cérès, et à celle de Cybèlc. Servius dit qu'au commencement on nommoit, en grec, *orgies*, toutes sortes de sacrifices, et que ce terme répondoit à celui de *cérémonies* chez les Romains.

Les *orgies* prirent naissance en Egypte, où Osiris fut le premier modèle du Bacchus grec. De là elles passèrent en Grèce, en Italie, chez les Gaulois et dans presque tout le monde païen. Elles étoient d'abord simples et très-honnêtes; mais elles furent chargées insensiblement de cérémonies ridicules; et finalement les historiens nous assurent qu'elles furent portées, pendant la nuit, à de si grands excès et à des débauches si honteuses que, l'an de Rome 568; le sénat se vit obligé de les abolir dans toute l'étendue de l'empire.

Nous pouvons dire aujourd'hui, sans crainte, que ces fêtes de Bacchus, outre leur licence inexcusable, étoient chargées de folies et d'extravagances; mais il en coûta cher à Panthée pour avoir autrefois tenu ce propos sur les lieux; car ses tantes même, éprises d'une fureur bachique, le méconnurent et le mirent en pièces sur le mont Cithéron.

Il y a, dans le jardin Justiniani, à Rome, un vase de marbre bien précieux, sur lequel on voit une représentation de ces *orgies* de Bacchus. On pense que ce vase est de la main de Scaurus, non seulement par la beauté du travail, mais à cause de la lézardine qui s'y trouve, et qui n'a aucun rapport avec le reste. (Voyez *Bacchanales.*)

(M. de Jaucourt.)

ORGUEIL.

Orgueil, vanité, fierté, hauteur, tous termes qui expriment des défauts à éviter.

L'*orgueil* est l'opinion avantageuse qu'on a de soi; la *vanité*, le desir d'inspirer cette opinion aux autres; la *fierté*, l'éloignement de toutes bassesses; la *hauteur*, l'expression du mépris pour ce que nous croyons au dessous de nous.

La *vanité* est toujours ridicule; l'*orgueil* toujours révoltant; la *fierté* souvent estimable; la *hauteur* quelquefois bien, quelquefois mal placée.

La *vanité* et la *hauteur* se laissent toujours voir au dehors; l'*orgueil* presque toujours. La *fierté* peut être intérieure, et ne se décèle souvent que par une conduite noble, sans ostentation.

La *hauteur* dans les grands est sotise; la *fierté* dans les petits est courage; et dans tous les états l'*orgueil* est un vice, et la *vanité* une petitesse.

La *fierté* convient au mérite supérieur; la *hauteur*, au mérite opprimé; l'*orgueil* n'appartient qu'à l'élévation sans mérite, et la *vanité* qu'au mérite médiocre.

La *vanité* court après les honneurs, la *fierté* ne les recherche ni ne les refuse; l'*orgueil* affecte de les dédaigner ou les demande avec insolence; la *hauteur* en abuse quand ils sont acquis.

(M. d'Alembert.)

Il n'y a point de qualités morales plus essentiellement différentes que l'*orgueil* et la *vanité*, que l'on confond cependant assez communément. L'homme *orgueilleux* croit que l'admiration lui est due, le *vain* aime mieux l'obtenir que de la mériter. L'*orgueilleux* veut forcer le respect par un air de dignité; le *vain* sollicite des applaudissemens par de petits artifices. Ainsi l'*orgueil* rend les hommes désagréables, et la *vanité* les rend ridicules.

J'entends par *orgueil* une haute opinion de son propre mérite et de sa supériorité sur les autres: j'entends par *vanité* l'envie d'occuper les hommes de soi et de ses talens,

et la préférence de cette opinion étrangère à la réalité même du mérite. L'*orgueilleux* insulte aux autres hommes, puisqu'il se met au dessus d'eux; le *vain* au contraire les flatte en quelque sorte, puisqu'il les regarde comme ses juges et qu'il n'ambitionne que leurs suffrages.

Tout homme qui donne au public des ouvrages de bel esprit, est convaincu de *vanité* par le fait même; car quel motif pourroit avoir un auteur, quand il imprime des ouvrages purement ingénieux, si ce n'est de faire avouer à ses lecteurs qu'il a de l'esprit et des talens? Au fond, la *vanité* n'est pas si mauvaise, humainement parlant: elle soutient bien des veilles, elle enfante bien des travaux; et, en attendant que nous devenions plus solides dans nos motifs, il n'y faut pas regarder de si près, de peur d'y perdre ce qu'elle nous vaut tous les jours ou d'utile ou d'agréable.

Je ne nie pas que les poètes ne joignent d'ordinaire beaucoup d'*orgueil* à leur *vanité*. Leur profession demande sans doute beaucoup de talens: mais quand on songe à quel prix on les cultive et on les perfectionne; quand on considère qu'il faut tourner tout son esprit de ce côté-là, qu'il faut se résoudre à ignorer la plupart des autres choses, quand on veut exceller dans une seule; le moyen de ne pas s'*enorgueillir* des progrès qu'on y peut faire?

L'*orgueil* fait que nous nous estimons; la *vanité* fait que nous voulons être estimés. L'*orgueilleux* se considère dans ses propres idées; plein et bouffi de lui-même, il est uniquement occupé de sa personne. Le *vain* se regarde dans les idées d'autrui; avide d'estime, il desire d'occuper la pensée de tout le monde. La plus grande peine qu'on puisse faire à un *orgueilleux*, est de lui mettre ses défauts sous les yeux. On ne sauroit mieux mortifier un homme *vain*, qu'en ne faisant aucune attention aux avantages dont il veut se faire honneur.

(ANONYME.)

ORPHÉE.

Nom des plus fameux et des plus anciens dans la musique et dans la poésie des Grecs. C'est peu de dire que les bêtes les plus féroces se rendoient sensibles à sa mélodie ; les vents se tournoient de ce côté-là , et les arbres dansoient aux doux accords de sa lyre. Les vers suivans en font la brillante peinture :

Orphée, au bord de l'Hèbre, en suspendit le cours ;
Ses chants apprivoisoient les tigres et les ours ;
Les zéphyrs retenoient leur souffle pour l'entendre,
Et les chênes des monts s'empressoient de descendre.
Ainsi la fable nous figure
Les rochers émus de ses sons ,
Et jusqu'en sa caverne obscure
L'ours attendri par ses chansons :
Ainsi du chantre de la Grèce
Jadis la lyre enchanteresse
Eleva les murs des Thébains ;
Toutes symboliques images ,
Qui nous peignent les avantages
D'un art , le maître des humains.
Cet art aux plus sages maximes
Joint les accens mélodieux ;
Ses accords sont touchans , sublimes ;
C'est ainsi que parlent les dieux.
Sa douceur enchante l'oreille ,
Chatouille le cœur , le réveille ,
Répand par-tout l'aménité ,
Tandis que ses doctes mystères ,
Sous des fictions salutaires ,
Nous font briller la vérité.

Je ne m'amuserai point à rassembler tout ce que les poètes et les mythologistes ont débité de fabuleux au sujet de ce musicien : ce sont des faits trop connus de tout le monde pour les répéter ici. Je me bornerai à rapporter seulement ce que quelques auteurs grecs , tels que Diodore , Pausanias et Plutarque, nous en ont conservé d'historique.

Orphée étoit fils d'Œagre , roi de Thrace , et de la muse Calliope, et on le fait père de Musée. Il excella dans la

poésie, et sur-tout dans la musique, ayant cultivé la cithare par préférence à tous les autres instrumens. Aussi ceux qui vinrent après lui, prirent-ils à tâche de l'imiter en cette partie, au lieu qu'il ne se proposa personne pour modèle, puisqu'avant lui on ne trouve que des compositeurs d'airs pour la flûte. On dit qu'il reçut de Mercure ou d'Apollon même la lyre ou la cithare à sept cordes, auxquelles il en ajouta deux nouvelles, et qu'il fut l'inventeur du vers hexamètre. La grande liaison de la poésie, dans ces premiers temps, avec les sciences les plus sublimes, fit d'*Orphée* non seulement un philosophe, mais un théologien.

Il s'abstenoit de manger de la chair, et il avoit en horreur les œufs en qualité d'aliment, étant persuadé que l'œuf étoit plus ancien que la poule, et le principe de tous les êtres. A l'égard de la théologie, son père Œagre lui en donna les premières leçons, en l'instruisant des mystères de Bacchus, tels qu'on les pratiquoit alors dans la Thrace. Il devint ensuite le disciple des dactyles du mont Ida en Crète, et il puisa dans leur commerce de nouvelles idées sur les cérémonies de la religion; mais rien ne contribua davantage à le perfectionner en ce genre que son voyage en Egypte. Ce fut là que, s'étant fait initier dans les mystères d'Isis ou Cérès, et d'Osiris ou Bacchus, il acquit, sur les initiations, sur les expiations, sur les funérailles, sur d'autres points du culte religieux, des lumières fort supérieures à celles qu'il avoit eues jusqu'alors.

De retour chez les Grecs, il les leur communiqua en les accommodant à leurs notions; et il se rendit respectable parmi eux, en leur persuadant qu'il avoit découvert le secret d'expier les crimes, de purifier les criminels, de guérir les malades, et de fléchir les dieux irrités. Sur les cérémonies funebres des Egyptiens, il imagina un enfer dont l'idée se répandit dans toute la Grèce. Il institua les mystères et le culte d'Hécate chez les Eginètes, et celui de Cérès à Sparte. Sa femme étant morte, il alla dans un lieu de la Thesprotie, nommé *Aornos*, où un ancien oracle rendoit ses réponses en évoquant les morts. Il y revit sa chère Euridice; et, croyant l'avoir enfin retrouvée, il se flatta qu'elle le suivoit; mais, ayant regardé derrière lui,

et ne la voyant plus, il en fut si affligé qu'il se tua lui-même de désespoir.

Quelques auteurs le font périr d'un coup de foudre, en punition d'avoir révélé à des profanes les mystères les plus secrets. Suivant une autre tradition, les femmes de Thrace, fâchées de ce que leurs maris les abandonnoient pour le suivre, lui dressèrent des embûches; et, malgré la crainte qui les retint pendant quelque temps, elles résolurent de s'enivrer pour s'encourager, et le tuèrent. Plutarque assure que, jusqu'à son temps, les Thraces stigmatisoient leurs femmes pour venger cette mort.

D'autres le font tuer encore par des femmes, mais en Macédoine, près de la ville de Dion, où l'on voyoit son sépulcre, qui consistoit en une urne de marbre posée sur une colonne. On dit pourtant que cette sépulture étoit d'abord près de Libèthre, où naquit *Orphée*, sur le mont Olympe, d'où elle fut transférée à Dion par les Macédoniens, après la ruine de Libèthre, ensévelie sous les eaux dans un débordement subit, causé par un orage effroyable. Pausanias raconte au long cet événement.

Je n'ignore pas que quelques littérateurs ont révoqué en doute si *Orphée* a jamais existé. Pour moi, je n'imagine pas comment Pindare, Euripide, Aristophane, Platon, tous écrivains d'une autorité respectable, auxquels je dois ajouter Isocrate, Pausanias et plusieurs autres, s'accordent à citer un poète, un auteur de religion, un fondateur de secte, et qu'un tel homme soit un personnage imaginaire. Hérodote, après Homère et Hésiode, nous parle d'*Orphée* comme d'un personnage très-réel. Diodore nous apprend qu'il voyagea en Egypte, qu'il en apporta dans la Grèce tout ce qui l'y rendit si fameux dans la suite, la théologie, la poésie, la musique; et que, sur le plan des mystères égyptiens d'Isis et d'Osiris, il institua à Athènes les orgies de Bacchus et de Cérès, connues sous le nom de *dionisiaques* et d'*éleusiennes*. Pithagore fait mention des ouvrages d'*Orphée*. Epigène, entre autres, que Pline cite avec éloge, les avoit lus; tous les anciens enfin attestent d'une voix unanime qu'*Orphée* a existé.

Aristote seroit peut-être le seul qui en eût fait un per-

sonnage imaginaire, s'il falloit prendre au sens littéral ce passage de Cicéron : *Orpheum, poetam docet Aristoteles nunquam fuisse*. Mais, outre que l'autorité d'Aristote ne peut rien ici contre une foule de témoins, dont la plupart lui sont antérieurs, le même Aristote, dans un de ses ouvrages qui s'est perdu, reconnoissoit qu'il avoit existé un *Orphée*. Ainsi, lorsqu'il l'a nié quelque part (car Cicéron ne cite point l'ouvrage), il faut l'entendre, non dans un sens absolu, mais en ce sens qu'il n'y eut jamais d'*Orphée*, tel que les poètes l'ont représenté, entraînant après lui les arbres et les rochers, et pénétrant jusqu'aux enfers à la faveur de ses chants harmonieux.

(M. de JAUCOURT.)

ORPHELIN.

ENFANT mineur qui a perdu son père et sa mère. On prenoit un soin particulier des *orphelins* dans plusieurs villes de Grèce, mais sur-tout à Athènes, tant que cet état fut bien gouverné. Les enfans, dont les pères avoient été tués à la guerre, étoient élevés aux dépens du public, jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à l'adolescence : alors on les produisoit sur le théâtre pendant les fêtes de Bacchus ; et, après leur avoir donné une armure complète, on les renvoyoit dans leurs maisons. Eschine nous a conservé la belle formule dont le héraut se servoit pour les congédier. Paroissant avec eux sur la scène, il disoit à haute voix : « Que ces jeunes *orphelins*, à qui une mort prématurée » avoit ravi, au milieu des hasards, leurs pères illustrés » par des exploits guerriers, ont retrouvé dans le peuple » un père qui a pris soin d'eux jusqu'à la fin de leur » enfance ; que maintenant il les renvoie armés de pied » en cap pour vaquer, sous d'heureux auspices, à leurs » affaires, et les convie de mériter chacun à l'envi les premières places de la république. » On n'a point imité dans nos gouvernemens modernes de si nobles institutions politiques.

(M. de JAUCOURT.)

ORTHOGRAPHE.

ORTHOGRAPHE.

L'ORTHOGRAPHE a causé parmi les gens de lettres un véritable schisme. Quelques-uns ont cru devoir changer l'ancienne, par la même raison qu'on a réformé nos vieilles modes. Les Italiens avoient donné à toute l'Europe l'exemple de ces changemens. Le Trissin, ce génie créateur qui ouvrit à sa nation la carrière de tant de genres de littérature, est aussi le premier qui ait porté la lumière jusque sur des choses qui ne sont point du ressort de l'imagination. Il entreprit d'introduire de nouvelles lettres dans l'alphabet italien, et d'en ôter celles qu'il croyoit inutiles et même embarrassantes; mais il ne fut pas aussi heureux dans cette innovation que dans plusieurs autres, et particulièrement dans celle des vers libres.

Dès 1531, quelques écrivains français tentèrent également de réformer notre *orthographe*, d'après l'idée du Trissin; mais ils ne réussirent pas mieux que lui. Le projet de ces hommes systématiques étoit de rendre notre langue plus belle, plus facile à lire, et sur-tout à apprendre. Ils trouvoient absurde que l'*orthographe* ne répondît pas à la prononciation; que l'une fût continuellement en contradiction avec l'autre. Le plan qu'ils imaginoient, pour remédier à ce qu'ils appeloient un abus, étoit bon sans doute; mais l'exécution n'en étoit pas facile. Pour être rempli d'une manière satisfaisante, il ne falloit rien moins qu'un homme qui eût toujours vécu dans les meilleures compagnies, qui possédât parfaitement sa langue, qui la parlât sans laisser entrevoir le moindre défaut d'organe, de pays, d'ignorance et de mauvaise éducation. Quelqu'un qui prononceroit bien seroit en état d'orthographier de même. Mais quels furent les premiers en France et les plus zélés partisans du néographisme? Un Manceau, nommé Jacques Pelletier, et un Gascon, appelé Louis Maigret, en voulant tous deux ramener l'*orthographe* à la prononciation usitée, ils ne la ramenèrent qu'à la prononciation de leur pays; et, ce qu'il y eut de plaisant, c'est qu'ils se la reprochèrent, et que chacun crut avoir de son côté la véritable et seule manière de bien prononcer.

Les honnêtes gens, qui ne prenoient aucun intérêt à cette contestation, rirent beaucoup des prétentions de l'un et de l'autre. Mais ceux qui tenoient avec chaleur pour l'ancienne manière d'orthographier, allèrent plus loin; ils crurent avoir gain de cause, et qu'il ne seroit plus question désormais d'aucune innovation à ce sujet.

Cependant le fameux Ramus, ou Pierre de la Ramée, du sein de la poussière de l'école, voulut entrer en lice. Il inventa et tâcha d'accréditer une nouvelle *orthographe*. Il enchérit sur tout ce qu'on avoit imaginé pour la réformer. La sienne étoit si singulière que personne ne put lire ses ouvrages, et qu'il avoit de la peine à se lire lui-même. Cet inconvénient l'obligea de mettre à côté de ce qu'il faisoit imprimer suivant sa réforme, la même chose écrite à la manière ordinaire. Le public ne sut point du tout gré à l'auteur d'avoir eu cette attention, et le traita de ridicule, comme les autres, pour avoir osé innover.

Le mauvais succès de ces différentes tentatives dégoûta, pendant quelque temps, d'en faire de nouvelles. Quelques écrivains se flattèrent d'être plus heureux. On les combattit encore; mais enfin leurs idées commencèrent à prendre. Ils travaillèrent, à différentes reprises, sur l'*orthographe*, et firent presque sentir la nécessité d'en avoir une nouvelle. Ils discutèrent la propriété de chaque lettre. Les accens même ne furent pas oubliés. On détermina où devoient être le grave et l'aigu : le circonflexe fut imaginé alors, afin de constater la suppression de quelques lettres. Il parut des observations sur les points, les deux points, les virgules et les tréma. Il se fit des *in-folio* pour ces derniers articles seuls. Il est parlé dans l'abbé Goujet d'un certain docteur qui *se disciplinoit pour les fautes contre l'A, B, C.* Jamais grammairiens ne méritèrent plus qu'alors l'application de cette pensée : *L'extrême exactitude est le sublime des sots.*

Toutefois ces observateurs rigides, ayant une sorte de raison dans la défense de leur cause, grossirent chaque jour leur parti. Les plus grands écrivains se rangèrent à leur opinion. Ce sont eux principalement qui la firent valoir, et qui ont mis à la mode la nouvelle *orthographe*.

Parmi ceux dont le nom en a le plus imposé, il faut

distinguer Dumarsais, l'abbé de Saint-Pierre et M. de Voltaire. Le judicieux Dumarsais, un des hommes qui a le mieux entendu le génie des langues, et qui a porté plus loin l'esprit de discussion et d'analyse dans toutes les parties grammaticales, a fait voir qu'en matière d'*orthographe*, si l'usage étoit un maître dont il convînt en général de respecter les lois, c'étoit, le plus souvent aussi, un tyran dont il falloit savoir à propos secouer le joug. Il a marqué les changemens qu'on devoit y faire. Il est d'avis qu'on supprime les lettres redoublées, quand elles ne rendent aucun son. L'abbé de Saint-Pierre a été plus hardi : ne voyant que fautes et abus dans l'ancienne *orthographe*, comme il en voyoit dans le gouvernement, il a travaillé avec plus de zèle que de sagesse à la réformer. Se moquant également de l'usage reçu, de l'inutilité et des inconvéniens d'une trop grande innovation, et de l'habitude des yeux qu'un pareil changement blesse, il ne s'est embarrassé que d'établir ses idées singulières, de réaliser ses rêves sur le néographisme, de mettre un accord parfait entre l'*orthographe* et la prononciation. Il ne bornoit pas à notre langue la réforme qu'il méditoit de faire, il vouloit qu'elle s'étendît à toutes les langues de l'Europe. Dans son livre de *la Taille réelle*, un de ses meilleurs ouvrages, il tâcha de réduire en pratique son nouveau système sur l'*orthographe*; mais plus d'une personne se trouva fort embarrassée à la lecture. Un homme en place fut obligé, pour pouvoir le lire, de le faire copier suivant l'usage accoutumé. On y lit *saje*, *usaje*, *langaje*, *néglijence*, *peizam*, *fransoés*, *Ejipsiens*, etc., etc. Comme l'auteur se doutoit bien de la peine qu'on auroit à le lire, il eut l'attention de faire écrire souvent, dans une même page, les mêmes mots, suivant l'usage ordinaire et suivant ses nouvelles idées. Cette bizarrerie et cette bigarrure rendirent l'innovation encore plus ridicule. M. de Voltaire passe pour avoir innové à son tour; mais la pratique qu'il suit, et qu'il est parvenu à rendre assez commune, avoit été proposée avant lui. Sa manière d'orthographier ne consiste qu'en deux ou trois points : il écrit *connaître*, *aimait*, *français*, quoique Louis XIV prononcât toujours françois. Il met deux *f* à philosophe. Chez

lui, les lettres redoublées sont rares : en général il *écrit* *ais* ou *ois*, selon que l'on prononce l'un ou l'autre. Il décide, par ce moyen, la bonté de bien des rimes et la terminaison véritable de beaucoup de noms de peuples. Cependant l'académie n'a point adopté ces changemens dans la nouvelle édition de son dictionnaire.

On a poussé encore plus loin l'innovation. Un auteur s'est attaché à ce que son *orthographe* rendît scrupuleusement toutes les inflexions de la voix : par exemple, il écrit *ele* au lieu d'elle.

Le système des plus hardis novateurs, en fait d'*orthographe*, fut vivement réfuté par ceux qui lui préféroient l'ancienne. M. l'abbé d'Olivet combattit pour l'usage. L'abbé Desfontaines, toujours en guerre pour abattre l'hydre du néologisme, tourna pendant quelque temps sa plume contre le néographisme. Beaucoup d'écrivains se joignirent à ce combattant redoutable. Ils ne cessèrent de répéter qu'il étoit de la dernière importance de laisser les choses sur l'ancien pied; qu'il y alloit de *la police des lettres*, et de *celle même de l'état*; que l'*orthographe* intéressoit la grammaire et la langue; qu'il falloit apporter autant de soin pour orthographier correctement que pour écrire purement : ils se plaignoient de ce qu'on se relâchoit là-dessus. Ils fondoient leurs exclamations sur la nécessité de conserver l'étymologie des mots; de faire porter à notre langue dérivée de celle des anciens Romains les glorieuses marques de son origine; sur la difficulté qu'il y auroit à distinguer le singulier et le pluriel, soit des noms, soit des verbes, puisque il *aime* et ils *aiment* s'écriroient il *aime*; sur la multitude de dialectes qui s'introduiroient dans notre langue, le Normand, le Picard, le Bourguignon, le Provençal, étant autorisés à écrire comme ils parlent; enfin, sur l'inutilité dont deviendroient nos bibliothèques, et sur l'obligation où l'on seroit d'apprendre à lire de nouveau tous les livres français, imprimés auparavant la réforme. Ils ajoutoient que cette différence qui se trouve entre notre *orthographe* et notre prononciation se faisoit encore plus sentir dans la langue anglaise. Il est vrai que de toutes les langues connues, c'est celle où ce défaut est le plus considérable.

Les Anglais ne prononcent aucune des cinq voyelles, comme les autres nations. Un Français qui ne sauroit point leur langue, et qui liroit en présence d'un d'eux, par exemple, *i have*, j'ai, ne seroit point entendu. L'Anglais croiroit qu'il n'y a point de mot pareil dans toute sa langue. Cette difficulté extrême d'articuler le son propre de chaque voyelle, de connoître toute la variété des accens de cette langue, de saisir certains sifflemens de syllabes finales, fait que l'anglais ne se prononce bien qu'avec beaucoup de peine et d'usage. On voit assez de Français, de femmes même, qui le lisent et l'entendent; mais très-peu qui le parlent, et qui soient en état de suivre une conversation anglaise.

Les vengeurs zélés de l'ancienne *orthographe* traitoient leurs raisons de *démonstration morale;* mais leurs adversaires ne les jugeoient pas même une simple preuve. Ils les réfutèrent pour la plupart avec succès. Quant à cette raison qu'on croyoit sans réplique; qu'il faudroit jeter au feu les meilleurs livres, comme devenus inutiles par la nouvelle *orthographe*, ils répondirent que, pour remédier à cet inconvénient, on n'avoit qu'à les faire imprimer de nouveau; ce qui étoit assurément un expédient d'autant plus ridicule à proposer, qu'il rendoit inutiles toutes les bibliothèques, puisqu'il auroit fallu les renouveler.

Cette dispute développa de part et d'autre le caractère ardent et l'impolitesse de quelques écrivains; mais il y en eut pourtant qui s'y engagèrent avec modération, et qui voulurent rapprocher les deux partis. Le P. Buffier, Rollin et M. Restaut, prirent un sage milieu. Ils parurent également éloignés de respecter superstitieusement l'usage, et de le heurter en tout. L'*orthographe* pour laquelle ils se déclarèrent est une *orthographe* raisonnable. Un cas, disent-ils, où il seroit ridicule de changer la manière usitée d'écrire, c'est lorsque des mots, ayant un même son, ont pourtant une signification opposée, comme *poids*, *poix*, *pois*, *ville* et *vile*, qui sont toutes choses différentes. Il n'est pas douteux qu'il ne faille marquer aux yeux les différences que l'on ne peut faire sentir à l'oreille. Suivre la raison et l'autorité, voilà, selon les

écrivains les plus judicieux, la règle la plus sûre, par rapport à l'*orthographe*. Cette règle dit tout, et condamne le pédantisme et toute affectation.

Il semble que cette dispute eût dû être étouffée dans sa naissance. Pour décider la question agitée, il n'y avoit qu'à consulter nos grands dictionnaires français : leur *orthographe* devoit faire loi ; mais ils n'en ont point suivi d'uniforme.

Richelet a retranché de plusieurs mots les lettres qui ne se prononcent point. Il a substitué le petit *i* à l'*y* grec, excepté dans les mots tout-à-fait grecs : encore ces changemens n'ont-ils pas été conservés dans les éditions de son dictionnaire, faites après sa mort. Dans ceux de Furetière, de Trévoux et de l'Académie Française, l'ancienne *orthographe* est communément employée. On n'a rien dit de plus sensé que ce qu'on trouve dans la préface de ce dernier dictionnaire, en parlant de la contestation sur l'*orthographe*. « L'ancienne nous échappe tous les jours ; » et, comme il ne faut point se presser de la rejeter, » on ne doit pas non plus faire de grands efforts pour » la retenir. »

Le changement dans toute matière a des attraits ; de même qu'on a changé en grande partie l'*orthographe*, on a aussi essayé de substituer aux notes ordinaires de la musique d'autres signes ; invention dont les auteurs n'ont pas été bien reçus du public, et qui les en ont même fait mépriser dès qu'elles ont paru.

On peut faire aux néographes un reproche des mieux fondés ; c'est qu'ils violent les lois de l'usage dans le temps même qu'ils affectent d'en consulter les décisions et d'en reconnoître l'autorité. C'est à l'usage légitime qu'ils s'en rapportent sur la prononciation, et ils font très-bien ; mais c'est au même usage qu'ils doivent s'en rapporter pour l'*orthographe* : son autorité est la même de part et d'autre : de part et d'autre elle est fondée sur les mêmes titres, et l'on court le même risque à s'y soustraire dans les deux points, le risque d'être ou ridicule ou inintelligible.

(ANONYME.)

OSTENTATION.

PARADE de ses qualités, de ses talens ou de ses actions. Si cette parade est fausse, elle nous rend le jouet de nos folies et nous couvre de ridicule. Si elle est fondée, mais sans faste injurieux pour les autres, c'est un vernis qui a la propriété d'embellir et de conserver ce qui en est digne. La vertu, faut-il dire, a quelquefois besoin de se faire valoir pour être remarquée. Cicéron se trouva dans des conjonctures où il lui convenoit de parler de lui-même et de ses services avec quelque *ostentation*. Elle réussit d'ordinaire dans les républiques, rarement à la cour des rois, ou dans un corps de sénateurs aristocratiques. Elle ne sied pas mal à un général couronné de lauriers. Pour faire aimer la véritable gloire aux troupes, il y faut mêler un peu de la fausse gloire. La bravoure des soldats est toute dans les yeux ou dans la voix de celui qui les commande. Ils ont besoin, pour marcher, qu'on leur enfle le cœur par de vaines promesses et de magnifiques projets.

(M. de JAUCOURT.)

OSTRACISME.

Loi par laquelle le peuple athénien condamnoit, sans flétrissure ni déshonneur, à dix ans d'exil, les citoyens dont il craignoit la trop grande puissance, et qu'il soupçonnoit de vouloir aspirer à la tyrannie.

Cette loi fut appelée *ostracisme* d'un mot grec qui signifie proprement une écaille ou une coquille, mais qui, dans cette occasion, est pris pour le bulletin, s'il m'est permis de me servir de ce terme, sur lequel les Athéniens écrivoient le nom du citoyen qu'ils vouloient bannir.

Le ban de l'*ostracisme* n'avoit d'usage que dans les occasions où la liberté étoit en danger. S'il arrivoit, par exemple, que la jalousie ou l'ambition mît la discorde parmi les chefs de la république, et qu'il se formât différens partis qui fissent craindre quelque révolution dans l'état, le peuple alors s'assembloit, et délibéroit sur les moyens qu'il y avoit à prendre pour prévenir les suites d'une division qui pouvoit devenir funeste à la liberté. L'*ostracisme* étoit le remède ordinaire auquel on avoit recours dans ces sortes d'occasions; et les délibérations du peuple se terminoient le plus souvent par un décret qui indiquoit à certains jours une assemblée particulière pour procéder au ban de l'*ostracisme*. Alors ceux qui étoient menacés du bannissement ne négligeoient rien de ce qui pouvoit leur concilier la faveur du peuple, et le persuader de l'injustice qu'il y auroit à les bannir.

Quelque temps avant l'assemblée, on formoit, au milieu de la place publique, un enclos de planches dans lequel on pratiquoit dix portes, c'est-à-dire autant de portes qu'il y avoit de tribus dans la république; et, lorsque le jour marqué étoit venu, les citoyens de chaque tribu entroient par leur porte particulière, et jetoient au milieu de cet enclos la petite coquille de terre sur laquelle étoit écrit le nom du citoyen qu'ils vouloient bannir. Les archontes et le sénat présidoient à cette assemblée, et comptoient les bulletins. Celui qui etoit condamné par six mille de ses concitoyens, étoit obligé de sortir de la ville dans l'espace de dix jours; car il falloit au moins six

mille voix contre un Athénien pour qu'il fût banni par l'*ostracisme*.

Quoique nous n'ayons point de lumières sur l'époque précise de l'institution de l'*ostracisme*, il est vraisemblable qu'il s'établit après la tyrannie des Pisistratides, temps où le peuple athénien, ayant eu le bonheur de secouer le joug de la tyrannie, commençoit à goûter les douceurs de la liberté. Extrêmement jaloux de cette liberté, c'est alors sans doute qu'il dut redoubler son attention pour prévenir et éloigner tout ce qui pourroit y donner la moindre atteinte. Quoique Pisistrate eût gouverné la république avec beaucoup de douceur et d'équité, cependant la seule idée d'un maître causoit une telle horreur à ce peuple qu'il crut ne pouvoir prendre d'assez fortes précautions pour ne plus retomber sous un joug qui lui paroissoit insupportable. Attaché par goût à la démocratie, il jugea que l'unique moyen d'affermir et de conserver cette espèce de gouvernement, étoit de maintenir tous les citoyens dans une parfaite égalité, sans faire attention que cette égalité est une chimère ; et c'est pourtant sur elle qu'il fondoit le bonheur de l'état.

Ce fut sur de tels motifs que les Athéniens établirent l'*ostracisme*. « Hipparchus, dit Androtion, étoit parent du » tyran Pisistrate, et il fut le premier que l'on condamna » au ban de l'*ostracisme*. Cette loi venoit d'être établie à » cause du soupçon et de la crainte qu'on avoit qu'il ne » se trouvât des gens qui voulussent imiter Pisistrate qui, » ayant été à la tête des affaires de la république et général » d'armée, s'étoit fait tyran de la patrie. »

Les Athéniens prévirent sans doute les inconvéniens de cette loi ; mais ils aimèrent mieux s'exposer à punir des innocens que de vivre dans des alarmes continuelles ; cependant, comme ils sentirent que l'injustice auroit été trop criante s'ils avoient condamné le mérite aux mêmes peines dont on avoit coutume de punir le crime, ils adoucirent, autant qu'ils purent, la rigueur de l'*ostracisme*. Ils en retranchèrent ce que le bannissement ordinaire avoit d'odieux et de déshonorant par lui-même. On ne confisquoit pas les biens de ceux qui étoient mis au ban de l'*ostracisme ;* ils en jouissoient dans le lieu où ils étoient relégués ; on

ne les éloignoit que pour un temps, au lieu que le bannissement ordinaire étoit toujours suivi de la confiscation des biens des exilés, et qu'on leur ôtoit toute espérance de retour.

Malgré les adoucissemens que les Athéniens apportèrent à la rigueur de leur loi, il est aisé de voir que si, d'un côté, elle étoit favorable à la liberté; de l'autre, elle étoit odieuse, en ce qu'elle condamnoit des citoyens sans entendre leur défense, et qu'elle abandonnoit le sort des grands hommes à la délation artificieuse et au caprice d'un peuple inconstant. Il est vrai que cette loi auroit été avantageuse à l'état, si le même peuple, qui l'avoit établie, eût toujours eu assez de discernement et d'équité pour n'en faire usage que dans les occasions où la liberté auroit été réellement en danger; mais l'histoire de la république d'Athènes ne justifia que par trop d'exemples l'abus que le peuple fit de l'*ostracisme*.

Cet abus ne fut jamais plus marqué que dans le bannissement d'Aristide. On en peut juger par l'aventure qui lui arriva dans l'assemblée du peuple le jour même de son bannissement. Un citoyen, qui ne savoit pas écrire, s'adressa à lui comme au premier venu, pour le prier d'écrire le nom d'Aristide. Aristide étonné lui demanda quel mal cet homme lui avoit fait pour le bannir. Il ne m'a point fait de mal, répondit-il, je ne le connois même pas; mais je suis las de l'entendre par-tout nommer *le juste*. Aristide écrivit son nom sans lui répondre.

Ce sage fut banni par les intrigues de Thémistocle qui, débarrassé de ce vertueux rival, demeura maître du gouvernement de la république avec plus d'autorité qu'auparavant; mais il ne jouit pas long-temps de l'avantage qu'il avoit remporté sur son émule. Il devint à son tour l'objet de l'envie publique; et, malgré ses victoires et les grands services qu'il avoit rendus, il fut condamné au ban de l'*ostracisme*.

Il est certain que la liberté n'avoit pas de plus dangereux écueil à craindre que la réunion de l'autorité dans la main d'un seul homme; et c'est cependant ce que produisit l'*ostracisme*, en augmentant le crédit et la puissance d'un citoyen par l'éloignement de ses concurrens. Périclès en

sut tirer avantage contre Cimon et Thucydide, les deux seuls rivaux de gloire qui lui restoient à éloigner pour tenir le timon de l'état.

Sentant qu'il ne pouvoit élever sa puissance que sur les débris de celle de Cimon qui étoit en crédit auprès des grands, il excita l'envie du peuple contre ce rival, et le fit bannir par la loi de l'*ostracisme*, comme ennemi de la démocratie et fauteur de Lacédémone. En vain Thucydide forma un puissant parti pour l'opposer à celui de Périclès; tous ses efforts hâtèrent sa propre ruine. Le peuple tint l'assemblée de l'*ostracisme* pour reléguer l'un de ses deux chefs. Thucydide fut banni, et laissa Périclès, tyran désarmé, comme un ancien écrivain l'appelle, en possession de gouverner la république avec une autorité absolue qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Il trouva le moyen, par son habileté, de subjuguer ce peuple envieux et jaloux, ennemi plus redoutable à celui qui le gouvernoit que les Perses et les Lacédémoniens.

Il faut pourtant convenir que ce même peuple, très-éclairé sur les inconvéniens de l'*ostracisme*, sentit plus d'une fois le tort que son abus avoit fait à la république; le rappel d'Aristide et de Cimon, avant que le terme des dix ans fût expiré, en est une preuve éclatante. Mais, quelques raisons que les Athéniens eussent de rejeter une loi qui avoit causé plusieurs fois un grand préjudice à l'état, ce ne furent pas ces motifs qui les déterminèrent à l'abolir, ce fut une raison toute opposée, et qui est vraiment singulière: nous en devons la connoissance à Plutarque.

Il s'étoit élevé, dit cet auteur, un grand différend entre Alcibiade et Nicias; leur mésintelligence croissoit de jour en jour, et le peuple eut recours à l'*ostracisme*: il n'étoit pas douteux que le sort ne dût tomber sur l'un ou l'autre de ces deux chefs. On détestoit les mœurs dissolues d'Alcibiade, et l'on craignoit sa hardiesse; on envioit à Nicias les grandes richesses qu'il possédoit, et l'on n'aimoit point son humeur austère. Les jeunes gens, qui desiroient la guerre, vouloient faire tomber le sort de l'*ostracisme* sur Nicias; les vieillards, qui aimoient la paix, sollicitoient contre Alcibiade. Le peuple étant ainsi partagé, Hyperbolus, homme bas et méprisable, mais ambitieux et entre-

prenant, crut que cette division étoit pour lui une occasion favorable de parvenir aux premiers honneurs. Cet homme avoit acquis parmi le peuple une espèce d'autorité; mais il ne la devoit qu'à son impudence. Il n'avoit pas lieu de croire que l'*ostracisme* pût le regarder; il sentoit bien que la bassesse de son extraction le rendoit indigne de cet honneur ; mais il espéroit que si Alcibiade ou Nicias étoit banni, il pourroit devenir le concurrent de celui qui resteroit en place. Flatté de cette espérance, il témoignoit publiquement la joie qu'il avoit de les voir en discorde, et il animoit le peuple contre eux. Les partisans d'Alcibiade et ceux de Nicias, ayant remarqué l'insolence et la lâcheté de cet homme, se donnèrent le mot secrètement, se réunirent et firent en sorte que le sort de l'*ostracisme* tombât sur Hyperbolus.

Le peuple ne fit d'abord que rire de cet événement; mais il en eut bientôt après tant de honte et de dépit, qu'il abolit la loi de l'*ostracisme*, la regardant comme déshonorée par la condamnation d'un homme si méprisable. Par l'abolition de cette loi, les Athéniens voulurent marquer le repentir qu'ils avoient d'avoir confondu un vil délateur, et de condition servile, avec les Aristide, les Cimon et les Thucydide : ce qui fait dire à Platon le comique, parlant d'Hyperbolus, que ce méchant avoit bien mérité d'être puni à cause de ses mauvaises mœurs ; mais que le genre de supplice étoit trop honorable pour lui, et trop au dessus de sa basse extraction, et que l'*ostracisme* n'avoit pas été établi pour les gens de sa sorte.

Finissons par quelques courtes réflexions. Je remarque d'abord que l'*ostracisme* ne fut point particulier à Athènes, mais que toutes les villes où le gouvernement étoit démocratique l'adoptèrent. C'est Aristote qui le dit. On sait qu'à l'imitation des Athéniens, la ville de Syracuse établit le pétalisme, ainsi appelé, parce qu'on écrivoit le nom de celui qu'on vouloit bannir sur une feuille d'olivier. Le pétalisme étoit une institution beaucoup plus inique et plus rigoureuse que l'*ostracisme*, vu que les principaux citoyens de Syracuse se bannissoient les uns les autres en se mettant une feuille d'olivier dans la main. La loi du pétalisme parut si dure, que la plupart des citoyens distingués de

Syracuse prenoient le parti de la fuite, parce qu'ils craignoient que leur mérite ou leurs richesses ne fissent ombrage à leurs concitoyens : par-là, la république se trouvoit privée de ses membres les plus utiles. On ne tarda point à s'apercevoir de ces inconvéniens, et le peuple fut obligé lui-même d'abolir une loi si funeste à la société.

Le bill, appelé d'*atteinder* en Angleterre, se rapporte beaucoup à l'*ostracisme*. Il viole la liberté contre un seul pour la garder à tous. L'*ostracisme* conservoit la liberté ; mais il eût été à souhaiter qu'elle se fût maintenue par quelqu'autre moyen. Quoi qu'il en soit, si les Athéniens ont mal pourvu au soutien de leur liberté, cela ne peut préjudicier aux droits de toutes les autres nations du monde. Le pis qu'on puisse dire, c'est que, par leur loi de l'*ostracisme*, ils n'ont fait du mal qu'à eux-mêmes, en se privant pour un temps des avantages qu'ils pouvoient se promettre des vertus éclatantes des citoyens qu'ils condamnoient pour dix ans à cette espèce d'exil.

Plus on réfléchit sur le caractère des hommes, et sur les différentes passions qui les font agir, plus on sent combien il est difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver les moyens d'établir une liberté durable, sage et modérée dans quelque espèce de gouvernement que ce soit, sur-tout dans ceux où le peuple veut se gouverner lui-même, ou l'être par des représentans. L'histoire de toutes les républiques anciennes et modernes, et l'expérience, prouvent que les lois qu'on a faites pour y parvenir ont été le plus souvent ou insuffisantes ou infructueuses. D'ailleurs, il se rencontre toujours dans les républiques des esprits ardens et ambitieux, dont toutes les vues, tous les projets, toutes les démarches, tendent à s'emparer du pouvoir. Ils forment une faction, se rendent populaires, caressent le peuple et le séduisent par de vaines promesses dont il est toujours la dupe : et si ces hommes, tourmentés par la passion de dominer, ne parviennent pas à leur but, ils finissent par être victimes d'une nouvelle faction qui, à son tour, est renversée par une autre : au lieu de la liberté, c'est l'anarchie qui règne, et les peuples gémissent sous le poids des maux qu'elle entraîne après elle.

(M. de Jaucourt.)

OUBLI.

TERME relatif à la mémoire. Tomber dans l'*oubli*, c'est passer de la mémoire des hommes. Ce sont les hommes de génie qui enlèvent les grandes actions à l'*oubli*. « Il y » eut, dit Horace, des héros avant le règne d'Agamem- » non; mais leurs noms sont tombés dans l'*oubli* : une nuit » éternelle ensévelit leurs actions; on ignore leurs tra- » vaux; on ne les regrette point; on ne donne point de » larmes à leurs malheurs, parce qu'il ne s'est point trouvé » un homme inspiré des dieux, qui les ait chantés. Le » poète, au défaut d'un héros, peut chanter les dieux, » la nature, celle que son cœur adore, et s'immortaliser » lui-même. Les autres hommes, au contraire, ne tiennent » l'immortalité que de lui. » Comparaison de la gloire qui s'acquiert par les lettres, et de celle qui s'acquiert par tout autre moyen; beau sujet de discours académiques, où l'on n'auroit pas de peine à faire entrer l'éloge du fondateur de l'académie, du roi, du cardinal de Richelieu, des gens de lettres, des académiciens, de tous les hommes illustres qui ont été honorés de ce titre; où l'homme lettré ne perdroit rien de son importance, pesé dans la balance avec le grand politique, le grand capitaine, le grand monarque, et où il ne seroit pas difficile de prouver qu'une belle ode est bien une chose aussi rare, aussi grande, aussi précieuse qu'une bataille gagnée.

Oublier, c'est perdre la mémoire : on oublie une langue qu'on a apprise; on oublie quelquefois ses amis dans l'absence ou dans le besoin; on oublie une injure; on n'oublie rien pour pallier ses torts; on oublie de faire une visite utile; on oublie le respect qu'on doit à un magistrat; on s'oublie quand on perd de vue ce qu'on est; l'homme s'oublie dans le plaisir; il y a des occasions où il ne faut pas s'oublier, etc.

(ANONYME.)

OUBLIETTE.

Lieu ou cachot dans certaines prisons de France, où l'on renfermoit autrefois ceux qui étoient condamnés à une prison perpétuelle. On l'appeloit ainsi, parce que ceux qui y étoient renfermés, étant retranchés de la société, en étoient ou devoient être entièrement oubliés. Bonfons, dans ses antiquités de Paris, parlant d'Hugues Aubriot, prévôt de cette ville, qui fut condamné à cette peine, dit qu'il fut prêché et mitré publiquement au parvis Notre-Dame, et qu'après cela il fut condamné à être en l'oubliette au pain et à l'eau.

(ANONYME.)

OUVRAGE.

TRAVAIL, production d'un homme de lettres sur quelque sujet. On doit faire grand cas des *ouvrages* qui nous développent, d'une main savante, les principes d'un art ou d'une science; mais c'est au bon sens et à l'experience à déterminer l'application de ces mêmes principes. En général les *ouvrages* doivent tendre à éclairer l'esprit; mais rien ne le forme comme le soin d'écrire et de composer soi-même. C'est aux lecteurs à faire choix des *ouvrages* dont ils doivent plus ou moins se nourrir; car il en est des livres comme des mets: il y en a dont il ne faut que goûter, et d'autres qu'on doit ruminer et mâcher à loisir; mais ce n'est que par de bons conseils, par le temps ou par le génie, qu'on parvient à cette heureuse connoissance. On chérit ces auteurs excellens, dont les *ouvrages* sont autant d'amis qui moralisent sans offenser personne, qui nous parlent sans prévention, et qui ne nous savent point mauvais gré de ce que nous passons légérement sur des choses qui leur ont coûté beaucoup de soins, de peines et de veilles.

Un bon *ouvrage*, selon le langage des libraires, est un *ouvrage* qui se vend bien; selon les curieux, c'est un *ouvrage* rare dont il y a peu d'exemplaires; et, selon un homme de bon sens, c'est un *ouvrage* instructif et bien écrit.

Le public se trompe rarement dans les jugemens qu'il porte sur les auteurs, à qui leurs productions ont coûté beaucoup d'années, comme il arriva à Chapelain qui mit trente ans à composer son poème de la pucelle; ce qui lui attira cette épigramme de Montmort, traduite par le poète Linière.

Nous attendions de Chapelain
Une pucelle
Jeune et belle:

Trente



Trente ans à la former, il perdit son latin ;
Et de sa main
Il sort enfin
Une vieille sempiternelle.

Rien n'est plus ordinaire que d'apprécier le mérite de certains *ouvrages*, qu'on n'a pas seulement lus, ou qu'on préconise sur la foi d'autrui.

(Voyez *Lecteur.*)

(M. de Jaucourt.)

P

PAGE.

On appelle *page* un enfant d'honneur qu'on met auprès des souverains et des grands seigneurs, pour les servir avec leurs livrées, et en même temps y recevoir une honnête éducation et y apprendre leurs exercices.

On voit, par les mémoires de Philippe de Commines, que les *pages* qui servoient les princes et les seigneurs de son temps étoient nobles enfans, qui, par-tout, suivoient leurs maîtres pour apprendre la vertu et les armes. Le chevalier d'Accilly, qui ne vivoit pas de ce temps-là, a dit au contraire :

S'il est beau le fils de Climène,
Quoiqu'elle ait un homme laid,
Cela n'a rien qui me surprenne ;
Son *page* est un garçon bien fait.

Loyseau remarque, dans son Traité des Ordres, qu'anciennement les jeunes gentilshommes étoient *pages* des seigneurs, et les jeunes demoiselles étoient filles-de-chambre des dames.

On distinguoit alors deux sortes de *pages*; savoir, les *pages* d'honneur, et les *pages* communs. Les *pages* d'honneur n'étoient que chez les princes et les souverains, et étoient ordinairement fils de barons ou chevaliers. Les *pages* communs étoient issus de simple noblesse, et servoient les chevaliers ou seigneurs : car un simple gentilhomme ne devoit point avoir de *pages*, mais seulement des laquais, qui étoient roturiers.

Dans la suite on appela *pages* et enfans de cuisine des petits garçons servant à la cuisine du roi. Le président Fauchet dit que, jusqu'au règne des rois Charles IV et Charles VII, on nommoit *pages* de simples valets de pied, et que, de son temps, les tuiliers appeloient *pages* certains valets qui portoient sur des palettes les tuiles vertes pour les faire sécher : il ajoute que c'étoit

seulement depuis quelque temps qu'on avoit distingué les *pages* nobles des *pages* vilains servant à pied, qui ont été nommés naquets ou laquais.

Il est vrai que les *pages*, du temps de l'ancienne chevalerie, se nommoient autrement, varlets ou damoiseaux, et qu'ils remplissoient alors l'emploi de domestiques auprès de la personne de leurs maitres ou de leurs maitresses; ils les accompagnoient à la chasse, dans leurs voyages, dans leurs visites ou promenades; faisoient leurs messages, et même les servoient à table; le célèbre chevalier Bayard avoit versé à boire et fait les autres fonctions de *page* auprès de l'évêque de Grenoble.

C'étoient ordinairement les dames qui se chargeoient de leur apprendre leur catéchisme et la galanterie, l'amour de Dieu et des dames; car l'un ne pouvoit aller sans l'autre, et l'amant qui entendoit *à loyaument servir une dame* étoit sauvé, suivant la doctrine de la *dame des belles cousines.*

On prenoit grand soin de les instruire aux exercices des écuyers et chevaliers, qui étoient les grades auxquels ils devoient aspirer. Ils ne quittoient point l'état de *page* sans passer par une cérémonie religieuse. Le gentilhomme, mis hors de *page*, étoit présenté à l'autel par son père et sa mère, qui, chacun un cierge à la main, alloient à l'offrande. Le prêtre célébrant prenoit de dessus l'autel une épée et une ceinture qu'il attachoit au côté du jeune gentilhomme, après les avoir bénis.

(M. de JAUCOURT.)

PAIX.

La *paix* est la tranquillité dont une société politique jouit, soit au dedans, par le bon ordre qui règne dans le gouvernement, soit au dehors, par la bonne intelligence dans laquelle elle vit avec les autres peuples.

Hobbes a prétendu que les hommes étoient sans cesse dans un état de guerre de tous contre tous : le sentiment de ce philosophe atrabilaire ne paroît pas mieux fondé que s'il eût dit que l'état de la douleur et de la maladie est naturel à l'homme. Ainsi que les corps physiques, les corps politiques, sont sujets à des révolutions cruelles et dangereuses. Quoique ces infirmités soient des suites nécessaires de la foiblesse humaine, elles ne peuvent être appelées un état naturel. La guerre est un fruit de la dépravation des hommes; c'est une maladie convulsive et violente du corps politique; il n'est en santé, c'est-à-dire dans son état naturel, que lorsqu'il jouit de la *paix*; c'est elle qui donne la vigueur aux empires; elle maintient l'ordre parmi les citoyens; elle laisse aux lois la force qui leur est nécessaire; elle favorise la population, l'agriculture et le commerce; en un mot, elle procure aux peuples le bonheur, qui est le but de toute société. La guerre au contraire dépeuple les états; elle y fait régner le désordre; les lois sont forcées de se taire à la vue de la licence qu'elle introduit; elle rend incertaines la liberté et la propriété des citoyens; elle trouble et fait négliger le commerce; les terres deviennent incultes et abandonnées. Jamais les triomphes les plus éclatans ne peuvent dédommager une nation de la perte d'une multitude de ses membres que la guerre sacrifie; ses victoires même lui font des plaies profondes que la *paix* seule peut guérir.

Si la raison gouvernoit les hommes; si elle avoit sur les chefs des nations l'empire qui lui est dû, on ne les verroit pas se livrer inconsidérément aux fureurs de la guerre, ils n'y porteroient point cet acharnement qui caractérise les bêtes féroces. Attentifs à conserver une tranquillité dont dépend leur bonheur, ils éviteroient les occasions de troubler celle des autres : satisfaits des pays dont ils sont

en possession, et qui leur appartiennent légitimement, ils ne regarderoient point avec envie ceux des autres peuples; ils sentiroient que des conquêtes, payées du sang de leurs sujets, ne valent jamais le prix qu'elles ont coûté; mais, par une fatalité déplorable, les nations vivent entre elles dans une défiance réciproque; perpétuellement occupées à repousser les entreprises injustes des autres, ou à en former elles-mêmes, les prétextes les plus frivoles leur mettent les armes à la main, et l'on diroit qu'elles ont une volonté permanente de se priver des avantages que la providence ou l'industrie leur ont procurés. Les passions aveugles des princes les portent à étendre les bornes de leurs états: peu occupés du bien de leurs sujets, il semble qu'ils ne cherchent qu'à grossir le nombre des hommes qu'ils rendent malheureux. Ces passions allumées ou entretenues par des ministres ambitieux, ou par des guerriers dont la profession est incompatible avec le repos, ont eu, dans tous les âges, des effets les plus funestes pour l'humanité. L'histoire ne nous fournit que des exemples de *paix* violées, de guerres injustes et cruelles, des champs dévastés, des villes réduites en cendre. L'épuisement seul semble forcer les princes à la *paix*. Ils s'apercoivent toujours trop tard que le sang de leurs sujets s'est répandu avec celui de l'ennemi : ce carnage inutile n'a servi souvent qu'à cimenter l'édifice chimérique du conquérant et de ses turbuleus guerriers. Le bonheur des peuples est la première chose que l'on oublie, et dont on fait le sacrifice lorsque l'on entreprend une guerre.

Dans ces empires, établis autrefois par la force des armes ou par un reste de barbarie, la guerre seule mène aux honneurs, à la considération, à la gloire; des princes ou des ministres pacifiques sont sans cesse exposés aux censures, au ridicule, à la haine d'un tas d'hommes de sang que leur état intéresse au désordre. L'empereur Probus, guerrier doux et humain, fut massacré par ses soldats pour avoir décelé ses dispositions pacifiques. Dans un gouvernement militaire, le repos est, pour trop de gens, un état violent et incommode : il faut, dans le souverain, une fermeté inaltérable, un amour invincible de l'ordre et du bien public, pour résister aux clameurs

des guerriers qui l'environnent. Leur voix tumultueuse étouffe sans cesse le cri de la nation, dont le seul intérêt se trouve dans la tranquillité et dans la *paix*. Les partisans de la guerre ne manquent point de prétextes pour exciter le désordre, et pour faire écouter leurs vœux intéressés : « C'est par la guerre, disent-ils, » que les états s'affermissent ; une nation s'amollit, se » dégrade dans la *paix :* sa gloire l'engage à prendre part » aux querelles des nations voisines ; le parti du repos » n'est que celui des foibles. » Les souverains, trompés par ces raisons spécieuses, sont forcés d'y céder ; ils sacrifient à des craintes, à des vues chimériques, la tranquillité, le sang et les trésors de leurs sujets. Quoique l'ambition, l'avarice, la jalousie et la mauvaise foi des peuples voisins ne fournissent que trop de raisons légitimes pour recourir aux armes, la guerre seroit beaucoup moins fréquente, si on n'attendoit que des motifs réels et légitimes, ou une nécessité absolue de la faire. Les princes qui aiment leurs peuples, savent que la guerre la plus juste est toujours funeste, et que jamais elle n'est utile qu'autant qu'elle assure la *paix*. On disoit au grand Gustave que, par ses glorieux succès, il paroissoit que la providence l'avoit fait naître pour le salut des hommes, que son courage étoit un don de Dieu et un effet visible de sa bonté : « Dites, répondit-il, que si la guerre que je » fais est un remède, il est plus insupportable que vos » maux. »

Les guerres se terminent par des traités de *paix* que les souverains et les peuples devroient regarder comme sacrés et inviolables, parce que rien n'est plus important au repos et à la tranquillité du genre humain.

(Voyez *Guerre*.)

(ANONYME.)

PALADIN.

On appeloit autrefois *paladins* ces fameux chevaliers errans, qui cherchoient des occasions pour se signaler par leur valeur et leur galanterie. Les combats et l'amour étoient leur unique occupation; et, pour prouver qu'ils n'étoient pas des hommes vulgaires, ils publioient de toutes parts que leurs maîtresses étoient les plus belles personnes qui fussent au monde, et ils obligeoient ceux qui n'en convenoient pas volontairement de l'avouer, ou d'accepter le combat.

On dit que cette manie commença dans la cour d'Artus, roi d'Angleterre, qui recevoit avec beaucoup de politesse et de bonté les chevaliers de son royaume et ceux des pays étrangers, lorsqu'ils s'étoient acquis par leurs défis la réputation de braves et de galans chevaliers. Lancelot, étant arrivé à la cour de ce prince, devint amoureux de la reine Genèvre, et se déclara son chevalier; il parcourut toute l'île; il livra divers combats, dont il sortit victorieux; et, se rendant ainsi fameux par ses faits guerriers, il publia la beauté de sa maîtresse, et la fit reconnoître pour être infiniment au dessus de toutes les autres beautés de la terre. Tristan, d'un autre côté, amoureux de la reine Issorte, publioit de même la beauté et les graces de sa maîtresse, avec un défi à tous ceux qui n'en conviendroient pas.

L'amour qui est fondé sur le bonheur attaché au plaisir des sens, sur le charme d'aimer et d'être aimé, et encore sur le desir de plaire aux femmes, se porte plus vers une de ces trois choses que vers les deux autres, selon les circonstances différentes dans chaque nation et dans chaque siècle. Or, dans le temps des combats établis par la loi des Lombards, ce fut, dit M. de Montesquieu, l'esprit de galanterie qui dût prendre des forces. Des *paladins*, toujours armés dans une partie du monde pleine de châteaux, de forteresses et de brigands, trouvoient de l'honneur à punir l'injustice, et à défendre la foiblesse. De là encore, dans nos romans, la galanterie

fondée sur l'idée de l'amour, jointe à celle de la force et de la protection. Ainsi naquit la galanterie, lorsqu'on imagina des hommes extraordinaires, qui, voyant la vertu jointe à la beauté et à la foiblesse, furent portés à s'exposer pour elle dans les dangers et à lui plaire dans les actions ordinaires de la vie. Nos romans de chevalerie flattèrent ce desir de plaire, et donnèrent à une partie de l'Europe cet esprit de galanterie, que l'on peut dire avoir été peu connu des anciens.

Le luxe prodigieux de cette immense ville de Rome flatta l'idée des plaisirs des sens. Une certaine idée de tranquillité dans les campagnes de la Grèce fit décrire les sentimens de l'amour, comme on peut le voir dans les romans grecs du moyen âge. L'idée des *paladins*, protecteurs de la vertu et de la beauté des femmes, conduisit à celle de galanterie. Cet esprit se perpétua par l'usage des tournois, qui, unissant ensemble les droits de la valeur et de l'amour, donnèrent encore à la galanterie une grande importance.

Les entreprises de guerre et de chevalerie, sur-tout celles des croisades, étoient annoncées et publiées avec un appareil capable d'inspirer à tous les guerriers l'ardeur d'y concourir, et de partager la gloire qui devoit en être le prix. L'engagement en étoit scellé par des actes de religion, et par des vœux dont rien ne pouvoit dispenser.

Le plus authentique de tous les vœux étoit celui que l'on appeloit le vœu du paon ou du faisan. Ces nobles oiseaux, car on les qualifioit ainsi, représentoient, par l'éclat et la variété de leurs couleurs, la majesté des rois, et les superbes habillemens dont ces monarques étoient parés pour tenir ce qu'on nommoit cour plenière. La chair du paon ou du faisan étoit, si l'on en croit nos vieux romanciers, la nourriture particulière des preux et des amoureux. Enfin, selon Mathieu Pâris, une figure de paon servoit de but aux chevaliers qui s'exerçoient à la course des chevaux et au maniement de la lance.

Le jour que l'on devoit prendre l'engagement solemnel, un paon ou bien un faisan quelquefois rôti, mais

toujours paré de ses plus belles plumes, étoit apporté majestueusement par des dames ou par des demoiselles, dans un grand bassin d'or ou d'argent, au milieu de la nombreuse assemblée des chevaliers convoqués. On le présentoit à chacun d'eux, et chacun faisoit son vœu sur l'oiseau; ensuite on le reportoit sur une table, pour être enfin distribué à tous les assistans. L'habileté de celui qui tranchoit, consistoit à le partager de manière que tous pussent en avoir. Les dames ou demoiselles choisissoient un des plus braves de l'assemblée, pour aller avec elles porter le paon au chevalier qu'il estimoit le plus preux. Le chevalier choisi mettoit le plat devant celui qu'il croyoit mériter la préférence, coupoit néanmoins l'oiseau et le distribuoit sous ses yeux; et cette distinction si glorieuse, attachée à la plus éminente valeur, ne s'acceptoit qu'après une longue et modeste résistance.

(M. de JAUCOURT.)

PALEUR.

La *pâleur* est une nuance de la blancheur ; on l'attribue à tout ce qui est blanc, à tout ce qui tient à cette couleur, et qui ne devroit pas l'être, ou qui devroit l'être, ou en tenir moins. Des roses *pâles ;* un rouge *pâle ;* un visage *pâle ;* le soleil est *pâle ;* ce bleu est *pâte.* La *pâleur* est donc presque toujours la marque d'un défaut, excepté en amour, s'il en faut croire M. de Montcrif. On lit dans une de ses romances les vers suivans, pleins de grace et de délicatesse :

> En lui toute fleur de jeunesse
> Apparoissoit ;
> Mais longue barbe, air de tristesse
> Les ternissoit.
> Si de jeunesse on doit attendre
> Beau coloris,
> *Pâleur* qui marque une ame tendre
> A bien son prix.

Les passions qui viennent presque toutes se peindre sur le visage y produisent des effets si différens, qu'il ne nous manque que plus d'expérience et de meilleurs yeux pour les y reconnoitre comme dans un miroir fidèle, et lire sur le front de l'homme l'histoire de son ame, à mesure que les passions se forment : on y verroit ses desirs, ses haines, ses aversions, la colère, la peur, l'incertitnde, etc.

> La honte fait rougir ; la crainte fait *pâlir.*

(ANONYME.)

PALINODIE.

DISCOURS par lequel on rétracte ce que l'on avoit avancé dans un discours précédent. De là vient cette phrase : *Chanter la palinodie*, c'est-à-dire faire une rétractation, ce qui signifie proprement un désaveu de ce qu'on avoit dit : c'est pourquoi tout poème, et en général toute pièce qui contient une rétractation de quelqu'offense faite par un poète à qui que ce soit, s'appelle *palinodie*.

On en attribue l'origine au poète Stésichore, voici à quelle occasion : il avoit maltraité Hélène dans un poème fait à dessein contre elle. Castor et Pollux, au rapport de Platon, vengèrent leur sœur outragée, en frappant d'aveuglement le poète satyrique ; et, pour recouvrer la vue, Stésichore fut obligé de chanter la *palinodie*. Il composa en effet un poème dans lequel il soutenoit qu'Hélène n'avoit jamais abordé en Phrygie. Il louoit également ses charmes et sa vertu, et félicitoit Ménélas d'avoir obtenu la préférence sur ses rivaux.

Les premiers défenseurs de la religion chrétienne, saint Justin, saint Clément et Eusèbe, ont cité sous ce titre une hymne qu'ils attribuent à Orphée : elle est fort belle pour le fond des choses et pour la grandeur des images ; le lecteur en va juger, même par une foible traduction.

« Tel est l'Être-Suprême, que le ciel tout entier ne » fait que sa couronne ; il est assis sur un trône d'or, et » entouré d'anges infatigables ; ses pieds touchent la terre ; » de sa droite il atteint jusqu'aux extrémités de l'Océan ; » à son aspect, les plus hautes montagnes tremblent, et » les mers frissonnent dans leurs plus profonds abîmes. »

Mais il est difficile de se persuader qu'Orphée, qui avoit établi dans la Grèce jusqu'à trois cents divinités, ait pu

changer ainsi de sentiment et chanter une semblable *palinodie;* aussi la critique range-t-elle celle-ci parmi les fraudes pieuses qui ne furent pas inconnues aux premiers siècles du christianisme.

La sixième ode du premier livre des odes d'Horace, qui commence par ces mots : *O matre pulchra filia pulchrior*, est une vraie *palinodie*, mais la plus mignone et la plus délicate.

(ANONYME.)

PANDORE.

Nom de la première femme, selon Hésiode. On ne lit point sans plaisir, dans sa Théogonie et dans son Traité des Œuvres et des Jours, tout ce que son imagination lui a suggéré sur les graces de cette première femme et sur les maux qu'elle a causés dans le monde.

Jupiter, dit-il, voulant se venger du vol que Prométhée avoit fait du feu, résolut d'envoyer aux hommes un mal qu'ils aimassent, et auquel ils fussent inséparablement attachés. Tous les dieux secondèrent son dessein. Vulcain forma, avec de la terre et de l'eau pétries ensemble, une femme semblable aux déesses immortelles; Minerve la vêtit, et lui apprit les arts qui conviennent à son sexe, celui, entre autres, de faire de la toile; Vénus répandit l'agrément autour de sa tête, avec le desir inquiet et les soins fatigans. Les Graces et la déesse de la Persuasion ornèrent sa gorge d'un collier d'or; les Heures lui mirent sur la tête des couronnes de fleurs; Mercure lui donna la parole avec l'art des mensonges, et celui d'engager les cœurs par des discours insinuans et perfides. Enfin toutes les divinités de l'Olympe lui ayant fait des dons pour le malheur des hommes, elle reçut le nom de Pandore, composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *tout*, et l'autre veut dire *présent*.

Le poète ajoute que Jupiter dit à Mercure d'aller présenter *Pandore* à Epiméthée, qui la vit avec des transports d'admiration. En vain Prométhée, son frère, lui avoit recommandé de ne point recevoir de présens de la part de Jupiter, de crainte qu'il n'y eût caché quelque chose de funeste aux hommes. La vue de cette beauté lui fit oublier un avis de cette importance; et, quand il s'en ressouvint, il n'étoit plus temps. Jusque là, les mortels avoient vécu exempts des inquiétudes et des maladies qu'amène la vieillesse. Mais *Pandore* ayant levé le couvercle du vase où étoient renfermés les présens des dieux, tous les maux en sortirent en foule, et se répandirent sur la face de la terre.

A la vue de ce terrible spectacle, elle se hâta de refermer le vase; mais il étoit trop tard, et elle ne put y retenir que la seule espérance qui elle-même étoit prête à s'envoler, et qui demeura sur les bords. C'est donc là le seul bien qui reste aux malheureux mortels.!

(M. de JAUCOURT.)

PANIQUE (*terreur*).

C'EST ainsi, dit Pausanias, qu'on appelle ces frayeurs qui n'ont aucun fondement réel, parce qu'on les croit inspirées par le dieu Pan. Brennus, ayant fait une irruption dans la Grèce à la tête d'une nombreuse armée de Gaulois, s'avança jusqu'à Delphes; les habitans consternés recourent à l'oracle; le dieu leur déclara qn'ils n'avoient rien à craindre, et les assura de sa puissante protection. En effet, continue l'historien, on vit tout-à-coup des signes évidens de la vengeance du ciel contre les barbares: le terrain qu'occupoit leur armée fut agité de violens tremblemens de terre; des tonnerres et des éclairs continuels, non seulement les effrayoient sans cesse, et les empêchoient d'entendre les ordres de leurs généraux; la foudre tomboit sur leur stêtes, et des exhalaisons enflammées les réduisoient en poudre eux et leurs armes; mais la nuit leur fut encore plus funeste, car l'horreur des ténèbres les agita d'une *terreur panique*, et leur fit prendre de fausses alarmes. La crainte s'empara de tous leurs sens, et l'épouvante fut si grande que, se divisant en plusieurs pelotons, ils s'entre-tuoient les uns les autres, croyant se battre contre les Grecs. Cette erreur qui ne pouvoit être qu'un effet de la colère des dieux, dit encore Pausanias, dura jusqu'au jour, et causa à ces barbares une perte de plus de dix mille hommes; le reste périt en se sauvant.

(M. de JAUCOURT.)

PANTOMIME.

La pantomime est le langage de l'action, l'art de parler aux yeux, l'expression muète.

L'expression du visage et du geste accompagne naturellement la parole, et s'accorde avec elle pour peindre la pensée ; en sorte que, plus l'expression de la parole est foible au gré de celui qui s'énonce, plus l'expression du geste et du visage s'anime pour y suppléer. De là vient que, chez les peuples doués d'une imagination vive et d'une grande sensibilité, la *pantomime* naturelle est plus marquée, ainsi que l'accent de la parole. De là vient aussi que, plus on a de difficulté à s'exprimer par la parole, soit à cause de la distance ou de quelque vice d'organe, soit manque d'habitude de la langue qu'on veut parler, plus on donne de force et de vivacité à cette expression visible. C'est donc sur-tout aux mouvemens de l'ame les plus passionnés que la *pantomime* est nécessaire : alors, ou elle seconde la parole, ou elle y supplée absolument.

L'expression du geste et du visage, unie à celle de la parole, est ce qu'on appelle *action* ou *théâtrale* ou *oratoire*.

La même expression, sans la parole, est ce qu'on appelle plus particulièrement *pantomime*.

Chez les anciens, l'action théâtrale se réduisoit au geste. Les acteurs, sous le masque, étoient privés de l'expression du visage, qui, chez nous, est la plus sensible : et, si on demande pourquoi ils préféroient un masque immobile à un visage où tout se peint, c'est, 1° que, pour être entendu dans un amphithéâtre qui contenoit au moins six mille spectateurs, il falloit que l'acteur eût à la bouche une espèce de trompe ; 2° que, dans l'éloignement, le jeu du visage eût été perdu, quand même on eût joué sans masque : or l'action théâtrale étant privée de l'expression du visage, on s'efforça d'y suppléer par l'expression du geste, et l'immensité des théâtres obligea de l'exagérer.

Par degrés, cet art fut porté au point d'oser prétendre à se passer du secours de la parole, et à tout exprimer lui

seul. De là, cette espèce de comédiens muets, qu'on n'avoit point connus dans la Grèce, et qui eurent à Rome un succès si follement outré.

Ce succès n'est pourtant pas inconcevable; et en voici quelques raisons :

1° La tragédie grecque, transplantée à Rome, y étoit étrangère, et n'y devoit pas faire la même impression que sur les théâtres de Corinthe et d'Athènes.

2° Elle étoit foiblement traduite, et Horace le fait entendre en disant qu'on y avoit *assez bien* réussi.

3° Peut-être aussi foiblement jouée; et il y a apparence que les comédiens n'auroient pas été chassés par les *pantomimes*, s'ils avoient tous été des Esopus et des Roscius.

4° Les Romains n'étoient pas un peuple sensible, comme les Grecs, aux plaisirs de l'esprit et de l'ame : leurs mœurs austères ou dissolues, selon les temps, n'eurent jamais la délicatesse des mœurs attiques; il leur falloit des spectacles, mais des spectacles faits pour les yeux. Or, la *pantomime* parle aux yeux un langage plus passionné que celui de la parole; elle est plus véhémente que l'éloquence même, et aucune langue n'est en état d'en égaler la force et la chaleur. Dans la *pantomime*, tout est action, rien ne languit, l'attention n'est point fatiguée : en se livrant au plaisir d'être ému, on peut s'épargner presque la peine de penser; ou, s'il se présente des idées, elles sont vagues comme les songes. La parole retarde et refroidit l'action; elle préoccupe l'acteur, et rend son art plus difficile. La *pantomime* est tout à l'expression du geste; ses mouvemens ne lui sont point tracés; la passion seule est son guide. L'acteur est continuellement le copiste du poète; le *pantomime* est original : l'un est asservi au sentiment et à la pensée d'autrui; l'autre se livre et s'abandonne aux mouvemens de son ame. Il doit donc y avoir, entre l'action du comédien et celle du *pantomime*, la différence de l'esclavage à la liberté.

5° La difficulté vaincue avoit un autre charme; et cette surprise continuelle de voir un acteur muet se faire entendre devoit être un plaisir très-vif.

6° Enfin, dans l'expression du geste, les *pantomimes*, uniquement

uniquement occupés des graces, de la noblesse et de l'énergie de l'action, donnoient à la beauté du corps des développemens inconnus aux comédiens, dont le premier talent étoit celui de la parole ; et, comme on en peut juger encore par l'impression que font nos danses, l'idolatrie des Romains et des Romaines pour les *pantomimes* étoit un culte rendu à la beauté.

Si l'on joint à ces avantages de la *pantomime* celui de dispenser le siècle et le pays où elle fleurissoit de produire de grands poètes, de ne demander qu'une esquisse de l'action qu'elle imitoit, de sauver son spectacle de tous les écueils qui environnent la poésie, de tout réduire à l'éloquence du geste, et de n'avoir pour juges que les yeux, bien plus faciles à séduire que l'oreille, que l'esprit et que la raison, on ne sera pas étonné qu'un art dont les moyens étoient si simples, si puissans, et les succès si infaillibles, eût prévalu sur l'attrait d'un spectacle où l'esprit et le goût étoient rarement satisfaits.

On pourroit même présumer, d'après l'exemple des Romains, que, dans tous les temps et chez tous les peuples du monde, la *pantomime*, portée au même degré de perfection, éclipseroit la comédie et la tragédie elle-même ; et c'est le danger de ce spectacle de dégoûter de tous les autres, semblable à une liqueur forte qui blasc et qui détruit le goût.

Qu'importe, dit-on communément, *à quel spectacle on s'amuse? le meilleur est celui que l'on aime le plus.* On pourroit dire également : *Qu'importe de quelle liqueur on s'abreuve et de quels mets on se nourrisse?* Mais, comme l'aliment le plus agréable n'est pas toujours le plus sain, le spectacle le plus attrayant n'est pas toujours le plus utile. De la *pantomime* rien ne reste que des impressions quelquefois dangereuses. On sait qu'elle acheva de corrompre les mœurs de Rome; au lieu que de la bonne tragédie et de la saine comédie il reste d'utiles leçons. Au spectacle de la *pantomime*, on n'est qu'ému ; aux deux autres, on est instruit. Dans l'un, la passion agit seule et ne parle qu'aux sens ; rien ne la corrige, et rien ne la modère ; dans les deux autres, la raison, la sagesse, la vertu, parlent à leur tour ; et ce que la passion a de vicieux ou de criminel est exposé

à leur censure; le remède est toujours à côté du poison. Un gouvernement sage aura donc soin de préserver les peuples de ce goût dominant des Romains pour la *pantomime*, et de favoriser les spectacles où la raison s'éclaire, et où le sentiment s'épure et s'ennoblit.

Par induction, à mesure que l'action théâtrale donne moins à l'éloquence et plus à la *pantomime*, et qu'elle néglige de parler à l'ame pour ne plus frapper que les yeux, le spectacle devient, pour la multitude, plus attrayant et moins utile. On ne forme point les esprits avec des tableaux et des coups de théâtre. Aristote n'admet les mœurs qu'à cause de l'action : la règle contraire est la nôtre; et, sur le théâtre moderne, l'action n'est employée qu'à peindre et corriger les mœurs.

Je ne dis pas qu'on doive s'interdire le plaisir de la *pantomime;* je dis seulement qu'on n'en doit jamais faire l'objet unique ni l'objet dominant d'un spectacle; je dis que, sur le théâtre où elle est admise, il est à craindre qu'elle n'efface ou n'affoiblisse l'action dont elle sera l'épisode. Tout paroît froid après une danse passionnée. Je pense donc que la *pantomime* d'un genre gracieux et doux peut s'entre-mêler avec l'action du poème lyrique, mais que la *pantomime* tragique doit faire à elle seule un spectacle isolé, et ne doit paroître sur le théâtre qu'après un drame d'un genre absolument contraire, par la raison que les contrastes ne peuvent jamais s'affoiblir ni se nuire mutuellement.

Dans l'article *Poème lyrique*, on n'a considéré que l'effet isolé de cette action muète, et l'on n'a pas vu qu'elle détruisoit tout.

Quant au projet qu'on y propose d'associer la parole avec la danse *pantomime*, l'exécution n'en fût-elle pas impossible, ce projet de faire chanter le danseur ou de le faire accompagner par une voix que l'on croiroit la sienne seroit encore bien étrange; et l'exemple d'Andronicus, sur lequel on veut le fonder, ne l'autorise pas assez. On raconte, il est vrai, que, dans un temps où les Romains devoient être peu délicats sur l'imitation théâtrale, la voix ayant manqué à ce comédien, il fit réciter son rôle par un esclave qu'on ne voyoit pas, tandis qu'il en faisoit les

gestes. Je ne crois pas que, sur aucun théâtre du monde, un pareil exemple soit jamais suivi; mais, s'il pouvoit être imité, ce seroit dans la déclamation toute simple, et non pas dans une action aussi violente, aussi exagérée que doit l'être la *pantomime*. Andronicus ne dansoit pas.

Dès que l'action est parlée, elle a deux signes, celui de la parole et celui du geste; le geste n'a donc plus alors aucune raison d'être exagéré. C'est l'hypothèse d'un acteur muet ou trop éloigné pour se faire entendre qui donne de la vraisemblance à l'exagération des mouvemens *pantomimes*. Un acteur qui, en parlant ou en chantant, gesticuleroit comme un danseur *pantomime*, nous sembleroit outré jusqu'à l'extravagance. D'ailleurs qu'arriveroit-il si, tandis que le *pantomime* danse, une voix étrangère exprimoit ce qu'il peint? De son côté, le mérite de faire entendre aux yeux le sentiment et la pensée, et, du nôtre, le plaisir de le deviner, de l'admirer, seroient détruits; la *pantomime* y perdroit tous ses charmes, et ne seroit plus qu'une expression exagérée, sans raison et hors de toute vraisemblance.

Il n'y a que deux circonstances où il soit possible de réunir ainsi fictivement la parole avec l'action de la danse; c'est dans les mouvemens tumultueux d'une multitude agitée de quelque passsion violente, comme dans un chœur de combattans, ou lorsque la danse n'est que l'expression vague d'un sentiment qui met l'ame en activité, et que la parole et le chant n'ont avec elle aucune identité, mais seulement de l'analogie, comme lorsqu'on voit des bergers, animés par la joie, chanter et danser à-la-fois. Dans l'un et l'autre cas, ce seroit une illusion agréable que de croire entendre chanter les mêmes personnes qui dansent; et, pour faire cette illusion, il est un moyen bien aisé; c'est de cacher les chœurs dans les coulisses, et de ne faire paroître que les ballets. Mais, dans la scène, dans le dialogue, le monologue, le duo, imaginer de faire danser les acteurs, tandis que des chanteurs invisibles parleroient, chanteroient pour eux, c'est une invention qui, je crois, ne sera jamais adoptée.

La seule voix qu'on peut donner à l'acteur *pantomime* est celle de la symphonie, parce qu'elle est vague et

confuse, qu'elle ne gêne point l'action, qu'en nous aidant à deviner le sentiment et la pensée, elle nous laisse encore jouir de notre pénétration, ou plutôt du talent qui sait tout exprimer sans le secours de la parole.

Le projet de substituer sur la scène lyrique la danse *pantomime* aux ballets figurés, me semble encore peu réfléchi. Le ballet *pantomime* est placé quelquefois, et nous en avons des exemples. Mais, premièrement, il n'y a aucune raison de vouloir que la danse soit toujours *pantomime :* chez tous les peuples, même les plus sauvages, le goût de la danse est inné, aussi bien que celui du chant; l'un et l'autre ont été donnés par la nature, comme l'expression vague de la joie et du plaisir, ou plutôt comme un mouvement analogue à cette situation de l'ame. On ne danse pas pour exprimer son sentiment ou sa pensée; on danse pour danser, pour obéir à l'activité naturelle où nous mettent la jeunesse, la santé, le repos, la joie, et que le son d'un instrument invite à se développer : la danse alors est mesurée; et, pour la rendre plus agréable, on imagine d'en varier les formes, les figures et les tableaux; mais elle n'est point *pantomime.* L'expression d'un sentiment vague, qui n'est, le plus souvent, que le desir de plaire, ou l'attrait du plaisir, en fait le caractère; et le choix des attitudes, des pas, des mouvemens, qui lui sont les plus analogues, est tout ce qu'elle se prescrit. Voilà l'intention du ballet figuré : son modèle est dans la nature. Il est aussi dans les coutumes, dans les rites, dans les cérémonies des différens peuples du monde : alors le caractère du ballet, dans un triomphe, dans une fête, à des noces, à des funérailles, dans des expiations, des sacrifices ou des enchantemens, est relatif à ces usages. Les convenances en sont les règles; mais l'expression en est vague, et ne peint point, comme la *pantomime*, tel ou tel mouvement de l'ame que la parole exprimeroit.

Quant au plaisir que cette expression vague et confuse peut nous causer, il ressemble assez à celui d'une belle symphonie. Celle-ci, en même temps qu'elle charme l'oreille, cause à l'esprit de douces revêries, et porte à l'ame des émotions confuses dont l'ame se plaît à jouir : il en est de même de la danse. D'un côté, l'ame est émue d'un

sentiment vague et confus comme l'expression qui le cause; de l'autre, les yeux jouissent de tous les développemens de la beauté présentée sous mille attitudes, et sous les formes variées d'une infinité de tableaux ingénieusement grouppés. La grace, la noblesse, la légéreté, l'élégance, la précision et le brillant des pas, la souplesse des mouvemens, tout ce qui peut charmer les yeux s'y réunit et s'y varie; et c'en est bien assez, je crois, pour en justifier le goût.

La danse, en général, est une peinture vivante. Or un tableau, pour nous intéresser, n'a pas besoin de rendre expressément tel sentiment, telle pensée; et, pourvu que, dans les attitudes, dans le caractère des têtes, dans l'ensemble de l'action, il y ait assez d'analogie avec telle espèce de sentimens et de pensées, pour induire l'ame et l'imagination du spectateur à chercher dans le vague de cette expression muète une intention décidée, ou plutôt à l'y supposer, la peinture a son intérêt; et si d'ailleurs elle réunit à tout le prestige de l'art tous les charmes de la nature, les yeux, l'esprit et l'ame en jouiront avec délices, sans y desirer rien de plus. Il en est de même de la danse.

Le critique de l'opéra français trouve presque tous nos ballets inutiles et déplacés : il ne connoît que celui des Bergers de Roland, qui se lie avec l'action. Mais les plaisirs dans le palais d'Armide et dans la prison de Dardanus; mais le ballet des Armes d'Énée dans l'opéra de Lavinie, et, dans le même, le ballet des Bacchantes, et celui de la Rose dans les Indes galantes, et celui des Luteurs aux funérailles de Castor, et une infinité d'autres qui sont également et dans le système, et dans la situation, et dans le caractère du poëme; faut-il les bannir du théâtre? Un ballet peut être moins heureusement lié à l'action que la Pastorale de Roland, chef-d'œuvre unique en ce genre, sans pour cela être déplacé. On a sans doute abusé de la danse; mais les excès ne prouvent rien, sinon qu'il faut les éviter.

(M. MARMONTEL.)

PAON.

Le *paon* est l'oiseau consacré à Junon; les poètes ont feint qu'elle avoit transporté les yeux d'Argus sur sa queue. Le portrait de cet oiseau a été tracé par Lucien, par Phèdre et par Lafontaine. Le *paon*, dit le premier, étale d'un air magnifique l'or et l'azur de son plumage, et dispute, avec le printemps, à qui produira de plus belles choses. Il fait la roue, il se mire dans sa beauté dont l'éclat est multiplié par celui de la lumière. Les cercles d'or qui couronnent l'émail de sa queue, imitent parfaitement l'arc-en-ciel, qui change ses couleurs, selon qu'on le regarde sous divers aspects.

Phèdre a fait adresser au *paon* les louanges les plus flatteuses par Junon même :

Sed forma vincis, vincis magnitudine.
Nitor smaragdi collo perfulget tuo,
Pictisque gemmis gemmeam caudam explicas.

Lafontaine enchérit encore sur la cajolerie de la déesse : *Est-ce à toi*, lui dit-elle,

Est-ce à toi d'envier la voix du rossignol?
Toi que l'on voit porter à l'entour de ton col
Un arc-en-ciel nué de cent sortes de soies;
Qui te panades, qui déploies
Une si riche queue, et qui semble à nos yeux
La boutique d'un lapidaire?
Est-il quelque oiseau sous les cieux
Plus que toi capable de plaire?

Les *paons* étoient d'un grand prix chez les Grecs; et le reproche qu'on fait à Périclès d'en nourrir prouve assez leur rareté dans la Grèce. Hortensius, le rival de Cicéron dans la carrière du barreau, homme magnifique dans ses dépenses, fut le premier, au rapport de Pline, qui fit apprêter des *paons* à Rome, dans un repas qu'il donna au collége des augures.

Enfin c'est l'oiseau favori des rois d'Angola et de Congo. Il n'appartient qu'à eux d'en entretenir; et quiconque de leurs sujets en voleroit des plumes, seroit puni par l'esclavage.

(ANONYME.)

PAPHOS.

VILLE de l'île de Chypre. Cette ville étoit plus particulièrement consacrée à Vénus que le reste de l'île. Le temple qui y étoit bâti en son honneur étoit de la plus grande magnificence. La vénération qui y étoit attachée s'étendoit même jusqu'au prêtre qui le desservoit. Plutarque rapporte que Caton fit offrir au roi Ptolémée la grande prêtrise du temple de Vénus à *Paphos*, s'il vouloit céder Chypre aux Romains, regardant cette dignité comme le dédommagement d'un royaume.

Les ministres des temples de Vénus n'immoloient jamais de victimes; le sang ne couloit point sur leurs autels; on n'y brûloit que de l'encens, et la déesse n'y respiroit que l'odeur des parfums. Elle y étoit représentée sur un char conduit par des amours, et tiré par des cygnes et des colombes. L'or et l'azur brilloient en vain dans le temple de *Paphos*, leur éclat y cédoit à la perfection des arts. Les chef-d'œuvres que des mains immortelles y avoient exécutés, attiroient seuls toute l'attention. Ici, le ciseau délicat d'un artiste célèbre représentoit la déesse qui vivifie tous les êtres et qui féconde la nature; là, le pinceau voluptueux inspiroit les feux de l'amour.

La délicieuse situation et les charmes du climat de cette île avoient sans doute contribué à établir l'opinion de ceux qui y avoient fixé l'empire de Vénus, et le séjour des plaisirs.

« On y jouissoit d'un printemps éternel; la terre » heureusement fertile y prévenoit tous les souhaits; les » troupeaux sans nombre y trouvoient d'abondans pâtu» rages; les vents sembloient n'y régner que pour ré» pandre par-tout le parfum des fleurs; les oiseaux y » chantoient sans cesse; les bois retentissoient de leurs » concerts harmonieux; les ruisseaux murmuroient dans » les plaines; une chaleur douce faisoit tout éclôre; l'air » ne s'y respiroit qu'avec la volupté. »

(M. de JAUCOURT.

PARACLET.

ABBAYE de France en Champagne, sur le ruisseau d'Arduzon, proche de Nogent-sur-Seine. On ne trouve guère d'abbayes dans l'Encyclopédie : mais comment auroit-on pu se taire sur une abbaye qui doit à Abélard son établissement, et dont Héloïse fut la première abbesse ? Abélard, le plus habile dialecticien de son temps ! Héloïse, la première de son sexe en érudition, et qui n'étoit pas la dernière en beauté !

On sait qu'Abélard, craignant que ses adversaires ne le livrassent au bras séculier, à cause qu'il avoit soutenu que saint Denis l'aréopagiste n'avoit pas converti la France, se sauva sur les terres de Thibaut, comte de Champagne, d'où il se choisit une retraite solitaire au diocèse de Troyes ; il y bâtit une chaumière, fit de cette chaumière un oratoire ; et ses écoliers, accourant de toutes parts à ce désert, fournirent à leur maître de quoi subsister, et bâtirent l'oratoire de bois et de pierre. Alors Abélard lui donna le nom de *Paraclet*, pour conserver la mémoire des consolations qu'il avoit reçues dans son hermitage. Le mot *Paraclet* est formé d'un mot grec, qui veut dire consolateur ; je console, je prie, j'exhorte.

Mais les ennemis d'Abélard ne le laissèrent pas tranquille, et mirent dans leurs intérêts saint Bernard et saint Norbert. Il n'y eut pas moyen de tenir contre de tels adversaires. Abélard leur quitta la partie, et s'en alla en basse Bretagne, où les moines de l'abbaye de Saint-Gildas de Ruys l'appelèrent pour leur chef.

Dans cette conjoncture, Suger, abbé de Saint-Denis, chassa du monastère d'Argenteuil les religieuses, prévenu que leur conduite étoit mauvaise. Héloïse, qui en étoit supérieure, vint avec ses religieuses au *Paraclet*, que son ancien mari lui donna avant de se rendre à Clugny.

Le pape Innocent II confirma cette donation en l'année 1131 : et voilà l'origine de l'abbaye des bénédictines du *Paraclet* Héloïse en fut la première abbesse : chacun, à l'exemple de Mahault, comtesse de Champagne, s'empressa à lui

faire de grands biens. Les évêques l'aimèrent comme leur fille, les abbés comme leur sœur, et les gens du monde comme leur mère.

Cette abbaye jouit aujourd'hui de quinze à vingt mille livres de rente : elle est chef d'ordre, et a plusieurs monastères et prieurés dans sa dépendance. Héloïse la gouverna pendant trente-trois ans, et mourut en 1163.

Les abbesses qui lui ont succédé, ont été assez souvent des plus anciennes maisons du royaume : on doit mettre de ce nombre Jeanne Chabot, quoiqu'elle ait été obligée d'abdiquer sa place, à cause de la religion protestante qu'elle professoit, et qu'elle professa hautement jusqu'à la mort, sans néanmoins se marier, ni quitter son habit de religieuse.

Comme Héloïse n'entendoit pas seulement la langue latine, mais savoit encore très-bien la langue grecque, elle fit chanter la messe dans cette langue, tous les ans, le jour de la Pentecôte, qui étoit la principale fête de l'abbaye du *Paraclet ;* et cet usage s'observe encore aujourd'hui.

Dès qu'Abélard fut mort, elle demanda son corps à l'abbé de Clugny. L'ayant obtenu, elle le fit mettre au *Paraclet*, et ordonna, en mourant, qu'on l'enterrât dans le même tombeau. On assure que, lorsqu'on ouvrit la tombe pour y déposer le corps d'Héloïse, Abélard lui tendit les bras pour la recevoir, et qu'il l'embrassa étroitement.

Grégoire, de Tours, rapporte un fait semblable de deux personnes mariées, qui demeurèrent toujours vierges, et que les habitans du pays (Clermont en Auvergne) nommèrent *les deux amans*. La femme décéda la première, et le mari, en l'enterrant, se servit de cette prière de l'écriture : « Je vous rends graces, ô mon Seigneur et » mon Dieu, de ce que je vous rends ce trésor dans » la même pureté qu'il vous a plû de me le confier. » La femme se mit à sourire : « Hé pourquoi, lui dit-elle, » parlez-vous d'une chose qu'on ne vous demande pas ? » Le mari mourut peu de temps après, et on l'ensévelit vis-à-vis de son épouse : on trouva les deux corps ensemble dans la même tombe.

Il en est sûrement de ce conte comme de celui d'Héloïse et d'Abélard. On a même découvert que la volonté de l'abbesse du *Paraclet* n'avoit point été suivie, et que l'on ne l'avoit pas mise, suivant ses desirs, dans le tombeau de son époux. François d'Amboise nous apprend qu'étant au *Paraclet*, il avoit vu le fondateur et la fondatrice couchés l'un auprès de l'autre, dans deux monumens séparés.

(M. de Jaucourt.)

PARADE.

ESPÈCE de farce originairement préparée pour amuser le peuple, et qui souvent fait rire pour un moment la meilleure compagnie.

Ce spectacle tient également des anciennes comédies nommées *platariæ*, composées de simples dialogues presque sans action, et de celles dont les personnages étoient pris dans le bas peuple, dont les scènes se passoient dans les cabarets, et qui, pour cette raison, furent nommées *tabernariæ*.

Les personnages ordinaires des *parades* d'aujourd'hui sont le bon homme Cassandre, père, tuteur ou amant suranné d'Isabelle; le vrai caractère de la charmante Isabelle est d'être également foible, fausse et précieuse; celui du beau Léandre, son amant, est d'allier le ton grivois d'un soldat à la fatuité d'un petit-maître : un pierrot, quelquefois un arlequin et un moucheur de chandelles, achèvent de remplir tous les rôles de la *parade* dont le vrai ton est toujours le plus bas comique.

La *parade* est ancienne en France; elle est née des moralités, des mystères et des facéties que les élèves de la Basoche, les confrères de la passion, et la troupe du prince des sots, jouoient dans les carrefours, dans les marchés, et souvent même dans les cérémonies les plus augustes; telles que les entrées et le couronnement de nos rois.

La *parade* subsistoit encore sur le Théâtre-Français du temps de la minorite de Louis-le-Grand; et, lorsque Scarron, dans son Roman comique, fait le portrait du vieux comédien la Rancune et de mademoiselle de la Caverne, il donne une idée du jeu ridicule des acteurs, et du ton platement bouffon de la plupart des petites pièces de ce temps.

La comédie ayant enfin reçu des lois, de la décence et du goût, la *parade* cependant ne fut point absolument anéantie. Elle ne pouvoit l'être, parce qu'elle porte un caractère de vérité, et qu'elle peint vivement les mœurs du peuple qui s'en amuse; elle fut seulement abandonnée à la populace, et reléguée dans les foires et sur les théâtres

des charlatans qui jouent souvent des scènes bouffonnes pour attirer un plus grand nombre d'acheteurs.

Quelques auteurs célèbres et plusieurs personnes pleines d'esprit s'amusent encore quelquefois à composer de petites pièces dans ce même goût. A force d'imagination et de gaieté, elles saisissent ce ton ridicule; c'est en philosophes qu'elles ont travaillé à connoître les mœurs et la tournure de l'esprit du peuple; c'est avec vivacité qu'elles les peignent. Malgré le ton qu'il faut toujours affecter dans ces *parades*, l'invention y décèle souvent les talens de l'auteur; une fine plaisanterie se fait sentir au milieu des équivoques et des quolibets, et les graces parent toujours de quelques fleurs le langage de Thalie, et le ridicule déguisement sous lequel elles s'amusent à l'envelopper.

On pourroit reprocher avec raison aux Italiens, et beaucoup plus encore aux Anglais, d'avoir conservé dans leurs meilleures comédies trop de scènes de *parade;* on y voit souvent régner la licence grossière et révoltante des anciennes comédies nommées *tabernariæ*.

On peut s'étonner que le vrai caractère de la bonne comédie ait été si long-temps inconnu parmi nous. Les Grecs et les Latins nous ont laissé d'excellens modèles; et, dans tous les âges, les auteurs ont eu la nature sous les yeux. Par quelle espèce de barbarie ne l'ont-ils si long-temps imitée que dans ce qu'elle a de plus abject et de plus désagréable ?

Le génie perça cependant quelquefois dans ces siècles dont il nous reste si peu d'ouvrages dignes d'estime. La farce de Patelin feroit honneur à Molière. Nous avons peu de comédies qui rassemblent des peintures plus vraies, plûs d'imagination et de gaieté.

Si nous sommes étonnés avec raison que la farce de Patelin n'ait point eu d'imitateurs pendant plusieurs siècles, nous devons l'être encore plus que le mauvais goût de ces siècles d'ignorance règne encore quelquefois sur notre théâtre : nous serions bien tentés de croire que l'on a peut-être montré trop d'indulgence pour ces espèces de recueils de scènes isolées qu'on nomme *comédies à tiroirs*. Momus, fabuliste, mérita sans doute son succès par l'invention et l'esprit qui y règnent; mais cette pièce ne devoit point

former un nouveau genre, et n'a eu que de très-foibles imitateurs.

Quel abus ne fait-on pas tous les jours de la facilité qu'on trouve à rassembler quelques dialogues sous le nom de comédies ? Souvent, sans invention, et toujours sans intérêt, ces espèces de *parades* ne renferment qu'une fausse métaphysique, un jargon précieux, des caricatures, ou de petites esquisses mal dessinées des mœurs et des ridicules ; quelquefois même on y voit régner une licence grossière ; les jeux de Thalie n'y sont plus animés par une critique fine et judicieuse ; ils sont avilis, déshonorés par les traits les plus odieux de la satyre.

Pourra-t-on croire un jour que, dans le siècle le plus ressemblant à celui d'Auguste, dans la fête la plus solemnelle, sous les yeux d'un des meilleurs rois qui soient nés pour le bonheur des hommes ? pourra-t-on croire que le manque de goût, l'ignorance ou la malignité, aient fait admettre et représenter une *parade* de l'espèce de celles que nous venons de définir ?

Un citoyen, qui jouissoit de la réputation d'honnête homme (M. Rousseau de Genève), y fut traduit sur la scène avec des traits extérieurs qui pouvoient le caractériser. L'auteur de la pièce, pour achever de l'avilir, osa lui prêter son langage. C'est ainsi que la populace de Londres traine quelquefois dans le quartier de Drurylane une figure contrefaite, avec une bourse, un plumet et une cocarde blanche, croyant insulter notre nation.

Un murmure général s'éleva dans la salle; il fut à peine contenu par la présence d'un maître adoré : l'indignation. publique, la voix de l'estime et de l'amitié, demandèrent la punition de cet attentat : un arrêt flétrissant fut signé par une main qui tient et qui honore également le sceptre des rois et la plume des gens de lettres. Mais le philosophe, fidèle à ses principes, demanda la grace du coupable, et le monarque crut rendre un plus digne hommage à la vertu en accordant le pardon de cette odieuse licence, qu'en punissant l'auteur avec sévérité. La pièce rentra dans le néant avec son auteur; mais la justice du prince et la générosité du philosophe passeront à la postérité, et nous ont paru mériter une place dans l'Encyclopédie.

Rien ne corrige les méchans : l'auteur de cette première parodie en a fait une seconde où il a joué le même citoyen qui avoit obtenu son pardon, avec un grand nombre de gens de bien, parmi lesquels on nomme un de ses bienfaiteurs. Le bienfaiteur indignement travesti est l'honnête et célèbre M. Hume, et l'ingrat est un certain Palissot de M.....

Tel est le sort de ces espèces de *parades* satyriques ; elles ne peuvent troubler ou séduire qu'un moment la société, et la punition ou le mépris suit toujours de près les traits odieux et sans effet, lancés par l'envie contre ceux qui enrichissent la littérature, et qui l'éclairent. Si la libéralité des personnes d'un certain ordre fait vivre des auteurs qui seroient ignorés sans le murmure qu'ils excitent, nous n'imaginons pas que cette bienfaisance puisse s'étendre jusqu'à les protéger.

(M. le comte de TRESSAN.)

PARAGUAY.

C'EST ainsi qu'on nomme une suite d'établissemens formés par les jésuites dans ce grand pays de l'Amérique méridionale qu'arrose le fleuve *Paraguay*.

L'auteur d'un mémoire sur ce sujet nous apprend que le premier établissement des jésuites dans ce pays a commencé par cinquante familles d'Indiens errans, que les jesuites rassemblèrent sur le rivage de la rivière de Japsur, dans le fond des terres. Cet établissement a tellement prospéré, qu'à s'en rapporter aux jésuites eux-mêmes, dans les Mémoires de Trévoux, octobre 1741, les réductions ou peuplades formées par leurs missionnaires étoient, en 1717, au nombre de trente-une, répandues dans une étendue de pays d'environ six cents lieues, seize sur le bord du Parana, et quinze le long de l'Uraguay, qui se déchargent tous deux dans le fleuve *Paraguay*. On comptoit alors dans ces peuplades cent vingt-un mille cent soixante-un Indiens.

On assure que ces peuples civilisés occupent les plus belles terres de tout le pays.

Les terres de la mission sont fertiles, traversées par beaucoup de rivières qui forment nombre d'iles; les bois de haute futaie et les arbres fruitiers y abondent; les légumes y sont excellens; le blé, le lin, l'indigo, le chanvre, le coton, le sucre, le piment, l'ipécacuanha, et plusieurs autres simples admirables pour les remèdes, y viennent. Les savanes ou pâturages y sont remplis de chevaux, mules, vaches, taureaux et troupeaux de moutons. Ces peuples sont doux, très-soumis, adroits, laborieux, et font toutes sortes de métiers.

L'auteur du Mémoire rapporte que, dans le temps qu'il écrivoit, ces peuples étoient divisés en quarante-deux paroisses, distantes depuis une jusqu'à dix lieues l'une de l'autre, et s'étendant le long de la rivière du *Paraguay*. Il y a dans chaque paroisse un jésuite auquel tout obéit, et qui gouverne souverainement. Un seul homme commande de cette façon à quelque mille ames, et cette manière de gouverner est égale dans toutes les peuplades.

A la soumission de ces peuples se joint un désintéressement sans exemple que les jésuites leur ont inspiré. Il y a dans chaque paroisse de grands magasins où les sujets sont obligés de porter vivres et marchandises, sans rien garder pardevers eux.

La principale fonction des caciques ou officiers de police, est de connoître le nombre des familles, de leur communiquer les ordres du père jésuite, d'examiner le travail de chacun suivant son talent, et de promettre des récompenses à ceux qui travailleront le plus et le mieux. Il y a d'autres inspecteurs pour le travail de la campagne, auxquels les Indiens sont obligés de déclarer tout ce qu'ils recueillent, et tout doit entrer dans les magasins, sous des peines rigoureuses, pour fournir à chaque famille selon le nombre des personnes, deux fois par semaine, de quoi subsister. Les jésuites veillent à tout avec un ordre infini, pour ne laisser prendre aucun mauvais pied à leurs sujets, et ils en sont bien récompensés par les profits qu'ils tirent du travail de tant de gens.

Les Indiens ne boivent ni vin ni liqueurs enivrantes; et personne ne peut blâmer cette défense, quand on fait réflexion sur l'énorme abus qu'en font les nations du nouveau monde, à qui les Européens en débitent. On inspire à tous les habitans, dès la plus tendre enfance, la crainte de Dieu, le respect pour le père jésuite, la vie simple et le dégoût des biens temporels.

Le gouvernement militaire, dit le même auteur, n'est pas moins bien réglé que le civil: chaque paroisse donne un certain nombre de soldats disciplinés par régimens, et qui ont leurs officiers. Les armes des Indiens consistent en fusils, baïonnettes et frondes: on prétend que toutes les missions réunies peuvent mettre dix à douze mille hommes sur pied.

Les jésuites n'apprennent point à leurs Indiens la langue espagnole, et les empêchent, autant qu'il est possible, de communiquer avec les étrangers. Les quarante-deux jésuites qui gouvernent les paroisses sont indépendans l'un de l'autre, et ne répondent qu'au principal du couvent de Cordua dans la province de Tucuman. Ce père provincial visite une fois l'an ses missions. Il fait rendre compte,

pendant

pendant son séjour, aux jésuites de chaque paroisse de la fourniture des magasins, et de la consommation qui en a été faite depuis sa dernière visite.

Outre le mémoire sur les missions du *Paraguay*, les jésuites de Trévoux ont donné, dans leur journal, novembre 1744, l'extrait d'un livre publié sous le nom du célèbre Muratory. Cet ouvrage est tout à la gloire des missions du *Paraguay*, et paroît venir de la main des jésuites. L'auteur dit, dans le chapitre XII, que le baptême fait déposer aux enfans sauvages du *Paraguay* la férocité qui leur est propre; mais il leur reste une indolence invincible qui les rend incapables de se gouverner eux-mêmes, en sorte qu'ils ont besoin d'être toujours en tutelle.

Dans le chapitre XVII, on fait dire à M. Muratory que rien ne prouve mieux le bonheur qui accompagne la pauvreté volontaire, que le contentement dont jouissent les Indiens du *Paraguay*, qui n'ont que le pur nécessaire pour vivre, et ne souhaitent rien au-delà. Le corrégidor et son lieutenant sont nommés par le gouverneur, mais ils doivent être choisis dans la bourgade même; et tous les autres officiers sont élus par les Indiens, c'est-à-dire, je pense, par les jésuites, puisque les jésuites sont leurs maîtres.

Il y a des portions de terrain qui se cultivent à frais communs pour les besoins qui surviennent, pour les veuves, les orphelins, les malades, et tous ceux qui doivent être entretenus aux dépens du public. La pêche, la chasse, les fruits qui viennent sans culture, le miel et la cire qu'on recueille dans les bois, sont de droit commun. Si quelque calamité afflige une bourgade et fait manquer la récolte, ou la rend insuffisante, toutes les autres y pourvoient.

L'auteur dit, au sujet du gouvernement militaire de ces Indiens, que leurs armes sont déposées dans des magasins, et qu'on ne les leur confie que quand il faut marcher ou faire l'exercice. Enfin, l'auteur observe, au sujet du gouvernement domestique, que les chefs même des Indiens subissent avec humilité et promptitude les pénitences que leur imposent les missionnaires.

On ne nous apprend point sur quels mémoires M. Muratory a composé son ouvrage; il est certain que par lui-

même il a été bien moins en état de s'instruire du gouvernement du *Paraguay* que les voyageurs, quoique ces derniers n'approchent guère que de cent lieues des missions.

Sur le tout, quelque jugement qu'on porte de la conduite, des motifs et des richesses que les jésuites possèdent au *Paraguay*, il faut avouer que l'état de leurs peuplades d'Indiens est un chef-d'œuvre d'habileté, de politique, et qu'il est bien surprenant que des moines européens aient trouvé l'art de ramasser des hommes épars dans les bois, les dérober à leur misère, les former aux arts, captiver leurs passions, et en faire un peuple soumis aux lois et à la police.

(M. de JAUCOURT.)

PARALLÈLE.

Parallèle, dans l'art oratoire, est la comparaison de deux hommes illustres; exercice agréable pour l'esprit qui va et revient de l'un à l'autre, qui compare les traits, qui les compte, et qui juge continuellement de la différence; tel est le *parallèle* de Corneille et de Racine par la Bruyère, et par M. de la Motte, que je vais donner pour exemple:

« Corneille, dit M. de la Bruyère, ne peut être égalé » dans les endroits où il excelle; il a pour lors un caractère original et inimitable, mais il est inégal. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes » inexcusables contre les mœurs, un style de déclamateurs qui arrête l'action et la fait languir, des négligences dans les vers et dans l'expression, qu'on ne » sauroit comprendre en un si grand homme; ce qu'il » y a de plus éminent en lui, c'est l'esprit qu'il avoit » sublime.

» Racine est soutenu, toujours le même par-tout, soit » pour le dessin et la conduite de ses pièces, qui sont » justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la » nature, soit pour la versification qui est correcte, » riche dans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse.

» Si cependant il est permis de faire entre eux quelque » comparaison, et de les marquer l'un l'autre, par ce » qu'ils ont de plus propre, et par ce qui éclate ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourroit parler ainsi: Corneille nous assujétit à ses caractères et à ses idées; Racine se conforme aux nôtres. » Celui-là peint les hommes comme ils devroient être; » celui-ci les peint tels qu'ils sont. Il y a plus dans le » premier de ce qu'on admire et de ce qu'on doit même » imiter; il y a plus dans le second de ce qu'on reconnoît » dans les autres et de ce qu'on éprouve en soi-même. » L'un élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre plaît, » remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus grand, de » plus impérieux dans la raison, est manié par celui-là;

» par celui-ci, ce qu'il y a de plus tendre et de plus » flatteur dans la passion. Dans l'un, ce sont des règles, » des préceptes, des maximes; dans l'autre, du goût » et du sentiment. L'on est plus occupé aux pièces de » Corneille; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles » de Racine. Corneille est plus moral; Racine est plus » naturel. Il semble que l'un imite Sophocle, et que l'autre » doit plus à Euripide. »

Le *parallèle* des deux poètes par M. de la Motte est plus court, moins approfondi, mais léger, délicat, agréable.

Des deux souverains de la scène
L'aspect a frappé nos esprits;
C'est sur leurs pas que Melpomène
Conduit ses plus chers favoris.
L'un plus pur, l'autre plus sublime,
Tous deux partagent notre estime
Par un mérite différent.
Tour-à-tour ils nous font entendre
Ce que le cœur a de plus tendre,
Ce que l'esprit a de plus grand.

Voilà comme on fait le *parallèle* des grands hommes. Plutarque a lui-même ouvert cette carrière avec un goût et un discernement admirables.

Massillon, dans son sermon sur le pardon des injures, pour le vendredi d'après les cendres, fait cet admirable *parallèle* de l'*amour de goût* et de l'*amour de charité*.

« Il y a un amour de raison et de religion, qui doit » toujours l'emporter sur la nature. L'Evangile n'exige » pas que vous ayiez du goût pour votre frère; il exige » que vous l'aimiez, c'est-à-dire, que vous le souffriez, » que vous l'excusiez, que vous cachiez ses défauts, que » vous le serviez; en un mot, que vous fassiez pour » lui tout ce que vous voudriez qu'on fît pour vous-même. » La charité n'est pas un goût aveugle et bizarre, une » inclination naturelle, une sympathie d'humeur et de » tempérament: c'est un devoir juste, éclairé, raison- » nable; un amour qui prend sa source dans les mou- » vemens de la grace et dans les vues de la foi. Ce n'est » pas aimer proprement nos frères, que de ne les aimer

» que par goût ; c'est s'aimer soi-même : il n'est que la » charité qui nous les fasse aimer comme il faut, et qui » puisse former des amis solides et véritables. Car le » goût change sans cesse ; et la charité ne meurt jamais : le goût ne cherche que lui-même ; et la charité » ne cherche pas ses propres intérêts, mais les intérêts » de ce qu'elle aime : le goût n'est pas à l'épreuve de » tout, d'une perte, d'un procédé, d'une disgrace ; et » la charité est plus forte que la mort : le goût n'aime que » ce qui l'accommode ; et la charité s'accommode à tout, » et souffre tout pour ce qu'elle aime : le goût est aveugle, et nous rend souvent aimables les vices même » de nos frères ; et la charité n'applaudit jamais à l'iniquité, et n'aime dans les autres que la vérité. Les » amis de la grace sont donc bien plus sûrs que ceux de la » nature : le même goût qui lie les cœurs, souvent un » instant après les sépare ; mais les liens formés par la » charité durent éternellement. »

(M. de JAUCOURT.)

PARDONNER.

C'est remettre le châtiment, sacrifier son ressentiment, et promettre l'oubli d'une faute. On pardonne la chose, on pardonne à la personne.

Il y a des qualités qu'on pardonne plus difficilement que des offenses.

Il faut bien de la modestie, bien de l'attention, bien de l'art pour arracher aux autres le pardon de la supériorité qu'on a sur eux.

On se pardonne si souvent à soi-même, qu'on devroit bien *pardonner* quelquefois aux autres.

Dans la morale de l'Evangile, qui est par-tout si admirable, rien n'est plus recommandé que le pardon et l'oubli des injures.

Des hommes qui ont fait un sot ouvrage que des imbécilles éditeurs ont achevé de gâter n'ont jamais pu nous *pardonner* d'en avoir projeté un meilleur. Il n'y a sorte de persécutions que ces ennemis de tout bien ne nous aient suscitées. Nous avons vu notre honneur, notre fortune, notre liberté, notre vie, compromis dans l'espace de quelques mois. Nous aurions obtenu d'eux le pardon d'un crime, nous n'en avons pu obtenir celui d'une bonne action.

Ils ont trouvé la plupart de ceux que nous n'avons pas jugés dignes de coopérer à notre entreprise tout disposés à épouser leur haine et leur jalousie.

Nous n'avons point imaginé de vengeance plus cruelle de tout le mal qu'ils nous ont fait que d'achever le bien que nous avions commencé.

Voilà l'unique espèce de ressentiment qui fût digne de nous.

Tous les jours ils s'avilissent par quelques nouveaux forfaits; je vois l'opprobre s'avancer sur eux.

Le temps ne pardonne point à la méchanceté; tôt ou tard il en fait justice.

On fait excuse d'une faute apparente; on demande pardon d'une faute réelle : l'un est pour se justifier, et part d'un fond de politesse; l'autre est pour arrêter la ven-

geance, ou pour empêcher la punition, et désigne un mouvement de repentir. Le bon esprit fait excuse facilement; le bon cœur fait *pardonner* promptement.

(ANONYME)

PARER.

C'EST embellir une chose par des ornemens ou par une manière avantageuse de la présenter. On pare une église, on pare sa marchandise. Les femmes, en se parant, rendent bien aux hommes l'hommage qu'elles en obtiennent. Tout le temps donné à la toilette est perdu pour celle que la nature n'a pas parée.

La terre se pare au printemps. On dit aussi se *parer* d'une vertu qu'on n'a pas, ce qui est pis peut-être que de se *parer* d'un vice qu'on a. Le premier est un hypocrite qui en impose; le second est un libertin dont la dépravation des mœurs a passé jusqu'au jugement, et qui fait horreur ou pitié.

(ANONYME.)

PARESSE, FAINÉANTISE.

La *paresse* est une nonchalance qui empêche l'homme de travailler, de vaquer à ses affaires, et de remplir ses devoirs. On est *paresseux* par défaut d'action, et nonchalant par défaut d'ardeur. Il est difficile d'animer le nonchalant; il va mollement et lentement dans tout ce qu'il fait. L'amour du repos l'emporte chez le *paresseux* sur les avantages que procure le travail. Il me semble qu'on surmonte plus aisément la nonchalance par la crainte du mal que par l'espérance du bien, et que l'ambition fût toujours l'ennemie mortelle de la *paresse*.

De tous nos défauts celui dont nous tombons le plus aisément d'accord, c'est la *paresse*, parce que nous nous persuadons qu'elle tient à toutes les vertus paisibles, et que, sans détruire les autres, elle en suspend seulement les fonctions. De là vient qu'elle règne souverainement dans ce qu'on appelle *le beau monde;* et si quelquefois on trouble son empire, c'est plutôt pour chasser l'ennui, que par goût pour l'occupation.

L'esprit contracte aussi facilement l'habitude de la *paresse* que le corps. Un homme qui ne va jamais qu'en voiture, est bientôt hors d'état de se servir de ses jambes. Comme il faut lui donner la main pour qu'il marche, de même il faut aider l'esprit à penser, et même l'y forcer; sans cela, l'homme, craignant l'application, soupire vainement après la science, qui est pour lui une plante succulente, mais dont il n'a pas le courage d'exprimer le suc. L'esprit ne devient actif que par l'exercice; s'il s'y porte avec ardeur, il trouve en lui des forces et des ressources qu'il ne connoissoit pas auparavant.

Au surplus, la *paresse* de l'esprit et du corps est un vice que les hommes surmontent bien quelquefois, mais qu'ils n'étouffent jamais. Peut-être est-ce un bonheur pour la société que ce vice ne puisse pas être déraciné. Bien des gens croient que lui seul a empêché plus de mauvaises actions que toutes les vertus réunies ensemble.

La *paresse* est un moindre vice que la *fainéantise*. Celle-là semble avoir sa source dans le tempérament, et celle-ci

dans le caractère de l'ame. La première s'applique à l'action de l'esprit comme à celle du corps ; la seconde ne convient qu'à cette dernière sorte d'action. Le *paresseux* craint la peine et la fatigue ; il est lent dans ses opérations et fait traîner l'ouvrage. Le fainéant aime à être désœuvré ; il hait l'occupation et fuit le travail.

(M. de Jaucourt.)

PARLEUR.

Cette expression *grand parleur*, renferme deux choses, un défaut et une habitude. Qui dit *grand parleur*, dit un homme qui parle trop, qui parle souvent mal-à-propos, qui parle en l'air, qui parle pour parler ; on ne dit pas d'un homme qui ne dit rien que de sensé, qui ne dit rien d'inutile, qu'il soit un *grand parleur*, quoiqu'il parle beaucoup ; on ne le diroit pas même d'un homme qui, dans une ou deux rencontres, auroit tenu de longs discours contre sa coutume, et se seroit trouvé en humeur de parler plus qu'à son ordinaire.

On ne dit communément *grand parleur* que pour marquer un homme qui est sujet à parler beaucoup.

Les hommes et les femmes qui ont ce défaut sont insupportables dans la société, en ce qu'ils ne laissent à personne la liberté de placer un mot dans la conversation. Ils ont beau bien parler et dire des choses intéressantes, ils finissent par ennuyer.

(M. de Jaucourt.)

PARODIE.

On appelle ainsi parmi nous une imitation ridicule d'un ouvrage sérieux; et le moyen le plus commun que le parodiste y emploie est de substituer une action triviale à une action héroïque. Les sots prennent une *parodie* pour une critique; mais la *parodie* peut être plaisante, et la critique très-mauvaise. Souvent le sublime et le ridicule se touchent; plus souvent encore, pour faire rire, il suffit d'appliquer le langage sérieux et noble à un sujet ridicule et bas. La *parodie* de quelques scènes du Cid n'empêche point que ces scènes ne soient très-belles; et les mêmes choses, dites sur la perruque de Chapelain et sur l'honneur de dom Diègue, peuvent être risibles dans la bouche d'un vieux rimeur, quoique très-nobles et très-touchantes dans la bouche d'un guerrier vénérable et mortellement offensé: *Rime ou crève*, à la place de *meurs ou tue*, est le sublime de la *parodie*, et le mot de dom Diègue n'en est pas moins terrible dans la situation du Cid. Dans Agnès de Chaillot, les enfans trouvés qu'on amène et l'ample mouchoir d'arlequin nous font rire. Les scènes d'Inès parodiées n'en sont pas moins très-pathétiques. Il n'y a rien de si élevé, de si touchant, de si tragique, que l'on ne puisse travestir et parodier plaisamment, sans qu'il y ait dans le sérieux aucune apparence de ridicule.

Les règles de la *parodie* regardent le choix du sujet et la manière de le traiter. Le sujet qu'on entreprend de parodier doit être un ouvrage connu, célèbre, estimé. Quant à la manière de parodier, il faut que l'imitation soit fidelle, la plaisanterie bonne, vive et courte, et l'on y doit éviter l'esprit d'aigreur, la bassesse d'expression et l'obscénité. Il est aisé de voir par là que la *parodie* et le burlesque sont deux genres très-différens, et que le Virgile travesti de Scarron n'est rien moins qu'une *parodie* de l'Énéide. La bonne *parodie* est une plaisanterie fine, capable d'amuser et d'instruire les esprits les plus sensés et les plus polis; le burlesque est une bouffonnerie misérable qui ne peut plaire qu'à la populace.

Une excellente *parodie* seroit celle qui porteroit avec elle une saine critique, comme l'éloquence de Petit-Jean et de l'Intimé dans les Plaideurs; alors on ne demanderoit pas si la *parodie* est utile ou nuisible au goût d'une nation. Mais celle qui ne fait que travestir les beautés sérieuses d'un ouvrage dispose et accoutume les esprits à plaisanter de tout; ce qui fait pis que de les rendre faux : elle altère aussi le plaisir du spectacle sérieux et noble; car, au moment de la situation parodiée, on ne manque pas de se rappeler la *parodie*, et ce souvenir altère l'illusion et l'impression du pathétique. Celui qui, la veille, avoit vu Agnès de Chaillot, devoit être beaucoup moins ému des scènes touchantes d'Inès. C'est d'ailleurs un talent bien trivial et bien méprisable que celui du parodiste, soit par l'extrême facilité de réussir, sans esprit, à travestir de belles choses, soit par le plaisir malin qu'on paroît prendre à les avilir.

Si quelques auteurs se sont distingués dans ce genre, combien d'autres s'y sont déshonorés !

(M. MARMONTEL.)

Les *parodies* sont le fléau des écrivains. Entre eux et les parodistes est un mur éternel de division : ceux-ci sont les corsaires de la littérature; ils ne cherchent qu'à saisir les défauts et les ridicules d'un auteur, pour en faire trophée, pour les tourner à l'amusement du public et à leur profit particulier. Le premier qui donna l'exemple de cette sorte de guerre est un ancien poète grec, appelé *Hipponax*, qui vivoit cinq cent quarante ans avant l'ère chrétienne.

L'esprit d'*Hipponax* passa à plusieurs de ses compatriotes, qui cherchèrent à divertir de même la nation : elle se passionna pour ce nouveau genre d'amusement. La *parodie* dramatique, chez les Grecs, étoit dans le goût de celle de nos jours. Les *Hégemon*, les *Rhinton*, étoient en Grèce ce que sont chez nous *Fuzelier*, *Vadé*, *Favard*. Il ne paroissoit guère à Athènes de bonne tragédie qui ne fût tournée en ridicule. Les Latins se sont aussi exercés à

faire des *parodies;* mais il ne nous reste que des fragmens des leurs et de toutes celles des Grecs.

Le goût de la *parodie* et du burlesque a été singulièrement en vogue parmi nous au commencement du XVII[e] siècle. « Combien de gens, dit Pélisson dans son Histoire » de l'Académie, croyoient alors que, pour bien écrire » raisonnablement en ce genre, il suffisoit de dire des » choses contre le bon sens et la raison : chacun s'en » croyoit capable; et l'un et l'autre sexe, depuis les » dames et seigneurs de la cour jusqu'aux femmes de » chambre et aux valets, s'occupoient à cela. Cette fureur » de burlesque étoit venue si avant, que les libraires ne » vouloient rien qui ne portât ce nom ». On imprima, l'an 1649, durant la guerre de Paris, une pièce ridicule, intitulée : *La Passion de notre Seigneur*, en vers burlesques.

Ce goût tomba vers l'an 1660; mais on l'a relevé depuis, on l'a épuré, on l'a rendu digne d'une nation dont le génie est si analogue à celui des Grecs, pour l'esprit, la politesse, les graces, l'enjouement et la bonne plaisanterie : peut-être même les avons-nous effacés dans le genre dont ils nous ont donné l'idée. Quelle critique fine dans nos *parodies!* La simplicité naïve, la gaieté décente, la diction pure et noble même, autant que le sujet le comporte, en sont les principaux caractères.

Je parle des meilleures que nous ayons et de celles qui sont restées au théâtre. Pour les *parodies* satyriques, plates, bouffonnes, ordurières, telles qu'on en fait tous les jours, on les méprise. Rien de plus ennuyeux qu'un mauvais plaisant qui veut faire rire.

La *parodie* consiste à détourner le vrai sens d'une pièce, pour en substituer un communément malin, ironique et bouffon. Je dis communément, parce que la *parodie* est quelquefois innocente. C'est parodier que de copier, d'après quelque poète connu, un ou plusieurs vers, soit en n'y changeant rien, ou en y faisant quelque léger changement, mais toujours en les présentant de manière qu'il en résulte un tout autre sens que celui de l'original. Tant de bons ou de mauvais vers passés en proverbe, et dont on fait, en mille circonstances, des applications naturelles,

sont des *parodies* heureuses. Boileau en a fait en imitant la dureté de Chapelain.

Les plus considérables, et les seules peut-être qui méritent le nom de *parodie*, sont celles de ces poèmes qu'on détourne à un autre sujet par le changement de quelques expressions, ou bien celles de ces poèmes faits exprès, dans le goût sublime, sur un sujet qui ne l'est pas. La *Batrachomyomachie*, ou le *Combat des Rats et des Grenouilles*, nous fournit un exemple de ce dernier genre. Nous en avons encore un autre dans le fameux poème du *Lutrin* et dans celui de *Cartouche*.

Le *Virgile* de Scarron, et *la Henriade* de Montbrun, ne sont point des *parodies*, mais des travestissemens, par la raison que j'ai dite qu'ils ont conservé le sujet. Dans le travestissement, on substitue le langage bas et burlesque au style noble et élevé des auteurs qu'on défigure ; mais la *parodie* n'exige point qu'on avilisse sa façon d'écrire. On peut s'y monter sur un ton épique et le soutenir. Moins elle donne dans le bas, plus elle est faite pour être l'effroi des écrivains célèbres.

Il n'en est guère qui ne redoutent d'être mis à son creuset. Ils tâchent presque tous de la faire regarder comme un monstre sur lequel il est affreux de jeter les regards, comme une action atroce dont on partage la honte en n'osant pas la condamner. L'abbé Desfontaines les compare aux casuistes qui anathématisent les mascarades et les travestissemens nocturnes.

La Motte s'est élevé fortement contre ce genre de plaisanterie. Sa raison en fut révoltée, quoiqu'il ne l'eût pas toujours jugé de même. Il se représenta la *parodie* sous un autre aspect, et la décida directement opposée aux bonnes mœurs, au bon goût, aux progrès de l'esprit humain, à la gloire des gens de lettres. Il écrivit, pour les venger de l'insulte qu'il prétendoit leur être faite en plein théâtre, à eux tous, à l'auteur intéressé, au public dont on avoit eu les acclamations, aux acteurs qui avoient joué supérieurement, et dont on copioit d'une manière bouffonne la voix, le geste, les démarches et les mouvemens.

Après les invectives générales dont son fameux discours

sur la *parodie* est rempli, il vient aux raisons particulières qui la lui font proscrire. « Vous avez admiré, dit-il ; » vous avez pleuré au tragique ; n'espérez pas, en re- » voyant le tragique après avoir vu la *par. die*, être ému » comme vous l'avez été. Vous ne retrouverez plus les » beaux endroits ; vous les confondrez avec les plus répré- » hensibles ; vous jugerez d'une pièce entière d'après un » bon mot, d'après une saillie heureuse ; la vertu sera » représentée à vos yeux sous le masque d'un pédant » ou d'un hypocrite : il aura été d'autant plus facile de » la couvrir de ridicule, que rien n'y prête comme le » sublime, comme les grands sentimens de la tragédie » qu'on charge toujours, et qui, pour peu qu'on les » charge encore, deviennent gigantesques ou puérils. » Vous vous direz à vous-même qu'il faut être bien fou » pour donner une tragédie, et que la crainte d'être » parodié doit empêcher beaucoup de poètes d'en faire. » N'est-ce pas assez d'avoir à craindre un mauvais succès, » malgré les peines qu'on se donne, sans attendre encore, » dans le cas de la plus grande réussite, des brocards « de théâtre qui divertissent le public à nos dépens. »

Il est à remarquer que ce discours sur la *parodie* fut composé à l'occasion de celle d'*Inès de Castro*. *Agnès de Chaillot* est une des meilleures *parodies* qu'on ait faite. D'ordinaire leur grand mérite n'est que celui des circonstances ; mais celle-ci se soutient toujours : on la revoit avec plaisir. La Motte fut à la première représentation : il y rit beaucoup, comme il en convient lui-même dans sa préface d'*Inès*. Cependant la critique qu'on y faisoit de ses vers et du dénouement de sa pièce, est très-violente. Sa joie, en ce moment, étoit suspecte sans doute ; mais on la prit pour réelle, et l'on s'enhardit à le traiter selon son goût.

On parodia ses fables, on réfuta son discours sur la *parodie* ; on conseilla à l'auteur d'être plus conséquent à l'avenir, de ne point écrire contre ce qu'il avoit éprouvé lui-même être un sujet d'amusement.

La réfutation étoit intitulée : *Discours à l'occasion d'un discours de M. de la Motte sur les parodies*. L'ouvrage est de Fuzelier. Cet écrivain a beaucoup travaillé pour les

différens théâtres de Paris; et, dans tous, il a eu des succès. Il mit dans sa réponse de l'esprit et de la méchanceté. Les deux adversaires combattirent à armes égales.

Fuzelier nioit à la Motte qu'une bouffonnerie, telle que la *parodie*, empêchât l'effet du tragique; qu'elle fit confondre les bons et les mauvais endroits d'une pièce, et décider de son mérite sur le Jugement d'Arlequin; qu'elle décréditât la véritable vertu, puisque ce n'est que la vertu chimérique et romanesque qu'elle tourne en ridicule.

A l'égard des poètes tragiques, dont elle diminue le nombre, il ne trouvoit pas que ce fût un grand mal, attendu qu'il y en a beaucoup trop. Il ne conçoit pas encore comment les Roscius de la France peuvent avoir à se plaindre de la *parodie*, pendant qu'ils n'y sont attaqués qu'indirectement. Seroit-ce un crime, dit-il, de jouer quelquefois ceux qui jouent tous les jours les autres ?

La Motte avoit dit que la *parodie* étoit un coup mortel à l'amour-propre, seul motif pour lequel on compose; qu'il n'en avoit pas eu d'autre lui-même en écrivant, mais que sa vanité lui étoit commune avec tous les auteurs qui, du moment qu'ils donnent au public *des ouvrages de bel esprit, en sont convaincus* par le fait même. Son adversaire lui passe de n'avoir jamais eu que des vues aussi petites; mais il ne veut pas qu'on juge également de tous les écrivains, dont plusieurs peuvent avoir un objet important, comme celui d'éclairer les hommes et de les rendre meilleurs, de servir le prince et la patrie. Il oublie le motif pour lequel Scarron faisoit valoir *le Marquisat de Quinet*, et l'abbé de Vertot donnoit des ouvrages avant que sa fortune fût commencée.

Au surplus, dit Fuzelier, lorsqu'on craint qu'on ne soit parodié, l'on n'a qu'à ne rien faire de susceptible de l'être. *Athalie*, le chef-d'œuvre de la scène, ne l'a point été, et ne le sera jamais, parce que tout y est conforme à la nature et à la raison; d'où il conclut que la Motte doit réformer ses ouvrages, et non pas les *parodies*.

M. de Voltaire s'est aussi plaint des *parodies*; il les compte parmi les plus grands désagrémens attachés à la littérature. Toutes ses belles pièces ont été parodiées, *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, l'*Orphelin de la Chine*. Eussent-

elles subi ce sort, s'il étoit vrai que les bons ouvrages en missent un auteur à l'abri?

Plus on réussit dans une tragédie, plus on est sûr de payer aux comédiens italiens le tribut accoutumé. On a défini leur théâtre, ainsi que celui de la foire, un théâtre consacré précisément au mauvais goût, à la médisance; mais ils appellent de ce jugement à celui du public, à la bonne critique qu'ils font quelquefois d'une nouveauté à laquelle on s'est laissé séduire. Ils se flattent d'en faire revenir les esprits prévenus, et d'éclairer en amusant. Ils s'honorent du titre d'Aristarques. Dans la clôture de leur théâtre, en 1735, un d'eux prononça ces vers:

Les grands succès enflent de trop de gloire.
Il faut les mitiger par la restriction:
Car un auteur n'a pas de peine à croire
Qu'il a saisi le point de la perfection;
Et la critique est nécessaire
Pour qu'il fasse au public la restitution
Des complimens outrés qu'on auroit pu lui faire,
Jusqu'au temps où l'impression
Fait voir combien l'ouvrage a mérité de plaire.

L'abbé Sallier pense qu'ils remplissent parfaitement cet objet. Dans sa *dissertation sur l'origine et le caractère de la parodie*, il assure qu'en leurs mains, elle devient le *flambeau dont on éclaire les défauts d'un auteur qui avoit surpris l'admiration.* Entre autres preuves de ce raisonnement, on en trouve une frappante dans la *petite Iphigénie*, *parodie* de la *grande.* Cette critique ingénieuse n'a-t-elle pas dissipé bientôt l'illusion qu'avoit faite le théâtre, et réduit la pièce à sa juste valeur?

Les ennemis de la *parodie* l'attaquent encore d'un autre côté. Quelque utile qu'elle soit, ils la mettent au rang des bagatelles; mais cette bagatelle a, comme tous les autres genres, ses principes, ses règles, ses difficultés, ses écueils, ses délicatesses, ses beautés. Ce n'est pas sans génie qu'on change une intrigue, qu'on peint d'autres personnages, qu'on trouve le rapport d'une action grande avec quelque action de la vie commune, qu'on fait sortir des fautes et des ridicules, qu'on amène adroitement des situa-

tions

tions comiques et applaudies ; qu'on divertit des gens de goût, en mettant dans la bouche des bourgeois et des artisans ce qu'on avoit entendu de celle des rois et des héros; que, suivant l'intelligence du théâtre, on charge ou l'on affoiblit certains traits ; qu'enfin on fait contraster la plus grande simplicité avec tout l'appareil et tout le faste tragique. Telle scène de la foire ou du théâtre italien coûte autant quelquefois, et renferme presque autant de beautés que telle autre scène du théâtre français extrêmement vantée.

(ANONYME.)

PAROLE *enfantine.*

On appelle, au propre, *paroles enfantines* ces demi-mots par lesquels les enfans qui n'ont pas encore l'usage libre de leur langue expriment leurs pensées. Rien n'est plus joli que de converser avec eux dans ces premières années où ils commencent à prononcer à moitié plusieurs mots, dont la prononciation imparfaite donne une grace infinie à tous leurs petits discours. Mais ce langage imparfait, ce ton enfantin, cette voix à demi-basse, que quelques jolies femmes affectent d'imiter, est ridicule quand on n'est plus dans cet âge tendre où la nature en faisoit tout le charme. C'est ainsi que les mines, dans un âge avancé, sont des grimaces.

(ANONYME.)

PARTERRE.

C'est, dans nos salles de spectacle, l'aire ou l'espace qu'on laisse vide, au milieu de l'enceinte des loges, entre l'orchestre et l'amphithéâtre, et où le spectateur est placé moins à son aise et à moins de frais.

On appelle aussi *parterre* la collection des spectateurs qui s'y tiennent debout.

Ce n'est pas sans raison qu'on a mis en problême s'il seroit avantageux ou non, qu'à nos *parterres*, comme à ceux d'Italie, les spectateurs fussent assis. On croit avoir remarqué qu'au *parterre* où l'on est debout, tout est saisi avec plus de chaleur ; que l'inquiétude, la surprise, l'émotion du ridicule et du pathétique, tout est plus vif et plus rapidement senti ; on croit, d'après ce vieux proverbe, *animal sedens fit sapientior*, que le spectateur plus à son aise seroit plus froid, plus réfléchi, moins susceptible d'illusion, plus indulgent peut-être, mais aussi moins disposé à ces mouvemens d'ivresse et de transport qui s'excitent dans un *parterre* où l'on est debout.

Ce que l'émotion commune d'une multitude assemblée et pressée ajoute à l'émotion particulière, ne peut se calculer : qu'on se figure cinq cents miroirs se renvoyant l'un à l'autre la lumière qu'ils réfléchissent, ou cinq cents échos le même son ; c'est l'image d'un public ému par le ridicule ou par le pathétique. C'est là, sur-tout, que l'exemple est contagieux et puissant. On rit d'abord de l'impression que fait l'objet risible, on reçoit de même l'impression directe que fait l'objet attendrissant ; mais, de plus, on rit de voir rire, on pleure aussi de voir pleurer, et l'effet de ces émotions répétées va bien souvent jusqu'à la convulsion du rire, jusqu'à l'étouffement de la douleur. Or, c'est sur-tout dans le *parterre*, et dans le *parterre* debout, que cette espèce d'électricité est soudaine, forte et rapide ; et la cause physique en est dans la situation plus pénible et moins indolente du spectateur, qu'une gêne continuelle et un flottement perpétuel doivent tenir en activité.

Mais une différence plus marquée entre un *parterre* où l'on est assis et un *parterre* où l'on est debout, est celle des spectateurs même. Chez nous, le *parterre* (car on appelle aussi de ce nom la partie de l'assemblée qui occupe l'espace dont nous avons parlé) est composé communément des citoyens les moins riches, les moins maniérés, les moins raffinés dans leurs mœurs ; de ceux dont le naturel est le moins poli, mais aussi le moins altéré ; de ceux en qui l'opinion et le sentiment tiennent le moins aux fantaisies passagères de la mode, aux prétentions de la vanité, aux préjugés de l'éducation ; de ceux qui communément ont le moins de lumières, mais peut-être aussi le plus de bons sens, et en qui la raison plus saine et la sensibilité plus naïve forment un goût moins délicat, mais plus sûr, que le goût léger et fantasque d'un monde où tous les sentimens sont factices ou empruntés.

Dans la nouveauté d'une pièce de théâtre, le *parterre* est un mauvais juge, parce qu'il est passionné, corrompu et avili par les cabales ; mais, lorsque le succès d'une pièce est décidé, et que la faveur et l'envie ne divisent plus les esprits, le meilleur de tous les juges, c'est le *parterre*. On est surpris de voir avec quelle vivacité unanime et soudaine tous les traits de finesse, de délicatesse, de grandeur d'ame et d'héroïsme, toutes les beautés de Racine, de Corneille, de Molière, enfin tout ce que le sentiment, l'esprit, le langage, le jeu des acteurs, ont de plus ingénieux et de plus exquis, est aperçu, saisi dans l'instant même par cinq cents hommes à la fois ; et de même avec quelle sagacité les fautes les plus légères et les plus fugitives contre le goût, le naturel, la vérité, les bienséances, soit du langage, soit des mœurs, sont aperçues par une classe d'hommes, dont chacun, pris séparément, semble ne se douter de rien de tout cela. On ne conçoit pas comment, par exemple, les rôles de Viriate, d'Agrippine et du Méchant, sont si bien jugés par le peuple ; mais il faut savoir que, dans le *parterre*, tout n'est pas ce qu'on appelle peuple, et que, parmi cette foule d'hommes sans culture, il y en a de très-éclairés. Or, c'est le jugement de ce petit nombre qui forme celui du *parterre* : la multitude les écoute, et elle n'a pas

la vanité d'être humiliée de leurs leçons ; au lieu que, dans les loges, chacun se croit instruit, chacun prétend juger d'après soi-même.

Une différence qui, à certains égards, est à l'avantage des loges, mais qui ne laisse pas de décider en faveur du *parterre*, c'est que dans celui-ci n'y ayant point de femmes, il n'y a point de séduction : le goût du *parterre* en est moins délicat, mais aussi moins capricieux, et surtout plus mâle et plus ferme.

Au petit nombre d'hommes instruits qui sont répandus dans le *parterre*, se joint un nombre plus grand d'hommes habitués au spectacle, et dont c'est l'unique plaisir : dans ceux-ci un long usage a formé le goût, et ce goût de comparaison est bien souvent plus sûr qu'un jugement plus raisonné ; c'est comme une espèce d'instinct qu'a perfectionné l'habitude. A cet égard, le *parterre* change lorsqu'un spectacle se déplace, et que les habitués ne le suivent pas. On croit avoir remarqué, par exemple, que, depuis que la Comédie Française est aux Tuileries, on ne reconnoît plus dans le *parterre* cette vieille sagacité que lui donnoient ses chefs de meute, quand ce spectacle étoit au faubourg Saint-Germain : car il en est d'un *parterre* nouveau comme d'une meute de jeunes chiens ; il s'étourdit et prend le change.

Par la même raison, le goût dominant du public, le même jour et dans la même ville, n'est pas le même d'un spectacle à un autre ; et la différence n'est pas dans les loges, car le même monde y circule ; elle est dans cette partie habituée du public, que l'on appelle les *piliers du parterre* : c'est elle qui donne le ton ; et c'est son indulgence ou sa sévérité, sa bonne ou sa mauvaise humeur, son naturel inculte ou sa délicatesse, son goût plus ou moins difficile, plus ou moins raffiné, qui, par contagion, se communique aux loges, et fait comme l'esprit du lieu et du moment.

Enfin, le gros du *parterre* est composé d'hommes sans culture et sans prétentions, dont la sensibilité ingénue vient se livrer aux impressions qu'elle recevra du spectacle, et qui, de plus, suivant l'impulsion qu'on leur donne,

semblent ne faire qu'un esprit et qu'un ame avec ceux qui, plus éclairés, les font penser et sentir avec eux.

De là vient cette sagacité singulière, cette promptitude admirable avec laquelle tout un *parterre* saisit à la fois les beautés ou les défauts d'une pièce de théâtre; de là vient aussi que certaines beautés délicates ou transcendantes ne sont senties qu'avec le temps, parce que l'influence des bons esprits n'est pas toujours également rapide, quoique la partie du public où il y a le moins de vanité soit aussi celle qui se corrige et se rétracte le plus aisément. C'est le *parterre* qui a vengé la Phèdre de Racine de la préférence que les loges avoient donnée à celle de Pradon.

Telle est chez nous la composition et le mélange de cette partie du public, qui, pour être admise à peu de frais au spectacle, consent à s'y tenir debout, et souvent très-mal à son aise.

Mais que le *parterre* soit assis, ce sera tout un autre monde, soit parce que les places en seront plus chères, soit parce qu'on y sera plus commodément; alors le public des loges et celui du *parterre* ne feront qu'un; et, dans le sentiment du *parterre*, il n'y aura plus ni la même liberté, ni la même ingénuité, osons le dire, ni les mêmes lumières: car, dans le *parterre*, comme je l'ait dit, les ignorans ont la modestie d'être à l'école, et d'écouter les gens instruits; au lieu que, dans les loges, et par conséquent dans un *parterre* assis, l'ignorance est présomptueuse; tout est caprice, vanité, fantaisie ou prévention.

On trouvera que j'exagère; mais je suis persuadé que si le *parterre*, tel qu'il est, ne captivoit pas l'opinion publique, et ne la réduisoit pas à l'unité en la ramenant à la sienne, il y auroit le plus souvent autant de jugemens divers qu'il y a de loges au spectacle, et que, de longtemps, le succès d'une pièce ne seroit unanimement ni absolument décidé.

Il est vrai, du moins, que cette espèce de république qui compose nos spectacles changeroit de nature, et que la démocratie du *parterre* dégénéreroit en aristocratie: moins de licence et de tumulte, mais aussi moins de liberté, d'ingénuité, de chaleur, de franchise et d'intégrité. C'est du *parterre* et d'un *parterre* libre que part

l'applaudissement; et l'applaudissement est l'ame de l'émulation, l'explosion du sentiment, la sanction publique des jugemens intimes, et comme le signal que se donnent toutes les ames pour jouir à la fois, et pour redoubler l'intérêt de leurs jouissances par cette communication mutuelle et rapide de leur commune émotion : dans un spectacle où l'on n'applaudit pas, les ames seront toujours froides, et les goûts toujours indécis.

Je ne dois pourtant pas dissmuler que le desir très-naturel d'exciter l'applaudissement a pu nuire au goût des poètes et au jeu des acteurs, en leur faisant préférer ce qui étoit plus saillant à ce qui eût été plus vrai, plus naturel, plus réellement beau : de là, ces vers sententieux qu'on a détachés; de là, ces tirades brillantes dans lesquelles, aux depens de la vérité du dialogue, on semble ramasser des forces pour ébranler le *parterre* et l'étonner par un coup d'éclat ; de là aussi ce jeu violent, ces mouvemens outrés, par lesquels l'acteur, à la fin d'une réplique ou d'un monologue, arrache l'applaudissement. Mais cette espèce de charlatanerie, dont le *parterre* plus éclairé s'apercevra un jour, et qu'il fera cesser lui-même, paroîtroit peut-être encore plus nécessaire pour émouvoir un *parterre* assis, et d'autant moins sensible au plaisir du spectacle, qu'il en jouiroit plus commodément : car il en est de ce plaisir comme de tous les autres ; la peine qu'il coûte y met un nouveau prix, et on les goûte foiblement lorsqu'on les prend trop à son aise. Peut-être qu'un *parterre* où l'on seroit debout auroit plus d'inconvéniens chez un peuple où régneroit plus de licence, et moins d'avantages chez un peuple dont la sensibilité exaltée par le climat seroit plus facile à émouvoir. Mais je parle ici des Français, et j'ai pour moi l'avis des comédiens eux-mêmes, qui, quoique intéressé, mérite quelqu'attention.

Depuis que cet article a été imprimé, les comédiens français, dans leur nouvelle salle, ont pris le parti courageux d'avoir un *parterre* assis : il paroît moins tumultueux, mais plus difficile à émouvoir ; et, soit que le prix des places ne soit plus assez bas pour y attirer cette foule de jeunes gens dont l'ame et l'imagination n'avoient besoin,

pour s'exalter, que d'entendre de belles choses, soit que le goût du public, généralement pris, soit refroidi pour les beautés simples, comme on l'observe à tous nos théâtres, il est certain qu'on obtient plus de grands succès par ce moyen ; et ce que disoit Voltaire, d'après une longue expérience, que, *pour être applaudi de la multitude, il valoit mieux frapper fort que de frapper juste*, se trouve plus vrai que jamais, tant à l'égard des spectateurs assis, qu'à l'égard de ceux qui sont debout : ce qui rend encore indécis le problème des deux *parterres*.

(M. MARMONTEL.)

PARTISAN.

On peut définir les *partisans*, des hommes qui bâtissent si vîte leur fortune aux dépens du public, qu'on en voit le faite aussitôt que les fondemens. Ce sont ces pâtres qui habitent les sables voisins de Palmyre, et qui, devenus riches par des traités avec l'état, achètent, du plus pur sang des peuples, des maisons royales pour les embellir encore et les rendre plus superbes. Ces gens-là, dit un écrivain célèbre, exigeroient des droits de tous ceux qui boivent de l'eau de la rivière ou qui marchent sur la terre ferme. Ils trafiqueroient des arts et des sciences, et mettroient en ferme jusqu'à l'harmonie.

La ressource, utile pour un temps très-court, mais dangereuse pour toujours, j'entends celle de vendre les revenus de l'etat à des partisans qui avancent de l'argent, est une invention que Catherine de Médicis apporta d'Italie, et qui peut contribuer plus qu'aucune autre cause aux malheurs de la France. Les gros gains que font les partisans, en achetant du prince les subsides qu'il impose, sont nuisibles au monarque et au peuple : ces gens-là sont également prêteurs et cautions; en sorte qu'ils fournissent toujours la majeure partie des fonds, et le profit de leurs avances sert encore à grossir la masse de leurs biens ; l'argent cherche l'argent, et chacun conçoit que les partisans, possédant des capitaux immenses, gagnés dans le cours d'un petit nombre d'années, sont en état d'acquérir les papiers les plus avantageux, d'en faire un monopole, enfin d'ajouter chaque jour quelque nouveau degré à leur fortune et à leurs dépenses.

(M. de Jaucourt.)

PASQUIN.

C'est le nom d'une statue mutilée qu'on voit à Rome dans une encoignure du palais des Ursins; elle tire son nom d'un savetier de cette ville, fameux par ses railleries et ses lardons, dont la boutique étoit le réceptacle d'un grand nombre de fainéans qui se divertissoient à railler les passans.

Après la mort de *Pasquin*, en creusant devant sa boutique, on trouva une statue d'un ancien gladiateur, bien taillée, mais mutilée de la moitié de ses membres : on l'exposa à la même place où on l'avoit trouvée, au coin de la boutique de *Pasquin*, et, d'un commun consentement, on lui donna le nom du mort.

Depuis ce temps-là, on attribue à sa statue toutes les satyres et les brocards ; on les lui met dans la bouche, ou on les affiche sur lui, comme si tout cela venoit de *Pasquin* ressuscité. *Pasquin* s'adresse ordinairement à Marforio, autre statue dans Rome, ou Marforio à *Pasquin*, à qui on fait faire la réplique.

Les réponses sont ordinairement courtes, piquantes et malignes. Quand on attaque Marforio, *Pasquin* vient à son secours; et, quand on l'attaque, Marforio le défend à son tour ; c'est-à-dire que les satyriques font parler ces statues comme il leur plaît.

Cette licence, qui dégénère quelquefois en libelles diffamatoires, n'épargne personne, pas même les papes, et cependant elle est tolérée. On dit qu'Adrien VI, indigné de se voir souvent en butte aux satyres de *Pasquin*, résolut de faire enlever la statue pour la précipiter dans le Tibre, ou la réduire en cendres, mais qu'un de ses courtisans lui remontra ingénieusement que si l'on noyoit *Pasquin*, il ne deviendroit pas muet pour cela, mais qu'il se feroit entendre plus hautement que les grenouilles du fond de leur marais, et que, si on le brûloit, les poètes, nation naturellement mordante, s'assembleroient tous les ans au lieu de son supplice, pour y célébrer ses obsèques, en déchirant la mémoire de celui qui l'auroit condamné.

Le pape goûta ces sages avis, et la statue ne fut point détruite. Le même motif peut la conserver long-temps.

A Rome, on appelle pasquinades les épigrammes, les bons mots et les satyres que l'on fait, soit contre les personnes en place, soit contre les particuliers qui y donnent lieu par quelques vices ou par quelques ridicules.

(ANONYME.)

PASSANT.

On dit un lieu *passant*, une rue *passante*, lorsqu'on y passe beaucoup; un *passant*, de celui qui passe ou dans une rue, ou sur une route, ou dans une ville. *Passant* se prend aussi substantivement. M. Piron a employé ce mot, dans son épitaphe, et comme participe et comme substantif.

Ami *passant*, qui desirez connoître
Ce que je fus, je ne voulus rien être:
Je vécus nul, et certes je fis bien;
Car, après tout, bien fou qui se propose,
De rien venu, s,en retournant à rien,
D'être, en *passant*, ici bas quelque chose.

(ANONYME.)

PASSIONS.

Les penchans, les inclinations, les desirs et les aversions, poussés à un certain degré de vivacité, joints à une sensation confuse de plaisir ou de douleur, occasionnés ou accompagnés de quelque mouvement irrégulier du sang et des esprits animaux, c'est ce que nous nommons *passions*. Elles vont jusqu'à ôter tout usage de la liberté, état où l'ame est, en quelque manière, rendue passive; de là, le nom de *passions*.

Le plaisir et la peine sont les pivots sur lesquels roulent toutes nos affections, connues sous le nom d'inclinations et de *passions*. La bonté divine a attaché un sentiment agréable à l'exercice modéré de nos facultés corporelles. Tout ce qui satisfait nos besoins, sans aller au-delà, donne le sentiment du plaisir. La vue d'une lumière douce, des couleurs gaies sans être éblouissantes, des objets à notre portée, des sons nets, éclatans, qui n'étourdissent pas, des odeurs qui n'ont ni fadeur ni trop de force, des goûts qui ont une pointe sans être trop aiguë, une chaleur tempérée, l'attouchement d'un corps uni; tout cela plaît, parce que cela exerce nos facultés sans les fatiguer. Le contraire ou l'excès produit un effet tout opposé.

De toutes les beautés, il en est peu qui nous touche plus que celle de la vertu qui constitue notre perfection; et de toutes les laideurs, il n'en est point à laquelle nous soyons ou nous devions être plus sensibles qu'à celle du vice. L'amour de nous-mêmes, cette *passion* si naturelle et si universelle, et qui est, on peut le dire, la base de toutes nos affections, nous fait chercher sans cesse en nous et hors de nous des preuves de ce que nous sommes à l'égard de la perfection. Celui-là qui, regardant en lui-même, n'y voit qu'imperfection ou un abus continuel des talens dont Dieu l'a doué, a beau s'applaudir tout haut d'être parvenu, par ses désordres, au comble de la fortune; son ame est en secret déchirée par de cuisans remords, qui lui mettent sans cesse devant les yeux sa honte, et qui lui rendent son existence haïssable. En vain, pour étouffer ce sentiment douloureux, ou pour en détourner

son attention, il se livre aux plaisirs des sens, il s'occupe, il se distrait, il cherche à se fuir lui-même; il ne peut se dérober à ce juge terrible qu'il porte en lui et par-tout avec lui.

Si nous étions les maîtres de nous donner un caractère, peut-être que, connoissant les abîmes où la fougue des *passions* peut nous entraîner, nous le formerions sans *passions*. Cependant elles sont nécessaires à la nature humaine, et ce n'est pas sans des vues pleines de sagesse qu'elle en a été rendue susceptible. Ce sont les *passions* qui mettent tout en mouvement, qui animent le tableau de cet univers, qui donnent, pour ainsi dire, l'ame et la vie à ses diverses parties. Celles qui se rapportent à nous-mêmes nous ont été données pour notre conservation, pour nous avertir et nous exciter à rechercher ce qui nous est nécessaire et utile, et à fuir ce qui nous est nuisible. Celles qui ont les autres pour objet servent au bien et au maintien de la société. Si les premières ont eu besoin de quelque pointe qui réveillât notre paresse, les secondes, pour conserver la balance, ont dû être vives et actives en proportion. Toutes s'arrêteroient dans leurs justes bornes, si nous savions faire un bon usage de notre raison pour entretenir ce parfait équilibre; elles nous deviendroient utiles; et la nature, avec ses défauts et ses imperfections, seroit encore un spectacle agréable aux yeux du créateur porté à approuver nos vertueux efforts, et à excuser et pardonner nos foiblesses.

Mais, il faut l'avouer, et l'expérience ne le dit que trop, nos inclinations ou nos *passions* abandonnées à elles-mêmes apportent mille obstacles à nos connoissances et à notre bonheur. Celles qui sont violentes et impétueuses nous représentent si vivement leur objet qu'elles ne nous laissent d'attention que pour lui. Elles ne nous permettent pas même de l'envisager sous une autre face que celle sous laquelle elles nous le représentent, et qui leur est toujours la plus favorable. Ce sont des verres colorés qui répandent sur tout ce qu'on voit au travers la couleur qui leur est propre. Elles s'emparent de toutes les puissances de notre ame, elles ne lui laissent qu'une ombre de liberté; elles l'étourdissent par un bruit si tumultueux qu'il devient

impossible de prêter l'oreille aux avis doux et paisibles de la raison.

Les *passions* plus douces attirent insensiblement notre attention sur l'objet ; elles nous y font trouver tant de de charmes que tout autre nous paroît insipide, bientôt nous ne pouvons plus considérer que celui-là seul. Foibles dans leur principe, elles empruntent leur puissance de cette foiblesse même, la raison ne se défie pas d'un ennemi qui paroît d'abord si peu dangereux; mais quand l'habitude s'est formée, elle est surprise de se voir subjuguée et captive.

Les plaisirs du corps nous attachent d'autant plus facilement, que notre sensibilité pour eux est toute naturelle. Sans culture, sans étude, nous aimons ce qui flatte agréablement nos sens; livrés à la facilité de ces plaisirs, nous ne pensons pas qu'il n'en est point de plus propre à nous détourner de faire un bon usage de nos facultés; nous perdons le goût de tous les autres biens qui demandent quelques soins et quelque attention; et l'ame, asservie aux *passions* que ces plaisirs entraînent, n'a plus d'élévation ni de sentiment pour tout ce qui est véritablement digne d'elle.

Les plaisirs de l'esprit sont bien doux et bien légitimes, quand on ne les met pas en opposition avec ceux du cœur. Mais si les qualités de l'esprit se font payer par des défauts du caractère, ou seulement si elles émoussent notre sensibilité pour les charmes de la vertu et pour les douceurs de la société, elles ne sont plus que des sirènes trompeuses dont les chants séducteurs nous détournent de la voie du vrai bonheur. Lors même que l'on ne les regarde que comme des accessoires à la perfection, elles peuvent produire de mauvais effets qu'il est dangereux de ne pas prévenir. Si l'on se livre à tous ses goûts, on effleure tout, et on devient superficiel et léger; ou, si l'on se contente de vouloir paroître savant, on sera un faux savant, ou un homme enflé, présomptueux, opiniâtre. Combien n'est-il pas d'autres dangers dans lesquels les plaisirs de l'esprit nous entraînent ?

Rien ne paroît plus digne de nos desirs que l'amour même de la vertu. C'est ce qui entretient les plaisirs du

cœur; c'est ce qui nourrit en nous les *passions* les plus légitimes. Vouloir sincèrement le bonheur d'autrui, se lier d'une tendre amitié avec des personnes de mérite, c'est s'ouvrir une abondante source de délices. Mais si cette inclination nous fait approuver et embrasser avec chaleur toutes les pensées, toutes les opinions, toutes les erreurs de nos amis; si elle nous porte à les gâter par de fausses louanges et de vaines complaisances; si elle nous fait sur-tout préférer le bien particulier au bien public, elle sort des bornes qui lui sont prescrites par la raison; et l'amitié et la bienfaisance, ces affections de l'ame, si nobles et si légitimes, deviennent pour nous une source d'écueils et de périls.

Les *passions* ont toutes, sans en excepter celles qui nous inquiètent et nous tourmentent le plus, une sorte de douceur qui les justifie à elles-mêmes : l'expérience et le sentiment intérieur nous le disent sans cesse. Si l'on peut trouver douces la tristesse, la haine, la vengeance, quelle *passion* sera exempte de douceur? D'ailleurs chacune emprunte, pour se fortifier, le secours de toutes les autres; et cette ligue est réglée de la manière la plus propre à affermir leur empire. Le simple desir d'un objet ne nous entraîneroit pas avec tant de force dans tant de faux jugemens; il se dissiperoit même bientôt aux premières lueurs du bon sens; mais quand ce desir est animé par l'amour, augmenté par l'espérance, renouvelé par la joie, fortifié par la crainte, excité par le courage, l'émulation, la colère, et par mille autres *passions* qui attaquent tour-à-tour et de tous côtés la raison, alors il la dompte, il la subjugue, il la rend esclave.

Disons encore que les *passions* excitent dans le corps, et sur-tout dans le cerveau, tous les mouvemens utiles à notre conservation. Par-là elles mettent les sens et l'imagination de leur parti; et cette dernière faculté corrompue fait des efforts continuels contre la raison, en lui représentant les choses, non comme elles sont en elles-mêmes, afin que l'esprit porte un jugement vrai, mais selon ce qu'elles sont par rapport à la *passion* présente, afin qu'il juge en sa faveur.

En un mot, la *passion* nous fait abuser de tout : les idées

les plus distinctes deviennent confuses, obscures; elles s'évanouissent entièrement pour faire place à d'autres purement accessoires, ou qui n'ont aucun rapport à l'objet que nous avons en vue; elle nous fait réunir les plus opposées, séparer celles qui sont les mieux liées entre elles, faire des comparaisons de sujets qui n'ont aucune affinité; elle se joue de notre imagination qui forme ainsi des chimères, des représentations d'êtres qui n'ont jamais existé, et auxquels elle donne des noms agréables ou odieux, comme il lui convient. Elle ose ensuite s'appuyer de principes aussi faux, les confirmer par des exemples qui n'y ont aucun rapport, ou par les raisonnemens les moins justes; ou, si ces principes sont vrais, elle sait en tirer les conséquences les plus fausses, mais les plus favorables à notre sentiment, à notre goût, à elle-même. Ainsi elle tourne à son avantage jusqu'aux règles de raisonnement les mieux établies, jusqu'aux maximes les mieux fondées, jusqu'aux preuves les mieux constatées, jusqu'à l'examen le plus sévère. Et, une fois induits en erreur, il n'y a rien que la *passion* ne fasse pour nous entretenir dans cet état fâcheux, et nous éloigner toujours plus de la vérité. Les exemples pourroient se présenter ici en foule; le cours de notre vie en est une preuve continuelle. Triste tableau de l'état où l'homme est réduit par ses *passions!* environné d'écueils, poussé par mille vents contraires, pourroit-il arriver au port? Oui, il le peut; il est pour lui une raison qui modère les *passions*, une lumière qui l'éclaire, des règles qui le conduisent, une vigilance qui le soutient, des efforts, une prudence dont il est capable.

Dans toutes les *passions* on est affecté de plaisir ou de joie, de peine ou de tristesse, de chagrin, de douleur même, selon que le bien desiré ou dont on espère, dont on obtient la possession, est plus considérable, peut contribuer davantage à procurer du plaisir, du bonheur; ou que le mal que l'on craint, dont on souhaite l'éloignement, la cessation, ou dont on souffre avec peine l'idée, l'existence, est plus grand, plus prochain, ou plus difficile à éviter, à faire cesser.

Les *passions* sont une des principales choses de la vie, qui sont d'une grande influence dans l'économie animale,

par leurs bons ou leurs mauvais effets ; selon qu'on se livre avec modération à celles qui peuvent se concilier avec les intérêts de notre santé, telles que les plaisirs, la joie, l'amour, l'ambition; ou qu'on se laisse aller à toute la fougue de celles qui ne sont pernicieuses que par l'excès, telles que le tourment de l'amour, de l'ambition, la fureur du jeu ; ou que l'on est en proie à tous les mauvais effets de celles qui sont toujours contraires de leur nature au bien de la santé, au repos, à la tranquillité de l'ame, qu'exige notre conservation, telles que la haine inquiète, agitée, la jalousie portée à la vengeance, la colère violente, le chagrin constant, etc.

On ne peut donc pas douter que les fortes affections de l'ame ne puissent beaucoup contribuer à entretenir la santé ou à la détruire, selon qu'elles favorisent ou qu'elles troublent l'exercice des fonctions : la joie modérée rend la transpiration plus abondante et plus favorable, et, lorsqu'elle dure long-temps, elle empêche le sommeil, elle épuise les forces : l'amour heureux dissipe la mélancolie; l'amour malheureux cause l'insomnie, les pâles couleurs, les oppilations, la consomption, etc. La haine, la jalousie, produisent de violentes douleurs de tête, des délires; la crainte et la tristesse donnent lieu à des obstructions, à des affections hypocondriaques ; la terreur, à des flux de ventre, des avortemens, des fièvres malignes; il n'est pas même sans exemple qu'elle ait causé la mort.

L'excès ou le mauvais effet des *passions*, des peines d'esprit violentes, est plus nuisible à la santé que celui du travail, de l'exercice outre mesure : s'il survient à quelqu'un une maladie pendant qu'il est affecté d'une *passion* violente, cette maladie ne finit ordinairement qu'avec la contention d'esprit qu'excite cette *passion*, et la maladie changera plutôt de caractère que de se dissiper.

C'est par l'effet des *passions*, des contentions, des peines d'esprit dominantes dans les pères de famille, dans les personnes surchargées d'affaires, dans les gens d'étude fort appliqués à des réflexions, à des méditations, à des recherches fatigantes, que les maladies qui leur surviennent sont, tout étant égal, plus difficiles à guérir que dans ceux qui ont habituellement l'esprit libre et l'ame tranquille.

Les

Les personnes d'un esprit ferme, qui savent supporter patiemment tous les maux de la vie, qui ne se laissent abattre par aucun événement, qui ne sont tourmentées ni par les desirs pressans, ni par une crainte industrieuse à grossir les objets, guérissent aisément de bien des maladies sérieuses, souvent même sans les secours de l'art, parce que la nature n'est point troublée dans ses opérations ; tandis que des personnes timides, craintives, impatientes, foibles d'esprit, ou d'une grande sensibilité, éprouvent de plus grandes maladies et des plus difficiles à guérir, et rendent inefficaces, par ces différentes dispositions, les remèdes les mieux employés.

« Il y a, dit le chancelier Bacon, comme deux ames » dans l'homme; l'une, d'un ordre divin, et dont la » connoissance appartient plus à la religion qu'à la phi- » losophie ; ce n'est point à l'homme d'en parler ; l'autre, » matérielle et sensible, qui nous est commune avec les » bêtes, et qu'on peut regarder comme l'instrument de » l'ame invisible. C'est un principe actif qui se nourrit » des élémens les plus subtils, qui a la vivacité du feu » et la divisibilité de l'air pour communiquer et recevoir » le mouvement le plus rapide, qui germe dans nos hu- » meurs et s'éteint sous nos cendres : le corps lui sert de » palais, et le cœur ou le cerveau de siége principal. C'est » de ce trône qu'elle part avec une promptitude incon- » cevable, pour se répandre dans le sang, et donner le » ressort aux nerfs et aux artères. On l'appelle *esprit*, » terme qui s'applique aux sucs volatils et déliés de » toute espèce de matière. C'est la confusion de ces deux » principes qui a donné lieu à toutes les opinions supers- » titieuses de la métempsycose et à tant d'autres erreurs » sur la nature de l'ame.

» Les *passions* entretiennent l'alliance qui est entre l'ame » et le corps. Cependant on les peint comme des semences » de tempête qui portent le ravage et le désordre dans le » cœur, qui tourmentent la raison, et tyrannisent la » liberté.

» La cupidité, cet appétit inquiet du plaisir, s'allume dans » le sang, et ne s'éteint qu'avec le mouvement : elle suit » les progrès de l'âge et des forces ; d'abord timide, et

» se cachant sous le voile de la pudeur ; enfin, rompant
» toutes les barrières de l'éducation et du respect humain,
» elle oblige la vertu à justifier ses écarts ou à se retirer.
» Elle ne s'arrête pas même à la jouissance ; le goût d'un
» plaisir irrite la soif d'un autre : insatiable dans son avi-
» dité, elle se précipite vers le dernier objet avec autant
» de fureur que si c'étoit l'unique ou le premier.

» L'admiration, qui est le germe de la science, est un
» sentiment agréable ; mais lorsqu'elle excite ou de vaines
» terreurs ou une curiosité démesurée, elle devient le
» tourment de l'esprit.

» Les *passions* violentes sont autant de tigres qui nous
» déchirent. Tous les monstres se peignent tour-à-tour sur
» le visage d'un homme emporté par la vengeance ou
» la colère. La rage du lion est sur son front ; l'écume
» de sa bouche est un poison comparable au fiel de l'aspic.
» S'il étoit vrai que les *passions* des animaux circulent
» dans leur sang, ne devrions-nous pas abhorrer les viandes?
» Mais la férocité du sanglier passeroit-elle dans l'ame du
» chasseur ?

» Les plus brillantes *passions* ont des retours honteux :
» les grands airs de l'orgueil qui s'admire, et les frénésies
» d'un amour idolâtre de son objet, nous rendent ridi-
» cules aux yeux de tous ceux qui nous considèrent de
» sang-froid. Une *passion* violente ne permet pas la
» moindre réflexion à la raison, et ne sauroit écouter les
» avis de l'amitié, tant elle a horreur de se rencontrer elle-
» même. La *passion* dominante est un lierre qui s'attache
» aux vertus mêmes, et les étouffe en les embrassant.
» Certaines *passions* n'ont qu'une ivresse passagère ; d'au-
» tres nous tiennent dans un délire continuel ; mais en
» général elles ne font jamais de si grands ravages que
» lorsqu'elles sont menées par la superstition. Les actions
» éclatantes et les services les plus signalés partent d'une
» *passion* secrète qui les aviliroit, si elle osoit se démas-
» quer. Cependant les *passions* les plus déshonnêtes ont
» trouvé des éloges. Que deviendra la vertu, si les muses
» se prostituent ?

» Que faisons-nous, misérables esclaves des honneurs et
» des richesses, ces tyranniques objets de nos *passions* ?

» Nous nous livrons à des courtisannes que nos pères ont » enfin laissées après en avoir été abusés.

» Si les *passions* sont des maladies dans la morale, elles » peuvent servir de remèdes dans l'ordre physique. Une » joie modérée adoucit les humeurs; une tranquille mé- » lancolie arrête la dissipation des esprits; mais un état » d'incertitude exerce trop violemment les ressorts du » cœur par les dilatations de l'espérance et les resserre- » mens de la crainte. La compassion, qui nous intéresse » pour un malheureux étranger, sans un retour prochain » sur nous-mêmes, est un sentiment doux et délicat qui » nous remue agréablement. Si elle part d'un rapport de » situation ou d'un mouvement d'intérêt personnel, elle » flétrit le cœur, et porte la désolation dans tous les » sens.

» La timidité, qui suit la modestie, nous met à l'abri » des dangers et des grandes agitations, et, par cela » même, devient le pronostic d'une longue vie; mais la » honte, qui vient de l'ignorance, est un poison lent qui » mine et consume le tempérament. L'amour heureux, » qui n'est pas sujet à de brusques alternatives de chagrin » et de plaisir, assure de beaux jours. L'espérance est » la plus utile de toutes les affections de l'ame, parce » qu'elle entretient la santé par le repos de l'imagination. » Un homme, qui a des espérances pour de longues » années, fournit ordinairement une grande carrière: » s'il n'avoit sans cesse devant les yeux un projet à rem- » plir, son terme seroit proche, et sa vie s'éteindroit » avec ses desirs. L'espérance est une espèce de joie qui, » semblable à l'or en feuilles, se développe et s'étend sur » tous les momens de la vie.

» L'admiration, qui résulte de la spéculation de la na- » ture, est une émotion paisible qui chatouille les esprits et » tient les sens dans une activité favorable. On a remarqué » que les philosophes observateurs avoient long-temps » joui des charmes de la contemplation; témoins Démo- » crite, Platon et Apollonius. Mais il s'agit ici de cette » curiosité modérée par l'intérêt de sa propre satisfaction, » et non pas de cette avidité de connoître et de savoir » qu'inspire un esprit inquiet ou une ambition démesurée.

» Celle-ci fait acheter l'immortalité au prix d'une courte
» vie ; l'autre, au contraire, prolonge des jours qu'elle ne
» peut éterniser. En général, la manie de penser use le
» corps; celle de parler ne fait vivre que trop long-temps.
» Les vapeurs de la mélancolie et de l'ennui sont
» extrêmement contagieuses ; les saillies de la joie aiment à
» se communiquer. Les regards de l'envie sont fixes et
» sombres ; elle empoisonne tous les plaisirs qu'elle voit :
» les regards de l'amour sont pleins d'étincelles ; il charme
» tous les soucis de ceux qui l'approchent. L'audace a un
» merveilleux ascendant sur tous les cœurs, comme la
» pudeur sur les visages ; enfin, tous les mouvemens de
» l'ame et du corps tendent à se répandre. L'homme de
» cœur glace un poltron, comme le chien arrête l'oiseau.
» Les soupirs des amans sont des esprits enflammés qui
» forment cette chaîne invisible et mystérieuse, par où
» deux cœurs sont attirés et entraînés vers un centre
» commun, symbole de l'union naturelle où tout reprend
» sa place. Les vieillards, qui aiment la conversation de
» la jeunesse, semblent puiser auprès d'elle une nou-
» velle vie. Enfin, on sent par-tout cette influence que les
» ames ont naturellement les unes sur les autres par la
» communication des *passions*.
» Ce n'est point dans des traités de morale et de philo-
» sophie qu'il faut étudier les *passions*, mais plutôt chez
» les poètes et dans l'histoire. Elles y sont développées
» avec des couleurs et des images plus frappantes que
» des analyses méthodiqnes. C'est là qu'on les voit peintes
» dans ce désordre qui caractérise leur inconstance.
» On y apprend par quels foibles ressorts elles se soulè-
» vent et s'appaisent, comment elles se cachent et se
» trahissent elles-mêmes, leur naissance, leurs progrès,
» leurs combats et leurs alternatives ; comme elles sont
» subordonnées entre elles ; l'empire que l'amour-propre
» exerce sur leurs intérêts, et comment il sait les mettre
» aux prises, ainsi qne le chasseur, animant les chiens
» contre les bêtes, ou le milan à la poursuite des oiseaux,
» se fait un divertissement de la guerre et du carnage le
» plus échauffé. Un roi, tenant en main le timon de l'em-
» pire, n'est pas plus habile à élever son autorité sur les

» débris des factions opposées, que l'amour-propre n'est » industrieux à se satisfaire aux dépens de chaque *passion*.

» Les *passions* une fois soumises à la raison, l'homme » n'aurait besoin ni de conseils ni d'exemples pour se » porter au bien; l'image de ses devoirs, toujours pré- » sente à ses yeux, seroit la règle de ses actions ; mais, » depuis le soulèvement et la révolte des *passions*, depuis » ce germe de contradiction enraciné dans le cœur hu- » main, la raison est en proie au désordre des sens ; et ce » seroit fait de son pouvoir, si l'éloquence ne venoit au » secours pour la soustraire à l'esclavage dont elle est » perpétuellement menacée. Elle forme donc une ligue » entre la raison et l'imagination, pour résister à leur ennemi » commun.

» L'équilibre des *passions* répond à celui des humeurs, » les talens de l'esprit aux graces du visage, les vertus » à la vigueur des nerfs, et les consolations de la sagesse » aux soupirs de la volupté. Mais quel triste mélange ! » Les talens sublimes sont ternis par des *passions* basses, » ou par une conduite déréglée ; les ames d'une trempe » mâle et vigoureuse n'ont pas cette urbanité de mœurs qui » prévient et attire ; les esprits lians sont d'un commerce » dangereux par l'artifice qui passe du fond du cœur dans » les manières; enfin les hommes les plus vertueux de- » viennent souvent inutiles à eux-mêmes par un défaut » d'industrie, ou importuns aux autres par un excès de » franchise. Mais qu'il faut plaindre ces farouches Stoï- » ciens pour qui la vertu n'est qu'un sujet de tourmens et » de pleurs ! A quoi sont-ils donc réservés ? »

On a tort de s'en prendre aux *passions* des crimes des hommes; ce sont leurs faux jugemens qu'il en faut accuser. Les *passions* nous inspirent toujours bien, puisqu'elles ne nous inspirent que le desir du bonheur : c'est l'esprit qui nous conduit mal, et qui nous fait prendre de fausses routes pour y parvenir. Ainsi nous ne sommes criminels que parce que nous jugeons mal; et c'est la raison et non la nature qui nous trompe. Mais, me dira-t-on, l'expé- rience est contraire à votre opinion, et nous voyons que les personnes les plus éclairées sont souvent les plus vi- cieuses. Je réponds que ces personnes sont en effet très-

ignorantes sur leur bonheur, et là-dessus je m'en rapporte à leur cœur. S'il est un seul homme sur la terre qui n'ait pas eu sujet de se repentir d'une mauvaise action par lui commise, qu'il me démente dans le fond de son ame. Eh ! que seroit la morale s'il en étoit autrement ? que seroit la vertu ? On seroit insensé de la suivre si elle nous éloignoit de la route du bonheur ; et il faudroit étouffer dans nos cœurs l'amour qu'elle nous inspire pour elle, comme le penchant le plus funeste. Cela est affreux à penser. Non, le chemin du bonheur est le chemin même de la vertu. La fortune peut lui susciter des traverses ; mais elle ne sauroit lui ôter ce doux ravissement, cette pure volupté qui l'accompagne. Tandis que les hommes et le sort sont conjurés contre lui, l'homme vertueux trouve dans son cœur avec abondance le dédommagement de tout ce qu'il souffre. Le témoignage de soi, voilà la source des vrais biens et des vrais maux, voilà ce qui fait la félicité de l'homme de bien parmi les persécutions et les disgraces, et le tourment du méchant au milieu des faveurs et de la fortune.

(ANONYME.)

PASTORALE.

On peut définir la poésie *pastorale* une imitation de la vie champêtre, représentée avec tous ses charmes possibles.

Si cette définition est juste, elle termine tout d'un coup la querelle qui s'est élevée entre les partisans de l'ancienne *pastorale* et ceux de la moderne. Il ne suffira point d'attacher quelques guirlandes de fleurs à un sujet, qui par lui-même n'aura rien de champêtre. Il sera nécessaire de montrer la vie champêtre elle-même, ornée seulement des graces qu'elle peut recevoir.

On donne aussi aux pièces *pastorales* le nom d'*Eglogue*, qui signifie un recueil de pièces choisies dans quelque genre que ce soit. On a jugé à propos de donner ce nom aux petits poèmes sur la vie champêtre. Quelquefois aussi on les a nommés *idylles*, d'un mot grec qui signifie une petite image, une peinture dans le genre gracieux et doux.

S'il y a quelque différence entre les idylles et les églogues, elle est fort légère; les auteurs les confondent souvent. Cependant il semble que l'usage veut plus d'action et de mouvement dans l'églogue, et que dans l'idylle on se contente d'y trouver des images, des récits ou des sentimens seulement.

Selon la définition que nous avons donnée, l'objet ou la matière de l'églogue est le repos de la vie champêtre, ce qui l'accompagne, ce qui le suit. Ce repos renferme une juste abondance, une liberté parfaite, une douce gaieté. Il admet des passions modérées, qui peuvent produire des plaintes, des chansons, des combats poétiques, des récits intéressans.

Les bergeries sont, à proprement parler, la peinture de l'âge d'or mis à la portée des hommes, et débarrassé de tout ce merveilleux hyperbolique, dont les poètes en avoient chargé la description. C'est le règne de la liberté, des plaisirs innocens, de la paix, de ces biens pour lesquels tous les hommes se sentent nés, quand leurs passions leur laissent quelques momens de silence pour se

reconnoître. En un mot, c'est la retraite commode et riante d'un homme qui a le cœur simple et en même temps délicat, et qui à trouvé le moyen de faire revivre pour lui cet heureux siècle.

Quand le ciel libéral versoit à pleines mains
Tous les biens qu'ici bas desirent les humains,
Et que le monde enfant n'avoit pour nourriture
Que les mets apprêtés des mains de la nature.

Tout ce qui se passe à la campagne n'est donc point digne d'entrer dans la poésie *pastorale*. On ne doit en prendre que ce qui est de nature à plaire ou à intéresser; par conséquent, il faut en exclure les grossièretés, les choses dures, les menus détails, qui ne sont que des images oisives et muètes; en un mot, tout ce qui n'a rien de piquant ni de doux. A plus forte raison, les événemens atroces et tragiques ne pourront y entrer : un berger qui s'étrangle à la porte de sa bergère n'est point un spectacle *pastoral*, parce que, dans la vie des bergers, on ne doit point connoître les degrés des passions qui mènent à de tels emportemens.

La poésie *pastorale* peut se présenter, non seulement sous la forme du récit, mais encore sous toutes les formes qui sont du ressort de la poésie. Ce sont des hommes en société qu'on y présente avec leurs intérêts, et par conséquent avec leurs passions; passions plus douces et plus innocentes que les nôtres, il est vrai, mais qui peuvent prendre toutes les mêmes formes, quand elles sont entre les mains des poètes. Les bergers peuvent donc avoir des poèmes épiques, comme l'Atys de Ségrais; des comédies, comme les Bergeries de Racan; des tragédies, des opéras, des élégies, des églogues, des idylles, des épigrammes, des inscriptions, des allégories, des chants funèbres, etc., et ils en ont effectivement.

On peut juger du caractère des bergers par les lieux où on les place: les prés y sont toujours verds; l'ombre y est toujours fraîche, l'air toujours pur; de même les acteurs et les actions dans la bergerie doivent avoir la plus riante douceur; cependant, comme leur ciel se couvre quelquefois de nuages, ne fût-ce que pour varier

la scène et renouveler par quelques rosées le vernis des prairies et des bois, on peut aussi mêler dans leurs caractères quelques passions tristes, ne fût-ce que pour relever le goût du bonheur, et assaisonner l'idée du repos.

Les bergers doivent être délicats et naïfs, c'est-à-dire, que, dans toutes leurs démarches et leurs discours, il ne doit y avoir rien de désagréable, de recherché, de trop subtil; et qu'en même temps ils doivent montrer du discernement, de l'adresse, de l'esprit même, pourvu qu'il soit naturel.

Ils doivent être contrastés dans leurs caractères, au moins en quelques endroits; car, s'ils l'étoient par-tout, l'art y paroîtroit.

Ils doivent être tous bons moralement. On sait que la bonté poétique consiste dans la ressemblance du portrait avec le modèle; ainsi, dans une tragédie, Néron, peint avec toute sa cruauté, a une bonté poétique.

La bonté morale est la conformité de la conduite avec ce qui est effectivement, ou qui est censé être la règle et le modèle des bonnes mœurs. Les bergers doivent avoir cette seconde sorte de bonté aussi bien que la première. Un scélérat, un fourbe insigne, un assassin, seroient déplacés dans la poésie *pastorale*. Un berger offensé doit s'en prendre à ses yeux, ou bien aux rochers; ou bien faire comme Alcidor, se jeter dans la Seine, sans cependant s'y noyer tout-à-fait.

Quoique les caractères des bergers aient tous à peu près le même fonds, ils sont cependant susceptibles d'une grande variété. Du seul goût de la tranquillité et des plaisirs innocens, on peut faire naître toutes les passions. Qu'on leur donne la couleur et le degré de la *pastorale*, alors la crainte, la tristesse, l'espérance, la joie, l'amour, l'amitié, la haine, la jalousie, la générosité, la pitié; tout cela fournira des fonds différens, lesquels pourront se diversifier encore selon les âges, les sexes, les lieux, les événemens, etc.

Après tout ce qu'on vient de dire sur la nature de la poésie *pastorale*, il est aisé maintenant d'imagner quel doit être le style de cette poésie : il doit être simple, c'est-à-dire, que les termes ordinaires y soient employés

sans faste, sans apprêt, sans dessein apparent de plaire. Il doit être doux : la douceur se sent mieux qu'elle ne peut s'expliquer ; c'est un certain moëlleux mêlé de délicatesse et de simplicité, soit dans les pensées, soit dans les tours, soit dans les mots.

> Timarète s'en est allée :
> L'ingrate, méprisant mes soupirs et mes pleurs,
> Laisse mon ame désolée
> A la merci de mes douleurs.
> Je n'espérai jamais qu'un jour elle eût envie
> De finir de mes maux le pitoyable cours ;
> Mais je l'aimois plus que ma vie,
> Et je la voyois tous les jours.

Il doit être naïf.

> Si vous vouliez venir, ô miracle des belles !
> Je veux vous le donner pour gage de ma foi,
> Je vous enseignerois un nid de tourterelles :
> Car on dit qu'elles sont fidelles comme moi.

Il est gracieux dans les descriptions.

> Qu'en ses plus beaux habits, l'aurore au teint vermeil
> Annonce à l'univers le retour du soleil,
> Et qu'autour de son char ses légères suivantes
> Ouvrent de l'orient les portes éclatantes ;
> Depuis que ma bergère a quitté ces beaux lieux,
> Le ciel n'a plus ni jour ni clarté pour mes yeux.

Les bergers ont des tours de phrase qui leur sont familiers, des comparaisons qu'ils emploient sur-tout quand les expressions propres leur manquent.

> Comme en hauteur ce saule excède les fougères,
> Araminte en beauté surpasse nos bergères.

Des symmétries.

> Il m'appeloit sa sœur, je l'appelois mon frère ;
> Nous mangions même pain au logis de mon père ;
> Et, pendant qu'il y fut, nous vécûmes ainsi :
> Tout ce que je voulois, il le vouloit aussi.

Des répétitions fréquentes.

Pan a soin des brebis, Pan a soin des pasteurs,
Et Pan me peut venger de toutes vos rigueurs.

Dans les autres genres, la répétition est ordinairement employée pour rendre le style plus vif; ici, il semble que ce soit par paresse, et parce qu'on ne veut pas se donner la peine de chercher plus loin.

Ils emploient volontiers les signes naturels plutôt que les mots consacrés. Pour dire *il est midi*, ils disent le troupeau est à l'ombre des bois; *il est tard*, l'ombre des montagnes s'alonge dans les vallées.

Ils ont des descriptions détaillées, quelquefois d'une coupe, d'une corbeille; des circonstances même qui tiennent quelquefois au sentiment : telle est celle que se rappelle une bergère de Racan :

Il me passoit d'un an, et de ses petits bras
Cueilloit déjà des fruits dans les branches d'en bas.

Quelquefois aussi elles ne font que peindre l'extrême oisiveté des bergers; et ce n'est que par-là qu'on peut justifier la description que fait Théocrite d'une coupe ciselée, où il y a différentes figures.

En général, on doit éviter dans le style *pastoral* tout ce qui sentiroit l'étude et l'application, tout ce qui supposeroit quelque long et pénible voyage; en un mot, tout ce qui pourroit donner l'idée de peine et de travail. Mais comme ce sont des gens d'esprit qui inspirent les bergers poétiques, il est bien difficile qu'ils s'oublient toujours assez eux-mêmes pour ne point se montrer du tout.

Ce n'est pas que la poésie *pastorale* ne puisse s'élever quelquefois. Théocrite et Virgile ont traité des choses très-élevées : on peut le faire aussi bien qu'eux, et leur exemple répond aux plus fortes objections. Il semble néanmoins que la nature de la poésie *pastorale* est limitée par elle-même : on pourra, si l'on veut, supposer dans les bergers différens degrés de connoissance et d'esprit; mais si on leur donne une imagination aussi hardie et aussi riche

qu'à ceux qui ont vécu dans les villes, on les appellera comme on le voudra; pour nous, nous n'y voyons plus de bergers.

Les bergers peuvent imaginer les plus grandes choses, mais il faut que ce soit toujours avec une sorte de timidité, et qu'ils en parlent avec un étonnement, un embarras qui fasse sentir leur simplicité au milieu d'un récit pompeux. « Ah, Mélibée ! cette ville qu'on appelle *Rome*, » je la croyois semblable à celle où nous portons quel- » quefois nos agneaux ! Elle porte sa tête autant au des- » sus des autres villes, que les cyprès sont au dessus de » l'osier. » Ou, si l'on veut absolument chanter et d'un ton ferme l'origine du monde, prédire l'avenir, qu'on introduise Pan, le vieux Silène, Faune, ou quelqu'autre divinité de la fable.

Les bergers n'ont pas seulement leur poésie, ils ont encore leurs danses, leur musique, leurs parures, leurs fêtes, leur architecture, s'il est permis de donner ce nom à des buissons, à des bosquets, à des coteaux. La simplicité, la douceur, la gaieté riante, en font toujours le caractère fondamental; et s'il est vrai que dans tous les temps les connoisseurs ont pu juger de tous les arts par un seul, ou même, comme l'a dit Sénèque, de tous les arts par la manière dont une table est servie, les fruits vermeils, les châtaignes, le lait caillé, et les lits de feuillages dont Tytire veut se faire honneur auprès de Mélibée, doivent nous donner une juste idée des danses, des chansons, des fêtes des bergers aussi bien que de leur poésie.

Si la poésie *pastorale* est née parmi les bergers, elle doit être un des plus anciens genres de poésie, la profession de berger étant la plus naturelle à l'homme et la première qu'il ait exercée. Il est aisé de penser que les premiers hommes, se trouvant maîtres paisibles d'une terre qui leur offroit en abondance tout ce qui pouvoit suffire à leurs besoins et flatter leur goût, songèrent à en marquer leur reconnoissance au souverain bienfaiteur, et que dans leur enthousiasme ils intéressèrent à leurs sentimens les fleuves, les prairies, les montagnes, les bois, et tout ce qui les environnoit. Bientôt après avoir chanté la

reconnoissance, ils célébrèrent la tranquillité et le bonheur de leur état; et c'est précisément la matière de la poésie *pastorale*, l'homme heureux : il ne fallut qu'un pas pour y arriver.

En musique, on appelle *pastorale* un opéra champêtre, dont les personnages sont des bergers, et dont la musique est assortie à la simplicité de goût et de mœurs qu'on leur suppose.

Une *pastorale* est aussi une pièce de musique sur des paroles relatives à l'état *pastoral*, ou un chant qui imite celui des bergers, qui en a la douceur, la tendresse et le naturel; l'air d'une danse, composé dans le même caractère, s'appelle aussi *pastorale*.

(M. de JAUCOURT.)

PATHÉTIQUE.

Le *pathétique* est cet enthousiasme, cette véhémence naturelle, cette peinture forte qui émeut, qui touche, qui agite le cœur de l'homme. Tout ce qui transporte l'auditeur hors de lui-même, tout ce qui captive son entendement et subjugue sa volonté, voilà le *pathétique*.

Il règne éminemment dans la plus belle et la plus touchante pièce qui ait paru sur le théâtre des anciens, dans l'Œdipe de Sophocle; à la peinture énergique des maux qui désoloient le pays, succède un chœur de Thébains qui s'écrie :

> Frappez, dieux tout-puissans, vos victimes sont prêtes!
> O mort, écrase-nous! Dieux, tonnez sur nos têtes!
> O mort, nous implorons ton funeste secours!
> O mort, viens nous sauver, viens terminer nos jours!

C'est là du *pathétique*. Qui doute que l'entassement des accidens qui suivent et qui accompagnent, sur-tout des accidens qui marquent davantage l'excès et la violence d'une passion, puisse produire le *pathétique?* Telle est l'ode de Sapho :

> Heureux qui, près de toi, pour toi seule soupire,
> . . . .

Elle gèle, elle brûle, elle est sage, elle est folle, elle est entièrement hors d'elle-même, elle va mourir; on diroit qu'elle n'est pas éprise d'une simple passion, mais que son ame rassemble toutes les passions.

Voulez-vous deux autres exemples du *pathétique*, prenez votre Racine, vous les trouverez dans les discours d'Andromaque et d'Hermione à Pyrrhus : le premier est dans la troisième scène du troisième acte d'Andromaque :

> Seigneur, voyez l'état où vous me réduisez,
> . . . .

Et le second, dans la cinquième scène du quatrième acte :

> Je ne t'ai point aimé ! Cruel, qu'ai-je donc fait ?
> . . . .

Rien encore ne fait mieux voir combien le *pathétique* acquiert de sublime que ce que Phèdre dit, acte IV, scène VI, après qu'instruite par Thésée qu'Hyppolite aime Aricie, elle est en proie à la jalousie la plus violente :

> Ah, douleur non encore éprouvée !
> A quel tourment nouveau je me suis réservée !
> . . . .

Enfin la scène entière ; car il n'y a rien à en retrancher : aussi est-ce, à mon avis, le morceau le plus *pathétique*, le plus passionné et le plus parfait qu'il y ait dans tout Racine.

Mais c'est sur-tout le choix et l'entassement des circonstances d'un grand objet qui forme le plus beau *pathétique* ; et je ne doute pas que ce qui se trouve dans l'oraison funèbre du grand Condé, par M. Bossuet, au sujet de la campagne de Fribourg, ne soit, par la manière dont les circonstances y sont choisies et pressées, un exemple de la sublime éloquence. Je suis fâché que la longueur du morceau m'empêche de le rapporter ; et je me contenterai de mettre ici cette peinture si vive et si *pathétique* de l'effet de la mort de M. de Turenne. C'est M. Fléchier qui parle dans l'oraison funèbre de ce grand homme. « Je me » trouble, messieurs, Turenne meurt : tout se confond ; » la fortune chancelle, la victoire se lasse, la paix s'é» loigne, les bonnes intentions des alliés se ralentissent, » le courage des troupes est abattu par la douleur et ra» nimé par la vengeance ; tout le camp demeure immo» bile ; les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite, » et non pas aux blessures qu'ils ont reçues ; les pères » mourans envoient leurs fils pleurer sur leur général mort. » L'armée en deuil est occupée à lui rendre les devoirs » funèbres ; et la renommée, qui se plaît à répandre dans » l'univers les accidens extraordinaires, va remplir toute

» l'Europe du récit glorieux de la vie de ce prince et
» du triste regret de sa mort. »

(M. de Jaucourt.)

Réflexions sur les deux pathétiques.

Une distinction qu'on n'a pas assez faite, et qui peut avoir son utilité, est celle des deux *pathétiques ;* l'un direct, et l'autre réfléchi.

Nous appelons direct celui dont l'émotion se communique sans changer de nature, lorsqu'on fait passer dans les ames le même sentiment d'amour, de haine, de vengeance, d'admiration, de pitié, de crainte, de douleur dont on est soi-même rempli.

Nous appelons réfléchi le *pathétique* dont l'impression diffère de sa cause, comme, lorsqu'au moment du crime qui le menace, la tranquille sécurité de l'innocent nous fait frémir.

Quand on a défini l'éloquence, l'art de communiquer les affections et les mouvemens de son ame, on n'a considéré que l'un de ses moyens; et ce n'est ni le plns puissant ni le plus infaillible. C'en est un sans doute pour l'orateur qui veut nous émouvoir, que d'être passionné lui-même ; mais il est rare qu'il puisse le paroître, sans courir le risque ou d'être suspect ou d'être ridicule; et, à moins que la cause pour laquelle il se passionne ne soit bien évidemment digne des grands mouvemens qu'il déploie, et de la chaleur qu'il exhale, sa violence porte à faux ; et c'est ce qu'en appelle un *déclamateur.* D'un autre côté, l'on a de la peine à supposer que l'homme passionné soit bien sincère et juste; et si on se livre à lui par sentiment, on s'en défie par réflexion. L'éloquence passionnée veut donc et suppose des esprits déjà persuadés et disposés à recevoir une dernière impulsion.

Le *pathétique* indirect, sans annoncer autant de force, en a bien davantage. Il s'insinue, il pénètre, il s'empare insensiblement des esprits, et les maîtrise sans qu'ils s'en aperçoivent, d'autant plus sûr de ses effets qu'il paroît agir sans effort. L'orateur parle en simple témoin ; et, lorsque la chose est par elle-même ou terrible, ou touchante, ou digne

digne d'exciter l'indignation et la révolte, il se garde bien de mêler, au récit qu'il en fait, les mouvemens qu'il veut produire. Il met sous les yeux le tableau de la force et de la foiblesse, de l'injure et de l'innocence ; il dit comment le fort a écrasé le foible, et comment le foible, en gémissant, a succombé : c'en est assez. Plus il expose simplement, plus il émeut. Voyez, dans la péroraison de Cicéron pour Milon son ami ; voyez, dans la harangue d'Antoine au peuple romain sur la mort de César, l'artifice victorieux de ce genre de *pathétique*. Cicéron ne fait que répéter le langage magnanime et touchant que lui a tenu Milon ; et Milon, courageux, tranquille, est plus intéressant dans sa noble constance, que ne l'est Cicéron en suppliant pour lui. Antoine ne fait que lire le testament de César ; et cet exposé simple de ses dernières volontés en faveur du peuple romain, remplit ce peuple d'indignation et de fureur contre les meurtriers ; au lieu que les mouvemens passionnés d'Antoine, sa douleur, son ressentiment, n'auroient peut-être ému personne ; peut-être même auroient-ils soulevé tous les esprits d'un peuple libre contre l'esclavage d'un tyran.

En employant le *pathétique* indirect, l'orateur ne compromet jamais ni sa cause ni son ministère : le récit, l'exposé, la peinture qu'il fait, peuvent causer une émotion plus ou moins vive sans conséquence : mais, lorsqu'en se passionnant lui-même, il s'efforce en vain de nous émouvoir, et que, par malheur, tout ce qui l'environne est froid, tandis que lui seul il s'agite, ce contraste risible fait perdre à son sujet tout ce qu'il a de sérieux, à son éloquence toute sa dignité, à ses moyens toute leur force.

Le *pathétique* direct, pour frapper à coup sûr, doit donc se faire précéder par le *pathétique* indirect. C'est à celui-ci à mettre en mouvement les passions de l'auditeur ; et, lorsqu'il l'aura ébranlé, que le murmure de l'indignation se fera entendre, ou que les larmes de la compassion commenceront à couler, c'est à l'orateur à se jeter comme dans la foule, et à paroître alors le plus ému de ceux qu'il vient d'irriter ou d'attendrir. Alors ce n'est plus lui qui paroît vouloir donner l'impulsion, c'est lui qui la reçoit ; ce n'est plus à sa passion qu'il s'abandonne, mais

à celle du peuple ; et, en se mêlant avec lui, il achève de l'entraîner.

Le point critique et délicat du *pathétique* direct est de tenir essentiellement à l'opinion personnelle, et d'avoir besoin d'être soutenu par le caractère de celui qui l'emploie. Une seule idée incidente, qui, dans l'esprit des auditeurs, vient le contrarier, le détruit.

Supposons, par exemple, que Périclès eût reproché aux Athéniens le luxe et le goût des plaisirs, avec la véhémence dont les Caton s'élevoient contre les vices de Rome, la seule idée d'Aspasie auroit fait rire les Athéniens de l'éloquence de Périclès. Supposons que, dans notre barreau, un avocat, peu sévère lui-même dans sa conduite et dans ses mœurs, voulût parler, comme un d'Aguesseau, de décence et de dignité, et qu'on fût instruit du souper qu'il auroit fait la veille, ou de la nuit qu'il auroit passée ; supposons qu'un homme, voluptueusement oisif, vînt se passionner en public contre la mollesse et la volupté, et que, tandis qu'il recommanderoit le travail, l'humilité, la tempérance, ou sût qu'un char pompeux l'attend, qu'un dîner somptueux est préparé pour lui, que deviendroit son éloquence ?

En poésie, et spécialement dans la poésie dramatique, même distinction : ainsi le précepte d'Horace

> . . . . *Si vis me flere, dolendum est*
> *Primum ipsi tibi,*

n'est rien moins qu'une maxime générale.

Le sentiment qu'inspire un personnage, est quelquefois analogue à celui qu'il éprouve, quelquefois différent et quelquefois contraire : analogue, lorsque l'acteur nous pénètre de son effroi, de sa douleur, comme Hécube, Philoctète, Mérope, Sémiramis, Andromaque, Didon, etc. ; différent, lorsque de sa situation naissent des sentimens de crainte et de pitié qu'il ne ressent pas lui-même, comme Œdipe, Polixène, Britannicus ; contraire, lorsque la violence de ses transports nous cause des sentimens de frayeur et de compassion pour un autre et contre lui-même, comme Atrée, Cléopâtre et Néron. C'est alors,

comme nous l'avons dit, que le silence morne, la dissimulation profonde, le calme apparent d'une ame atroce, et la tranquille sécurité d'une ame innocente et crédule, nous font frémir de voir l'un exposé aux fureurs que l'autre renferme. Tout paroît tranquille sur la scène, et les grands mouvemens du *pathétique* se passent dans l'ame des spectateurs.

Jetez les yeux sur la statue du gladiateur mourant, il expire sans convulsions ; et la douce langueur, exprimée par son attitude et répandue sur son visage, vous pénètre et vous attendrit : ainsi, lorsqu'Iphigénie veut consoler son père qui l'envoie à la mort, elle nous arrache des larmes ; ainsi, lorsque les enfans de Médée caressent leur mère qui médite de les égorger, on frémit. Voyez un berger et une bergère jouant sur l'herbe, et prêts à fouler un serpent qu'ils n'aperçoivent pas ; voyez une famille tranquillement endormie dans une maison que la flamme enveloppe, voilà l'image de ce *pathétique* indirect.

Rien de plus déchirant sur le théâtre que les transports de joie de l'époux d'Inès, quand son père lui a pardonné.

Mais l'éloquence des passions agit tantôt directement sur les acteurs qui sont en scène, et, par réflexion, sur les spectateurs ; tantôt directement sur les spectateurs, sans avoir d'objet sur la scène. Un conjuré, comme Cinna, Cassius, Manlius, veut inspirer à ses complices ses sentimens de haine et de vengeance contre César ou le sénat : il emploie l'éloquence de ses passions, et il en résulte deux effets ; l'un, sur l'ame des personnages qui conçoivent la même haine et le même ressentiment ; l'autre, sur l'ame des spectateurs qui, s'intéressant au salut de César ou de Rome, frémissent des fureurs et du complot des conjurés. De même lorsqu'une amante passionnée, comme Ariane ou Didon, déploie toute l'éloquence de l'amour pour toucher un ingrat, pour ramener un infidèle, le *pathétique* en est dirigé vers l'objet qu'elle veut toucher ; et ce n'est qu'en se réfléchissant sur l'ame des spectateurs qu'il les pénètre de pitié pour la malheureuse victime d'un sentiment si tendre et si cruellement trahi. Mais si la passion ne s'exhale que pour s'exhaler, comme lorsque cette même Didon, cette Ariane abandonnée, laisse éclater son

désespoir ; lorsque Philoctète, Mérope, Hécube, ou Clytemnestre, font retentir le théâtre de leurs plaintes et de leurs cris, le *pathétique* alors se dirige uniquement sur les spectateurs ; et si, comme il arrive dans de vaines déclamations, il manque de frapper les ames de compassion et de terreur, c'est de l'éloquence perdue : *verberat auras.*

De l'étude bien méditée de ces rapports résulteroit peut-être une connoissance plus juste qu'on ne paroît l'avoir communément, des moyens propres à l'éloquence des passions et de l'usage plus modéré, mais plus sûr, qu'il seroit possible d'en faire.

Quant à l'effet moral du *pathétique*, on sent que l'éloquence passionnée doit tenir de la nature du feu, et, comme lui, être à la fois d'un extrême danger et d'une extrême utilité.

En poésie, il est assez rare que l'effet en soit dangereux. S'il attendrit, c'est en faveur d'un objet intéressant, aimable et moralement bon ; car la foiblesse n'exclut pas la bonté, et ce n'est pas un mal que de nous disposer à une indulgence éclairée. S'il excite l'effroi, la haine, l'indignation, c'est pour un objet odieux ou funeste ; et si l'étonnement et la frayeur que nous cause le crime sont mêlés d'admiration, le danger, le malheur, le trouble, les tourmens que le poète a soin d'attacher au crime, et surtout le tendre intérêt que nous inspire l'innocence, nous font communément haïr les forfaits, lors même que nous admirons la force d'ame et le courage qui les ennoblit à nos yeux. Il n'y a que l'égarement des passions compatibles avec un bon naturel qui nous cause une pitié tendre, et alors c'est à la bonté malheureuse que nous donnons des larmes ; c'est la perte de la vertu, de l'innocence, que nous pleurons ; jamais le vice n'intéresse.

Il faut avouer cependant que la bonté morale du *pathétique* est relative à l'objet pour lequel le poète nous émeut ; et si la sensibilité qu'il exerce peut devenir nuisible ou vicieuse, comme dans les peintures de l'amour illicite, cet exercice n'est pas aussi salutaire à de jeûnes ames que lorsqu'elle a pour objet l'amour conjugal, l'amitié, l'humanité, la piété filiale ou la tendresse paternelle. Une chose incompréhensible, c'est le peu d'usage que nos

poètes avoient fait, avant Voltaire, de ces moyens vertueux et puissans d'intéresser et d'émouvoir. Lorsqu'il s'est ouvert cette source sacrée, il l'a trouvée pleine, et si abondante, qu'en soixante ans il n'a pu la tarir. C'est là qu'il reste à puiser après lui : car, à vrai dire, le *pathétique* qu'on pouvoit tirer de l'amour ne laisse plus, après Racine et Voltaire lui-même, que de petits ruisseaux échappés de la source qu'ils semblent avoir épuisée.

Quoi qu'il en soit, comme en poésie, l'impression du *pathétique* est vague, fugitive et sans objet déterminé, ou plutôt, comme son objet actuel, sa fin prochaine est le plaisir ; que le poète n'a d'ailleurs aucun intérêt de rendre vicieux le plaisir qu'il nous cause ; que sa gloire même la plus pure est attachée à la bonté morale de ses moyens ; et qu'à l'ambition d'être aimable et intéressant se joint, s'il n'est pas dépravé, celle de se montrer honnête, on est presque assuré qu'en lui le talent d'émouvoir n'a rien de pernicieux.

Il n'en est pas de même en éloquence. Un factieux, un fourbe, un fanatique, un furieux, un homme vénal et pervers, animé par ses passions ou par celles de ses cliens, peut les communiquer à son auditoire, à ses juges ; et, de l'impression soudaine et rapide qu'il aura faite, peuvent dépendre l'état, l'honneur, la vie d'un citoyen, le sort d'une famille, la destinée d'un empire. L'homme vertueux au contraire peut, avec le même flambeau, rallumer toutes les vertus. Sans la bataille de Chéronée, Démosthène eût sauvé la Grèce ; si les deux Gracches n'avoient pas été massacrés, Rome n'avoit plus de tyrans ; si, dans le parti de Catilina ou dans celui de Charles Ier, il se fût trouvé deux hommes plus éloquens que Cicéron et que Cromwel, Rome étoit perdue, Charles étoit sauvé ; si Marc-Antoine, le triumvir, n'eût pas connu les grands moyens de l'éloquence *pathétique*, César n'eût pas été vengé ; et, dans le barreau ancien et moderne, combien de fois et le juste et l'injuste, indifféremment soutenus d'une éloquence *pathétique*, n'ont-ils pas triomphé ou succombé par elle ?

L'entendement est une faculté froide et passive : il obéit, dans le silence des passions, à la vérité, à l'évidence, et alors sans doute il suffit de convaincre pour entraîner : de

même une sensibilité, une vivacité modérée, dans des ames paisibles et dans des esprits calmes, les dispose à la persuasion; et, avec eux, on est en état de bien servir la vérité, lorsqu'au talent de la faire connoître, on joint le don de la faire aimer. C'est dans la première de ces deux hypothèses que Bourdaloue a écrit ses sermons; c'est dans la seconde que Fénélon a composé Télémaque, et Massillon le petit Carême; et, contre de foibles obstacles, il seroit inutile, il seroit ridicule d'employer de plus grands efforts : car, en éloquence, non plus qu'en mécanique, il ne doit jamais y avoir de mouvement perdu; puissance, lévier, résistance; tout doit être proportionné.

Mais, lorsqu'en même temps, on a des vérités pressantes, d'importantes résolutions à faire passer dans les ames et dans son auditoire une extrême inertie à vaincre, ou de grands mouvemens à contraindre et à réprimer, ou une longue obstination, une forte inclination à combattre et à renverser, enfin une masse d'obstacles à ébranler et à détruire, ou une violente impulsion à repousser, à surmonter, alors l'éloquence a besoin de toute sa véhémence et de toutes ses forces.

Le reproche, la réprimande, la honte, la vue de l'opprobre ou d'un plus grand péril, l'enthousiasme de la gloire, l'enivrement que peut causer l'espérance d'un meilleur sort, sont nécessaires pour réchauffer des ames que la crainte a glacées pour relever des ames que les revers ont abattues, pour exciter des ames que l'indolence et la sécurité ont engourdies dans le repos.

Il en est de même des mouvemens d'indignation, de commisération, d'effroi, d'horreur, de haine, de vengeance, utilement et dignement employés, soit pour ramener, soit pour entraîner l'auditoire, le pousser ou le retenir.

Si donc l'orateur est lui-même intimément persuadé de l'utilité de ses conseils, de l'importance de son objet, ou de la bonté de sa cause, et qu'il trouve ou son auditoire ou ses juges aliénés, ou inclinés vers l'avis contraire, prévenus d'affections injustes ou de séductions funestes, émus de passions qui peuvent égarer ou dépraver leur jugement, il est de son devoir d'effacer ces impressions par des im-

pressions plus profondes, d'opposer à ces mouvemens des mouvemens plus forts, de mettre enfin dans la balance de l'intérêt ou de l'opinion des contre-poids qui rétablissent l'équilibre de l'équité. Un arbre, courbé par le vent, est redressé par un vent contraire, ou par la contention d'un effort opposé.

Si l'orateur voit, d'un côté, des vérités de sentiment favorables à l'innocence, ou à la foiblesse excusable, ou à l'imprudence crédule, ou à l'erreur inévitable; et, de l'autre côté, des principes de forme, de règles de droit, des maximes de politique on de jurisprudence, qui portent le juge à s'endurcir pour user de cette rigueur dont l'excès rend injuste la justice même, alors encore faut-il bien recourir aux sentimens de la nature pour amollir la dureté des lois.

De là, dans l'éloquence, l'usage légitime de la force des passions, même des passions vicieuses, comme l'envie et la colère, et, à plus forte raison, des passions honnêtes, comme l'amour de la louange, la crainte de l'opprobre, la commisération, l'indignation contre l'orgueil, l'horreur de l'oppression, de la violence et de l'injure; de là, le droit de représenter, d'exagérer aux yeux de l'auditoire tout ce qui peut l'intéresser et l'émouvoir en faveur du foible, de l'innocent et du malheureux.

Jusque-là, rien sans doute n'est plus digne des fonctions de l'orateur que l'éloquence *pathétique*.

Mais ce qui la rend dangereuse et redoutable, c'est qu'avant même de la juger, il faut l'entendre, et par conséquent s'y exposer avant que de savoir si c'est la bonne ou la mauvaise cause qu'elle arme de tous ses moyens.

Le barreau, la tribune, sont une arène où la première loi du combat entre les contendans est que les armes soient égales. Le *pathétique* est donc permis de droit à tous les deux, ou il doit être également interdit à l'un et à l'autre.

Dans la chaire, on a moins à craindre les abus de cette éloquence; et, quoique le fanatisme et le faux zèle l'aient fait servir plus d'une fois d'instrument à la calomnie, à la discorde, à la fureur des factions, et que l'erreur, les passions, le crime, aient pu s'en prévaloir dans des temps malheureux, un orateur chrétien se rendroit

aujourd'hui si odieux, si méprisable en abusant de son ministère, que, pour le plus indigne même de l'exercer, le respect du public est un frein.

Mais, au barreau, il est presque impossible que, dans l'une ou l'autre cause, si ce n'est dans toutes les deux, l'éloquence passionnée ne soit pas contraire à l'esprit de droiture, d'impartialité, d'équité, qui doit seul animer les juges; et c'est là que le *pathétique* est comme un fer à deux tranchans.

Lorsque les mœurs d'Athènes n'étoient pas corrompues encore, l'aréopage avoit écarté de son tribunal l'éloquence des passions. Mais bientôt elle y pénétra. L'orateur, qui plaidoit pour Phryné, osa lui arracher le voile; et Phryné, qui, pour ce seul acte de séduction, devoit être blâmée (je dis elle ou son défenseur), obtint son absolution: tant ces vieillards, qui adoroient la beauté dans le marbre de Praxitèle, étoient incapables de résister aux charmes de la beauté vivante qu'animoient deux beaux yeux en pleurs! Le voile de Prhyné, en tombant, découvrit la honte des juges.

Socrate dédaigna une apologie oratoire; il dit à Lycias, qui lui en proposoit une d'un caractère indigne de lui: « Tu m'apportes-là une chaussure de femme. » Il parla lui-même à ses juges en sage, en homme simple et vertueux; et il fut condamné.

Dans la suite, l'art d'émouvoir fut porté aussi loin dans la tribune qu'au théâtre. Ce qui nous reste de Démosthène est d'un style grave et sévère: la raison y agit plus que les passions; le reproche, l'indignation, l'imprécation, l'invective, sont presque les seuls mouvemens *pathétiques* qu'il se permette. Mais, dans celles de ses harangues que le temps nous a dérobées, il falloit bien qu'il eût plus d'une fois fait usage du don des larmes, puisqu'Eschine ne doutoit pas qu'il n'y eût recours dans sa défense, et qu'il croyoit devoir avertir ses juges de ne pas s'y laisser tromper: « A quoi bon ces larmes, leur dit-il d'avance? » à quoi bon ces cris et cette contention de voix? Et » plus haut: Quant au torrent de larmes qui coulera de ses » yeux, quant à ces accens lamentables, répondez-lui, etc.» Démosthène avoit donc coutume d'en user ainsi pour.

émouvoir son auditoire : sans cela, Eschine auroit prédit en insensé ce qu'alloit faire Démosthène, et le peuple l'eût baffoué.

Chez les Romains, le *pathétique* étoit le sublime de l'éloquence. Et en effet, dans un pays, et dans un temps où les factions, les partis, les brigues, les vexations dans les provinces, le péculat, les crimes de lèse-majesté publique, les discordes civiles, les haines personnelles, peuploient les tribunaux d'accusateurs et d'accusés ; où la violence, l'usurpation, le meurtre, l'empoisonnement, le sacrilége, étoient des actions journalières ; où le caractère national, l'esprit de domination et d'autorité arbitraire, présidoient dans les tribunaux ; où tous les juges, le sénat, le peuple, les préteurs, jusqu'aux chevaliers, se regardoient comme des souverains, arbitres de la loi, et libres d'exercer ou la rigueur ou la clémence, l'art d'émouvoir, d'irriter, de fléchir, de rendre l'accusé intéressant ou odieux, devoit être plus nécessaire et plus recommandable que l'art d'instruire et de convaincre.

Aussi voit-on que les lumières du philosophe et du jurisconsulte, que la sagesse et l'habileté même de l'homme d'état, sans l'éloquence des passions, étoient comptées pour peu de chose dans les talens de l'orateur. Dire ce qu'il falloit, et le dire à propos, étoit l'affaire de la prudence ; mais le dire comme il falloit pour remuer, pour irriter, pour appaiser son auditoire, pour le remplir d'indignation, de douleur, de compassion, c'étoit l'affaire du génie et le triomphe de l'éloquence.

A des lois on trouvoit sans peine à opposer des lois ; à des indices, des indices ; à des raisons, et à des vraisemblances, des moyens non moins spécieux : mais, lorsqu'une fois le *pathétique* s'étoit saisi des esprits et des ames, l'extrême difficulté de l'art étoit de les lui arracher.

Comme l'éloquence *pathétique* tient encore plus de la nature que de l'art, elle prit naissance dans Rome avant que l'art y fût formé. Elle vengea Lucrèce et Virginie ; elle fléchit Coriolan ; elle souleva vingt fois le peuple contre le sénat ; elle fut le crime des Gracches. Mais l'art, en se perfectionnant, ne fit que raffiner et renchérir

encore sur les moyens, donnés par la nature, d'intéresser et d'émouvoir.

Dans ce dialogue où Cicéron a mis en scène Marc-Antoine et Crassus raisonnant sur leur art, il faut les entendre se rappeler l'un à l'autre les effets étonnans que leur *pathétique* a produits; c'est là qu'on voit que le juste et l'injuste, le vrai, le faux, le crime, l'innocence, tout leur étoit indifférent; qu'une bonne cause étoit pour eux celle qui prêtoit à leur éloquence des moyens de troubler l'entendement des juges, de leur faire oublier les lois, et de les remuer au point que la passion, dominant leur raison et leur volonté même, dictât seule leur jugement.

Le même Antoine avoue à Sulpicius qu'il a gagné contre lui la plus mauvaise cause, et il dit comment il s'y est pris, comment il a fait succéder la douceur à la véhémence, comment il a triomphé de l'accusation plus par l'émotion des ames que par la conviction des esprits.

Mais la grande leçon qu'il donne aux jeunes orateurs, c'est de se pénétrer eux-mêmes des sentimens passionnés qu'ils veulent communiquer aux juges. Il est impossible, dit-il, que l'auditeur soit ému, si l'orateur ne l'est pas. Pour moi, ajoute-t-il, je n'ai jamais su inspirer que ce que j'ai profondément senti : mais il ne s'agit pas seulement de savoir inspirer la commisération, il faut, dit-il, savoir de même irriter ou appaiser le juge.

Ainsi l'orateur se regardoit comme un homme tout dévoué à son client; et son devoir, sa foi, sa probité, son honneur, consistoient à le bien défendre.

Mais le sûr moyen de n'employer jamais le *pathétique* inutilement et à froid, c'est de le réserver aux causes qui en sont susceptibles, et de s'en abstenir dans celles où les esprits, trop aliénés, en repousseroient l'impression.

C'est une étude intéresssante pour l'orateur, et plus sérieuse encore pour les juges, que de voir de combien de manières on peut s'y prendre pour les séduire, les étourdir, les égarer dans leurs jugemens, et soulever en eux toutes les passions contre l'équité naturelle.

Il est donc bien vrai que l'éloquence *pathétique* fut, dans tous les temps, au barreau, une éloquence *piperesse*, comme l'appelle Montagne; et l'on ne sauroit trop recom-

mander aux juges d'en étudier les tours et d'adresse et de force, pour apprendre a s'en garantir.

Le *pathétique* de la chaire a pour moyens la crainte, l'espérance, la tendre piété, la commisération pour soi-même et pour ses semblables, le grand intérêt de l'avenir. On en voit peu d'exemples dans nos célèbres orateurs: ils semblent avoir une sorte de pudeur qui les modère et qui les refroidit. En se livrant aux grands mouvemens de l'éloquence, ils croiroient prêcher en missionnaires; et c'est alors qu'ils seroient sublimes. Bossuet ne l'a jamais été plus que dans l'oraison funèbre d'Henriette. Massillon est fort au dessus de lui-même dans son sermon du Pécheur mourant. Si Bourdaloue avoit eu autant de chaleur dans ses mouvemens et dans ses peintures que de vigueur dans ses raisonnemens, rien jamais, dans ce genre, ne l'auroit égalé.

C'est donc en effet dans les missionnaires qu'il faut chercher les grands mouvemens de l'éloquence *pathétique;* et il reste un moyen de porter le talent de la chaire plus loin qu'il n'a jamais été : c'est de composer comme Bourdaloue, d'écrire comme Massillon, et de se livrer aux mouvemens d'une ame profondément émue, comme Bridaine.

(M. MARMONTEL.)

PATIENCE.

La *patience* est une vertu qui nous fait supporter un mal qu'on ne sauroit empêcher. Or on peut réduire à quatre classes les maux dont notre vie est traversée : 1° les maux naturels, c'est-à-dire ceux auxquels notre qualité d'hommes et d'animaux périssables nous assujétit; 2° ceux dont une conduite vertueuse et sage nous auroit garantis, mais qui sont des suites inséparables de l'imprudence ou du vice : on les appelle châtimens; 3° ceux par lesquels la constance de l'homme de bien est exercée : telles sont les persécutions qu'il éprouve de la part des méchans; 4° joignez enfin les contradictions que nous avons sans cesse à essuyer par la diversité de sentimens, de mœurs et de caractères des hommes avec qui nous vivons. A tous ces maux la *patience* est non seulement nécessaire, mais utile; elle est nécessaire, parce que la loi naturelle nous en fait un devoir, et que murmurer des évènemens, c'est outrager la Providence; elle est utile, parce qu'elle rend les souffrances plus légères, moins dangereuses et plus courtes.

Abandonnez un épileptique à lui-même, vous le verrez se frapper, se meurtrir et s'ensanglanter : l'épilepsie étoit déjà un mal, mais il a bien empiré son état par les plaies qu'il s'est faites; il eût pu guérir de sa maladie, ou du moins vivre en l'endurant; il va périr de ses blessures.

Cependant la crainte d'augmenter le sentiment de nos maux ne réprime point en nous l'impatience : on s'y abandonne d'autant plus facilement que la voix secrète de notre conscience ne nous la reproche presque pas, et qu'il n'y a point dans ces emportemens une injustice évidente qui nous frappe et qui nous en donne de l'horreur. Au contraire, il semble que le mal que nous souffrons nous justifie; il semble qu'il nous dispense pour quelque temps de la nécessité d'être raisonnables. N'emploie-t-on pas même quelque sorte d'art pour s'excuser de ce défaut et pour s'y livrer sans scrupule? ne se déguise-t-on pas souvent l'impatience sous le nom plus doux de vivacité? Il est vrai qu'elle marque toujours une ame vaincue par les

maux, et contrainte de leur céder; mais il y a des malheurs auxquels les hommes approuvent que l'on soit sensible jusqu'à l'excès, et des évènemens où ils s'imaginent que l'on peut avec bienséance manquer de force et s'oublier entièrement. C'est alors qu'il est permis d'aller jusqu'à se faire un mérite de l'impatience, et que l'on ne renonce pas à en être applaudi. Qui l'eût cru que ce qui porte le plus le caractère de petitesse de courage, pût jamais devenir un fondement de vanité?

(ANONYME)

PATRIOTE.

C'EST celui qui, dans un gouvernement libre, chérit sa patrie, et met son bonheur et sa gloire à la servir avec zèle, suivant ses moyens et ses facultés.

Servir sa patrie n'est point un devoir chimérique, c'est une obligation réelle. Tout homme qui conviendra qu'il y a des devoirs tirés de la constitution de la nature, du bien et du mal moral des choses, reconnoîtra celui qui nous oblige à faire le bien de la patrie, ou sera réduit à la plus absurde inconséquence. Quand il est une fois convenu de ce devoir, il n'est pas difficile de lui justifier que c'est un devoir proportionné aux moyens et aux occasions qu'il a de le remplir, et que rien ne peut dispenser de ce qu'on doit à sa patrie, tant qu'elle a besoin de nous et que nous pouvons la servir.

Il est bien dur, diront les esclaves ambitieux, de renoncer aux plaisirs de la société pour consacrer ses jours au service de sa patrie. Ames basses, vous n'avez donc point d'idée des nobles et des solides plaisirs! Croyez-moi, il y en a de plus vrais, de plus délicieux dans une vie occupée à procurer le bien de sa patrie, que n'en connût jamais César à détruire la liberté de la sienne. Descartes, en bâtissant de nouveaux mondes; Burnet, en formant une terre avant le déluge; Newton lui-même, en découvrant les véritables lois de la nature, ne sentirent pas plus de plaisirs intellectuels que n'en goûte un véritable *patriote* qui tend toutes les forces de son entendement et dirige toutes ses pensées et toutes ses actions au bien de la patrie.

Quand un ministre d'état forme un plan politique, et qu'il sait réunir, pour un grand et bon dessein, les parties qui semblent les plus indépendantes, il s'y livre avec autant d'ardeur et de plaisir, que les génies que je viens de nommer se sont livrés à leurs sublimes recherches. La satisfaction qu'un philosophe spéculatif tire de l'importance des objets auxquels il s'applique est très-grande, j'en conviens; mais celle de l'homme d'état animé par le *patriotisme* va bien plus loin: en exécutant le plan qu'il a formé,

son travail et ses plaisirs s'augmentent et se varient ; l'exécution, il est vrai, en est souvent traversée par des circonstances imprévues, par la perfidie de ses faux amis, par le pouvoir de ses ennemis ; mais la fidélité de quelques hommes le dédommage de la fausseté des autres. Les affaires d'état, me dira-t-on, sont, pour celui qui s'en mêle, une espèce de loterie, à la bonne heure ; mais c'est une loterie où l'homme vertueux ne sauroit perdre. Si le succès lui est favorable, il jouira d'une satisfaction proportionnée au bien qu'il aura fait; si le succès lui est contraire, et que les partis opprimans viennent à prévaloir, il aura toujours pour consolation le témoignage de sa conscience, et la jouissance de l'honneur qu'il s'est acquis.

Lorsque la fortune eut préparé les événemens pour abattre la république romaine, Caton, par sa vertu, en arrêta pendant quelque temps l'écroulement. S'il ne put sauver la liberté de Rome, il en prolongea la durée. La république auroit été détruite par Catilina, soutenu de César, de Crassus et de leurs semblables, si elle n'avoit été défendue par Cicéron, appuyée par Caton et quelques *patriotes*. Je crois bien que Caton marqua trop de sévérité pour les mœurs de Rome, qui, depuis long-temps, étoit abandonnée à la plus grande corruption ; il traita peut-être mal-adroitement un corps usé : mais si ce citoyen *patriote* et vertueux se trompa dans ses remèdes, il a mérité la gloire qu'il s'est acquise par la fermeté de sa conduite, en consacrant sa vie au service de sa patrie. Il auroit été plus digne de louanges, s'il avoit persisté jusqu'à la fin à en défendre la liberté ; sa mort eût été plus belle à Munda qu'à Utique.

Après tout, si ce grand homme, presque seul, a balancé par son *patriotisme* le pouvoir de la fortune, à plus forte raison plusieurs bons *patriotes*, dans une nation libre, peuvent, par leur courage et leurs travaux, défendre la constitution de l'état contre les entreprises de gens mal-intentionnés, qui n'ont ni les richesses de Crassus, ni la réputation de Pompée, ni la conduite de César, ni le manége d'Antoine, mais tout au plus la fureur d'un Catilina, et l'indécence d'un Clodius.

Quant à moi qui, par des événemens particuliers, n'ai

jamais eu le bonheur de servir la patrie dans aucun emploi public, j'ai du moins consacré mes jours à tâcher de connoître les devoirs des *patriotes*, et peut-être aujourd'hui suis-je en état de les indiquer et de les peindre.

Il n'y a et ne peut y avoir ni liberté ni bonheur dans un pays corrompu. Là où régneront la religion, la vertu, les mœurs, là sera la patrie de la liberté.

Pour être un vrai *patriote*, il faut une ame grande, il faut des lumières, il faut un cœur honnête, il faut de la vertu. Le véritable patriotisme est une passion noble, fière, généreuse; il est incompatible avec l'avarice, passion toujours sordide, basse, insociable. Un peuple enivré de l'amour de l'argent ne trouve rien de plus estimable que l'argent; il craint la pauvreté ou la médiocrité comme le comble de l'infortune, et sacrifiera tout au desir de s'enrichir.

Une nation vénale, vicieuse, corrompue, peut-elle donc long-temps conserver sa liberté? Elle ne fait cas de cette liberté qu'autant qu'elle lui procure les moyens de s'enrichir. La liberté, pour être sentie et conservée, demande des ames nobles, courageuses, vertueuses; sans cela, elle dégénère en licence, et finit par devenir la proie du maître qui aura de quoi corrompre. Un peuple sans religion et sans mœurs n'est pas fait pour être libre; un peuple injuste pour les autres, un peuple brûlé de la soif de l'or, un peuple conquérant, un peuple ennemi de la liberté d'autrui, un peuple jaloux même de ses concitoyens ou des sujets d'un même état, a-t-il des idées vraies de la liberté? La liberté véritable doit être accompagnée de l'amour de l'équité, de l'humanité, d'un sentiment profond des droits du genre humain; ces sentimens ne peuvent être que le fruit d'une éducation vertueuse et généreuse, établie sur les bases de la morale, de la raison et de la saine philosophie.

Rome, Athènes et Lacédémone, durent leur existence et leur gloire au patriotisme toujours fondé sur de grands principes et soutenu par de grandes vertus: aussi est-ce à ce feu sacré qu'est attachée la conservation des empires; mais le patriotisme le plus parfait est celui qu'on possède quand on est si rempli de la sainteté des droits du genre humain

humain, qu'on les respecte vis-à-vis de tous les peuples du monde. L'auteur de l'Esprit des Lois étoit pénétré des sentimens de ce patriotisme universel. Il avoit puisé ces sentimens dans son cœur, et les avoit trouvés établis dans une île voisine, où l'on en suit la pratique dans tous les pays de sa domination; non pas seulement au milieu de la paix, mais après le sort heureux des victoires et des conquêtes.

Le nom de *patriote*, qui ne devroit désigner que des citoyens vertueux et amis de l'humanité, a été prodigué en France à des hommes qui se sont tellement rendus odieux par leurs crimes, qu'il est à craindre qu'à l'avenir ce titre ne soit redouté comme le signal du meurtre et du pillage.

(M. de Jaucourt.)

PAU. (*Henri IV.*)

VILLE de France regardée comme capitale du Béarn, avec un parlement, une chambre des comptes et une cour des aides unie au parlement, une sénéchaussée, un hôtel des monnoies. Elle est sur une hauteur, au pied de laquelle passe le Gave Béarnois, à cent soixante-sept lieues de Paris.

Henri IV naquit à Pau, le 13 décembre 1553, dans le château qui est au bout de la ville. La France n'a point eu de meilleur ni de plus grand roi; il unit aux sentimens les plus élevés une simplicité de mœurs charmante, et à un courage de soldat un fonds d'humanité inépuisable. Il rencontra ce qui forme et ce qui déclare les grands hommes, des obstacles à vaincre, des périls à essuyer, et sur-tout des adversaires dignes de lui. Enfin, comme l'a dit un de nos plus grands poètes,

> Il fut de ses sujets le vainqueur et le père.

Il ne faut pas lire la vie de ce monarque dans le père Daniel, qui ne dit rien de tout le bien qu'il fit à la patrie; mais, pour l'exemple des rois et pour la consolation des peuples, il importe de lire ce qui concerne les temps de ce bon prince dans la grande histoire de Mézerai, dans Péréfixe et dans les mémoires de Sully. Le précis que M. de Voltaire en a fait dans son Histoire générale est aussi trop intéressant pour n'en pas transcrire ici quelques particularités.

Henri IV, dès son enfance, fut nourri dans les troubles et dans les malheurs. Il se trouva, à quatorze ans, à la bataille de Moncontour; rappelé à Paris, il n'épousa la sœur de Charles IX que pour voir ses amis assassinés autour de lui, pour courir lui-même risque de sa vie, et pour rester près de trois ans prisonnier d'état. Il ne sortit de sa prison que pour essuyer toutes les fatigues et toutes les fortunes de la guerre. Manquant souvent du nécessaire, s'exposant comme le plus hardi soldat, faisant des actions qui ne paroissent pas croyables, et qui ne le deviennent

que parce qu'il les a répétées, comme lorsqu'à la prise de Cahors, en 1580, il fut sous les armes pendant trois jours, combattant de rue en rue, sans presque prendre de repos. La victoire de Coutras fut due principalement à son courage; son humanité après la victoire devoit lui gagner tous les cœurs.

Le meurtre de Henri III le fit roi de France; mais la religion servit de prétexte à la moitié des chefs de l'armée et à la ligue, pour ne pas le reconnoître. Il n'avoit pour lui que la justice de sa cause, son courage, quelques amis, et une petite armée, qui ne monta presque jamais à douze mille hommes complets. Cependant, avec environ cinq mille combattans, il battit, à la journée d'Arques, auprès de Dieppe, l'armée du duc de Mayenne, forte de plus de vingt-cinq mille hommes. Il livra au même duc de Mayenne la fameuse bataille d'Ivry, et gagna cette bataille comme il avoit gagné celle de Coutras, en se jetant dans les rangs ennemis, au milieu d'une forêt de lances. On se souviendra dans tous les siècles des paroles qu'il dit à ses troupes: « Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. »

Profitant de la victoire, il vint avec quinze mille hommes assiéger Paris, où se trouvoient alors cent quatre-vingt mille habitans. Il est constant qu'il l'eût pris par famine, s'il n'avoit pas permis lui-même, par trop de pitié, que les assiégeans nourrissent les assiégés. En vain ses généraux publioient sous ses ordres des défenses, sous peine de mort, de fournir des vivres aux Parisiens; les soldats leur en vendoient. Un jour que, pour faire un exemple, on alloit pendre deux paysans qui avoient amené des charettes de pain à une poterne, Henri les rencontra en allant visiter ses quartiers; ils se jetèrent à ses genoux, et lui remontrèrent qu'ils n'avoient que cette manière de gagner leur vie: « Allez en paix, leur dit le roi, en leur donnant aussitôt l'argent qu'il avoit sur lui; le Béarnois est pauvre, ajouta-t-il; s'il en avoit davantage, il vous le donneroit ». Un cœur bien né ne peut pas lire de pareils traits sans quelques larmes d'admiration et de tendresse.

Le duc de Parme fut envoyé par Philippe II au secours de Paris avec une puissante armée. Henri IV courut lui présenter la bataille; et c'est alors qu'il écrivit, du champ où il croyoit combattre, ces deux lignes à la belle Gabrielle d'Estrées : « Si je meurs, ma dernière pensée sera » à Dieu, et l'avant-dernière à vous ». Le duc de Parme n'accepta point la bataille, il empêcha seulement la prise de Paris; mais Henri IV, le côtoyant jusqu'aux dernières frontières de la Picardie, le fit rentrer en Flandre, et bientôt après il lui fit lever le siége de Rouen.

Cependant les citoyens, lassés de leurs malheurs, soupiroient après la paix; mais le peuple étoit retenu par la religion. Henri IV changea la sienne, et cet événement porta le dernier coup à la ligue. Il est vrai qu'on a depuis appliqué les vers suivans à la conduite de ce prince :

> Pour le point de conviction,
> Au jugement du ciel un chrétien l'abandonne;
> Mais souffrez que l'homme soupçonne
> Un acte de religion
> Qui se propose une couronne.

On voit assez ce qu'il pensoit lui-même de sa conversion, par ce billet à Gabrielle d'Estrées : « C'est demain » que je fais le saut périlleux ; je crois que ces gens-ci me » feront haïr saint Denis autant que vous haïssez..... » Personne ne fut plus affligé de l'abjuration de Henri IV que la reine Elisabeth. La lettre qu'elle écrivit alors à ce prince est bien remarquable, en ce qu'elle fait voir en même temps son cœur, son esprit, et l'énergie avec laquelle elle s'exprimoit dans une langue étrangère ? « Vous » m'offrez, dit-elle, votre amitié comme à votre sœur. » Je sais que je l'ai méritée, et certes à un très-grand » prix. Je ne m'en répentirois pas, si vous n'aviez pas » changé de père; je ne peux plus être votre sœur de » père, car j'aimerai toujours plus chèrement celui qui » m'est propre que celui qui vous a adopté. »

La connversion d'Henri IV n'augmentoit en rien son droit à la couronne, mais elle hâta son entrée dans sa capitale, sans qu'il y eût presque de sang répandu. Il renvoya tous les étrangers qu'il pouvoit retenir prisonniers; il pardonna

à tous les ligueurs. Il se réconcilia sincèrement avec le duc de Mayenne, et lui donna le gouvernement de l'Isle de France. Non seulement il lui dit, après l'avoir lassé un jour dans une promenade : « Mon cousin, voilà le seul mal que » je vous ferai de ma vie, » mais il lui tint parole, et il n'en manqua jamais à personne.

Il recouvra son royaume pauvre, déchiré, et dans la même subversion où il avoit été du temps de Philippe de Valois, de Jean et de Charles VI. Il se vit forcé d'accorder plus de graces à ses propres ennemis qu'à ses anciens serviteurs, et son changement de religion ne le garantit pas de plusieurs attentats contre sa vie. Les finances de l'état, dissipées sous Henri III, n'étoient plus qu'un trafic public des restes du sang du peuple, que le conseil des finances partageoit avec les traitans. En un mot, quand la déprédation générale força Henri IV à donner l'administration entière des finances au duc de Sully, ce ministre, aussi éclairé qu'intègre, trouva qu'en 1596, on levoit cent cinquante millions sur le peuple, pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal.

Si Henri IV n'avoit été que le plus brave prince de son temps, le plus clément, le plus droit, le plus honnête homme, son royaume étoit ruiné : il falloit un prince qui sût faire la guerre et la paix, connoître toutes les blessures de son état et appliquer les remèdes, veiller sur les grandes et les petites choses, tout réformer et tout faire : c'est ce qu'on trouva dans Henri. Il joignit l'administration de Charles-le-Sage à la valeur et à la franchise de François Ier, et à la bonté de Louis XII.

Pour subvenir à tant de besoins, Henri IV convoqua dans Rouen une assemblée des notables du royaume, et leur tint ce discours digne de l'immortalité, et dans lequel brille l'éloquence du cœur d'un héros.

« Déjà, par la faveur du ciel, par les conseils de mes » bons serviteurs, et par l'épée de ma brave noblesse dont » je ne distingue point mes princes, la qualité de gentil- » homme étant notre plus beau titre, j'ai tiré cet état de » la servitude et de la ruine. Je veux lui rendre sa for- » tune et sa splendeur ; participez à cette seconde gloire, » comme vous avez eu part à la première. Je ne vous ai

» point appelés, comme faisoient mes prédécesseurs, pour
» vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés,
» mais pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour
» les suivre, pour me mettre en tutelle entre vos mains.
» C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux victo-
» rieux et aux barbes grises; mais l'amour que je porte
» à mes sujets me rend tout possible et tout honorable. »

Au milieu de ces travaux et de ces dangers continuels, les Espagnols surprirent Amiens. Henri, dans ce nouveau malheur, manquoit d'argent et étoit malade. Cependant il assemble quelques troupes, il marche sur la frontière de Picardie, et revole à Paris, écrit de sa main aux parlemens, aux communautés, *pour obtenir de quoi nourrir ceux qui defendoient l'état*; ce sont ses paroles. Il va lui-même au parlement de Paris : « Si on me donne une » armée, dit-il, je donnerai gaiement ma vie pour vous » sauver et pour relever l'état. »

Enfin, par des emprunts, par les soins infatigables et par l'économie du duc de Sully, si digne de le servir, il vint à bout d'assembler une florissante armée. Il reprit Amiens à la vue de l'archiduc Albert, et de là il courut pacifier le reste du royaume, à quoi il ne trouva plus d'obstacles. Le pape qui lui avoit refusé l'absolution quand il n'étoit pas affermi, la lui donna quand il fut victorieux. Il conclut à Vervins la paix avec l'Espagne, et ce fut le premier traité avantageux que la France fit depuis Philippe Auguste.

Alors il mit tous ses soins à faire fleurir son royaume, et paya peu à peu toutes les dettes de la couronne, sans fouler les peuples. La justice fut réformée; les troupes inutiles furent licenciées; l'ordre dans les finances succéda au plus odieux brigandage; le commerce et les arts revinrent en honneur. Henri IV établit des manufactures de tapisseries et de petites glaces dans le goût de Venise. Il fit creuser le canal de Briare, par lequel on a joint la Seine et la Loire. Il agrandit et embellit Paris. Il forma la place royale : il fit construire ce beau pont, où les peuples regardent aujourd'hui sa statue avec tendresse. Il augmenta Saint-Germain, Fontainebleau, et sur-tout le

Louvre, où il logea, sous cette longue galérie, qui est son ouvrage, des artistes en tout genre. Il est encore le vrai fondateur de la bibliothèque royale; il en donna la garde à Casanbon, en lui disant : « Vous me direz ce qu'il y » a de meilleur dans tous ces beaux livres; car il faut que » j'en apprenne quelque chose par votre secours. »

Quand dom Pèdre, de Tolède, fut envoyé par Philippe III en ambassade auprès de Henri, il ne reconnut plus cette ville qu'il avoit vue autrefois si malheureuse et si languissante : « C'est qu'alors le père de famille n'y » étoit pas, lui dit Henri; et, aujourd'hui qu'il a soin » de ses enfans, ils prospèrent. » Les jeux, les fêtes, les bals, les ballets introduits à la cour par Catherine de Médicis, dans les temps même des troubles, ornèrent, sous Henri IV, les temps de la paix et de la félicité.

En faisant ainsi fleurir son royaume, il fut le pacificateur de l'Italie. Le *Béarnois*, que les papes avoient excommunié, leur fit lever l'excommunication sur Venise. Il protégea la république naissante de la Hollande, l'aida de ses épargnes, et contribua à la faire reconnoître libre et indépendante par l'Espagne. Dejà, par son rang, par ses alliances, par ses armes, il alloit changer le système de l'Europe, s'en rendre arbitre, et mettre le comble à sa gloire, quand il fut assassiné, au milieu de son peuple, par un fanatique effréné, à qui il n'avoit jamais fait le moindre mal. Il est vrai que Ravaillac, qui trancha les jours de ce bon roi, ne fut que l'instrument aveugle de l'esprit du temps, qui n'étoit pas moins aveugle. Barrière, Châtel, le chartreux nommé *Ouin*, un vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, pendu en 1595, un tapissier en 1596, un malheureux qui étoit ou qui contrefaisoit l'insensé, d'autres, dont le nom m'échappe, méditèrent le même assassinat; presque tous jeunes gens et tous de la lie du peuple, tant la religion devient fureur dans la populace et dans la jeunesse! De tous les assassins que ce siècle affreux produisit, il n'y eut que Poltrot de Méré qui fût gentilhomme.

Quelques auteurs se sont appliqués à exténuer les grandes actions de Henri IV, et à mettre en vue ses défauts.

Ce bon prince n'ignoroit pas les médisances que l'on répandoit contre lui, mais il en parloit lui-même avec cette ingénuité et cette modération qui confondent la calomnie et diminuent les torts. Voici ses propres paroles tirées d'une de ses lettres à Sully :

« Les uns me blâment d'aimer trop les bâtimens et les » riches ouvrages ; les autres, la chasse, les chiens et les » oiseaux ; les autres, les cartes, les dez et autres sortes » de jeux ; les autres, les dames, les délices de l'amour ; » les autres, les festins, banquets, saupiquets et friandises ; » les autres, les assemblées, comédies, bals, danses et » courses de bagues, où, disent-ils, pour me blâmer, l'on » me voit encore comparoître avec ma barbe grise, aussi » réjoui, et prenant autant de vanité d'avoir fait une belle » course, donné deux ou trois dedans, et cela, disent-ils » en riant, et gagné une bague de quelque belle dame, » que je pouvois faire en ma jeunesse, ni que faisoit » l'homme le plus vain de ma cour. En tous lesquels dis- » cours je ne nierai pas qu'il ne puisse y avoir quelque » chose de vrai ; mais aussi dirai-je que, ne passant pas » mesure, il me devroit plutôt être dit en louange qu'en » blâme, et en tout cas me devroit-on excuser la licence » en tels divertissemens qui n'apportent nul dommage et » incommodité à mes peuples, par forme de compensa- » tion, de tant d'amertumes que j'ai goûtées, et de tant » d'ennuis, déplaisirs, fatigues, périls et dangers, par » lesquels j'ai passé depuis mon enfance jusqu'à cinquante » ans.

» L'écriture n'ordonne pas absolument de n'avoir point » de péchés ni défauts, d'autant que telles infirmités sont » attachées à l'impétuosité et promptitude de la nature » humaine ; mais bien de n'en être pas dominés, ni les » laisser régner sur nos volontés, qui est ce à quoi je » me suis étudié, ne pouvant faire mieux. Et vous savez, » par beaucoup de choses qui se sont passées touchant » mes maîtresses qui ont été les passions que tout le » monde a crues plus puissantes sur moi, si je n'ai pas » souvent maintenu vos opinions contre leurs fantaisies, » jusques à leur avoir dit, lorsqu'elles faisoient les aca-

» riâtres, que j'aimerois mieux avoir perdu dix maîtresses » comme elles, qu'un serviteur comme vous, qui m'étiez » nécessaire pour les choses honorables et utiles. »

Ceux donc qui reprochent encore amèrement à Henri IV ses amours ne font pas réflexion que toutes ses foiblesses furent celles du meilleur des hommes, et qu'aucune ne l'empêcha de bien gouverner.

On sait d'ailleurs que, dans plusieurs occasions, il eut la force de se démêler des piéges qu'on lui tendoit par de belles filles, dans le dessein de le surprendre. Catherine de Médicis, lui demandant, à la conférence de Saint-Brice, ce qu'il vouloit, il lui répondit, en regardant les filles qu'elle avoit amenées : *Il n'y a rien là que je veuille, madame ;* lui faisant voir, par ce discours, qu'il ne se laisseroit plus piper à de semblables appâts.

Les deux femmes qu'il épousa successivement lui causèrent bien des chagrins domestiques : sa seconde femme, Marie de Médicis, fut une des princesses contre lesquelles il avoit formé des objections, en examinant avec Rosny quelle femme lui conviendroit. J'ai à citer là-dessus un fort long passage; néanmoins je suis assuré qu'il paroîtra court aux lecteurs curieux, parce qu'il est écrit d'une manière amusante, et qu'il est rempli d'idées fort solides de ce prince sur le choix d'une femme. Voici donc ce qu'il dit à ce favori :

« De sorte qu'il semble qu'il ne reste plus pour l'ac- » complissement de ce dessein, sinon de voir s'il y aura » moyen de me trouver une autre femme si bien condi- » tionnée que je ne me mette pas dans le plus grand des » malheurs de cette vie, qui est, selon mon opinion, » d'avoir une femme laide, mauvaise et despite, au lieu de » l'aise, repos et contentement que je me serois proposé » de trouver en cette condition : que si l'on obtenoit » les femmes par souhait, afin de ne me repentir point » d'un si hasardeux marché, j'en aurois une, laquelle » auroit, entre autres bonnes parties, sept conditions prin- » cipales ; à savoir, beauté en la personne, pudicité en » la vie, complaisance en l'humeur, habileté en l'esprit, » fécondité en génération, éminence en extraction, et » grands états en possession. Mais je crois, mon ami,

» que cette femme est morte, voire peut-être n'est pas
» encore née, ni prête à naître; et partant voyons un
» peu ensemble quelles filles ou femmes dont nous ayons
» ouï parler seroient à desirer pour moi, soit dehors,
» soit dedans le royaume.

» Et pour ce que j'y ai déjà, selon mon avis, plus pensé
» que vous, je vous dirai, pour le dehors, que l'infante
» d'Espagne, quelque vieille et laide qu'elle puisse être,
» je m'y accommoderois, pourvu qu'avec elle j'épousasse
» le Pays-Bas, quand ce devroit être à la charge de
» vous redonner le comté de Béthune.

» Je ne refuserois pas non plus la princesse Arabella
» d'Angleterre, si, comme l'on publie que l'état lui ap-
» partient, elle en avoit été seulement déclarée présomp-
» tive héritière; mais il ne me faut pas attendre à
» l'une ni à l'autre, car le roi d'Espagne et la reine d'An-
» gleterre sont bien éloignés de ce dessein-là.

» L'on m'a aussi quelquefois parlé de certaines prin-
» cesses d'Allemagne, desquelles je n'ai pas retenu le
» nom; mais les femmes de cette région ne me reviennent
» nullement, et penserois, si j'en avois épousé une, devoir
» avoir toujours un lot de vin couché auprès de moi,
» outre que j'ai ouï dire qu'il y eut un jour une reine
» de France de cette nation qui la pensa ruiner; tellement
» que tout cela m'en dégoûte.

» L'on m'a parlé de quelqu'une des sœurs du prince
» Maurice; mais, outre qu'elles sont toutes huguenotes,
» et que cette alliance me pourroit mettre en soupçon à
» Rome et parmi les zélés catholiques, elles sont filles
» d'une nonain; et quelqu'autre chose que je vous dirai
» une autre fois m'en aliène la volonté.

» Le duc de Florence a une nièce qu'on dit être assez
» belle; mais, étant d'une des moindres maisons de la
» chrétienté qui porte titre de prince, n'y ayant pas plus
» de quatre-vingts ans que ses devanciers n'étoient qu'au
» rang des plus illustres bourgeois de leur ville, et de
» la même race de la reine mère Catherine qui a tant
» fait de maux à la France, et encore plus à moi en par-
» ticulier, j'appréhende cette alliance, de crainte d'y
» rencontrer aussi mal pour moi, les miens et l'état.

» Voilà toutes les étrangères dont j'estime avoir été » parlé. Quant à celles de dedans le royaume, vous avez » ma nièce de Guise, qui seroit une de celles qui me » plairoit le plus, nonobstant ce petit bruit que quelques » malins esprits font courir, qu'elle aime bien autant les » poulets en papier qu'en fricassée; car, pour mon humeur, » outre que je crois cela très-faux, j'aimerois mieux une » femme qui fît un peu l'amour qu'une qui eût mauvaise » tête, de quoi elle n'est pas soupçonnée, mais au con- » traire d'humeur fort douce, d'agréable et complaisante » conversation, et, pour le surplus, de bonne maison, » belle, de grande taille, et d'apparence d'avoir bientôt » de beaux enfans, n'y appréhendant rien que la trop » grande passion qu'elle témoigne pour sa maison, et sur- » tout ses frères, qui lui pourroient faire naître des desirs » de les élever à mon préjudice, et plus encore de mes » enfans, si jamais la régence de l'état lui tomboit entre » les mains.

» Il y a aussi deux filles en la maison du Maine, dont » l'aînée, quelque noire qu'elle soit, ne me déplairoit » pas, étant sages et bien nourries; mais elles sont trop » jeunettes. Deux en celle d'Aumale, et trois en celle » de Longueville, qui ne sont pas à mépriser pour leurs » personnes; mais d'autres raisons m'empêchent d'y penser. » Voilà ce qu'il y a pour des princes.

» Vous avez après une fille en la maison de Luxem- » bourg, une en la maison de Guémenée, ma cousine » Catherine de Rohan; mais celle-là est huguenote, et les » autres ne me plaisent pas; et puis la fille de ma cou- » sine la princesse de Conty, de la maison de Lucé, » qui est une très-belle fille et bien nourrie, seroit celle » qui me plairoit le plus, si elle étoit plus âgée; mais, » quand elles m'agréeroient toutes, pour si peu que j'y » reconnois, qui est-ce qui m'assurera que j'y rencon- » trerai conjointement les trois principales conditions que » j'y desire, et sans lesquelles je ne voudrois point de » femme? à savoir, qu'elles me feront des fils, qu'elles » seront d'humeur douce et complaisante, et d'esprit ha- » bile pour me soulager aux affaires sédentaires, et pour » bien régir mon état et mes enfans, s'il venoit faute de

» moi avant qu'ils eussent âge, sens, jugement, pour » essayer de m'imiter, comme apparemment cela est pour » m'arriver, me mariant si avant en âge.

» Mais, quoi donc, sire, lui répondit Rosny, que » vous plaît-il entendre par tant d'affirmatives et de né- » gatives desquelles je ne saurois conclure autre chose, » sinon que vous desirez bien être marié, mais que vous » ne trouvez point de femmes en terre qui vous soient » propres ? tellement qu'à ce compte, il faudroit im- » plorer l'aide du ciel, afin qu'il fît rajeunir la reine » d'Angleterre, et ressusciter Marguerite de Flandre, » mademoiselle de Bourgogne, Jeanne la Loca, Anne » de Bretagne et Marie Stuart, toutes riches héritières, » afin de vous en mettre au choix; car, selon l'humeur » que vous avez témoignée, parlant de Clara Eugénie, » vous seriez homme pour agréer quelques-unes de » celles-là qui possédoient de grands états. Mais, laissant » toutes ces impossibilités et imaginations vaines à part, » voyons un peu ce qu'il faut faire, etc. »

Disons à présent un mot de la mère d'Henri IV, dont *Pau* est aussi la patrie.

C'est à la naissance de ce fils et dans le plus fort des douleurs que Jeanne d'Albret, héroïne digne d'admiration à tant d'autres égards, fit encore paroître un courage singulier. Le roi de Navarre, son père, promit de lui remettre son testament dès qu'elle seroit accouchée, à condition néanmoins que, dans l'accouchement, elle lui chanteroit une chanson, afin, dit-il, que tu ne me fasses pas un enfant pleureux et rechignant. La princesse s'y engagea, et eut tant de force sur elle-même, que, malgré ses vives douleurs, elle tint parole, et chanta, en son langage béarnois, la chanson du pays qui commence par ces mots: « Noste-Donne deou cap deou pou, adjouda » me in aqueste houre »; c'est-à-dire: *Notre-Dame du bout du pont, aidez-moi à cette heure.*

Jeanne d'Albret présenta Henri IV, à l'âge de quatorze ans, au prince de Condé, son beau-frère, et le voua, tout jeune qu'il étoit, à la défense de la cause commune, avec toutes ses bagues et joyaux qu'elle engagea pour les frais de l'armée. Elle fit en mourant, à l'âge de quarante-quatre ans,

et non sans soupçon d'avoir été empoisonnée, un testament qui contenoit des choses admirables en faveur de ce fils qui, depuis sa tendre enfance, remplissoit déjà les hautes espérances qu'elle en avoit conçues. Je n'en veux pour preuve qu'une de ses réparties à l'âge de quinze ans, répartie que son auguste mère nous a conservée dans un recueil imprimé, en 1570, sous le titre d'*Histoire de notre temps*.

Catherine de Médicis, de concert avec le cardinal de Lorraine, avoit envoyé vers la reine de Navarre le sieur de la Motte-Fénélon, pour la détourner de joindre ses forces à celles que les réformés assembloient en 1568, sous le commandement du prince de Condé. Un jour que la Motte-Fénélon, s'adressant au prince de Navarre, affectoit de paroître surpris de ce que, si jeune encore, il prenoit parti dans une querelle qui ne regardoit que le prince de Condé et les huguenots qui faisoient la guerre au roi : « Ce n'est pas vraiment sans raison, repartit avec » vivacité le jeune prince, puisque, sous le prétexte de la » rebellion qu'on impute faussement à mon oncle et aux » huguenots, nos ennemis ne se proposent pas moins que » d'exterminer toute la branche royale de Bourbon; ainsi » nous voulons mourir ensemble les armes à la main pour » éviter les frais du deuil. »

Enfin, je le répète, on ne lit pas sans admiration la vie de ce grand roi, ni sa mort tragique sans attendrissement. Les bons princes sont, dans l'histoire, ce qui fixe le plus nos regards et notre amour.

Les habitans de *Pau* desiroient dernièrement d'avoir dans leur ville une statue de Henri IV. On leur a donné celle de Louis XIV, au bas de laquelle ils ont mis dans leur jargon : *Celui-ci est petit-fils de notre bon roi Henri.*

Ce prince, après avoir été pendant sa vie l'arbitre de l'Europe, reçut de la postérité le nom de *Grand* qu'il mérita par ses qualités bienfaisantes plus encore que par sa valeur héroïque. Il eut toujours des rebelles à punir, il mit sa gloire à leur pardonner; la clémence, qui lui étoit naturelle, fut quelquefois contraire aux intérêts de la politique qui exigeoit de la sévérité. Il témoigna de grands égards pour la noblesse qui en effet avoit prodigué son sang pour cimenter sa puissance : quoiqu'il fût roi, il se

glorifioit du titre de gentilhomme; il réunit aux vertus de l'homme privé tous les talens qui font les grands rois. Elevé sous la tente, il eut la franchise d'un soldat; ennemi du luxe et de la parure, il en poussa le dédain jusqu'à tomber presque dans la mal-propreté. Son nom ne peut encore être prononcé qu'avec attendrissement par tous les vrais Français. Ce prince, si grand dans les combats, si bienfaisant dans la paix, si affable dans la société, ne fut point exempt des foiblesses attachées à l'humanité. Son cœur, fait pour aimer, éprouva la plus douce et la plus impérieuse des passions; mais l'amour ne présida jamais dans son conseil: aussi brave, aussi clément que César, il fut tendre et galant comme ce Romain. La belle Fosseuse et la comtesse de la Guiche lui inspirèrent tour-à-tour une vive passion. Gabrielle d'Estrées fut celle qui régna le plus long-temps sur son cœur. On prétend même qu'il l'eût épousée, s'il eût pu obtenir alors la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois. La mort de son amante laissa dans son cœur un vide qui fut rempli par la célèbre marquise de Verneuil, femme spirituelle, qui réunisssoit tous les artifices d'une courtisanne, et tous les talens qui font les charmes de la société. Le roi, qui sans cesse avoit à s'en plaindre, et qui ne pouvoit vivre sans elle, eut la foiblesse de lui faire une promesse de mariage dont elle eut l'audace de soutenir la validité. L'austère Sulli rougit de la foiblesse de son maître; et, préférant sa gloire à la fortune, il déchira cette indigne promesse sans craindre de perdre sa faveur. Henri se consola des caprices et des dédains de son impérieuse maîtresse dans les bras de la comtesse de Moret et de la belle des Essarts. Il eut de toutes ces maitresses onze enfans naturels, six de Gabrielle d'Estrées, deux de Henriette Balzac d'Entragues, marquise de Verneuil, une de Jacqueline du Beüil, comtesse de Moret, et deux de Charlotte des Essarts: il en eut beaucoup d'autres qu'il ne voulut point reconnoître.

Quoiqu'il fût roi et magnifique envers ses maitresses, il trouva des femmes incorruptibles et rebelles. Il aima sans succès madame de Guercheville. Son amour dédaigné ne respira point la vengeance. Au lieu de la punir de ses refus, il se fit un devoir de récompenser sa vertu, en la

plaçant auprès de Marie de Médicis qu'il venoit d'épouser. Il lui dit obligeamment que, puisqu'elle étoit véritablement dame d'honneur, il vouloit qu'elle le fût de la reine sa femme. La duchesse de Mantoue, qui étoit intéressée à le ménager, hasarda sa fortune pour conserver sa vertu en résistant à ses poursuites. La princesse de Condé, qui étoit aussi belle que vertueuse, lui inspira une passion qui auroit pu devenir funeste à l'état, si elle n'avoit été avec son mari chercher un asyle chez l'étranger pour assurer sa pudicité. Catherine de Rohan, sœur du vicomte, que le roi venoit de faire duc et pair, eut la fierté de rejeter ses vœux et ses promesses : elle lui dit qu'elle étoit trop pauvre pour être sa femme, et de trop bonne maison pour être sa maîtresse.

L'amour causoit beaucoup de ravages dans ces siècles orageux, où les sciences et les arts dédaignés laissoient dans tous les cœurs un vide qui n'étoit rempli que par cette passion.

(M. de JAUCOURT.)

PAUVRETÉ, INDIGENCE.

LA PAUVRETÉ est une situation de fortune opposée à celle des richesses, dans laquelle on est privé des commodités de la vie, et dont on n'est pas toujours le maître de sortir; c'est pourquoi l'on dit que *pauvreté* n'est pas vice. L'*indigence* enchérit sur la *pauvreté*; on y manque des choses nécessaires; elle est, dans l'état de fortune, l'extrémité la plus basse, ayant, à l'autre extrémité, pour antagoniste, la superfluité que fournissent les grands biens; il n'y a point d'homme qui ne puisse s'en tirer, à moins qu'il ne soit hors d'état de travailler. Une heureuse étoile ou d'heureux talens tirent de la *pauvreté* ceux qui y sont nés, et la prodigalité y plonge les riches. Un travail assidu est le remède contre l'*indigence*; si l'on manque d'y avoir recours, elle devient une juste punition de la fainéantise. Les lettres ne sont guère cultivées au milieu des richesses, et elles le sont mal dans la *pauvreté*; une fortune honnête est leur état convenable. Le plus noble et le plus doux plaisir que procurent les grands biens à ceux qui les possèdent est de pouvoir répandre leur superflu, et fournir le nécessaire à ceux qui sont dans l'*indigence*; s'ils pensent et usent autrement de leur fortune, ils en sont indignes.

Pauvre se prend, dans l'écriture, pour l'état d'un *indigent* qui a besoin de l'assistance d'autrui, faute de pouvoir gagner sa vie par le travail. Moïse recommande qu'on ait un soin particulier des *pauvres* : il voulut qu'on les appelât aux repas de religion que l'on faisoit dans les temples; qu'on laissât exprès quelque chose dans les champs, dans les vignes et sur les arbres pour eux. Il ordonna qu'on fît une réserve commune, dans les années sabbatiques et au jubilé, en faveur du *pauvre*, de la veuve et de l'orphelin.

Le nom de *pauvre* se prend aussi pour celui qui est humble, affligé. Dans tous les passages de l'écriture, ce terme signifie un homme qui, contrit de ses fautes, demande à Dieu le secours de sa miséricorde.

Jésus-Christ dit : Heureux sont ceux qui ne sont point possédés

possédés de l'amour et de la convoitise des richesses ! Ce n'est pas parce qu'ils sont *pauvres* en général qu'ils sont heureux, mais c'est parce qu'ils le sont pour l'Évangile, et qu'ils ont sacrifié les honneurs et les richesses de ce monde pour acquérir les vrais biens.

(M. de JAUCOURT.)

PÉDANT.

UN *pédant* est un homme d'une présomption babillarde, qui fatigue les autres par la parade qu'il fait de son savoir, en quelque genre que ce soit, et par l'affectation de son style et de ses manières.

Ce vice de l'esprit est de toute robe ; il y a des *pédans* dans tous les états, dans toutes les conditions, depuis la pourpre jusqu'à la bure, depuis le cordon bleu jusqu'au moindre bonnet doctoral. Jacques Ier étoit un roi *pédant*.

Il est vrai, néanmoins, que le défaut de pédanterie est particulièrement attaché aux gens de collége, qui aiment trop étaler le bagage de l'antiquité dont ils sont chargés. Cet étalage d'érudition assommante a été si fort ridiculisé, et si souvent reproché aux gens de lettres par les gens du monde, que les Français ont pris le parti de dédaigner l'érudition, la littérature, l'étude des langues savantes, et par conséquent les connoissances que toutes ces choses procurent. On leur a tant répété qu'il faut éviter le pédantisme, et qu'on doit écrire du ton de la bonne compagnie, qu'enfin les auteurs sérieux sont devenus plaisans ; et, pour prouver qu'ils fréquentent la bonne compagnie, ils ont écrit des choses et d'un ton de très-mauvaise compagnie.

(M. de JAUCOURT.)

PEINE.

ON donne en général le nom de *peine* à toute sensation, de quelqu'espèce qu'elle soit, qui nous rend notre existence désagréable : il y a des *peines* de corps et des *peines* d'esprit. Le dernier degré de la *peine*, c'est de résigner sincèrement l'être souffrant à la perte de la vie comme à un bonheur. Y a-t-il plus de *peines* que de plaisirs dans la vie ? C'est une question qui n'est pas encore décidée. On compte toutes les *peines ;* mais combien de plaisirs qu'on ne met point en calcul ?

(ANONYME.)

PÉLERINAGE.

VOYAGE de dévotion mal entendue : les idées des hommes ont bien changé sur le mérite des *pélerinages*. Nos rois et nos princes n'entreprennent plus les voyages d'outre-mer, après avoir chargé la figure de la croix sur leurs épaules, et reçu de quelque prélat l'escarcelle et le bâton de pélerin. On est revenu de cet empressement d'aller visiter des lieux lointains, pour y obtenir du ciel des secours qu'on peut bien mieux trouver chez soi, par de bonnes œuvres et une dévotion éclairée. En un mot, les courses de cette espèce ne sont plus faites que pour des coureurs de profession, des gueux, qui, par superstition, par oisiveté ou par libertinage, vont se rendre à Notre-Dame de Lorette ou à Saint-Jacques de Compostelle en Galice, en demandant l'aumône sur la route.

M. de JAUCOURT.)

PENCHANT.

PENCHANT, INCLINATION. Ces deux termes sont relatifs au goût naturel ou acquis, qu'on a pour quelque objet.

L'inclination dit quelque chose de moins fort que le *penchant*. La première nous porte vers un objet, et l'autre nous y entraîne. Il semble aussi que l'inclination doive beaucoup à l'éducation, et que le *penchant* tienne plus du tempérament.

Le choix des compagnies est essentiel pour les jeunes gens, parce qu'à cet âge on prend aisément les inclinations de ceux qu'on fréquente. La nature a mis dans l'homme un *penchant* insurmontable vers le plaisir ; il le cherche même au moment qu'il voudroit se faire violence, pour éviter ceux dont il appréhende que les suites ne lui deviennent funestes.

On donne ordinairement à l'inclination un objet honnête ; mais on suppose celui du *penchant* plus sensuel, et quelquefois même honteux. Ainsi l'on dit qu'un homme a de l'inclination pour les arts et pour les sciences, et qu'il a du *penchant* à la débauche et au libertinage.

(ANONYME.)

PÉNÉLOPE.

FILLE d'Icarius, frère de Tyndare, roi de Sparte, fut recherchée en mariage, à cause de sa beauté, par plusieurs princes de la Grèce. Son père, pour éviter les querelles qui auroient pu arriver entre les prétendans, les obligea à en disputer la possession dans des jeux qu'il leur fit célébrer. Ulysse fut vainqueur, et la princesse lui fut accordée. Apollodore prétend qu'Ulysse obtint *Pénelope* de son père par la faveur de Tyndare, à qui le roi d'Ithaque avoit donné un bon conseil sur le mariage d'Hélène. Icarius voulut retenir à Sparte son gendre et sa fille; mais Ulysse, peu après son mariage, prit le chemin d'Ithaque, suivi de sa nouvelle épouse.

Ces deux époux s'aimèrent tendrement, de sorte qu'Ulysse fit tout ce qu'il put pour éviter d'aller à la guerre de Troye : mais ses ruses furent inutiles; il fut contraint de se séparer de sa chère *Pénélope*, en lui laissant un gage de son amour. Il fut vingt ans sans la revoir; et, pendant une si longue absence, elle lui garda une fidélité à l'épreuve de toutes les sollicitations. Sa beauté attira à Ithaque un grand nombre de soupirans qui vouloient lui persuader que son mari avoit péri devant Troye, et qu'elle pouvoit se remarier. Selon Homère, le nombre de ses poursuivans montoit à plus de cent. Un d'entre eux lui faisoit ce beau compliment : « Si tous les peuples du pays d'Argos » avoient le bonheur de vous voir, sage *Pénélope*, vous » verriez dans votre palais un bien plus grand nombre » de poursuivans; car il n'y a point de femme qui vous » soit comparable ni en beauté, ni en sagesse, ni dans » toutes les qualités de l'esprit. » *Pénélope* sut toujours éluder leurs poursuites, et les amuser par de nouvelles ruses. La première, qu'un dieu lui avoit inspirée, dit Homère, pour la secourir, fut de s'attacher à faire sur le métier un grand voile, en déclarant aux poursuivans que son nouvel hymen ne pouvoit avoir lieu qu'après avoir achevé ce voile qu'elle destinoit pour envelopper le corps de son beau-père Laerte, quand il viendroit à mourir.

Ainsi elle les entretint trois ans durant, sans que son voile s'achevât jamais, parce qu'elle défaisoit la nuit ce qu'elle avoit fait le jour; d'où est venu le proverbe : L'*ouvrage de Pénélope*, en parlant des ouvrages qui ne s'achèvent jamais.

Ulysse avoit dit à *Pénélope*, en partant, que s'il ne revenoit pas du siége de Troye quand son fils seroit en état de gouverner, elle devoit lui rendre ses états et son palais, et se choisir à elle-même un nouvel époux. Vingt années s'étoient déjà écoulées depuis l'absence d'Ulysse, et *Pénélope* étoit pressée par ses parens même de se remarier; enfin, ne pouvant plus différer, elle propose aux poursuivans, par l'inspiration de Minerve, l'exercice de tirer la bague avec l'arc, et promet d'épouser celui qui tendra le premier l'arc d'Ulysse, et qui fera passer sa flèche dans plusieurs bagues disposées de suite. Les princes acceptèrent la proposition de la reine : plusieurs essaient de tendre l'arc, mais sans aucun succès. Ulysse seul, qui venoit d'arriver, déguisé en pauvre, en vient à bout, et se sert de ce même arc pour tuer tous les poursuivans. Quand on vint dire à *Pénélope* que son époux étoit de retour, elle ne voulut pas le croire ; elle le reçut même très-froidement au premier abord, craignant qu'on ne voulût la surprendre par des apparences trompeuses : mais, après qu'elle se fut assurée, par des preuves non équivoques, que c'étoit réellement Ulysse, elle se livra aux plus grands transports de joie et d'amour.

On regarde communément *Pénélope* comme le modèle le plus parfait de la fidélité conjugale : cependant sa vertu n'a pas laissé d'être exposée à la médisance. La tradition des Arcadiens sur *Pénélope* ne s'accorde pas, dit Pausanias, avec les poëtes de la Thesprotie. Ceux-ci veulent qu'après le retour d'Ulysse, *Pénélope* lui donna une fille qui eut nom *Polyporthe*; mais les Mantinéens prétendent qu'accusée par son mari d'avoir mis elle-même le désordre dans sa maison, elle en fut chassée; qu'elle se retira premièrement à Sparte, et qu'ensuite elle vint à Mantinée où elle finit ses jours. On a dit aussi qu'avant d'épouser Ulysse, Mercure, métamorphosé en bouc, avoit surpris *Pénélope*, tandis qu'elle gardoit les troupeaux de son

père, et l'avoit rendue mère de Pan. Mais je croirois, avec quelques mythologues, qu'il faut distinguer la reine d'Ithaque de la nymphe *Pénélope*, mère de Pan.

La première des héroïdes d'Ovide est de *Pénélope* à Ulysse. Le poète suppose que *Pénélope*, voyant tous les Grecs de retour de Troye, et n'ayant aucune nouvelle de son époux, charge tous ceux qui vont sur mer d'une lettre à Ulysse, dans laquelle sont exprimés, avec beaucoup d'art et de délicatesse, les soins empressés, et la tendre impatience d'une femme qui aime ardemment son époux. Nous avons une assez belle tragédie française de *Pénélope*, donnée par M. l'abbé Genest en 1684, qui est remplie de très-beaux sentimens de vertu.

(ANONYME.)



PÉNÉTRATION.

C'EST la facilité dans l'esprit de saisir, sans fatigue et avec promptitude, les choses les plus difficiles, et de découvrir les rapports les plus déliés et les vérités les plus cachées. Le travail opiniâtre supplée quelquefois à la *pénétration* : on a de la *pénétration* dans un genre, et l'on est obtus dans un autre. La *pénétration* s'accroît par l'application et par l'exercice; mais elle est naturelle, et on ne l'acquiert point quand on ne l'a pas.

(ANONYME.)

FIN DU TOME HUITIÈME.

TABLE

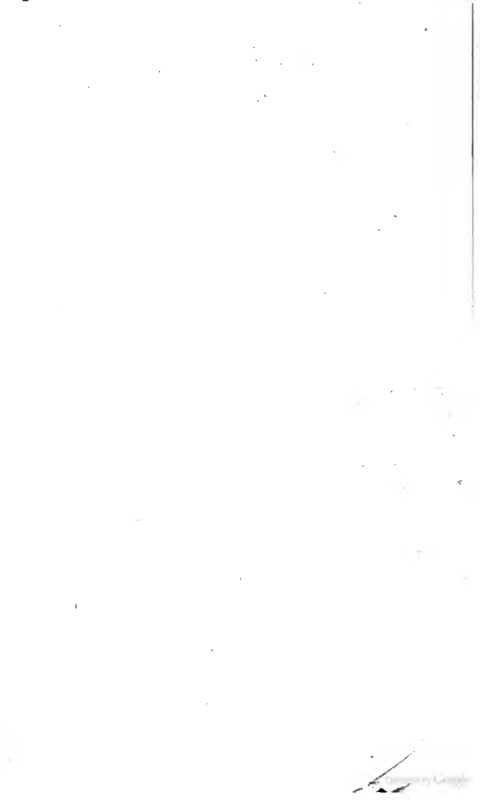
Des articles contenus dans le huitième Volume.

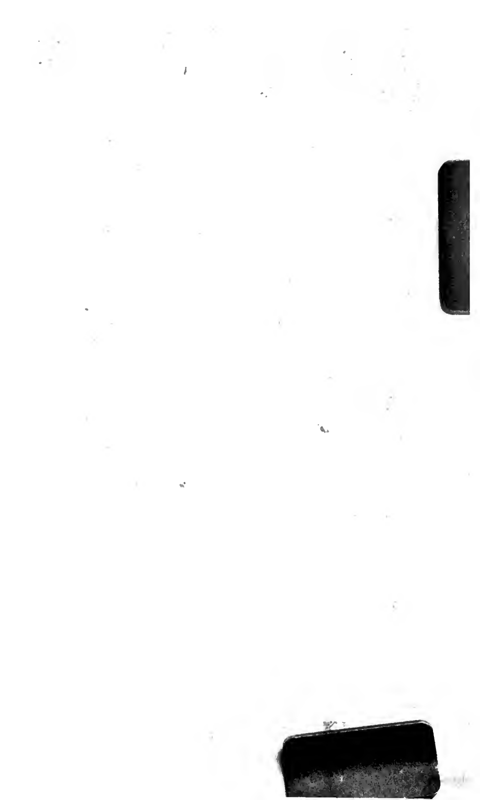
Les articles marqués d'une étoile sont ceux qui ont déjà paru dans la collection imprimée en 6 vol. *in-12*, à Genève, 1767, sous le même titre d'*Esprit de l'Encyclopédie.*

N.

P.

FIN DE LA TABLE.






BI